3 1761 03989 9570

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/marieantoinette00sguoft

VOL
20/10

MARIE-ANTOINETTE

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°

LE ROYAUME DE LA RUE SAINT-HONORÉ. (*Ouvrage couronné par l'Académie française.*) . . .	1 vol.
LA DERNIÈRE DES CONDÉ	1 —
LA JEUNESSE DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.	1 —
LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG ET LE PRINCE D'ORANGE	1 —
LE TAPISSIER DE NOTRE-DAME (*Grand prix Gobert à l'Académie française*)	1 —
JULIE DE LESPINASSE	1 —
AU COUCHANT DE LA MONARCHIE :	
Louis XVI et Turgot.	1 vol.
Louis XVI et Necker.	1 —

Format in-18.

GENS D'AUTREFOIS.	1 vol.
ESQUISSES ET RÉCITS	1 —
SILHOUETTES HISTORIQUES	1 —
VIEUX DOSSIERS, PETITS PAPIERS	1 —

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous les pays.

Copyright 1920, by CALMANN-LÉVY.

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY — 10571-11-20.

B
3343
Y5

MARQUIS DE SÉGUR

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MARIE-ANTOINETTE

PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

171100
1/15/22

Il a été tiré de cet ouvrage

TRENTE EXEMPLAIRES SUR PAPIER VÉLIN

BLANCHET-KLÉBER

tous numérotés.

Au commencement de cette étude[1], il faut que je vous adresse une prière. J'ai à vous demander quelque chose de très difficile : c'est d'oublier, pour un très court moment, la guerre.

Le sujet de ces conférences, délicat en tous temps, l'est tout spécialement à cette heure. Il me faudra parler fréquemment de l'Autriche, de l'Autriche du XVIII[e] siècle, non pas vassale et complice de l'Allemagne, mais rivale de la Prusse et alliée de la France, une très médiocre alliée, d'ailleurs, j'aurai l'occasion de le dire. Si vous le voulez bien, nous nous efforcerons ensemble de mettre de côté nos sentiments actuels, pour nous reporter en arrière, et nous aborderons l'histoire avec un esprit historique.

C'est ce que j'ai tenté de réaliser pour mon compte, et croyez qu'il m'en a coûté ! Car, pour

1. Cours donné à la *Société des Conférences*, en 1916.

moi comme pour vous, l'Autriche, l'Allemagne et les peuples qu'elles ont entraînés à leur suite sont coupables du plus grand crime qui ait jamais été commis contre l'humanité. Ce ne sont pas seulement pour nous des adversaires, c'est-à-dire des gens que l'on tue, mais des ennemis, c'est-à-dire des gens que l'on hait !

Conservons donc, dans le fond de nos cœurs, cette haine justifiée, mais laissons-la chaque semaine, pour une heure, à l'entrée de cette salle. Nous la retrouverons en sortant.

En dérobant ainsi quelques instants aux préoccupations du jour, nous démontrerons du même coup à ceux qui, hors de nos frontières, guettent, surveillent jalousement tous nos mouvements et tous nos gestes, que nous gardons, au milieu de l'épreuve, notre tranquillité d'esprit, cette sérénité d'âme qu'engendrent le sentiment de la force et l'assurance de la victoire, et nous donnerons une preuve nouvelle de la vitalité française.

MARIE-ANTOINETTE

I

L'ARCHIDUCHESSE

Marie-Antoinette ! Pour aborder un tel sujet, dans une série de conférences, il faut, à première vue, ou une témérité bien grande, ou une forte dose de candeur. Or je ne suis, je crois, ni un héros, ni un aveugle. Et c'est pourquoi quand, dernièrement, on m'est venu parler de traiter ici cette histoire, les objections ont surgi, innombrables, et vous les pressentez d'avance : c'est une figure trop connue, trop fameuse, pour qu'on puisse espérer y ajouter des traits nouveaux; c'est une figure qui, malgré le recul du temps, paraît encore si proche, qu'on ne saurait la contempler sans être troublé jusqu'à l'âme. Elle est restée pour nous la *Reine* — la Reine tout court, comme Louis XIV était le Roi —

la dernière reine de France, l'héroïne du plus douloureux, du plus affreux drame de l'histoire. Son nom soulève en nous des passions qui semblent toutes chaudes, provoque des discussions où frémissent et se choquent les colères, les rancunes et les haines tenaces des partis. Bref, c'est un sujet difficile et c'est un sujet périlleux. Ces considérations, et d'autres du même genre, m'auraient dû détourner de m'établir aujourd'hui à cette place, et tous les gens prudents auraient approuvé mon scrupule.

La réflexion, pourtant, m'a décidé en sens contraire. Marie-Antoinette, ai-je pensé, est certainement une figure très connue, mais c'est aussi peut-être une figure mal connue, par la raison qu'on l'a rarement dépeinte sans prévention ni parti pris. Nul personnage, en aucun temps, ne fut représenté sous des couleurs plus disparates. Vivante, elle fut la femme la plus vilipendée, la plus injuriée de son siècle. Dans sa famille, parmi ses proches, à la Cour, chez les grands, il n'est d'accusation dont sa vie n'ait été l'objet, de moyens qu'on n'ait employés pour travestir ses actes et salir sa mémoire. Une cabale nombreuse et puissante l'a poursuivie jusqu'au seuil du tombeau avec une ardeur acharnée, et c'est du château de Versailles que sont sorties les calomnies qui se sont ensuite déversées parmi la multitude et qui l'ont livrée au bourreau.

Au lendemain de sa mort, s'est formée une

légende contraire. Ses souffrances, ses humiliations, le tragique de sa destinée, sa dignité dans la détresse, l'horreur de ses derniers moments, l'ont comme nimbée d'une auréole qui éblouit et trouble le regard. Sa mort a protégé sa vie contre le jugement de l'histoire, et la plupart des biographes, émus d'une respectueuse pitié, se sont comme pieusement entendus pour jeter sur son existence le voile d'une approbation perpétuelle, ont pris soin de lui composer, du berceau à la tombe, une physionomie idyllique.

Démêler la réalité entre ces légendes opposées, faire la part de la complaisance et celle de la diffamation, s'établir à mi-côte entre la constante malveillance et l'indulgence systématique, c'est une tâche malaisée sans doute, digne pourtant d'intéresser tous ceux qui aiment la vérité. Je n'ai pas, à coup sûr, la prétention d'y réussir, mais j'ai celle de m'y essayer. Je veux faire un sincère effort pour me dégager de mon mieux de mes idées héréditaires, de mes sentiments personnels, et pour ne chercher que le vrai, sans savoir à qui il profite. A suivre une telle méthode, je cours risque, je le sais bien, de m'attirer des critiques des deux parts et de ne plaire entièrement à personne. J'ai confiance, néanmoins, dans la largeur d'esprit et la tolérance éclairée d'un auditoire que je connais pour l'avoir déjà mis plus d'une fois à l'épreuve. Qu'il m'accorde son indulgence, je lui garantis ma bonne foi.

Ce que je tiens, d'ailleurs, à affirmer au début de ces conférences, c'est mon désir profond de ne blesser nulle conviction sincère, et c'est aussi l'esprit de respect et de sympathie qui dominera toute cette étude; car je ne saurais oublier que Marie-Antoinette, dans ses dernières années, porta la couronne du martyre. Si cette martyre a été également une sainte, c'est ce que nous rechercherons ensemble. En tout cas, sainte ou non, elle a été une femme, une femme à la plus haute puissance et dans toute l'acception du terme. Elle a peut-être été la femme la plus vraiment représentative de son sexe. Elle en a eu les instincts, les passions, les grâces et les faiblesses. Tour à tour — et presque en même temps — elle a donné l'exemple des plus fâcheuses inconséquences et des plus généreuses vertus. Il n'est rien de plus féminin, il n'est rien de plus attachant. Et c'est pourquoi, comme je le disais tout à l'heure, la dernière reine de France, à un siècle et demi de distance, est encore si voisine de nous, si pareille à ce que nous sommes, une créature faite de chair et de sang, qui a lutté, aimé, ri, pleuré et souffert, et pour laquelle les juges les plus prévenus ne sauraient s'empêcher d'éprouver une secrète tendresse.

Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, et son mari, François de Lorraine, eurent seize enfants, dix garçons et six filles. Dix d'entre eux survécurent. La neuvième des enfants et la sixième

des filles fut Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne de Lorraine d'Autriche, la future épouse de Louis XVI.

Le 5 avril 1755, l'ambassadeur de France à Vienne annonçait à sa Cour la grossesse de l'Impératrice. Huit mois plus tard, celle-ci ressentait les premières douleurs, prélude de l'accouchement. En cet instant critique, d'après l'assertion d'un témoin, elle mandait son dentiste et se faisait extraire une dent, puis elle expédiait rapidement quelques affaires urgentes. A cinq heures de l'après-midi, elle déposait sa plume et, vers sept heures du soir, elle mettait au monde une princesse; après quoi, sans perdre une minute, elle recommençait à signer les actes préparés. Aux observations du médecin, elle faisait, dit-on, cette réponse : « Mes sujets sont mes premiers enfants; je leur dois mes premiers soins. Les autres viendront après. » Belle parole, mais qui, comme tant d'autres, ne fut peut-être jamais prononcée.

La date de l'événement est le deuxième jour de novembre 1755. C'était la fête des Morts. A cette même heure, un tremblement de terre détruisait la ville de Lisbonne, ensevelissant sous les décombres plus de trente mille personnes, chassant de leur palais le roi et la reine de Portugal, parrain et marraine de l'enfant. Cette terrible coïncidence, où depuis l'on a cru reconnaître un présage, ne fut d'ailleurs relevée que

plus tard. Et il ne faut pas oublier que, dans cette même journée, naquirent beaucoup d'autres enfants dont l'existence fut douce, paisible, exempte de drame. Il est certain, toutefois, qu'on ne peut passer sous silence une circonstance si propre à frapper l'imagination. Le baptême eut lieu le lendemain, des mains de l'archevêque de Vienne. Il y eut, pour le populaire, les réjouissances accoutumées ; et la petite archiduchesse fut remise au bras d'une nourrice, Marie-Constance Hoffmann, épouse d'un magistrat.

De la première enfance il n'est que peu de choses à dire. Avec ses frères et sœurs, *Madame Antoine* — c'est ainsi qu'on l'appelait à Vienne — passait tous les printemps, les étés, les automnes, au château de Schœnbrünn, cette contrefaçon de Versailles, et les hivers au Burg, qui est comme le Louvre viennois. L'existence était familiale, libre et quasi sans étiquette. Les enfants recevaient l'exemple des plus hautes vertus. L'empereur François était foncièrement débonnaire, fort dévot, médiocre d'esprit. Marie-Thérèse, épouse modèle et souveraine accomplie, montrait ces fortes qualités qui lui assignaient, peut-on dire, le rôle du mâle dans l'auguste ménage. Son génie d'homme d'État ne nuisait pourtant pas à son charme de femme. Elle savait plaire quand il le fallait et, dans le cours de sa vie agitée, son séduisant sourire l'avait parfois servie autant que son geste énergique. Mais, avec

sa progéniture, l'autorité, le plus souvent, remplaçait la douceur, et le respect qu'elle inspirait s'appuyait surtout sur la crainte. Trop occupée, d'ailleurs, pour diriger elle-même les détails de l'éducation, elle suppléait à la surveillance par des règles et croyait assez faire en édictant des codes. Il incombait aux gouverneurs et aux gouvernantes des enfants d'en assurer l'exécution.

Madame Antoine eut deux institutrices. La première fut la comtesse de Brandeiss, une brave femme, d'esprit un peu court et de caractère un peu mou, et qui, pour cette seconde raison, gagna le cœur de son élève. Nous en avons pour gage ce bref billet, d'un tour naïf, le premier qu'on connaisse de la plume de l'archiduchesse, alors dans sa dixième année : « Ma très chère Brandeiss, je vous fais bien mon compliment. Croyez, ma chère Brandeiss, que les vœux que je forme sont dictés par le cœur le plus reconnaissant. J'espère qu'à l'avenir ma docilité vous récompensera de tous les soins que vous coûte mon éducation. Continuez-les-moi, ma chère amie, et soyez assurée de la tendresse de votre fidèle élève, Antoine. » A dire vrai, la « fidèle élève » jouait bien plus qu'elle ne travaillait. En compagnie de sa sœur Caroline, tout le jour elle courait les bois, à pied, en voiture, en traîneau, suivie de ses chiens favoris, ses petits mopses au nez pointu et à la robe couleur de feu, qui jappaient autour d'elle et déchiraient ses robes: et les timides

gronderies de madame de Brandeiss n'étaient qu'un faible frein pour réprimer sa turbulence.

La deuxième gouvernante qu'on lui donna, vers l'âge de quatorze ans, était d'humeur tout opposée. Ce fut madame de Lerchenfeld, que sa mauvaise santé rendait volontiers irritable, mais dont la fermeté imposait à la princesse et obtenait parfois un peu d'application d'esprit. Ce fut l'époque où Mesmer s'ingéniait à rectifier son écriture, Sainville à lui enseigner le français, Métastase l'italien, Noverre la danse, d'autres encore les éléments de la musique et du dessin. Elle avait l'intelligence prompte, elle apprenait avec facilité, mais oubliait encore plus vite; et le moindre amusement la distrayait de ses études. Somme toute, les progrès étaient lents.

Sa première peine fut la mort de son père, frappé d'apoplexie, le 18 août 1765, pendant la noce d'un de ses fils, le grand-duc de Toscane. Lorsque l'Empereur partit pour ce voyage en Italie, dont il ne devait pas revenir, il prit la fillette dans ses bras, l'assit sur ses genoux et l'embrassa longuement en répandant des larmes. Plus tard, au temps de ses malheurs, elle évoquera ce triste adieu comme un pressentiment du sort qui l'attendait. En guise de testament, l'Empereur laissait, pour ses enfants, une longue instruction spirituelle, remplie de sages conseils, dont certains semblent prophétiques, lorsqu'on en fait l'application à la future reine de Versailles :

« Les compagnies que l'on fréquente, y lit-on, sont une matière délicate; souvent elles nous entraînent malgré nous vers des choses dans lesquelles nous ne tomberions pas sans elles... L'amitié est une douceur de la vie; il faut seulement prendre garde en qui l'on met cette amitié et n'en pas être trop prodigue. » Notons encore des recommandations en faveur de l'économie et contre les dangers du jeu. Avec une candeur qui l'honore, il prescrivait à tous ses descendants de lire deux fois par an, pendant tout le cours de leur vie, ces exhortations paternelles. Il en fut de ce beau morceau comme de tous les écrits semblables, qu'on lit une fois et que l'on n'ouvre plus jamais.

Quelques mauvais portraits, conservés à la cour de Vienne, peuvent nous donner idée de ce qu'était, vers ce moment, l'archiduchesse Antoine : une fillette élancée, aux membres grêles, au visage allongé, aux yeux bleu clair, aux cheveux blonds coiffés sans poudre, soigneusement tirés en arrière et à demi cachés sous un étroit bonnet de satin. L'éventail à la main, elle se tient droite et comme à la parade; mais on devine qu'au sortir du salon se retrouvera l'enfant espiègle, dont la vivacité, l'étourderie et l'ardeur au plaisir font le désespoir de ses maîtres. Avec cela, une aimable douceur, un cœur sensible et prompt au repentir, une charmante spontanéité, un jugement sain lorsqu'elle est livrée à elle-même, un ins-

tinctif désir de plaire qui, au dire de sa mère, fait qu'elle « reçoit très joliment son monde » et trouve aisément pour chacun « quelque chose de poli et de gracieux à dire ». Telle était Marie-Antoinette, quand, dans l'année 1764, surgit, très vague encore, l'idée de son mariage avec le Dauphin de France, l'héritier du trône de Louis XV.

Que cette idée fût essentiellement politique, je n'ai pas à y insister. La nécessité de s'allier pour résister aux envahissements de la Prusse, aux jalousies de l'Angleterre et opposer une digue au développement de la Russie, devait pousser les cours de Versailles et de Vienne à sceller cette union par un lien de famille. Choiseul, alors premier ministre de Louis XV, suggéra, dit-on, cette pensée; il l'accueillit, dans tous les cas, avec une vive ardeur. Au cours des premiers pourparlers qu'il eut avec le comte de Stahrenberg, ambassadeur d'Autriche, aucune des jeunes archiduchesses ne fut d'abord nommément désignée. Si l'on songea ensuite à Marie-Antoinette pour Louis-Auguste, duc de Berry, Dauphin par la mort de son père, ce fut à cause du rapport d'âge; il n'y avait entre eux qu'une année de distance. On ne trouve trace d'aucune négociation officielle. Le projet, tacitement convenu, se forma, prit corps lentement, se développa en des conversations verbales; et, quand la chose fut déclarée, depuis longtemps déjà elle était résolue.

L'empressement à conclure était plus marqué, semble-t-il, du côté autrichien. En février 1767, le marquis de Durfort, nommé ambassadeur à Vienne, reçut pour instruction de n'accueillir qu'avec prudence toutes les « insinuations » qui pourraient être faites « relativement à l'archiduchesse Antoinette ». Durfort n'en fut pas moins l'objet de toutes les attentions, convié à toutes les réunions intimes et comblé par l'Impératrice de petits présents affectueux, tels que des poires et des pêches en janvier. Lors d'une fête donnée en l'honneur de Marie-Antoinette, dont c'était le jour de naissance, on vit paraître, à la fin du feu d'artifice, un dauphin qui jetait des flammes par les narines, et chacun y vit un symbole.

Dans le même temps, madame Antoine commence à recevoir une éducation toute française. Au mois de novembre 1768, Marie-Thérèse demande à Mercy-Argenteau de lui expédier sans délai un ecclésiastique propre à former l'âme et l'intelligence de la petite princesse. « Je suis impatiente, écrit-elle, de savoir qui sera choisi comme confesseur de ma fille; je voudrais aussi un *friseur*, mais le tout du choix de Choiseul. » Je ne sais quel fut le *friseur;* mais, quant au confesseur, très grande fut sa notoriété : ce fut cet abbé de Vermond, dont le nom ne se sépare pas du nom de Marie-Antoinette.

Vermond avait alors environ trente-cinq ans. De modeste extraction, il avait été grand vicaire de

l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne; il habitait maintenant Paris, comme bibliothécaire du Collège Mazarin. Il fut indiqué à Choiseul par l'évêque d'Orléans, recommandé par l'archevêque de Sens, et proposé enfin à Mercy-Argenteau par le duc de Choiseul. Il débarqua à Vienne dans le mois de décembre 1768, entra aussitôt en fonctions et acquit rapidement une certaine importance. Il s'est établi des légendes sur le compte de Vermond : on l'a représenté, sur la foi de quelques mémoires, comme un assez bas intrigant, vendu au gouvernement autrichien, au détriment de son propre pays, cherchant, sinon à trahir l'intérêt, du moins à fausser le jugement de son auguste élève et exerçant sur elle un pouvoir occulte et puissant. Un meilleur examen des faits donne de l'abbé une toute différente opinion. Dans la réalité, c'était un homme prudent, honnête, assez instruit, d'intelligence moyenne, en tout cas consciencieux et dévoué à sa tâche. Sa vie était pure et réglée; il suppléait à la finesse d'esprit par une espèce de tact mondain, fort utile dans les cours, et, s'il était bavard, il n'était jamais indiscret. Par ces diverses qualités, autant que par sa bonhomie, il sut plaire à l'archiduchesse, à laquelle il était d'ailleurs sincèrement attaché. Mais, à aucun moment, pas plus à Vienne que plus tard à Versailles, il n'exerça sur elle un sérieux ascendant. Elle l'écoutait aimablement, souriait à ses avis et n'en tenait d'ordinaire aucun compte.

Comme il prit son emploi vers l'époque de Noël, pour entrée de jeu il dut confesser son élève, mais, de son propre aveu, il ne le fit qu'à son corps défendant, car, bien qu'il fût bon prêtre, ce confesseur détestait confesser. Pourtant la douceur, la confiance qu'il trouva chez sa pénitente rassurèrent ses scrupules et lui touchèrent le cœur. Il se prit bientôt à l'aimer. Ses lettres à Mercy nous renseignent sur la façon dont il s'acquitta de son rôle, au point de vue de l'instruction. Sous ce rapport, il avait tout à faire. A treize ans révolus, madame Antoine ne savait presque rien. La lecture l'ennuyait; elle écrivait avec une lenteur déplorable; l'orthographe était fantaisiste; en histoire, en géographie, ses connaissances étaient à peu près nulles; et, si elle parlait le français, comme chacun autour d'elle, c'était un français tout spécial, une sorte de jargon mélangé d'expressions tudesques.

Vermond s'y prit avec adresse. Il n'exigea d'abord qu'une seule heure de travail par jour, une heure qu'il employait à des conversations françaises. Il y ajouta graduellement des lectures, des leçons d'histoire, faisant choix des sujets les moins arides et les moins difficiles. Il parvint de la sorte à intéresser son esprit, et bientôt il passa des après-midi auprès d'elle, admis dans l'intimité familiale. Il la trouvait docile et de bonne volonté, retenant vite et s'assimilant aisément les notions qu'il lui inculquait; mais il fallait

lutter contre cette frivolité continuelle qui, au moment où on la croyait attentive, l'entraînait brusquement vers le moindre objet de plaisir. Un autre chagrin de l'abbé était l'invincible penchant de Marie-Antoinette à chercher les travers des gens et à les tourner en raillerie. Lui lisait-il quelque bel ouvrage de morale, où « les mœurs, les usages, les ridicules du monde étaient peints, assure-t-il, d'un coloris agréable autant qu'intéressant », soudain elle interrompait la lecture par des remarques saugrenues, par des applications moqueuses aux personnes de son entourage, et l'homélie s'en allait à vau-l'eau.

Toutefois, après deux années de patience, les progrès sont sensibles, et Vermond s'applaudit du succès de son œuvre : « Elle a plus d'esprit, écrit-il, qu'on ne l'aurait cru pendant longtemps... Elle est fort capable de raisonnement et de jugement, surtout dans les choses de conduite. Elle a beaucoup gagné pour l'histoire, et la manière dont les idées se sont placées dans sa tête me persuade qu'elle n'oubliera jamais les articles essentiels... Enfin, elle parle assez passablement le français ; il ne lui reste plus que quelques mauvais tours de phrases, dont elle se corrigera promptement, lorsqu'elle n'entendra plus l'allemand et le mauvais français des personnes qui la servent. » Au fond, elle en sait à peu près autant que la plupart des princesses de son temps, peut-être même de tous les temps. Et son charme

physique a crû en proportion de son intelligence ; voici le témoignage que Vermond lui rend sur ce point : « Sa physionomie acquiert tous les jours de nouveaux agréments. On peut trouver des figures plus régulièrement belles, je ne crois pas qu'on en puisse touver de plus agréable... Son maintien, sa démarche prennent un ton de noblesse et de majesté étonnant pour son âge. Si elle grandit un peu, les Français n'auront pas besoin d'autre indice pour reconnaître leur souveraine. »

Ces descriptions, rapportées à Louis XV, lui inspirèrent une vive curiosité de connaître, au moins en peinture, celle qui serait bientôt l'ornement de sa Cour. Les peintres autrichiens étant plus que médiocres, il songea d'abord à Drouais, qu'on aurait envoyé à Vienne ; le prix de 80.000 francs demandé par l'artiste fut jugé excessif : on se rabattit sur Ducreux, qui fut moins exigeant. Dans le même temps, on expédiait à la Cour impériale le portrait du Dauphin, qui fut confié au comte Esterhazy, et cette mission, pour le dire en passant, fut l'origine de la faveur dont ce dernier bénéficia plus tard auprès de Marie-Antoinette.

Bien qu'aucune parole décisive n'eût encore été prononcée, le mariage, comme on voit, devenait chaque jour plus certain. La mort presque subite de la mère du Dauphin, Marie-Josèphe de Saxe, laquelle eût voulu pour belle-fille une prin-

cesse de son sang, avait récemment emporté le plus fort obstacle au projet. La sourde résistance de la fille aînée de Louis XV, madame Adélaïde, opposée au mariage par préjugé contre l'Autriche, ne pouvait prévaloir contre l'insistance de Choiseul et le vœu déclaré du Roi. Aussi, avant toute démarche officielle, s'occupait-on, dans les deux cours, des préparatifs de la noce. On construisait, à Versailles, un théâtre pour les spectacles de gala, et l'on fabriquait, à Paris, les carrosses du cortège ; tandis que Mercy-Argenteau commandait le trousseau, pour lequel lui était allouée une somme de 400.000 livres. Et déjà cet ambassadeur, l'homme de confiance de l'Impératrice, s'affligeait en pensée des exemples fâcheux que la future Dauphine aurait sous les yeux à Versailles : la faveur de la du Barry, les intrigues de Mesdames, les divisions violentes de la famille royale ; et il étudiait les moyens de prémunir l'archiduchesse contre les pièges tendus à son inexpérience.

A partir de juillet 1769, l'activité redouble et l'on agit de façon encore plus ouverte. Marie-Thérèse se préoccupe de donner à sa fille une apparence et une tournure françaises ; un coiffeur parisien accommode la princesse à la mode des bords de la Seine ; elle apprend l'usage du corset, jusqu'alors négligé. Un dentiste français, le sieur Laveran, lui redresse, en trois mois, les dents, qu'elle avait mal rangées. On lui apprend les

révérences en usage à Versailles et les détails de l'étiquette. On ajoute aux leçons d'histoire un aperçu sur les principaux personnages de la Cour de Louis XV. On lui fait lire, « pour l'amuser », *l'État militaire de la France*, et l'abbé de Vermond déclare avec orgueil qu'elle connaîtra bientôt les noms de tous les colonels et les couleurs de tous les régiments. On lui suggère enfin les mots heureux, destinés à gagner le cœur de sa nouvelle patrie. « Sur quel peuple d'Europe aimeriez-vous mieux régner? lui demande son auguste mère. — Sur les Français, réplique-t-elle aussitôt, car c'est sur eux qu'ont régné Henri IV et Louis XIV, dont l'un donne l'idée du bon et l'autre du grand. » Sur l'heure, cette belle réponse est transmise à Mercy, pour qu'il en fasse part à Louis XV.

On rédige en même temps les termes du contrat. L'archiduchesse recevra deux cent mille florins, et des bijoux pour une valeur égale. Le roi de France assure à la future Dauphine une rente annuelle de vingt mille écus d'or pour douaire, des bijoux pour une somme de deux cent mille écus et, pour son entretien, une pension dont le chiffre n'est pas encore fixé. Le 4 avril 1770, le contrat est signé, et Marie-Antoinette reçoit, cette même journée, les compliments officiels de la Cour. Le 15 avril, le marquis de Durfort, avec un cortège magnifique, fait son entrée comme envoyé extraordinaire chargé de demander la main de la princesse ; et, le jeudi 19, sur les six heures du

soir, dans la chapelle des Augustins, a lieu, avec le nonce du pape comme officiant, le mariage par procuration; l'archiduc Ferdinand représente le Dauphin, et la fiancée, en robe de drap d'argent, est agenouillée aux côtés de sa mère. Elle avait fait, la semaine précédente, une retraite de trois jours, et, la veille, elle avait écrit, sous la dictée de l'Impératrice, sa première lettre au roi de France. A cette prose officielle, dont l'intérêt est mince, était joint un billet intime de Marie-Thérèse à Louis XV, auquel elle confiait son enfant: « Que Votre Majesté, disait-elle, veuille la diriger et lui ordonner. Elle a la meilleure volonté, mais, à son âge, j'ose La prier d'avoir de l'indulgence pour quelque étourderie... Je La lui recommande comme le gage le plus tendre de l'union qui existe si heureusement entre nos États et maisons. »

Le départ pour Versailles était fixé au samedi 21 avril. Dans les dernières journées, Marie-Thérèse, pour se consacrer à sa fille, avait fait trêve à ses occupations royales, poussant la sollicitude maternelle jusqu'à la faire coucher toutes les nuits dans sa chambre, afin de lui prodiguer ses avis. Un instant avant le départ, elle lui remit un règlement de vie rédigé à son intention, pour être lu par elle chaque mois ; ces sortes d'instructions écrites étaient, à la Cour impériale, une méthode de famille. Il s'y trouvait des conseils de piété, l'exhortation à ne lire aucun livre qu'elle n'eût soumis d'abord aux lumières de son confes-

seur, et quelques prescriptions d'un ordre plus pratique, parmi lesquelles je relèverai celle-ci : « Ne vous chargez d'aucune recommandation, n'écoutez personne, si vous voulez être tranquille. Répondez agréablement à tout le monde, avec grâce et dignité. Il faut aussi savoir refuser. » Je note encore cette injonction : « Déchirez mes lettres ; je ferai de même avec les vôtres. » Nous savons aujourd'hui — et il ne faut pas nous en plaindre — comment ce conseil fut suivi; mais les autres eurent le même sort, ce qu'on peut juger regrettable.

A neuf heures et demie du matin, les carrosses s'avancèrent. L'Impératrice prit sa fille dans ses bras, lui adressa quelques paroles suprêmes : « Adieu, ma chère fille. Une grande distance va nous séparer. Soyez juste, humaine, pénétrée des devoirs de votre rang... Vous avez le don de plaire, mettez-le en usage pour le bonheur de votre époux. Faites tant de bien aux Français, qu'ils puissent dire que c'est un ange que je leur ai envoyé. » Les sanglots lui brisèrent la voix ; la Dauphine perdit connaissance; on la soutint pour monter en voiture, et l'on se mit en route, parmi l'émotion générale, tant à la Cour que dans le populaire. Mère et fille, comme on sait, ne devaient jamais se revoir.

Le voyage s'effectua lentement et à petites journées. Le comte de Stahrenberg, marchant en tête, dirigeait le cortège ; dans le carrosse suivant

étaient la Dauphine et ses dames. La première impression passée, la gaieté du jeune âge dissipa la mélancolie et la conversation prit un tour animé. On passa la frontière à Kehl, où le comte de Noailles, envoyé de Louis XV, attendait « la remise » de la future princesse française. La cérémonie officielle eut lieu dans une maison de bois construite sur une des îles du Rhin. Pour obéir à l'étiquette, on déshabilla la Dauphine, de la robe jusqu'à la chemise, et on la revêtit de vêtements apportés de sa nouvelle patrie. Après quoi, la suite autrichienne céda la place à la maison française, à la tête de laquelle était la comtesse de Noailles.

Tout se passa avec ordre et décence. Une seule fausse note dépara cet ensemble. Pour décorer le pavillon, on avait accroché aux murs une série de belles tapisseries, représentant l'histoire de Jason et Médée. Scènes de carnage, égorgements d'enfants, déchaînement des Furies, aucun élément de terreur ne manquait aux tableaux si bizarrement choisis. Gœthe, témoin oculaire, en fut justement offusqué : « Quoi, écrit-il à l'un de ses amis, c'est au moment même où la jeune princesse va fouler le sol de son futur époux, qu'on lui montre l'image des noces les plus atroces qu'il soit permis d'imaginer ! » Mais il fallait le regard d'un poète pour discerner le lugubre présage. Aux yeux de la masse du public, à ceux de la Dauphine elle-même, cette faute de goût passa inaperçue.

Il y eut, le même soir, une réception solennelle à Strasbourg. La magnificence fut inouïe, l'accueil incomparable. La vieille cité était en liesse ; des bœufs entiers rôtissaient sur les places ; il coulait des fontaines de vin ; le pain était jeté dans une telle profusion, que les plus indigents le foulaient aux pieds par les rues. On attribue à la Dauphine un mot heureux et qui semble authentique ; comme le maire de la ville lui adressait sa harangue en allemand : « Ne parlez pas allemand, dit-elle ; à dater d'aujourd'hui, je n'entends plus que le français. » Sans tenir compte des éloges officiels, de l'enthousiasme de commande, il paraît bien que ce premier contact de la Dauphine avec ses sujets de demain lui fut tout à fait favorable. Dans une lettre particulière, Mercy lui rend ce témoignage : « Notre archiduchesse, dans son début à Strasbourg, a surpassé toutes nos espérances, tant par son maintien que par la justesse et la grâce qu'elle a mises dans ses propos. » Ce succès se soutint pendant le reste du voyage, à Saverne, à Nancy, à Châlons, à Soissons enfin, où se fit la dernière couchée, avant de rencontrer la Cour.

Le 13 mai, à la nuit tombante, Louis XV et la famille royale s'étaient transportés à Compiègne, où la Dauphine était attendue le lendemain. Le 14, à trois heures, le roi montait en carrosse, avec le Dauphin et Mesdames. On s'arrêta au pont de Berne, à la lisière de la forêt. Les princes du sang

et les grands dignitaires y étaient déjà rassemblés. Choiseul, par une faveur spéciale, était allé à quelques lieues plus loin, pour être le premier à recevoir la voyageuse. Il lui fut présenté par l'ambassadeur Stahrenberg : « Je n'oublierai jamais, monsieur, dit Marie-Antoinette, que vous avez fait mon bonheur. — Et celui de la France, » répliqua galamment Choiseul. Elle s'entretint gracieusement avec lui durant la dernière partie du trajet.

Dès qu'on aperçut le cortège, Louis XV mit pied à terre, escorté du Dauphin. La jeune princesse sauta légèrement du carrosse, courut, plus qu'elle ne marcha, vers le Roi et s'agenouilla gentiment devant lui. Il la releva, l'embrassa, présenta le Dauphin qui, suivant l'expression reçue, « la salua à la joue ». Pendant cette petite scène, à quelques pas de là, une rangée de soldats contenait difficilement une immense multitude, ouvriers, bourgeois, villageois, dont les bruyantes acclamations traduisaient l'allégresse, ou, pour mieux parler, l'espérance. On revint ensemble au château, où eurent lieu les présentations, les congratulations d'usage. Louis XV paraissait enchanté, le Dauphin un peu froid, silencieux et embarrassé.

Arrêtons-nous quelques instants pour observer les deux fiancés, tels que les spectateurs du temps les contemplèrent lors de cette première entrevue.

Louis-Auguste, Dauphin de France, était âgé de quinze ans et neuf mois, étant né le 23 août 1754. Après une enfance délicate et presque maladive, les soins intelligents qui lui furent prodigués, l'exercice constant, le grand air (il fut élevé au château de Bellevue), et, plus encore sans doute, le sang robuste des Bourbons, avaient fini par triompher du tempérament lymphatique qu'il tenait de sa mère. C'était maintenant un gros garçon joufflu, aux membres forts, d'aspect un peu massif, très différent pourtant de ce qu'il fut plus tard, de ce « lourdaud obèse » que virent avec stupeur descendre de berline les populations de Varennes. Son léger embonpoint, le vieillissant un peu, lui conférait, quand il était assis, une certaine majesté précoce; mais, dès qu'il se tenait debout, le gauche balancement de son corps, son dandinement d'un pied sur l'autre, détruisaient cette bonne impression. Son visage plein, au nez busqué, à la carnation colorée, n'avait rien de désagréable, n'était que les dents, mal rangées, ôtaient de la grâce au sourire. Ses yeux voilés de myope, un peu mélancoliques, n'étaient pas sans douceur; par malheur, sa timidité, qui l'empêchait de regarder les gens en face, lui donnait une fausse apparence de sournoiserie, de dissimulation. Il avait la voix rude, inégale et inharmonieuse, passant, pour peu qu'il s'animât, du médium à l'aigu, d'une façon discordante. Sa mise, sauf aux jours de gala, était bourgeoise,

modeste, peu soignée : un habit gris ou brun, sans broderies ni dentelles, une simple épée d'acier, les cheveux en désordre, un air de négligence qui frisait la malpropreté. Dès les premiers temps du mariage, ce défaut de tenue lui vaudra fréquemment, de la part de sa femme, des observations justifiées.

Le moral répondait à ce peu séduisant physique. Orphelin de bonne heure, il avait été, sans contrôle, livré aux mains d'un gouverneur, le duc de La Vauguyon, honnête homme, mais étroit d'esprit, sottement autoritaire et jaloux de toute influence. Pour mieux régner sur son élève, il l'avait confiné dans un isolement absolu, sans nul contact avec le monde. Pourtant, grâce à son précepteur, l'abbé de Radonvilliers, le prince avait reçu une assez solide instruction, notamment en histoire et en géographie. D'une manière générale, il brillait davantage dans les matières où il pouvait exercer sa mémoire, qui était remarquable. Mais l'existence retirée qu'il menait ajoutait à sa propension vers la timidité et vers la « sauvagerie ». Quand ses devoirs d'État le contraignaient de paraître à la Cour, il s'y montrait dépaysé, comme étranger à tout. Ministres, courtisans, ambassadeurs et surtout le Roi son grand-père, l'effrayaient, le paralysaient, disait-il, « jusqu'à la souffrance ». Il ne leur parlait guère et, lorsqu'on s'adressait à lui, il répondait par un gros rire, qui le faisait passer pour sot, bien qu'il ne le

fût pas. Il avait, au contraire, de la justesse d'esprit, une certaine dose de clairvoyance, de la méthode dans les idées et de la réflexion. Après deux années de mariage, sa femme lui rendra justice sur ce point en lui reconnaissant « un penchant décidé pour la justice, pour l'ordre et pour la vérité, du bon sens et de la justesse dans sa façon d'envisager les choses ». Mais elle craint, ajoute-t-elle, « les effets de la nonchalance » et un « défaut de nerf, sans lequel on ne pense ni ne sent assez vivement pour agir avec efficacité ». C'est bien là qu'est le point sensible : l'impuissance à vouloir, ce sera, pendant toute sa vie, le vice capital de Louis XVI, la cause de toutes ses fautes, l'origine de tous ses malheurs.

Cette faiblesse naturelle s'alliait, comme il arrive, à une certaine brutalité d'allures. Sensible et bon, il blessait, sans y prendre garde, par de brusques coups de boutoir, des plaisanteries d'un goût douteux. Il était spécialement fâcheux quand il était de belle humeur. Son goût pour les farces épaisses, les jeux de mains un peu grossiers, offusquait les vieux courtisans, comme le duc de Croÿ, qui s'écrie avec un soupir : « J'aurais bien désiré un meilleur ton pour lui! » Corpulent et sanguin, il lui fallait, pour dépenser sa force, les plus rudes exercices. La chasse, l'équitation, ces plaisirs aristocratiques, ne lui suffisaient pas; il recherchait encore des distrations moins raffinées : scier du bois, abattre des arbres, forger du fer,

aider les ouvriers du parc et du château à gâcher du mortier et à porter des poutres. Après ces efforts violents, son appétit était extraordinaire; mais, peu délicat sur le choix, il tenait à la quantité plus qu'à la qualité des mets.

Est-il besoin de dire qu'il évitait la société des femmes, ne savait que leur dire, se sentait saisi, auprès d'elles, d'un malaise invincible, presque d'une terreur maladive. Cette frayeur, à elle seule, eût pu expliquer sa vertu, qui s'appuyait aussi sur une piété sincère et de sévères principes, et qui était facilitée par une nature tardive et lente à s'éveiller. C'était là, pour Louis XV, un sujet perpétuel d'étonnement et de quolibets. « Ce n'est pas un homme comme un autre! » disait-il avec ironie. Il est certain que l'approche du mariage paraissait causer au Dauphin plus de contrariété que d'impatience galante. Dans les fêtes qui se préparaient, il voyait surtout des contraintes, une interruption dans les chasses, une série d'ennuyeuses corvées.

Impossible d'imaginer un contraste plus grand que celui d'un tel prince avec la fine jeune fille que lui amenait la destinée. L'âge seul entre eux s'harmonisait : il n'avait pas encore seize ans, elle avait quatorze ans et demi. Deux enfants tous les deux, l'un retardé, l'autre précoce. Pour le reste, tout différait. Les portraits et les descriptions s'unissent pour proclamer le charme, dans cet âge ingrat, de Marie-Antoinette. Elle était, non maigre, mais

svelte, la taille souple et bien prise, l'allure vive et gracieuse. De stature moyenne en ce temps, elle grandira jusqu'à sa dix-neuvième année. Elle avait une épaule légèrement plus forte que l'autre, imperfection que dissimulait aisément un savant rembourrage et que l'on ne connut que vingt-deux ans plus tard, lors du sac des Tuileries, où l'on découvrit ses corsets. Les pieds, les mains, la gorge étaient d'un galbe irréprochable. Sans avoir les traits réguliers, elle enchantait dès le premier coup d'œil. Le visage, assez allongé, était d'un ovale pur; le front élevé, un peu bombé, se couronnait d'une masse épaisse de cheveux blond cendré, à peine voilés d'un petit nuage de poudre; le nez était plus busqué qu'aquilin, légèrement effilé du bout, la bouche menue, vermeille, avec la lèvre inférieure avançante, « la lippe autrichienne », disait-on; les yeux, d'un bleu d'azur, étaient un peu saillants, très vifs, très expressifs, bien que parfois rougis par de malencontreuses fluxions. Le teint était éblouissant, d'une finesse transparente, avec des couleurs naturelles qui eussent pu suppléer au fard imposé par la mode. Elle portait haut la tête, ce qui, joint à la forme de sa bouche, lui eût donné l'air dédaigneux, si la bonne grâce et le désir de plaire n'eussent corrigé, dès qu'elle parlait, cette expression altière. Son sourire gagnait tous les cœurs. Sa voix faisait le reste; elle était claire, timbrée et d'une douceur prenante; un soupçon d'accent autrichien,

qui d'ailleurs s'atténua bientôt, n'en pouvait altérer le charme. Tous ses mouvements étaient justes et harmonieux. Walpole écrira : « Lorsqu'elle se meut, c'est la grâce en personne. On dit qu'elle ne danse pas en mesure ; mais alors c'est la mesure qui a tort. »

Entre elle et le Dauphin, même dissemblance pour l'humeur et le tour d'esprit. Elle n'avait pas une intelligence étendue, mais elle saisissait vite et elle s'assimilait sans peine. On ne peut dire que sa conversation fût d'une qualité supérieure ; on ne cite d'elle aucun trait piquant ou profond. Par contre, elle était douée d'un tact subtil et d'un flair délicat, qui lui faisaient trouver, dans toutes les circonstances, l'expression qui convenait, le mot qu'il fallait dire, don plus précieux chez une princesse que la verve la plus brillante. Instruite, elle ne l'était, nous l'avons vu, que fort médiocrement : quelques éléments de latin, d'histoire et de géographie, avec une teinture d'italien, composaient son bagage. Elle parlait un français correct, malgré certaines expressions de terroir qui, au dire des flatteurs, donnaient à son langage « une couleur et une énergie » préférables à la syntaxe. Elle aimait la musique, sans être bonne exécutante, et elle goûtait peu la lecture, ou du moins la lecture sérieuse. Ses connaissances, ainsi qu'on peut juger, n'étaient donc que superficielles. Mais, du peu qu'elle avait appris, elle tirait parti habilement : le savoir-faire,

chez elle, remplaçait le savoir. En cela, comme dans tout le reste, elle était essentiellement femme, femme jusqu'au bout des ongles.

Enfin, elle était bonne, droite, foncièrement honnête. « Son premier mouvement est toujours le vrai, dira son frère Joseph... C'est une aimable femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fond d'honnêteté et de vertu. » A quoi il joint ce correctif : « C'est une tête à vent, qui est entraînée toute la journée à courir de dissipations en dissipations, parmi lesquelles il n'y en a que de très licites. » Il est certain que ses louables dispositions étaient trop souvent compromises par une étourderie et un appétit de plaisir qui la poussaient à sacrifier son devoir et son intérêt à la fantaisie du moment. De là, ce qu'on lui reprochera de versatilité d'humeur, d'emportement dans ses caprices ; de là, les haines et les rancunes qui s'élèveront plus tard contre elle. Mais, pour l'instant, les torts se réduisaient à de légères boutades, à la puérile manie de railler les travers des gens et leurs imperfections physiques. Elle se donnait ainsi l'air d'une enfant gâtée, un contemporain dit crûment « d'une enfant mal élevée ».

C'est sous ces traits qu'on peut se représenter les deux êtres qui, le 13 mai 1770, étaient pour la première fois réunis au château de Compiègne. La journée du lendemain fut tout entière consacrée au repos. Le 15, on se rendit processionnellement à la Muette, avec arrêt à Saint-Denis,

pour faire visite à madame Louise, la plus jeune fille du Roi, entrée aux Carmélites. Il y eut le soir grand souper. La famille royale, au complet, y aperçut avec stupeur une invitée que jusqu'alors on n'avait jamais rencontrée dans les réunions de ce genre, la comtesse du Barry. Serait-elle des fêtes du mariage? C'est une question que l'on se posait à la Cour. Jusqu'au dernier moment, elle-même n'en savait rien; pourtant, dit le duc de Croÿ, à tout hasard elle s'était commandé les plus charmantes toilettes et ne se fût pas consolée si elle avait perdu ses frais. Louis XV ne lui fit pas cette peine, et Mercy-Argenteau s'en montra fort scandalisé : « Il paraît inconcevable, écrivait-il à M. de Kaunitz, que le Roi ait choisi ce moment pour accorder à sa favorite un honneur qui lui avait été refusé jusqu'alors. »

Quel fut, sur ce manque de convenance, le sentiment de Marie-Antoinette? Il est difficile de le dire. Quelques semaines plus tard, dans une lettre à sa mère, elle traitera madame du Barry de « sotte et impertinente créature ». Mais, le jour même, à l'une des dames d'honneur qui lui demandait, par malice, son opinion sur la fameuse comtesse : « Elle est charmante, » répondit-elle doucement. D'après une anecdote qui fut répandue à la Cour, la jeune princesse, en cette première rencontre avec la favorite, s'informa candidement de « son emploi » auprès du Roi, et sur réponse que ses fonctions étaient seulement d'amuser et

de plaire : « En ce cas, s'écria-t-elle, je veux être sa rivale! »

Le 16 mai au matin, par un soleil radieux, on partit pour Versailles. La Dauphine, à peine au château, revêtit sa toilette de noce, une robe de brocart blanc, avec de grands paniers. A une heure de l'après-midi, le Dauphin vint la prendre, fort mal à l'aise dans son somptueux habit de « réseau d'or » constellé de diamants. Puis l'on s'en fut à la chapelle, où le mariage fut célébré par l'archevêque de Reims. Au cours de la réception qui suivit, un orage effroyable éclata brusquement; il fallut renoncer aux illuminations et au feu d'artifice, et la foule des curieux dut s'enfuir en désordre. Le soir, après souper, le Roi, accompagné de la famille royale et des grands dignitaires, mena les mariés dans leur chambre; l'archevêque procéda à la bénédiction du lit; le Roi donna la chemise au Dauphin. Tous les assistants remarquèrent l'air d'indifférence et d'ennui qui se peignait sur les traits du marié pendant ces rites traditionels. Alors seulement chacun se retira, et on les laissa seuls.

Si l'on en croit un chroniqueur, Louis XV, deux heures plus tôt, en s'asseyant à table pour souper, aurait dit à son petit-fils, avec un sourire entendu : « Ne vous chargez pas trop l'estomac pour cette nuit. » A quoi ce dernier répondit avec quelque surprise : « Et pourquoi donc? Je dors toujours mieux, quand j'ai bien soupé. » Tout

porte à croire qu'il dormit fort bien cette nuit-là. Et le lendemain, dans le journal où, depuis sa treizième année, il consignait soigneusement chaque matin les faits importants de la veille, il inscrivit ce seul mot : « *Rien...* »

Ce mot, pendant sept ans encore, il pourra, sans mentir, le répéter chaque jour. J'en dirai plus tard les raisons, car il me faudra revenir sur ce point délicat, d'une si capitale importance pour qui veut aborder l'étude morale de Marie-Antoinette. Contentons-nous de noter aujourd'hui le mélancolique étonnement qui s'empare de la jeune mariée devant le délaissement étrange dont elle est publiquement l'objet. C'est à peine si, de loin en loin, le prince lui adresse la parole. Il entre, le matin, un instant dans sa chambre, s'informe distraitement de sa nuit et de sa santé, puis sort et ne reparaît guère que pour l'heure des repas. Encore, dès le surlendemain du mariage, dîne-t-elle toute seule, le Dauphin étant à la chasse. « C'était quitter de bonne heure ! » remarque le duc de Croÿ, tout habitué qu'il soit aux singularités des grands. Mercy écrit, de son côté : « M. le Dauphin ne donne pas à sa femme la plus légère marque de goût ou d'empressement. » Et l'abbé de Vermond s'apitoie, lui aussi, sur le sort de l'archiduchesse : « Pendant que j'étais ce matin auprès d'elle, M. le Dauphin est entré. Je me suis un peu éloigné. M. le Dauphin a dit : « Avez-vous dormi ? — Oui. » Et il est

sorti. Madame la Dauphine s'amuse avec son petit chien. Il est utile comme distraction d'un moment, puis on retombe en rêverie. J'en ai le cœur navré ! »

L'éblouissement des fêtes données en l'honneur du mariage ne put entièrement dissiper cette impression première. Il y eut pourtant une série d'extraordinaires journées. Malgré la misère générale et la pénurie du trésor, Louis XV avait voulu étonner ses alliés par sa magnificence. « Plus on paraissait bas en France, affirmait un contemporain, et plus il fallait faire bonne mine. » Le Roi décréta donc neuf jours de fêtes continues ; la note s'éleva à plus de neuf millions. La série terminée, le Roi eut l'imprudence de poser cette question au contrôleur général des finances : « Comment trouvez-vous mes fêtes de Versailles ? — Sire, répondit le contrôleur, je les trouve *impayables !* »

L'épilogue de ces fêtes fut la trop fameuse journée du 30 mai, organisée par la ville de Paris. Chacun connaît, et je n'y insisterai pas, la catastrophe amenée par le feu d'artifice tiré au jardin des Tuileries, la panique soudaine surgissant parmi les cent mille spectateurs entassés sur la place Louis XV, les innombrables malheureux renversés, piétinés, étouffés dans l'obscurité, l'affreuse consternation qui, pendant plusieurs jours, régna dans toutes les classes du peuple parisien : six mille morts, disait la légende, et

plusieurs des gazetiers et des mémorialistes reproduisent ce chiffre effrayant. Les rapports de police remettent les choses au point : on compta cent trente-deux cadavres, on porta dans les hôpitaux huit à neuf cents blessés. La Dauphine devait, ce même soir, faire connaissance avec Paris. Elle arrivait dans le même carrosse que Mesdames, tantes du Roi, en longeant les bords de la Seine. De loin, par la portière, elle regardait monter dans le ciel les fusées. Comme on était au Cours-la-Reine, on rencontra de grosses bandes de fuyards, se bousculant, poussant des cris. C'est par eux qu'on apprit ce qui venait de se passer. La Dauphine rebroussa chemin et retourna, tout épouvantée, à Versailles. Ce fut son premier aperçu de la grande capitale ; elle ne la reverra que trois années plus tard.

Le cataclysme de Lisbonne à l'entrée en ce monde, et le désastre de la place Louis XV au seuil de la vie conjugale, ce sont, quoi qu'on en ait, d'étranges coïncidences. On a beau être exempt de toute superstition et refuser de croire aux avertissements du destin, on ne peut s'empêcher, devant un tel prologue, de se sentir un peu troublé, lorsqu'on songe au dénouement.

II

LA DAUPHINE

S'il est un fait généralement admis, c'est que, dans le mariage, les premiers jours sont les plus doux, les plus tendres, les plus souriants. On goûte d'abord la lune de miel ; la lune rousse, si elle doit venir, ne luira que plus tard. Entre les deux enfants dont, dans la chapelle de Versailles, venait d'être scellée l'union, les choses suivirent un cours tout opposé. Les plus fâcheuses journées furent celles de la phase du début. La faute en incombe au Dauphin. Cette petite fille qu'on a mise dans ses bras le gène, l'ennuie et l'impatiente. Il boude et ne prend guère la peine de dissimuler sa bouderie. La Cour entière en est témoin : c'est le sujet des propos de Versailles. Dix jours après la noce, Mercy écrit tristement à Kaunitz : « M. le Dauphin qui, au moment du

mariage, paraissait sur le point de se développer, maintenant retombe dans le même état de désagrément où son naturel l'entraîne. » Chaque soir, après souper, le prince se rend dans l'appartement conjugal ; il s'établit sur un sofa, s'endort presque aussitôt, se réveille vers neuf heures ; puis il s'en va coucher, sans avoir adressé la parole à sa femme. Même silence maussade le matin, lorsqu'il sort de son lit. Il ne pense qu'à la chasse qui, pour lui, comme le dit Croÿ, n'est pas « un plaisir de Cour », mais une science compliquée, dont il apprend laborieusement les règles et qui lui prend toutes ses journées.

Il convient, pendant cette période, de rendre pleine justice à Marie-Antoinette. Sa patience est extrême et sa douceur inaltérable. Faut-il y voir l'effet des austères conseils de sa mère, reçus quelques jours après son départ : « La femme est soumise à son mari et ne doit avoir aucune occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante. » N'est-ce pas plutôt, comme il est plus probable, le résultat de sa légèreté insouciante et d'une espèce d'innocente coquetterie ? Toujours est-il que l'humeur morose du Dauphin n'excite en elle qu'un redoublement de bonne grâce, de gentillesse et d'amabilité. Elle recueille vite le bénéfice de cette sage et adroite conduite. Peu à peu, sans s'en rendre compte, au contact de cette bonne humeur, le farouche garçon

s'humanise; il s'habitue à la présence de cette enfant si jeune, si gaie et si facile. Au bout d'un mois, il fait ses confidences à l'aînée de ses tantes, madame Adélaïde, lui dit qu'il trouve « son épouse très aimable », que « sa figure et sa tournure d'esprit lui plaisent »; bref, il s'en déclare « très content ». Mais cette satisfaction reste tout intérieure ; il n'en ose rien témoigner au dehors, et il demeure, en apparence, aussi froid que par le passé. Il faut encore quelques semaines pour que le progrès s'accentue. Le 9 juillet, la Dauphine écrit à sa mère : « Pour mon cher mari, il est changé de beaucoup, et tout à son avantage. Il marque beaucoup d'amitié pour moi, et même il commence à me marquer de la confiance. » En effet, quelques jours plus tard, sur cette invite de la Dauphine : « Puisque nous devons vivre ensemble dans une union intime, il faut que nous parlions de tout avec confiance, » Louis, pour la première fois, se risque à causer avec elle, lui parle de la Cour, de toutes les choses que, lui dit-il, il sait et voit depuis longtemps, mais dont jamais, jusqu'à ce jour, « il n'a fait mention à personne », et il s'épanche sur la vie privée de Louis XV, sur sa liaison avec la du Barry, sur les intrigues politiques de Choiseul, sur les menées de M. d'Aiguillon. Marie-Antoinette lui répond, s'explique franchement sur tous les points. De ce jour, la glace est rompue, et une espèce de cordialité relative s'établit dans le jeune ménage.

Une heure viendra où le Dauphin s'émancipera jusqu'à embrasser sa compagne. « On a raconté, écrit Marie-Antoinette à sa mère, qu'il m'a embrassée, publiquement, quoique cela ne soit pas vrai, mais ma chère maman est bien trompée en croyant qu'il ne l'a pas fait depuis mon arrivée. »

Cette assurance ne suffit pas à contenter la sollicitude maternelle. L'Impératrice veut des petits-enfants, et rien jusqu'à présent ne peut en donner l'espérance. L'indifférence du premier jour a persisté à cet égard et a dégénéré en coutume établie. Après plusieurs mois de mariage, le Dauphin est pour son épouse un camarade, un bon ami, parfois même, croirait-on, un admirateur empressé, tout, en un mot, sauf un mari, sujet perpétuel d'étonnement pour ceux qui se rappellent la précocité des Bourbons, l'aventure du grand roi avec madame de Beauvais, Louis XV marié à seize ans et père, neuf mois plus tard, de deux petites jumelles. Pendant plusieurs années, les lettres de Marie-Thérèse à Mercy-Argenteau sont pleines de doléances sur « la froideur et la nonchalance » de son gendre, et la Dauphine, de son côté, n'épargne pas les confidences sur une situation dont elle est justement blessée. Même, il advient parfois qu'elle fasse appel à son courage pour aborder ouvertement ce sujet avec son époux. Mercy écrit le 14 juillet 1770 : « M. le Dauphin et madame la Dauphine eurent une explication très énergique. Je ne suis pas instruit de la façon

dont elle fut amenée, mais le résultat a été que M. le Dauphin a dit à madame l'archiduchesse que, dès le commencement, il s'était formé là-dessus un plan dont il n'avait pas voulu s'écarter, que maintenant le terme était arrivé et qu'à Compiègne il vivrait avec madame la Dauphine dans toute l'étendue de l'intimité que comporte leur union. »

Le séjour de Compiègne n'amène pourtant aucun changement, et c'est à Fontainebleau que le Dauphin, trois mois plus tard, reporte l'échéance. Le jour est même fixé ; mais la Dauphine a l'imprudence d'en parler à ses tantes ; celles-ci complimentent leur neveu avec la plus sotte maladresse, et le Dauphin, vexé, reprend brusquement sa promesse. Ainsi, de mois en mois et d'année en année, se prolonge une situation pénible et anormale, dont la Cour fait des gorges chaudes et dont Louis XV finit par s'égayer tout haut. « Le Roi étant dans l'intérieur de sa famille, note Mercy-Argenteau le 16 novembre 1771, a dit en plaisantant qu'il n'espérait de succession que celle que lui donnerait M. le comte d'Artois. M. le Dauphin, se retournant vers madame Victoire, lui dit en riant : « *Mon père a peu d'opinion de moi, mais il sera bientôt désabusé.* » On imagine, parmi ces quolibets, l'humiliation de Marie-Antoinette. Au dépit éprouvé par la femme négligée s'ajoute l'amer regret de la maternité, dont elle redoute mainte-

nant d'être toujours sevrée, et elle laisse quelquefois éclater son chagrin. Une de ses filles d'honneur lui conseillant un jour, avec un ton plein de sous-entendus, de renoncer, par raison de prudence, au plaisir de l'équitation : « Mademoiselle, s'écrie-t-elle d'un ton irrité, au nom de Dieu, laissez-moi en paix, et sachez que je ne compromets aucun héritier ! »

Pour expliquer cette anomalie surprenante, on a cherché bien des raisons et émis bien des hypothèses. Il semble constant aujourd'hui que la vraie cause des hésitations du Dauphin est bien plus morale que physique. Selon l'expression de Sainte-Beuve, le prince n'était pas « muet », mais « bègue ». Marié trop jeune, il est tout d'abord arrêté au seuil de l'alcôve conjugale par la timidité, la peur du ridicule, une sorte de crainte inavouée de cette enfant moqueuse, que, la veille du mariage, il n'avait encore jamais vue. Plus il attend, plus la difficulté s'aggrave ; il tergiverse et remet d'heure en heure le moment qu'il désire et redoute à la fois. L'impatience même qu'on lui témoigne, les brocards dont il est l'objet, l'irritation, les reproches de sa femme, ne font qu'augmenter sa gaucherie, paralyser sa volonté. Il faut tenir compte de ce fait, que, du début jusqu'à la fin de son existence conjugale, Louis XVI sera toujours effarouché par Marie-Antoinette, qu'il ne sera jamais vraiment à son aise avec elle ; nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater.

Plus spécialement, sur le point en litige, il règne entre eux un long malentendu, que l'opportune intervention d'un tiers pourra seule un jour dissiper. C'est ce que, longtemps à l'avance, avait prévu l'Impératrice : « Je ne compte presque plus, écrit-elle enfin à Mercy, que sur l'intervention de l'Empereur qui, à son arrivée à Versailles, trouvera peut-être le moyen d'engager cet indolent mari à s'acquitter mieux de son devoir. » L'événement, comme nous le verrons, devait justifier cet espoir.

Ce n'est pas à plaisir que j'ai cru devoir insister sur un sujet si délicat; mais c'est que l'on y trouve l'excuse, l'explication du moins, de la plupart des torts que l'on reproche, pendant cette période de sa vie, à Marie-Antoinette : sa froideur un peu dédaigneuse envers ce singulier mari, l'indifférence maussade qu'elle lui témoigne par instants, l'affectation qu'elle met à se faire une vie séparée, à établir qu'elle ne se plaît qu'en compagnie de ses amis, qu'ils comptent seuls dans son existence, enfin l'espèce de réticence que, même aux rares heures d'effusion, elle apporte dans ses paroles, en s'adressant à son époux : « M'aimez-vous bien? lui demande un jour le Dauphin avec une anxiété secrète. — Oui, répond-elle, vous n'en sauriez douter, je vous aime sincèrement, et je vous estime encore davantage. » Peut-on, en bonne justice, exiger plus d'une femme quotidiennement froissée dans son orgueil

intime? Mieux que personne, d'ailleurs, le Dauphin s'en rend compte ; on le devine gêné, embarrassé devant sa femme. De là viendront, plus tard, sa condescendance excessive aux fantaisies de Marie-Antoinette, ses capitulations constantes, le besoin qu'il éprouve de désarmer une irritation légitime et de se faire, par ses faiblesses, pardonner ses froideurs.

Parmi les recommandations que l'Impératrice, au départ, avait adressées à sa fille, la plus pressante était de plaire au roi Louis XV, de gagner sa tendresse, de chercher près de lui l'appui indispensable à son inexpérience. « Vous trouverez en lui, disait-elle, un père tendre, qui sera en même temps votre ami, si vous le méritez. Aimez-le, soyez-lui soumise, tâchez de deviner ses pensées. » La clairvoyance habituelle de Marie-Thérèse est ici en défaut. Le sceptique, égoïste et indolent Louis XV n'est certes pas l'homme qui convient pour diriger une jeune princesse et parfaire son éducation. Il ne l'avait pas fait jadis à l'égard de ses propres filles. « Jamais, dit un contemporain, il n'a donné ni avis ni réprimandes à Mesdames, même dans leur enfance. » A plus forte raison ne prend-il pas cette peine avec une étrangère, fraîchement débarquée à sa Cour. Il l'accueille avec grâce, parce qu'il est galant, naturellement aimable, et qu'il la trouve attrayante et jolie. « Il la caresse à propos, » dit Mercy. Il est même parfois familier; au retour de la chasse, il lui arrive

de la prendre dans son carrosse et de l'asseoir sur ses genoux. Pourtant, les manières libres et aisées de la petite archidudesse offusquent souvent le vieux Roi, car, au milieu de ses désordres, il respecte les formes et tient à l'étiquette. « Elle est un peu vive et enfant, » confie-t-il à Mercy, en ajoutant comme correctif : « Cela est bien de son âge. » Somme toute, elle ne lui déplaît pas et il la considère avec un sourire amusé.

Mais là s'arrête sa bienveillance, et il ne souffrira jamais qu'elle gêne en rien sa vie, qu'elle contrecarre ses moindres volontés, ni même qu'elle exprime un désir pour autre chose que des futilités. Dix-huit mois après le mariage, comme il s'agit de désigner une dame d'atours pour la Dauphine, celle-ci, très agitée, craignant un visage étranger, s'aventure à parler au Roi : « Papa, dit-elle d'un ton câlin, j'espère que vous me donnerez quelqu'une de mes dames? — Non, sûrement, répondit-il sèchement, et je compte que vous recevrez mon choix avec respect. » Il nomma madame de Cossé, la fille du duc de Nivernais, une femme irréprochable et d'agréable humeur, et sans doute la Dauphine n'eut pas à regretter ce choix; mais, à l'avenir, elle ne se risqua plus à solliciter son grand-père. Aussi demeure-t-elle avec lui craintive, glacée dès qu'il l'approche, ayant à peine, quand il s'adresse à elle, le courage de répondre, et s'il lui faut absolument avoir affaire au Roi, elle aime mieux écrire

que parler. Les exhortations de sa mère, de Mercy-Argenteau, de l'abbé de Vermond, ne pourront, sur ce point, triompher de sa répugnance.

Qui donc, dans sa nouvelle famille, pourra s'intéresser à elle et diriger ses premiers pas? Ses deux beaux-frères, les comtes de Provence et d'Artois, sont trop jeunes, trop novices eux-mêmes, pour lui être d'aucun secours. L'un est un gros garçon égoïste et sournois; l'autre un enfant turbulent et gâté, un « polisson », écrira Marie-Antoinette. Tous deux, d'ailleurs, jalousent leur frère aîné, et entre les trois princes il s'élève des querelles, qui dégénèrent souvent en bourrades et en coups de poing, au grand effroi de Marie-Antoinette, empressée à les séparer.

Il reste Mesdames tantes, les filles non mariées de Louis XV, et celles-ci, à la vérité, joueront tout d'abord un grand rôle dans la vie de leur nièce. En négligeant la plus jeune, madame Louise entrée au carmel de Saint-Denis, elles étaient trois qui vivaient à la Cour : madame Adélaïde, madame Victoire, madame Sophie, par ordre de naissance. La plus âgée n'avait pas alors quarante ans, mais les « aigreurs du célibat », suppléant aux années, leur créaient des âmes racornies, étroites et puérilement mesquines. Les deux dernières étaient, si l'on peut dire, inexistantes. Madame Victoire, jadis fort belle et encore agréable, gardait quelque douceur dans les yeux et dans le sourire, mais c'était au moral la médio-

crité même, molle, effacée, presque végétative. Madame Sophie, d'une rare laideur, timide jusqu'à l'infirmité, l'air perpétuellement ahuri, n'osant ouvrir la bouche, n'était qu'un objet de pitié. Toutes deux subissaient docilement le joug de leur aînée, répétaient ses propos, vivaient dans son sillage.

Celle-ci, madame Adélaïde, active et ambitieuse, assez intelligente, avait eu dans sa prime jeunesse un visage régulier, qui s'était vite durci, ossifié et parcheminé. C'était maintenant une grande femme sèche, au nez coupant, au profil anguleux, au regard impérieux, à la voix dure, au parler bref et aux allures cassantes, orgueilleuse de son rang, pétrie de préjugés, implacable sur l'étiquette, tracassière et autoritaire. Au temps de l'enfance du Dauphin, elle avait naguère témoigné quelque sollicitude à ce neveu un peu abandonné. Il en gardait une certaine gratitude mêlée de respect et de crainte. Hostile par tradition à la maison d'Autriche, madame Adélaïde avait hautement désapprouvé le mariage du jeune prince, et quand M. Campan, se rendant à Strasbourg au-devant de l'archiduchesse, était venu par déférence, à la veille du départ, s'enquérir de ses ordres : « Si j'en avais, avait-elle répondu, ce ne serait pas pour envoyer chercher une Autrichienne ! »

Toute la Cour était informée de ces dispositions ; aussi la surprise fut-elle grande, lorsqu'on vit la

vieille fille, et ses sœurs à sa suite, faire accueil à leur nouvelle nièce, la « cajoler » ouvertement, l'attirer constamment chez elles, et lui remettre enfin une clé de leur appartement, de manière que, sans témoin, ni escorte, elle pût se rendre chez Mesdames et les voir dans l'intimité. Ce revirement subit peut faire soupçonner un calcul. Sans doute, madame Adélaïde comptait-elle dominer sans peine une enfant naïve et crédule, lui souffler ses idées, ses préventions et ses rancunes, et acquérir ainsi plus tard, par le moyen de la future souveraine, l'influence, le crédit qu'elle rêvait depuis tant d'années et qui jusqu'à présent lui avaient toujours échappé.

Elle put se flatter un moment d'y avoir réussi. Dès le mois de juillet 1770, Mercy constate avec regret la familiarité croissante de la Dauphine avec ses tantes, la propension de ces dernières à la mêler dans leurs petites intrigues. Il dénoncera, bientôt après, les inconvénients qui s'ensuivent : propos libres et indiscrets sur le Roi et son entourage, qui, répétés de bouche en bouche, reviennent aux oreilles de Louis XV ; tendance de la Dauphine à se créer une existence à part, à se retirer de la Cour, à faire grise mine aux gens que distingue le souverain ; parti pris, en un mot, de prendre une attitude frondeuse, de faire une muette opposition aux volontés royales. Mise au courant par son ambassadeur, l'Impératrice s'alarme et prévient sa fille du danger : « Toutes les

lettres, lui écrit-elle, disent que vous n'agissez que par vos tantes... Elles n'ont jamais su se faire estimer, ni de la famille, ni du public, et vous voulez prendre le même chemin !... Elles se sont rendues odieuses, désagréables et ennuyeuses pour elles-mêmes, et l'objet de cabales et de tracasseries. Je vous vois prendre le même train, et je vous aime trop pour me taire. »

Que ces objurgations fussent vaines, on n'en saurait douter, pour peu que l'on connaisse l'esprit de la jeunesse. Pour détacher la princesse de ses tantes et lui ouvrir les yeux, il fallut l'aide du temps et la leçon de l'expérience. Après deux ans de soumission aveugle, son bon sens naturel s'éveilla, lui montra le piège. Son orgueil surtout s'offusqua des allures despotiques que, trop sûre de son ascendant, ne dissimulait plus madame Adélaïde, du ton de supériorité qu'elle affectait avec sa nièce. L'heure vint où Marie-Antoinette fit cette déclaration à Mercy-Argenteau : « Lorsque je suis arrivée dans ce pays-ci, j'étais trop jeune et trop inconsidérée. Je me suis livrée à mes tantes, qui m'ont entraînée à bien des fausses démarches. Mais je sais maintenant à quoi m'en tenir! » Elle se libéra, en effet, d'une manière vive et nette, malheureusement trop tard pour retrouver la confiance de Louis XV et regagner tout le terrain perdu. Elle se libéra même si bien que l'indignation de Mesdames, devant une si brusque retraite, dégénéra promptement, et

presque du jour au lendemain, en antipathie violente. Nous verrons par la suite l'effet de leur rancune, une rancune de dévotes, d'autant plus redoutable qu'elle se réclame de la morale et qu'elle agit au nom d'une irréprochable vertu.

Somme toute, du côté familial, nul appui, nul conseil utile pour Marie-Antoinette. Est-elle plus heureusement pourvue dans son entourage domestique? La dame d'honneur était la comtesse de Noailles. Louis XV, en la nommant pour cette charge importante, avait voulu donner à la Dauphine une gouvernante et une éducatrice, un mentor en jupons, et, à quelques égards, le choix était heureux. Grande dame en tout et de réputation sans tache, la vertueuse *madame Honesta* — comme l'appelaient les plaisants de la Cour — ne pouvait guider la princesse que dans la voie du bien et que maintenir dans sa maison la décence et la dignité dont elle-même était le modèle. Mais ses manières étaient raides et guindées, son extérieur peu agréable et son esprit étroit. La Dauphine l'estima toujours et ne l'aima jamais. Cette rigidité imposante, ce souci du détail et ces rappels constants à des formes protocolaires jugées nécessaires à Versailles pour entourer le trône d'une solide barrière de respect, tout cela provoquait souvent l'impatience d'une petite princesse habituée dès l'enfance à la simplicité et à la bonhomie. On connaît le surnom de « Madame l'Étiquette » dont la Dauphine, du premier jour, affu-

bla madame de Noailles. C'est le début d'une suite de railleries sans malice, dont les mémoires du temps rapportent bien des traits et qui, même après l'accession au trône, n'épargnent pas la dame d'honneur; témoin ce jour où, au cours d'une promenade à âne, désarçonnée de sa monture, la princesse s'écriera en riant : « Courez chercher madame de Noailles! Elle vous dira ce qu'ordonne l'étiquette, lorsque la reine de France ne sait pas se tenir à âne! »

Rien de grave dans cette petite guerre, sinon la ruine d'une influence qui eût pu être profitable. Désolée de l'échec de ses efforts pour plaire à la Dauphine, découragée par cette constatation, la comtesse de Noailles se confine assez vite dans le strict emploi de sa charge, borne ses représentations aux formes extérieures. Même ainsi, disons-le, elle rend encore d'utiles services. On le vit bien quand elle prit sa retraite, laissant la princesse de Lamballe remplir, sous un nom différent, des fonctions analogues. Dès lors, les vieux usages, gardiens du décorum, font place à des façons nouvelles, plus libres et plus simples. Ce que la Cour y gagne en agrément, elle le perd, et bien au delà, en considération. L'édifice de la royauté ne reposait en France que sur une fiction séculaire. Le souverain, depuis Louis XIV, apparaissait comme une divinité lointaine, voilée aux regards des mortels et inaccessible aux profanes. Lui enlever ce nuage protecteur, c'était ébranler

son prestige. Une idole qu'on voit de trop près est bientôt une idole détruite.

La seule durable et sérieuse influence subie par Marie-Antoinette, en cette première période, est celle de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur d'Autriche. Vers la fin de sa vie, causant avec la duchesse de Tourzel, elle évoquera ses lointains souvenirs en ces termes : « J'avais mis, en arrivant en France, ma confiance dans M. le comte de Mercy, par les conseils de ma mère : *Il connait bien la France, où il est ambassadeur depuis longtemps*, me dit-elle. *Il ne peut vous donner que des conseils propres à vous faire réussir dans le pays où vous êtes destinée à régner. Regardez-les comme les miens.* J'avais quatorze ans; j'aimais et je respectais ma mère; je mis ma confiance en M. de Mercy; je le regardais comme un père. »

Florimond-Claude de Mercy-Argenteau avait quarante-trois ans à l'époque du mariage dont il fut l'un des artisans, du mariage qui consolidait l'alliance dont il avait la garde. Diplomate de carrière, formé à l'école de Kaunitz, qui lui avait appris, avec les secrets du métier, le ton et les manières de Cour, il avait un esprit plus solide que brillant, un jugement sain, rassis, une réelle puissance de travail. Un peu gourmé et compassé, d'une courtoisie distante, de mœurs paisibles et d'humeur douce, Mercy apparaît, tout compte fait, comme un galant homme sans génie.

Son physique s'accordait avec son caractère : grand, maigre, distingué, vêtu avec recherche, les traits fins et le regard froid, l'aspect général impassible.

Fut-il digne de la confiance qu'il inspirait à la Dauphine? Oui, par son dévouement, par son culte enthousiaste à l'égard de l'Impératrice, par la sûreté de son coup d'œil et la franchise de son langage. Mais, tout en souhaitant sincèrement le bonheur de la jeune princesse, il n'oubliera jamais — et on ne peut lui en faire un reproche — qu'il est ambassadeur d'Autriche et qu'il doit, avant tout, servir la cause de son pays. La surveillance constante qu'il exerce sur tous les actes et sur toutes les paroles de Marie-Antoinette a sans doute pour objet de remplir en conscience les devoirs de tutelle dont il se sait chargé, mais aussi, et surtout, de la maintenir dans le rôle qu'elle doit jouer, le rôle auquel l'a destinée sa mère en la mariant en France, le rôle de gardienne de l'alliance et de vigilante auxiliaire de la politique impériale. C'est pourquoi les avis de Mercy-Argenteau, excellents chaque fois qu'il s'agit de la conduite privée et de l'existence journalière, sont sujets à caution lorsque les affaires publiques sont en jeu. C'est pourquoi aucun homme, dans l'entourage de Marie-Antoinette, ne lui fut plus utile d'une part, plus nuisible de l'autre, ne lui rendit plus de services et ne lui causa plus de tort.

Cette surveillance de chaque minute dont il avait reçu la charge, Mercy lui-même, dans une lettre à l'Impératrice, en dévoile tout le mécanisme : « Je me suis assuré, dit-il, de trois personnes du service en sous-ordre de madame l'archiduchesse ; c'est une de ses femmes et deux garçons de chambre, qui me rendent un compte exact de ce qui se passe dans l'intérieur. Je suis informé jour par jour des conversations de l'archiduchesse avec l'abbé de Vermond, auquel elle ne cache rien. J'apprends, par la marquise de Durfort, jusqu'au moindre propos de ce qui se dit chez Mesdames ; et j'ai plus de monde et de moyens encore à savoir ce qui se passe chez le Roi, quand madame la Dauphine s'y trouve. A cela je joins mes propres observations ; de façon qu'il n'est pas d'heure dans la journée de laquelle je ne fusse en état de rendre compte sur ce que madame l'archiduchesse peut avoir dit, ou fait, ou entendu. » Cet espionnage — il n'est pas d'autre mot — s'étend aux plus infimes détails. Mercy est informé non seulement des actions, mais des gestes de la Dauphine, de tout ce qui concerne ou sa toilette ou sa santé ; il sait qu'elle a mangé trop de friandises au souper, qu'elle est rebelle aux corsets trop rigides et qu'elle néglige parfois de se laver les dents. Tout cela est dans ses dépêches, tout cela est transmis à la Cour impériale. Marie-Thérèse, au fond de son palais viennois, est plus exactement renseignée sur sa

fille que ceux qui, à Versailles, vivent auprès d'elle, dans son intimité.

Ces minutieux rapports, en apparence inoffensifs, entraînent pourtant de fâcheuses conséquences. Les choses qu'on voit de loin perdent leurs proportions réelles et les paroles écrites prennent une importance excessive. Marie-Thérèse, quotidiennement fouettée par les missives de Mercy-Argenteau, s'exagère, grossit de bonne foi les peccadilles de Marie-Antoinette, se croit tenue à s'ingérer dans tous les détails de sa vie. Ses lettres, depuis l'arrivée en France de la Dauphine, ne sont qu'un long sermon, où les leçons alternent avec les réprimandes, des réprimandes quelquefois assez dures. Les griefs de Mercy et de l'Impératrice portent essentiellement sur les points que voici : la Dauphine est frivole, paresseuse, insouciante, encline à se moquer des gens, à les blesser par ses propos ou ses chuchotements ironiques; notamment elle est peu gracieuse pour ses compatriotes de passage à Versailles et ne se montre pas, comme écrit sa mère, « bonne Allemande ». Enfin, elle a des goûts puérils, peu dignes de son rang; Mercy rapporte avec indignation qu'elle aime à jouer avec les deux enfants d'une de ses femmes de chambre, enfants « bruyants, malpropres », qui « gâtent ses beaux habits, déchirent et cassent les meubles, et mettent le plus grand désordre dans l'arrangement des appartements ». Sur quoi l'Impératrice

accuse rudement sa fille de « honteuses complaisances », et censure avec âpreté ses plaisirs dégradants, « ses courses sur des ânes avec des enfants et des chiens », qui la rendront à la longue, assure-t-elle, « entièrement ridicule, ni aimée, ni estimée ! »

Est-il nécessaire d'observer combien est poussé au noir ce tableau? Les lettres de Vermond, et d'autres témoignages non moins dignes de foi, remettent les choses au point. Oui, à Versailles comme à Vienne autrefois, Marie-Antoinette est futile et portée aux enfantillages ; elle secoue volontiers le joug de l'étiquette ; elle rit imprudemment des choses qui lui paraissent plaisantes et juge trop aisément les gens d'après leur extérieur. « La tournure chez les hommes, la figure chez les femmes, dit le comte de La Marck, ne lui étaient pas indifférentes ; elle riait et se moquait de tout ce qui était laid et maussade. » Et comme, pour le malheur des princes, dès qu'on leur connaît un défaut, c'est ce défaut qu'on flatte de préférence, les amis de la jeune princesse exploiteront cette faiblesse, chercheront à la divertir aux dépens du prochain, lui attireront ainsi certaines inimitiés dangereuses. Mais ces imperfections, après tout bien légères, se rachètent par des qualités foncièrement estimables. La Dauphine est bonne et humaine, compatissante aux maux d'autrui ; elle a l'âme généreuse et le cœur bien placé ; elle est franche et loyale, « ingénue »

même, reconnaît Mercy-Argenteau. Sitôt qu'on lui fait voir ses torts, elle en convient et promet de se corriger. « J'admire tous les jours, dit Vermond, sa douceur et, j'ose dire, sa docilité. » Cette bonne volonté, il est vrai, n'a guère d'effet durable, et elle retombe promptement, par légèreté d'humeur, dans les mêmes fautes qu'auparavant, quitte à s'en repentir encore. Enfin, on note avec raison, en cette période de sa jeunesse, ses instincts de pudeur, de décence et de modestie, qu'elle pousse jusqu'au scrupule. « Elle se baignait, rapporte une femme de son service, revêtue d'une longue robe de flanelle, boutonnée jusqu'au col, et, tandis que ses deux baigneuses l'aidaient à sortir du bain, elle exigeait que l'on tînt devant elle un drap assez élevé pour empêcher ses femmes de l'apercevoir. »

Sur une nature délicate et sensible, les reproches excessifs, souvent injustes, de l'Impératrice ne pouvaient que produire un résultat funeste. La Dauphine se persuade bientôt qu'elle n'est pas aimée de sa mère et qu'elle sera, selon son expression, « traitée comme une enfant jusqu'à trente ans et plus ». Dans les réponses qu'elle lui adresse, à travers les formules d'usage et les assurances de respect, perce l'irritation qui fermente en son âme et qui annule l'effet des conseils maternels. Tantôt elle se défend avec vivacité, tantôt, et plus souvent, elle élude les questions, elle use d'échappatoires, écrit des

lettres tous les jours plus brèves, plus vagues, plus vides de confidences. L'Impératrice le remarque, s'offense, se plaint de cette froideur ; c'est pour elle un grief de plus. Avec son entourage, avec Vermond surtout, la Dauphine s'épanche, se regimbe avec plus de hardiesse. « Voyez, monsieur l'abbé, dit-elle en lui montrant les gronderies maternelles, si on voyait cela, cela me ferait un bel honneur ! » Elle lui lit, certain jour, une lettre où Marie-Thérèse la reprend sur le peu de goût qu'elle témoigne pour les lectures sérieuses et termine par cette phrase : « Les bonnes lectures vous sont plus nécessaires qu'à toute autre, parce que vous n'aimez ni la danse, ni la musique, ni le dessin. — Elle me ferait passer pour un animal ! » s'écrie-t-elle d'un ton courroucé. « Ma charmante princesse était piquée », confie l'abbé de Vermond à Mercy.

C'est en vain que l'abbé et le prince de Kaunitz s'efforcent à calmer le zèle vertueux de l'Impératrice, l'assurent qu'elle fait fausse route et qu'elle n'obtiendra rien par ses incessantes remontrances. « Je suis persuadé, insinue timidement Vermond, que, si Sa Majesté veut bien compatir à la faiblesse de l'âge et accoutumer sa fille à la regarder comme son amie, elle en aura toute satisfaction. » Quant à Kaunitz, en homme d'État pratique, il ne s'attarde pas longtemps à prêcher sa souveraine. Il l'engage simplement à ne plus « tant perdre ses peines à chapitrer sa fille », ce qui,

dit-il, « ne sert à rien et pourrait la fâcher ». Qu'elle tâche seulement à « tirer parti d'elle pour le bien de l'Empire », et il la tiendra quitte du reste. Tous deux, d'ailleurs, échouent dans leurs avis. L'Impératrice continue à gronder tout haut et la Dauphine à se révolter en sourdine.

Ce qui peut sembler surprenant, c'est que l'archiduchesse ne soupçonne point la source des délations dont elle est la victime. L'Impératrice, après chaque réprimande, a grand soin d'affirmer qu'elle ne tient nullement ces détails de Mercy-Argenteau, mais qu'elle est renseignée par des voies mystérieuses. Et la Dauphine accepte cette version avec une candeur enfantine. Aussi vit-elle dans une défiance constante de tout ce qui l'entoure. « Madame la Dauphine, dit Vermond, ne croit aucun papier en sûreté chez elle. Elle craint les doubles clés, elle craint qu'on ne prenne les siennes dans ses poches pendant la nuit. Cette crainte, fondée ou non, est réellement dans son âme. »

Cette existence si surveillée, si suspectée, tant critiquée, est pourtant innocente et transparente comme une eau claire. Nous connaissons par le menu l'emploi de chaque journée; tout se passe au grand jour; si trop souvent les heures ne sont guère utilement remplies, du moins n'est-il rien à cacher dans cette vie de parade. La Dauphine se lève à neuf heures et demie, fait sa toilette, dit ses prières, prend son déjeuner du matin, et se rend

ensuite chez ses tantes, où elle rencontre ordinairement le Roi. A onze heures, elle se coiffe; à midi, on appelle « la chambre » et, devant tout le monde, elle met son rouge et lave ses mains. Puis, les hommes sortent, les femmes restent; la princesse s'habille devant elles. A midi, elle entend la messe côte à côte avec le Dauphin; après quoi, vers une heure, les deux époux dînent tête à tête, en présence d'un nombreux public, qui se presse autour de la table. Le dîner dure une demi-heure à peine, car, écrit le Dauphin, « nous mangeons fort vite tous les deux ».

Après dîner, la Dauphine peut enfin rentrer dans son appartement privé. C'est l'heure des occupations plus sérieuses; elle lit ou elle écrit ses lettres; elle travaille aussi à l'aiguille, mais mollement, comme elle en convient: « Je fais, dit-elle, une veste pour le Roi, qui ne m'amuse guère; j'espère qu'avec la grâce de Dieu, elle sera finie dans quelques années. » Sur le coup de trois heures, nouvelle visite aux tantes, ou promenade au grand air, à pied, à cheval, en voiture, et toujours en grande compagnie. A sept heures, jeu du Roi, jusqu'à neuf heures du soir; puis le souper, avec le Dauphin et les tantes. Ensuite, la jeune princesse s'étend sur un sofa et dort jusqu'à dix heures trois quarts, en attendant Louis XV, qui apparaît d'ordinaire à cette heure. Quand le Roi vient, on veille un peu; sinon, l'on s'en va coucher vers onze heures. Tel est le train journa-

lier de Versailles, dont le plus grand défaut est d'être peu récréatif.

Pour animer cette existence plutôt végétative, reste, il est vrai, la politique, la politique qui, pour la jeune Dauphine — comme d'ailleurs plus tard pour la Reine — se réduit presque exclusivement aux questions de personnes, n'a pour mobile et pour ressort que les antipathies, les sympathies individuelles de la princesse ou de son entourage. Le rêve secret de la Cour autrichienne, de Kaunitz, de Mercy et de l'Impératrice, était que Marie-Antoinette, en attendant de monter sur le trône, s'instruisît dans les grandes affaires et s'exerçât à « gouverner », puisque, disait Mercy, « vu le caractère de M. le Dauphin », il était « presque infaillible » qu'elle y fût un jour destinée. En France, et pour d'autres raisons, il se trouvait des gens pour former des vœux analogues. Le grand obstacle à ce désir était le caractère de Marie-Antoinette, son peu de goût pour les tracas, pour les choses difficiles, son manque de suite dans les idées. Aussi oppose-t-elle, tout d'abord, une résistance passive aux objurgations de Mercy. « On me tourmente, on m'inquiète, » se plaint-elle, ajoutant avec un sourire : « Je finirai peut-être tout de même par entendre la politique. » Cette répugnance ne pourra tenir, en effet, contre les assauts répétés, contre les obsessions de ceux qui la voient à toute heure et lui poussent l'épée dans les reins.

Le premier choc qui secoue sa torpeur est la chute du duc de Choiseul. Il l'avait, dès son arrivée, conquise et gagnée à sa cause, en lui rappelant avec adresse son rôle dans la conclusion de l'alliance, en la comblant de louanges et en se mettant à ses pieds. Après un long entretien avec elle : « Je suis, disait-il à Mercy pour qu'il le redît en haut lieu, dans l'enthousiasme de cette jeune princesse; on n'a jamais rien vu de pareil à son âge! Quand vous en aurez l'occasion, je vous prie de lui dire que, pour la vie et la mort, je suis à ses ordres. » Une princesse de quinze ans est sensible à de tels hommages de la part d'un vieil homme d'État. Aussi, quand une brusque disgrâce, à quelques mois de là, chasse du pouvoir et de la Cour l'ami de sa famille, l'auteur de son mariage, le grand artisan de l'alliance, elle est frappée du coup et le ressent comme une offense. Le renvoi de Choiseul est, comme chacun le sait à Versailles, l'œuvre de madame du Barry et du duc d'Aiguillon; la favorite est triomphante, et d'Aiguillon, bientôt après, remplace Choiseul dans le Conseil du Roi. La Dauphine sera donc, presque nécessairement, embrigadée dans le parti contraire. Les amis de Choiseul, selon l'expression de Moreau, la considèrent dès lors comme « un chef de faction ». Mesdames, alors puissantes sur son esprit, attisent le feu et enveniment les blessures. Une lutte s'engage, une lutte de Cour, sourde, cachée, fertile en lointaines conséquences.

Armand de Vignerot-Duplessis, duc d'Aiguillon, arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu, était bien loin d'être un méprisable adversaire. Kaunitz, dans une lettre à Mercy, le définit avec justesse : « Il a de l'esprit, écrit-il, un cœur haineux et méchant; il est intrigant, adroit, grand travailleur, ennemi implacable, mais aussi ami très constant de ceux auxquels il a voué ce sentiment. » Et, pour toutes ces raisons, le vieux ministre avisait la Dauphine qu'elle eût à ménager le nouvel homme d'État. Mais la modération n'est pas la vertu dominante de Marie-Antoinette, et les propos de l'entourage ont plus d'effet sur elle que les conseils du ministre autrichien. Les excitations ne manquent pas : ce sont les tantes qui viennent lui rapporter que d'Aiguillon, dans une conversation publique, l'a traitée de *coquette;* c'est le comte de Provence qui lui remet en cachette un mémoire où le duc est dépeint sous des couleurs atroces et où l'on engage la Dauphine à se méfier « des menées de ce monstre ». Et d'Aiguillon lui-même accroît l'antipathie naissante en se plaignant à Mercy-Argenteau des froideurs qu'il subit, de la mine rechignée qui accueille ses avances, valant ainsi à la princesse des remontrances qui l'exaspèrent. Aussi, ce qui n'était d'abord qu'aversion instinctive dégénère rapidement en hostilité violente ; d'Aiguillon est bientôt, et il restera toujours, sa *bête noire*. « Elle a conçu pour lui, écrit Mercy, une horreur qui

passe toute mesure! » Lorsque madame Adélaïde, effrayée du succès de ses insinuations, s'efforce de prêcher elle-même une conduite plus prudente : « Ma tante, lui répond-elle sèchement, je vous conseille de ne point vous mêler dans les intrigues de M. d'Aiguillon, car c'est un mauvais sujet. » Quel fut le résultat de cette inimitié, devenue réciproque, nous aurons l'occasion de le voir par la suite.

Cette colère contre d'Aiguillon rejaillit sur la femme qui a partie liée avec lui. On a cherché bien des raisons à la rigueur extrême de Marie-Antoinette envers la comtesse du Barry, à sa résistance obstinée aux instances de l'Impératrice : pudeur de vierge à l'égard de la courtisane, dépit de jolie femme qui se voit éclipsée, dans toutes les fêtes de Cour, par une rivale indigne, fierté blessée par les discours attribués à la favorite sur « la petite rousse autrichienne », orgueil de race, enfin, qui répugne à toute concession vis-à-vis d'une femme de basse classe. Et tout cela, sans aucun doute, entre en ligne de compte. Mais ce que la Dauphine hait plus que tout en madame du Barry, c'est l'amie officielle et la protectrice déclarée du nouveau chef du ministère. Voilà le grand grief, voilà ce qu'elle ne pardonnera jamais. Il suffit, pour n'en point douter, de rapprocher les dates. C'est à partir du renvoi de Choiseul que s'affirme chez la princesse sa volonté bien arrêtée d'afficher son hostilité contre la favo-

rite, dût-elle mécontenter Louis XV et désobéir à sa mère.

Jusqu'alors, en effet, elle s'était contentée de témoigner quelque dédain à la maîtresse de son grand-père, un dédain tempéré par une indifférence polie. « Elle s'est trouvée deux fois à côté de moi, disait-elle à l'Impératrice; je n'ai point tâché justement à lui adresser la parole, mais, quand il le fallait, je lui ai pourtant parlé. » Soudain, cette tolérance fait place à un mépris blessant; c'est un parti pris, désormais, d'ignorer jusqu'à l'existence de madame du Barry, de ne lui point ouvrir la bouche, de ne pas même l'honorer d'un regard. La favorite n'y comprend rien et se désole de voir cette nouvelle attitude. « Bonne personne dans le fond, » comme écrit le duc de Croÿ, inoffensive et sans malice, mais vaniteuse et d'âme puérile, elle ne peut digérer cet affront presque quotidien, se plaint à tout le monde, à Mercy-Argenteau, à d'Aiguillon, au Roi lui-même. Que la Dauphine lui dise un mot, un seul mot en passant, le plus insignifiant du monde, elle se déclarera satisfaite. Toute une campagne s'inaugure pour obtenir de la Dauphine une si minime condescendance.

En août 1771, une curieuse petite comédie se joue au château de Compiègne. La comtesse du Barry prend à part Mercy-Argenteau, vante son respect pour la Dauphine, conjure l'ambassadeur de désarmer la rigueur dont elle est l'objet.

Louis XV entre sur l'entrefaite et plaide lui-même avec chaleur la cause de sa maîtresse. Qu'on lui accorde le traitement auquel a droit, dit-il, « toute personne présentée », il n'en demande pas davantage : « On donne, ajoute le Roi, de mauvais conseils à madame la Dauphine ; il ne faut point qu'elle les suive. » Tout ému, Mercy-Argenteau rapporte l'entretien à Marie-Antoinette et la supplie d'assouplir sa raideur. Celle-ci ne prend pas d'engagement ; même, le lendemain, elle dit à l'abbé de Vermond que rien ne fera changer sa conduite. « Vous êtes donc décidée, madame, à ne pas parler? — Oui, à moins que M. de Mercy ne le veuille absolument. » Sur ce, nouvelle insistance de Mercy ; enfin promesse de la Dauphine qu'elle saisira la première occasion pour adresser la parole à la favorite, en présence de l'ambassadeur. Le jour est pris pour cette solennité ; on convient de la mise en scène. A l'heure dite, Mercy-Argenteau engage un entretien avec la favorite, et la Dauphine s'approche, la mine souriante... Elle n'est plus qu'à deux pas du groupe, lorsque madame Adélaïde, qui observait la scène, élève soudain la voix : « Il est temps de s'en aller, partons, » dit-elle avec autorité. La Dauphine s'arrête court, rebrousse chemin, sort sans mot dire avec sa tante. Et « tout l'arrangement fut manqué », s'écrie Mercy au désespoir.

On ne saurait imaginer la colère de l'Impératrice, quand son correspondant lui transmit ces

nouvelles. Elle ne peut s'empêcher de tancer vertement sa fille : « Quoi, un mot sur un habit, sur une bagatelle, vous coûte tant de grimaces? Vous vous êtes donc laissé entraîner dans un tel esclavage, que la raison, votre devoir même, n'ont plus la force de vous persuader! » Ce sont, de ce moment, des exhortations incessantes à « respecter le choix du roi ». — « Vous êtes la première sujette de lui, vous devez l'exemple à la Cour... Si l'on exigeait de vous des bassesses, des familiarités, ni moi, ni personne ne pourrait vous le conseiller; mais une parole indifférente, de certains regards, non pour la dame, mais pour votre grand-père, votre maître, votre bienfaiteur!... » Kaunitz intervient à son tour : « Il tombe de son haut, » assure-t-il, en voyant des hésitations quand il s'agit « d'opter entre plaire à Mesdames tantes et déplaire au Roi! » Selon sa méthode dogmatique, il dicte à la Dauphine tout un petit discours qu'elle doit adresser à Louis XV : « Mon cher papa, le duc d'Aiguillon a dit au comte de Mercy que vous observiez en moi avec déplaisir des mouvements d'une aversion trop marquée envers des gens qui forment votre société. Faites-moi la grâce de me dire tout ce que vous voulez que je fasse, et daignez y ajouter celle d'être persuadé d'avance que vous serez exactement obéi. »

Cette insistance peut sembler surprenante. Les raisons en sont, comme on pense, plus politiques

que familiales, et il s'agit bien moins de respecter les faiblesses d'un vieillard que de servir la cause de la maison d'Autriche. Mercy nous livre sans ambage le fond même de son âme : « Il serait important, écrit-il à Marie-Thérèse, que madame la Dauphine voulût bien faire à madame du Barry un accueil assez favorable pour que je me trouve en mesure de tirer parti de cette femme, du côté de son ascendant sur le Roi et sur les ministres. » Même aveu de l'Impératrice : « Il faut que ma fille cultive les bonnes grâces du Roi, qu'elle traite bien la favorite, en considération du bien qui peut en rejaillir à nous et aux deux Cours ; peut-être l'alliance en dépend. » Ces finasseries, la princesse n'en a cure, et elle tient tête même à sa mère, avec une solide fermeté : « Si vous étiez, lui dit-elle, à portée de voir comme moi tout ce qui se passe ici, vous croiriez que cette femme et sa *clique* ne seraient pas contentes d'une parole, et ce serait toujours à recommencer. »

Après dix-huit mois de batailles, survient une légère accalmie. Le Jour de l'an 1772, comme la famille royale reçoit les hommages de la Cour, au moment où la favorite défile à son rang devant elle, Marie-Antoinette la regarde, et sans affectation : « Il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles, » lui dit-elle à haute voix. La Dauphine a parlé à madame du Barry, c'est la nouvelle du jour, l'événement de Versailles ! La comtesse est ravie, d'Aiguillon plein de louanges, Louis XV

accueille sa petite-fille avec des effusions. Seules, Mesdames boudent et déblatèrent. Quant à l'archiduchesse, elle vient trouver Mercy : « J'ai suivi vos conseils, voilà M. le Dauphin qui rendra témoignage de ma conduite. » Le Dauphin sourit, en effet, d'un air approbateur; mais Marie-Antoinette veut préciser les choses : « J'ai parlé une fois, reprend-elle, mais je suis bien décidée à en rester là, et cette femme n'entendra plus le son de ma voix. »

La guerre reprend donc de plus belle; je n'en saurais conter ici les multiples péripéties. Il suffit d'observer qu'on en vint aux grands mots. « Vous pouvez bien croire, écrit avec irrévérence la Dauphine à sa mère, que je sacrifie toujours mes préjugés et mes convenances, tant qu'on ne me propose rien contre *l'honneur*... » L'Impératrice relève vivement la balle : « Vous m'avez fait rire, de vous imaginer que moi et mon ministre pourrions jamais vous donner des conseils contre *l'honneur!* Pas même contre la moindre décence... Voyez combien les mauvais conseils ont pris sur votre esprit! » En désespoir de cause, Mercy recourt aux exemples bibliques, rappelle les enfants de Noé maudits par le Seigneur pour avoir censuré leur père. Que ce souvenir enseigne à la Dauphine qu'elle doit jeter un voile sur les faiblesses du Roi.

Tant de menaces, ces adjurations répétées finissent par troubler la princesse. Un jour, au

retour de la messe : « J'ai bien prié, confie-t-elle à Mercy, j'ai dit : Mon Dieu, si vous voulez que je parle, faites-moi parler; j'agirai suivant ce que vous voudrez bien m'inspirer. » Et Mercy réplique aussitôt que l'auguste voix de sa mère est l'interprète autorisé des volontés divines. Si bien que, peu d'instants après, voyant passer la favorite en compagnie de madame d'Aiguillon, la Dauphine dit, parlant à cette dernière, mais les regards fixés sur madame du Barry, « qu'il faisait mauvais temps, qu'on ne pourrait pas se promener dans la journée ». C'est tout ce que fournit l'inspiration d'En Haut, et depuis lors, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, elle ne se manifeste plus jamais.

Somme toute, ce long débat, sur un sujet puéril, tourne à l'honneur et au profit de Marie-Antoinette. Elle s'y est révélée plus résolue et plus indépendante qu'on ne l'espérait de son âge. A la Cour, comme dans le public, où l'on suit curieusement toutes les phases de la lutte, on admire sa ténacité, son juvénile courage. Elle représente, aux regards de la foule, la protestation silencieuse de la vertu, de l'innocence, contre le vice et le scandale, et il n'en faut pas davantage pour la nimber d'une auréole. Une popularité réelle commence à s'amasser autour de son nom.

On en eut une preuve éclatante le jour où, avec le Dauphin, elle fit enfin son entrée à Paris. Trois ans avaient coulé depuis l'époque de son mariage; elle vivait à Versailles, à la Muette, à Saint-

Cloud, aux portes de la grande cité; jamais elle n'avait encore obtenu permission d'en franchir le seuil, sauf une nuit de printemps, où, avec son mari, elle avait assisté, masquée, au bal de l'Opéra. On sait que la méfiance à l'égard de Paris était, depuis la Fronde, comme une tradition bourbonienne. Louis XV s'y rendait très rarement, et moins encore les femmes de la famille royale. « Jamais feu la Reine, feu la Dauphine, ni vos tantes n'y ont été, » écrit l'Impératrice à Marie-Antoinette. L'usage était, toutefois, que l'héritier du trône y fît, peu de temps après son mariage, en compagnie de son épouse, une entrée solennelle. Mais, vainement, jusqu'alors, la Dauphine avait-elle invoqué cette coutume, en insinuant qu'elle aurait grand plaisir à connaître la capitale; on avait fait la sourde oreille, ce que Mercy attribuait, avec vraisemblance, à la crainte de voir le jeune couple reçu avec trop d'enthousiasme.

Enfin, le 18 mai 1773, rassemblant son courage, la princesse s'adressait directement au Roi, et Louis XV, pris au dépourvu, répondait de bonne grâce qu'elle était libre de fixer le jour de cette solennité. Sur-le-champ, on convint d'une date, et l'entrée s'effectua le 8 du mois suivant. La joie et les transports du peuple parisien dépassèrent toutes les prévisions. Acclamations, battements de mains, toute la ville dans les rues, cris répétés de : *Vive notre Dauphine! Qu'elle est belle et charmante!* ovations d'une foule en délire, rien ne manqua à

cette journée, vraiment inoubliable. Lorsque la jeune princesse parut au balcon des Tuileries, elle fut presque effrayée de l'immense vague humaine qui déferlait bruyamment à ses pieds : « Mon Dieu, murmura-t-elle, que de monde! » Et le duc de Brissac répliqua galamment : « Madame, n'en déplaise à M. le Dauphin, ce sont deux cent mille amoureux de votre personne. »

Le mot n'est pas exagéré; Paris, à ce moment, était vraiment épris de Marie-Antoinette. Elle le sentit et elle en fut émue : « Ce qui m'a touchée le plus, confiait-elle à sa mère, c'est la tendresse et l'empressement de ce pauvre peuple, qui, malgré les impôts dont il est accablé, était transporté de joie de nous voir... Qu'on est heureux, dans notre état, de gagner l'amitié d'un peuple à si bon marché! Il n'y a rien de si précieux. » De retour à Versailles, son tact lui suggéra le mot qu'il fallait dire pour désarmer l'ombrageuse jalousie du Roi : « Sire, s'écria-t-elle en entrant, il faut que Votre Majesté soit fort aimée des Parisiens, car ils nous ont bien fêtés! »

De fait, comme dit le libraire Hardy, la multitude, en ce jour mémorable, avait cru voir tomber toutes les barrières qui, dès longtemps, séparaient nos princes de leur peuple, les barrières de « cette sombre et triste étiquette » qui isolait le trône et faisait du souverain une divinité de l'Olympe. C'est le même sentiment qui, après une nouvelle visite à Paris, dicte ces lignes à l'un des gazetiers

de l'époque : « Madame la Dauphine fait prendre à son époux une très bonne habitude. Un prince qui désire être le père de ses sujets ne saurait trop se montrer au milieu de sa famille. »

Pour ce peuple de France, encore si attaché à sa vieille dynastie, pour ce peuple épris de beauté, de grâce et de jeunesse, si peu gâté, depuis un siècle et plus, par des reines invisibles, par des princesses laides ou revêches, cette blonde archiduchesse, fine, élégante, souriante, radieuse de fraîcheur et d'éclat, représente le printemps, un printemps tout fleuri et plein de douces promesses. L'aurore de temps meilleurs, l'espérance d'un avenir qui fera oublier les misères passées et présentes, c'est ce que symbolise ce joli mot qui vole sur toutes les lèvres, ce mot dont les syllabes magiques font briller tous les yeux et s'épanouir tous les visages : *la Dauphine !*

III

L'AVÈNEMENT ET LE SACRE

Dans l'après-midi du 27 avril 1774, Louis XV, alors à Trianon, était saisi d'un violent malaise, frisson, fièvre et douleurs de tête. Il retournait le lendemain à Versailles. Deux jours plus tard. apparaissaient les signes de la petite vérole, et les médecins, presque aussitôt, jugeaient le Roi irrémédiablement perdu. Mesdames, bravant la contagion, restèrent au chevet de leur père. Le Dauphin, l'héritier du trône, fut au contraire, par ordre exprès du Roi, relégué à l'écart du foyer d'infection. Que ferait Marie-Antoinette? Mercy-Argenteau, consulté, suggéra qu'elle offrît de se joindre à ses tantes; le Dauphin ni le Roi ne le lui permettraient sans doute; elle aurait ainsi, sans grand risque, le bénéfice de sa bonne volonté. Ainsi fut fait; tout se passa comme

l'avait annoncé Mercy. Quand sa proposition eut été repoussée, la Dauphine s'enferma dans ses appartements, où le Dauphin s'établit avec elle. Ils y demeurèrent confinés tout le temps de la maladie. Les comtes de Provence et d'Artois, ainsi que leurs épouses, étaient seuls admis auprès d'eux, et l'on prenait les repas en commun. Mercy et l'abbé de Vermond reçurent également leurs entrées. Et dès cette heure, le prévoyant Mercy poussait la jeune princesse à prendre en mains le gouvernement des affaires. « Il faut écrivait-il, qu'elle commence à s'emparer de l'autorité, que M. le Dauphin n'exercera jamais que d'une façon précaire. » Il conjurait l'Impératrice d'agir dans le même sens et d'engager sa fille à diriger celui qui demain dirigerait l'État.

Toutes différentes, hâtons-nous de le dire, étaient, à ce moment, les préoccupations de Marie-Antoinette. Une grande émotion l'étreignait, horreur instinctive de la mort, qui faisait son œuvre auprès d'elle, pitié pour les souffrances, les affres du vieux Roi, frayeur aussi des responsabilités qui bientôt pèseraient sur sa tête. L'âme oppressée, elle se rapprochait du Dauphin, qui, abattu, la tête baissée, répétait constamment : « Il me semble que l'univers va tomber sur moi! » Elle s'efforçait à lui rendre quelque espérance, l'encourageait, lui témoignait une sincère amitié. « Elle a tenu la conduite d'un

ange », affirmera Mercy. La Cour et le public ratifiaient à l'envi ce jugement favorable.

Quatorze jours s'écoulèrent de la sorte. Le 10 mai, vers trois heures de l'après-midi, une bougie allumée, placée à la fenêtre d'une chambre contiguë à celle où se mourait le Roi, s'éteignit subitement, signal convenu pour annoncer la fin. Au même moment, un fracas prolongé, « semblable à celui du tonnerre », ébranla les échos du château longtemps silencieux; des pas précipités résonnèrent, un instant après, dans l'antichambre de Marie-Antoinette; c'était la foule des courtisans qui désertaient en hâte le seuil du Roi défunt pour se ruer vers le nouveau maître. Alors, d'un même mouvement, Louis XVI et Marie-Antoinette se jetèrent à genoux, bouleversés et les mains tendues vers le ciel : « Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes! » Aussitôt relevé, le prince prit sa femme dans ses bras : « Quel fardeau! lui dit-il, mais vous m'aiderez à le supporter. » C'est le comte de Provence, spectateur de la scène, qui nous rapporte cette parole. « Simple effusion, dit-il, de sensibilité, mais que la Dauphine entendit dans le sens le plus étendu, car l'idée d'une *femme-roi* n'avait rien de nouveau pour elle; elle y avait été habituée à la Cour de sa mère. » N'en déplaise au commentateur, il est à croire que Marie-Antoinette n'en pensa pas si long; tout démontre, au contraire, qu'elle était, à cette heure, loin de

pareils calculs. Toute à son émotion, tremblante, le mouchoir sur les yeux, elle recevait, sans les entendre, les hommages des personnes présentes, et elle donnait libre cours à ses larmes.

Le jour même, à six heures du soir, la nouvelle Cour s'installait à Choisy. Le règne commençait, et avec lui la vie sérieuse, les grands devoirs, les multiples difficultés. Marie-Thérèse s'en inquiétait : « Je suis bien fâchée, écrit-elle à l'un des archiducs, que le Roi et la Reine soient si neufs. Six ans de plus leur auraient convenu. » Elle disait de même à Mercy : « La situation du Roi, des ministres, de l'État même, n'a rien qui me calme. Ma fille est jeune, n'a jamais eu d'application, n'en aura jamais. Je compte ses beaux jours finis. »

Ce n'était déjà plus l'avis de Marie-Antoinette. Avec son imagination mobile, la première impression passée, elle ne voyait plus désormais que les côtés brillants de sa situation nouvelle, une indépendance plus complète, la gloire de porter une couronne. Dans une lettre écrite à sa mère quatre jours après l'avènement, elle laisse naïvement éclater son intime allégresse et son optimisme confiant : « Le nouveau Roi paraît avoir le cœur de ses peuples... Il ne cesse de travailler et de répondre de sa main aux ministres qu'il ne peut voir. Il a le goût de l'économie et le plus grand désir de rendre ses peuples heureux. » Et elle s'écrie dans un élan d'effusion juvénile : « Je ne

puis m'empêcher d'admirer l'arrangement de la Providence, qui m'a choisie, moi la dernière de vos enfants, pour le plus beau royaume de l'Europe! Je sens plus que jamais ce que je dois à la tendresse de mon auguste mère, qui s'est donné tant de soins pour me procurer ce bel établissement. »

Un court post-scriptum à cette lettre, de la main de Louis XVI, est d'un ton moins lyrique. Il aurait bien besoin, dit-il, des conseils de l'Impératrice, mais il la remercie de lui avoir accordé sa fille, « dont je suis, assure-t-il, on ne saurait plus content ». Et la jeune Reine trouve le terme un peu froid : « Vous verrez, ma chère maman, reprend-elle par la fin de sa lettre, que, quoiqu'il ait beaucoup de tendresse pour moi, il ne me gâte pas par des fadeurs ! »

Au reste, dans les premiers temps, l'entente du ménage est parfaite. La maladie de Mesdames tantes, atteintes de la petite vérole, en les éloignant de la Cour, supprimait un ferment dangereux de zizanie. « C'est un grand bonheur que la maladie de Mesdames », déclare crûment Mercy. Toute la famille royale partage ce sentiment. A Choisy tout d'abord, peu après à la Muette, où s'était transportée la Cour, les jeunes souverains mènent une existence simple, tranquille, modeste, l'existence d'un couple bourgeois, amicalement uni. Chaque jour, parfois tête à tête, parfois en compagnie des princes, ils font, tous deux,

dans le Bois de Boulogne, de longues promenades à pied, « sans fusils ni hallebardes », et presque sans escorte, au mépris de toute étiquette. Ou bien la Reine s'amuse à conduire de sa main une de ces légères voitures à deux roues, récemment inventées, que l'on appelle *cabriolets*. Précédée d'un seul officier, elle évolue avec adresse dans la campagne verdoyante. Parfois aussi, lorsque la journée était belle, on goûtait dans le parc, on prenait du lait et des fraises, sans table, sans fauteuils, sans chaises, installés sur un banc rustique ; et les passants s'attendrissaient à cette scène idyllique. « Rien de si ravissant, s'écrie lyriquement un gazetier, que le spectacle de cette union, préférable à tout le faste d'une pompe asiatique ! »

Une aimable anecdote, qui nous est rapportée par le duc de Croÿ, caractérise ces édifiants débuts. Certain dimanche de juin, la Reine se promenait à cheval dans le Bois de Boulogne ; il faisait beau, la foule était nombreuse, et chacun, dit Croÿ, admirait, à travers la verdure naissante, la jeune princesse, « remplie de grâce et jolie comme le jour ». Le hasard fit qu'elle rencontra le Roi, marchant à pied, tout seul et ayant renvoyé ses gardes. Elle s'arrête, saute légèrement à terre, court vers le Roi, qui la prend dans ses bras et lui applique un baiser sonore sur le front. Le public, enchanté, applaudit avec force ; l'enthousiasme se communique, et le Bois retentit de bravos, de battements de mains, qui se pro-

longent pendant de longues minutes. « C'était, assure le bon Croÿ, l'une des scènes les plus touchantes qu'on ait vues. »

Parfois la familiarité touche à la gaminerie. Vers la fin du même mois de juin, Louis XVI, à peine remis de l'inoculation ordonnée par la Faculté, travaillait dans son cabinet, quand on lui annonce une « sœur grise » qui insiste pour lui parler. Il consent avec bonhomie à la recevoir un instant. Entre aussitôt une religieuse, voilée très bas, les yeux modestement baissés : « Sire, dit-elle timidement, je viens de la part de ma communauté féliciter Votre Majesté sur l'heureux succès de son inoculation et lui demander sa bienveillance pour notre couvent, qui est dans le plus pressant besoin. » Le prince, ému, tirait déjà sa bourse, lorsque soudain la sœur éclate de rire au nez du Roi. Étonnement général, les spectateurs murmurent, beaucoup disent : « C'est une folle ! » et Louis XVI crie au capitaine des gardes : « Qu'on l'arrête, mais qu'on en ait soin ! » Sur quoi, le rire redouble, une voix jeune sort du voile : « Quoi ! personne ne me reconnaît? » Et l'on voit apparaître, sous le voile enfin relevé, un visage radieux, épanoui, le frais visage de Marie-Antoinette.

On colportait ces menus épisodes, et l'on citait quelques propos heureux. Telles les paroles que la Reine adressait à M. de Pontécoulant, major général des gardes du corps, avec lequel, étant

Dauphine, elle avait eu maille à partir pour un détail de son service. L'apercevant debout à la portière de son carrosse, elle l'abordait familièrement : « Nous avons eu l'un et l'autre des vivacités, disait-elle avec un sourire. Les vôtres sont oubliées; je vous prie d'oublier les miennes. » On contait également de quelle manière gentille elle avait refusé le bénéfice d'un impôt assez onéreux, qu'on prélevait à chaque avènement, et que l'on appelait *le droit de ceinture de la Reine :* « Qu'en ai-je besoin? dit-elle. On ne porte plus de ceinture. » Le geste et le mot firent fortune. Chacun approuvait également une autre louable initiative, qui révolutionnait la Cour : l'institution des « petits soupers de société », présidés par la Reine. Naguère, Louis XV avait mis à la mode les soupers d'hommes, d'où étaient exclues les princesses, et de regrettables désordres avaient suivi cette exclusion. A ce fâcheux usage Marie-Antoinette substitua des soupers familiaux, où elle était auprès du Roi et où elle invitait princes et princesses du sang, avec quelques intimes. De vieux courtisans murmurèrent, Mesdames tantes jetèrent les hauts cris; mais la Reine insista, tint bon, et l'institution prévalut, pour le plus grand profit de l'entente conjugale et de la décence de la Cour.

Tout ce début de règne est réellement irréprochable et Marie-Antoinette s'y montre sous son meilleur jour. Elle fait les plus loyaux efforts

pour vaincre ses défauts, et elle s'attache à conquérir le cœur de ses sujets. « Je ferai le moins de fautes que je pourrai », avait-elle dit à Mercy-Argenteau. Elle écrivait en même temps à sa mère : « Je désire et espère me corriger peu à peu et, sans jamais me mêler d'intrigues, me mettre en état de répondre à la confiance de mon cher mari. » Fidèle à ces promesses, elle s'applique à être économe, simple dans sa toilette, à refréner sa vivacité prime-sautière, à secouer même son indolence pour se plier, de temps à autre, à quelques réflexions sur les affaires sérieuses. Elle est aussi plus attentive à plaire à son mari, plus indulgente à ses travers ; elle rend plus de justice à ses grandes qualités. Louis XVI, de son côté, touché de cette bonne volonté sincère, se montre plus galant, adoucit ses manières bourrues. En lui faisant cadeau du petit Trianon pour son usage particulier, il trouve, pour rehausser ce don, une tournure délicate : « Ce lieu, déclare-t-il à sa femme, a toujours été le séjour des favorites des rois ; ce doit donc être le vôtre. » Et Marie-Antoinette inaugure sa propriété en y offrant un élégant dîner au Roi et à toute la famille royale. C'est comme une seconde lune de miel, qui fait oublier la première. La Reine est fière de ses progrès, et elle s'en vante ingénument auprès de son mentor, l'ambassadeur d'Autriche : « Convenez, dit-elle, que je me suis réformée sur bien des points! »

Elle a gagné également au physique. La fillette un peu grêle, aux formes encore incertaines, s'est singulièrement développée depuis le temps de son mariage. Elle a grandi d'une manière appréciable ; le buste est plein et arrondi ; les bras, les mains sont d'un galbe parfait. Elle marche bien, avec une souple aisance, le plus souvent d'un pas ferme et pressé, parfois aussi, dit un contemporain, « d'une allure molle et balancée » qui charme par sa grâce, sans qu'y perde rien le respect. Cette dignité, cette noblesse de maintien, qu'elle conserve au milieu du plus familier abandon, sont un des traits qui la caractérisent. Naturellement, et par instinct, elle reste toujours reine de France, même quand elle ne prétend qu'à être une jolie femme. « On n'a jamais fait la révérence avec plus de grâce, assure un homme qui l'a connue de près, saluant dix personnes en se ployant une seule fois, et, de la tête et du regard, donnant à chacun ce qui lui revient. »

A monter sur le trône, elle a acquis plus d'assurance. Son excellente mémoire fait qu'elle retient les noms et les visages ; elle reconnaît à première vue les gens qu'on lui a présentés, don précieux pour les princes et qui les fait aimer autant que des bienfaits. Dans cette conquête des cœurs, elle est servie par sa facilité d'humeur et son désir de plaire. Elle trouve, sans les chercher, des expressions qui ne sont peut-être qu'aimables, mais qui, en passant par sa bouche,

prennent quelque chose d'enchanteur. Sans avoir un grand fonds de gaieté personnelle, elle s'amuse et elle rit franchement des plaisanteries que l'on fait autour d'elle, des historiettes qu'on lui raconte, voire des petites médisances, pourvu qu'elles soient un peu gazées et présentées avec adresse. Aussi ses interlocuteurs s'attribuent-ils volontiers de l'esprit. Toutefois, quand la conversation prend un tour trop sérieux, son visage se glace malgré elle, et elle y fait vite diversion par quelques propos plus légers, ce que les plus rigides pardonnent encore à sa jeunesse.

Elle a, depuis son arrivée, appris à fond la langue française et elle la parle à peu près sans accent. On lui fera même un grief, dans son pays natal, d'avoir oublié son allemand. La chose est tellement vraie, qu'elle essaiera un jour, en prenant des leçons avec un professeur, de retrouver l'usage de sa langue maternelle; mais ce zèle durera peu et demeurera sans résultat.

Pour ces raisons diverses, par ses hautes qualités et même par ses menus défauts, Marie-Antoinette, au début, semblait tout réunir pour être populaire. Jeune et brillante, elle succédait à ces reines laides et délaissées qui, sous les règnes précédents, avaient, tout en bâillant leur vie, langui tristement sur le trône, et cette nouveauté ravissait l'imagination nationale. « Si l'on avait voulu, s'écriait un contemporain, faire une souveraine exprès pour les Français, on n'aurait pas pu mieux

réussir. » Chose étrange, le succès lui venait, à cette heure, précisément de ce qui lui vaudra, par la suite, l'animadversion de la foule. Mais, présentement, ce succès était unanime. Partout où elle paraît, dans les rues, au théâtre, à la ville et dans les campagnes, on l'applaudit et on l'acclame, avec des transports d'enthousiasme. L'Impératrice n'exagère pas, lorsqu'elle déclare dans une lettre à sa fille : « Tout est en extase, on est fou de vous autres ; on se promet le plus grand bonheur ; vous faites revivre une nation aux abois. » Les moins bienveillants, à la Cour, ne trouvent guère à reprendre que cet aimable tort dont corrigent les années : « C'est le règne de la jeunesse, soupire la comtesse de Boufflers. Ils croient que l'on radote, quand on a passé trente ans ! »

L'ombre au tableau, dès lors, c'était l'entourage de famille, les beaux-frères, les belles-sœurs, les tantes et la plupart des princes et des princesses du sang. En aucun temps, dans aucune Cour, il ne se vit jamais de parents plus fâcheux. L'aîné des frères du Roi, *Monsieur*, comte de Provence, était, à cette époque, bien différent de l'homme que sera plus tard Louis XVIII, assagi par la vie et ennobli par le malheur. Plus jeune d'une année que Louis XVI, encore plus lourd que lui et de plus forte corpulence, mais d'une intelligence plus fine et plus déliée, il gâtait tous ses dons d'esprit par un caractère faux, sournois, dissimulé, une basse avidité, une ambition jalouse

qui, pour se satisfaire, ne reculait devant nul moyen détourné. « Il emploie pour faire ses affaires et avoir de l'argent, dit Marie-Antoinette, de petites intrigues dont un particulier honnête rougirait. » A la mort de Louis XV, on avait découvert, parmi les papiers du feu Roi, des lettres du comte de Provence, où il parlait à son grand-père, dans le particulier, en des termes qui démentaient tout ce qu'il disait en public, et où son double jeu éclatait ainsi au grand jour. Louis XVI et Marie-Antoinette en furent profondément blessés. A quelque temps de là, certain soir que les princes, dans l'intimité la plus stricte, jouaient une scène de *Tartuffe*, dont *Monsieur* remplissait le rôle : « Cela a été rendu à merveille, dit Louis XVI à haute voix, tous les personnages y étaient dans leur naturel! »

L'antipathie de Marie-Antoinette à l'égard du comte de Provence, plus discrète, était non moins vive. Elle marqua constamment à ce dangereux beau-frère une suspicion trop justifiée, dont ce dernier, bien des années plus tard, se plaindra en ces termes : « Longtemps assez mal avec elle, son ami dans les derniers temps, mais jamais dans la classe de ceux qui possédaient sa faveur, elle me disait beaucoup de choses, et ne me consultait jamais. » La Reine a confirmé cette appréciation dans ce billet adressé à sa mère : « Il a imaginé de chercher l'intimité et, pour s'y introduire, il m'a écrit ; c'est son expédient ordinaire... Il y a

dans cette lettre beaucoup de phrases, de bassesse et de fausseté. Malgré cela, j'ai cru devoir en paraître la dupe et croire à tout ce qu'il disait. Depuis, nous continuons à être sur le ton de l'amitié et de la cordialité. A dire vrai, je crois qu'elle n'est pas plus sincère d'un côté que de l'autre. »

Il est à regretter qu'elle n'ait pas eu les mêmes défiances à l'égard de son jeune beau-frère, le comte d'Artois. Celui-ci, il est vrai, avait une plus séduisante apparence, une tournure leste et dégagée, un visage agréable, que déparait seulement la bouche continuellement ouverte, d'où une certaine expression de niaiserie. Enjoué, galant, hardi avec les femmes, il avait eu de bonne heure des succès, dont il se vantait volontiers. Mais ces avantages extérieurs étaient tristement compensés par une âme médiocre et vulgaire, un jugement faux et un esprit brouillon, une brutalité de propos poussée jusqu'au cynisme, une profonde ignorance et une intelligence bornée, qu'aggravaient sa confiance en soi et son imperturbable aplomb. Dans la conversation, il avait le plus mauvaise ton, ne parlant que de femmes tarées et de fêtes libertines. Pour toute littérature, il savait par cœur la *Pucelle*, dont il récitait des morceaux. Il vivait comme il discourait, passant ses jours et ses nuits en débauches, joueur à l'excès, constamment endetté, escorté d'un ramas de libertins, de faméliques, qui le flattaient, le

grugeaient, l'exploitaient, compromettaient son nom en de louches aventures.

Avec tous ces défauts, il amusait la Reine. Du même âge qu'elle, aimant comme elle le monde et les plaisirs mondains, il savait la distraire, par ses boutades et ses folies, du souci des affaires et des ennuis de l'étiquette. On les voyait souvent se promenant tête à tête, à pied, à cheval, en voiture, riant, chuchotant, se parlant à l'oreille. Cette intimité affichée, assurément bien innocente, impatientait Mercy, faisait gronder l'Impératrice. Devant les remontrances, la princesse protestait, se défendait de tout engouement excessif, affirmait qu'elle y voyait clair. « Il est vrai, disait-elle, que le comte d'Artois est turbulent et n'a pas toujours la convenance qu'il faudrait ; mais ma chère maman peut être assurée que je sais l'arrêter dès qu'il commence des polissonneries, et loin de me prêter à des familiarités, je lui ai fait plus d'une fois des leçons mortifiantes. »

Ces paroles sont sincères ; elle sait, au fond, ce que vaut son beau-frère ; elle reconnaît ses défauts et ses vices ; elle n'a pour lui aucune estime, pas même de réelle affection. Après un séjour en commun : « Je suis convaincue, écrit-elle, que, si j'avais à choisir un mari entre les trois frères, je préférerais encore celui que le Ciel m'a donné. » Lorsqu'en 1776 le comte d'Artois fait une grave maladie, on constate avec étonnement l'indifférence

de Marie-Antoinette; interrogée par Mercy-Argenteau, elle lui avoue en toute franchise que, « liée avec le prince par le simple amusement, toute amitié pour lui cesse avec ce même amusement », et qu'il n'a « aucune qualité qui puisse lui concilier son cœur ». Il n'en est pas moins avéré qu'à l'ordinaire elle recherche sa société, le laisse organiser pour elle les parties et les fêtes, s'abandonne trop souvent, à sa suite et par ses conseils, à des inconséquences qui nuiront vite à sa réputation.

Le premier prince du sang, le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, plus tard encore Philippe-Égalité, avait du moins sur ses cousins l'avantage d'être pour la Reine un ennemi déclaré. Au commencement, sans doute, il avait essayé d'entrer dans ses bonnes grâces, donnant en son honneur des bals, des courses de chevaux, cherchant par ce moyen à flatter son goût du plaisir; mais rien n'avait pu triompher de la répulsion instinctive qu'elle éprouvait pour ce prince dissolu, cynique, livré aux pires intrigants du royaume. Quelques paroles piquantes, dites ou répétées par la Reine, revenues aux oreilles du prince, le refus, qu'il lui attribuait, du titre auquel il aspirait de *Grand amiral de France*, les continuelles incitations de ses compagnons de débauches, tout cela le jettera bientôt dans une opposition ouverte, fera de lui le chef, tout au moins nominal, de la faction hostile à Marie-Antoinette,

menant contre elle une guerre de calomnies, de diffamations, de libelles, dangereuse assurément, moins nuisible pourtant que les insinuations doucereuses, les machinations souterraines.

Ce dernier genre d'attaque est l'apanage des femmes de la famille. Nous avons vu quels sont les princes ; du côté féminin, la Cour n'est guère mieux partagée. Les comtes de Provence et d'Artois, mariés à deux ans de distance aux deux filles du roi de Sardaigne, n'avaient, par cette alliance, fourni à la maison de France que de bien médiocres recrues. L'aînée, la comtesse de Provence, de tournure piètre, de figure maussade, ne rachetait ces désagréments par aucune qualité morale. Insociable et envieuse, cauteleuse et dissimulée, « elle n'est pas Piémontaise pour rien », écrivait l'empereur Joseph II. Quant à sa sœur d'Artois, au dire du même témoin, « elle est laide autant qu'imbécile ». Et personne ne s'inscrit en faux contre ce jugement péremptoire. Toutes les deux, comme on pense, jalousent fort Marie-Antoinette. Elles sont jalouses comme femmes et jalouses comme princesses, et elles la dénigrent sous main, à l'envi l'une de l'autre. La première, moins bornée, lance, avec une malice grossière, des accusations venimeuses, que la cadette, en son jargon mi-français, mi-italien, répète sottement et sans y rien comprendre. Parfois aussi, poussées par leurs entours, elles osent braver la Reine en face, refusent de se plier aux devoirs

d'étiquette. A ce propos, la chronique de Versailles enregistre une scène de famille où éclatent au plein jour ces rivalités féminines. Exaspérée par quelque manque d'égard, la Reine se plaint au comte d'Artois des procédés de ses belles-sœurs : « Ces dames, dit-elle, ne me rendent pas les déférences qui me sont dues. Elles devraient se souvenir que je suis reine, et, en outre, de la maison d'Autriche, qui est la première de toutes. » Sur quoi, le prince se met à rire et, serrant la main de la Reine : « Ma petite sœur, dit-il, la plaisanterie s'en mêle! J'en suis enchanté, cela me prouve que la rancune ne durera pas longtemps. »

Je n'insisterai pas sur Mesdames, tantes du Roi, dont j'ai parlé précédemment. Leur ancienne influence sur Marie-Antoinette, déjà bien ébranlée, s'évanouit tout à fait du jour de l'avènement, et la Reine désire qu'on le sache. « Pour mes tantes, écrit-elle fièrement, on ne peut plus dire qu'elles me conduisent. » Elle ne perd aucune occasion de réprimer, selon son expression, « leurs prétentions et leurs petites jactances ». Celles-ci renoncent vite à la lutte. Terrées au château de Bellevue, elles affectent toutes trois de se détacher de la Cour; on ne les voit presque plus à Versailles. Mais une rancune fermente en leurs âmes ulcérées. Ce sont d'abord d'aigres critiques, des sarcasmes amers sur les toilettes, les ajustements de leur nièce, l'excentricité de sa mise.

Quand la Reine inaugure la mode des plumes balancées en panache au-dessus de la tête, Mesdames parlent avec risée de cet « ornement de chevaux ». Des puériles médisances, elles passent aux insinuations plus dangereuses. Toute l'existence intime de Marie-Antoinette est passée au crible à Bellevue, dénaturée avec une malveillance perfide, et les historiettes scandaleuses, colportées à voix basse, se répandent de là dans Paris. « Ce que l'une avançait, dit un contemporain, l'autre le confirmait, et la troisième rendait l'anecdote incontestable. » Ainsi en viennent-elles graduellement aux calomnies atroces et aux propos terribles. C'est à Bellevue que naît l'appellation qui conduira plus tard la Reine à l'échafaud, ce sont ses tantes qui, les premières, l'ont baptisée du nom de *l'Autrichienne*.

Quant aux deux sœurs du Roi, mesdames Clotilde et Élisabeth, elles ne tiennent aucune place et passent inaperçues. La première, bonne, épaisse et nulle de toute façon, — *le Gros Madame*, comme on la nommait à la Cour — se mariera un an après l'avènement de son frère et disparaîtra de Versailles pour se confiner à Turin. L'autre, madame Élisabeth, n'est encore qu'une fillette, douce, gentille, de cœur droit, d'intelligence moyenne, de santé délicate. « C'est une charmante enfant, écrivait Marie-Antoinette, qui a de l'esprit, du caractère et beaucoup de grâce. Elle a montré, au départ de sa sœur, une sensi-

bilité au-dessus de son âge. » D'ailleurs, vu sa jeunesse, elle est pour sa belle-sœur d'une médiocre ressource, et celle-ci, présumant à tort qu'on la mariera de bonne heure, juge inutile de nouer une intimité sans avenir; du moins, justifie-t-elle ainsi son indifférence relative : « J'avoue à ma chère maman que je crains de m'y trop attacher, sentant, pour son bonheur, et par l'exemple de mes tantes, combien il est essentiel de ne pas rester vieille fille dans ce pays-ci. »

Comme on peut en juger par ce simple aperçu, la Reine compte autour d'elle sept parentes, sept princesses, dont pas une seule n'est pour elle un appui, et dont la plupart, au contraire, constituent pour elle un danger, sept princesses dont chacune possède une nombreuse suite de femmes, au total une centaine, calculait le duc de Croÿ. Imagine-t-on quel foyer de caquetages, d'intrigues, de manèges souterrains! Comme l'observe le même Croÿ : « Ce n'était pas une petite affaire, dans un temps où l'on ne regardait comme grandes que les affaires de la Cour, tandis que, pour que les choses allassent bien, il aurait fallu qu'on sentît que ce devaient être les moindres, et que ce n'est pas la Cour qui fait l'État, mais qui le mange. » Phrase qui, pour le dire en passant, va peut-être plus loin que ne l'entendait le bon duc, et où l'on sent germer toute la Révolution française.

Dans cette multitude de parents, de parentes

et de familiers, pas un ami, pas une amie pour Marie-Antoinette. Avec cela, un mari qui n'en est pas un, bon sans doute, indulgent et d'humeur débonnaire, mais persistant à fuir craintivement ses tendresses, lui refusant les douceurs de l'amour et les consolations de la maternité. En un mot, l'isolement, l'isolement d'esprit et de cœur, cet isolement douloureux entre tous, qui est l'isolement dans la foule.

En de telles conditions, on ne s'étonnera pas de l'empressement joyeux avec lequel, après dix mois de règne, elle accueille la nouvelle de la visite d'un prince de sa famille, de son jeune frère Maximilien. Cet archiduc de dix-huit ans voyageait alors en Europe avec son gouverneur, pour parfaire son éducation. La Reine lui demanda de venir la voir à Versailles ; il accepta et il débarqua à la Muette le 7 février 1775. Son séjour dura trois semaines et ne fut heureux pour personne. Ignorant et borné, d'une gaucherie qui, disait sa mère, « lui donnait l'air d'un imbécile », l'archiduc fit sur le public français la plus déplorable impression. On répétait ses balourdises, sa réponse à Buffon, qui lui offrait un exemplaire de ses œuvres complètes : « Oh! je serais bien fâché de vous en priver. » On le dénomma *l'archibête*. Quelque chose de ce discrédit rejaillissait sur Marie-Antoinette et on lui reprochait d'avoir produit un parent si malencontreux.

Un incident qui fit du bruit vint confirmer

cette appréciation. L'archiduc voyageait sous le nom de comte de Burgau. Arguant de cet incognito, les princes français, les d'Orléans, les Condé, les Conti, prétendirent que Maximilien leur devait la première visite. Il refusa avec hauteur, la Reine prit pour lui fait et cause. Il y eut entre elle et les princes des explications assez vives. « Le Roi et ses frères, dit-elle au duc d'Orléans, n'y ont pas regardé de si près. Vous avez pu remarquer que le Roi l'a traité en frère et qu'il l'a fait souper en particulier dans l'intérieur de la famille royale, honneur auquel je suppose que vous n'avez jamais prétendu... Au reste, conclut-elle, mon frère sera fâché de ne pas voir les princes, mais il est pour peu de temps à Paris, il a beaucoup de choses à voir; il s'en passera. » Ces propos n'étaient pas pour arranger les choses; aussi chacun resta-t-il sur ses positions, et l'archiduc ne vit que les deux frères du Roi. Quand le comte de Provence organisa une grande fête à Versailles en l'honneur de Maximilien, les d'Orléans et les Condé affectèrent, ce même jour, de se montrer en public dans Paris. Par représailles, la comtesse de Cossé, dame d'atours de la Reine, offrant un bal à ce même personnage, se vit forcée d'aller chez les princesses, que l'étiquette l'obligeait d'inviter, et de les avertir que, si elles y venaient, la Reine n'y assisterait pas. Toute cette guerre déplut fort à Vienne comme à Paris. « La Reine, écrit Kaunitz, aurait dû laisser

tomber cette mince affaire, sans entrer dans la contestation et sans témoigner d'humeur. »

L'archiduc partit le 2 mars, laissant la famille royale divisée, le Roi mal satisfait et Marie-Antoinette assez embarrassée. « Mon frère, crut-elle devoir assurer à sa mère, s'est fait ici la réputation de bien élevé, par sa politesse, honnêteté et attention pour tout le monde; » toutefois, reconnaît-elle, « il n'a pas si bien réussi pour les choses qu'on lui a montrées, parce qu'il a toujours été fort indifférent ». Quant à ce qu'elle appelle « la tracasserie des princes », envenimée, écrit-elle, par les propos de « vilaines gens », elle espère que bientôt on n'en parlera plus. Le Roi pourtant, à sa prière, interdit à ses cousins de paraître à la Cour d'ici quelques semaines, et cet ostracisme excessif aviva les ressentiments. Cet incident, minime en soi, marque la première réaction contre l'engouement général dont la Reine jusqu'alors avait été l'objet; c'est vers ce temps qu'on fredonna, dans certains salons de Paris, la chanson indécente dont voici le refrain :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière,
Lonlaire, lonlaire, lonlaire.

Quoi qu'il en soit, l'histoire aurait été assez vite oubliée, si d'autres maladresses plus graves, survenant coup sur coup, n'en avaient prolongé l'écho. J'entends par là le renvoi et l'exil du duc

d'Aiguillon, puis certains incidents du sacre. Il faut nous arrêter sur ces différents épisodes, dont la répercussion fut grande.

Depuis qu'elle était montée sur le trône, l'ancienne antipathie de Marie-Antoinette à l'égard du duc d'Aiguillon, ministre de la Guerre et des Affaires étrangères, s'était rallumée de plus belle, s'était manifestée de façon plus ouverte. « La Reine, remarquait Mercy-Argenteau, a oublié tout ce qui avait pu lui déplaire (quand elle était Dauphine); il n'y a que le duc et la duchesse d'Aiguillon qui soient exceptés de cette règle de bonté. » Au cours de la présentation qui suivit l'avènement, on observa que la souveraine, affable et accueillante envers toutes les femmes de la Cour, n'avait pas adressé un mot à madame d'Aiguillon, avait même affecté « de la regarder sous le nez d'un air très méprisant ». La duchesse, mortifiée, était partie dès le lendemain pour sa terre de Veretz, où, annonçaient les nouvellistes, « elle allait préparer le logement de son cher époux ». La chose se compliquait de la parenté proche du duc avec le premier ministre du Roi, le vieux comte de Maurepas, dont la femme était tante de madame d'Aiguillon. Ainsi, dès ce moment, une lutte sourde, une lutte d'influence, se dessinait entre la jeune souveraine, forte de l'amitié du Roi, de l'ascendant qu'elle exerçait sur lui, et le *Mentor*, l'homme de confiance, le guide et le conseiller de Louis XVI.

La fin de mai 1774 vit s'ouvrir une ardente campagne, la Reine pressant, harcelant son mari, pour obtenir le renvoi immédiat de celui qu'elle représentait comme son ennemi et comme son offenseur, Maurepas et son épouse défendant leur neveu, s'efforçant, tout au moins, de retarder sa chute jusqu'à l'époque du remaniement général. Entre ces deux partis, le Roi flottait, indécis, mal à l'aise, ne sachant que résoudre. Le journal de Véri le met en scène avec Maurepas, écoutant d'un air dépité l'éloge que ce dernier lui fait des talents du duc d'Aiguillon, et criant brutalement, en frappant du poing sur la table : « Eh! je le sais, qu'il fait bien, et c'est ce qui me fâche! »

Ce fut le duc lui-même qui, voyant approcher l'orage, voulut, en homme d'esprit, précipiter le dénouement. Dans l'après-midi du 2 juin, il allait au Conseil du Roi et déposait son double portefeuille, sans que Louis XVI dît un mot pour le retenir. C'était la victoire de la Reine, une victoire d'ailleurs justifiée, et qu'accueillait assez généralement l'approbation publique. Jusque-là, rien à dire. La Reine fit même preuve de douceur, n'exigeant pas que l'exil suivît le renvoi, comme il était d'usage. D'Aiguillon conservait sa charge de capitaine des chevau-légers, ce qui lui permettait de paraître à la Cour, « chose rare, dit le duc de Croÿ, et dont on fit honneur à Marie-Antoinette ». Le malheur fut qu'en homme vindicatif, le duc ne sut aucun gré à la Reine de sa

modération et ne voulut retenir que l'offense. Il établit sa demeure à Paris, y vécut aigri, mécontent, entouré d'une cabale, d'une clientèle de gens obscurs, foyer d'opposition contre le nouveau règne et spécialement contre l'influence de la Reine. C'est de là, disait-on, que partaient les secrètes attaques dont, en cette période du début, fut victime Marie-Antoinette, ces traits empoisonnés, dirigés contre la souveraine, parfois aussi contre la femme, et la blessant au vif dans son orgueil et dans sa dignité.

Cette conspiration exista, sa réalité est certaine. Que d'Aiguillon en fût le chef, on n'en peut fournir aucune preuve, et il le nia toujours. Mais Marie-Antoinette le crut, et des amis dangereux exploitèrent cette croyance. Choiseul, rappelé d'exil et installé pour l'hiver à Paris, groupait alors autour de lui un parti nombreux et puissant, ses amis ou ses créatures, pressés de venger sa disgrâce et de le ramener au pouvoir. Leur jeu fut d'exciter le mécontentement de la Reine contre l'ennemi, maintenant abattu, de Choiseul; leur succès fut facile et prompt; l'un d'eux, le baron de Besenval, très en faveur auprès de Marie-Antoinette, a lui-même raconté son rôle en cette affaire : « Je lui représentai avec feu le danger qu'il y avait pour elle à laisser une cabale aussi inquiétante, ayant à sa tête le duc d'Aiguillon, dont le caractère méchant, vindicatif et profond devait lui faire tout craindre. Je lui fis

comprendre la nécessité d'éloigner un tel homme. » Il confesse crûment, peu après, l'arrière-pensée qui lui inspirait ces conseils : « L'intérêt de la Reine aurait suffi pour me faire attaquer M. d'Aiguillon, mais d'autres considérations m'y portaient encore. C'était lui qui était l'auteur de la chute de M. de Choiseul ; il convenait, à mon sentiment, de l'en punir. Je ne pouvais me flatter d'aucun espoir de retour pour M. de Choiseul, tant que M. d'Aiguillon serait à portée de pouvoir quelque chose et, en l'éloignant, je croyais rendre un grand service à mes amis. »

Endoctrinée, excitée de la sorte, exaspérée aussi par la guerre souterraine dont je viens de parler, la Reine voulut jouer son va-tout et n'accorder au Roi nul moment de répit qu'elle n'eût satisfait sa vengeance. « Les cheveux me dressent sur la tête, quand j'aperçois cet homme-là! » disait-elle à l'une de ses dames. Le 31 mai 1775, à la revue de la Maison du Roi, passée au Trou d'Enfer, les hostilités éclatèrent. D'Aiguillon, à la tête de ses chevau-légers, s'étant, pour la saluer, approché de la Reine, celle-ci, d'un geste brusque, baissa le store de son carrosse, laissant le duc stupéfait et furieux de cet affront public. Il fit cependant bonne contenance et annonça tout haut qu'il faisait ses préparatifs pour accompagner les souverains à la cérémonie du sacre, fixée à la semaine suivante. Cinq jours plus tard, l'avant-

veille du départ pour Reims, la Reine faisait appeler Maurepas : « J'ai lieu, lui disait-elle, d'être mécontente de votre neveu depuis longtemps. Vous l'avez soutenu, et nous avons combattu l'un contre l'autre. Vous avez tenu des propos sur tout cela ; j'en ai tenu, de mon côté, qui ne vous auraient pas contenté. Laissons votre neveu loin d'ici et oublions nos propos mutuels. » Le ministre, décontenancé, se contenta de balbutier des protestations vagues ; mais la Reine, le lendemain, reprenait l'entretien : elle exigeait, déclarait-elle, que d'Aiguillon reçût défense d'aller à Reims et fût relégué dans ses terres. « La mesure est comble, ajoutait Marie-Antoinette, il faut que le vase renverse. — Mais, madame, objectait Maurepas, il me semble que, si le Roi doit faire du mal à quelqu'un, ce mal ne devrait point arriver par vous. — Vous pouvez avoir raison, monsieur, et je compte dorénavant n'en plus faire, mais je veux faire celui-là. — Puis-je, madame, dire que c'est la volonté de Votre Majesté, et non celle du Roi? — J'y consens, répondait la Reine, je prends tout sur moi. »

Louis XVI, questionné par Maurepas, confirma les dires de sa femme. Il déclara « ne vouloir s'en mêler », laissant la Reine maîtresse de régler à sa guise la date et les conditions de l'exil. Ce fut l'objet d'une troisième conférence entre Maurepas et Marie-Antoinette. Le premier proposa que son neveu fût envoyé dans sa terre de Véretz, près de

Tours : « C'est trop près », dit la Reine ; elle exigea le château d'Aiguillon, en Guyenne. « Enfin, madame, que faut-il que j'écrive? — Ce que vous voudrez, mais qu'il s'en aille. » Il fut convenu que l'ordre serait donné sur-le-champ, et Maurepas s'en fut, l'oreille basse, s'acquitter de sa commission. L'impatience de la Reine ne supportait aucun délai et les messages se suivaient d'heure en heure pour presser l'instant du départ, qui eut lieu le lendemain matin. La puérile allégresse qu'en conçut Marie-Antoinette éclate dans ce billet, écrit à son ami d'enfance, le comte de Rosenberg : « Ce départ est tout à fait mon ouvrage. Ce vilain homme entretenait toutes sortes d'espionnages et de mauvais propos. Il est vrai que je n'ai pas voulu de lettre de cachet, mais il n'y a rien eu de perdu, car, au lieu de rester en Touraine, comme il le voulait, on l'a prié de continuer sa route jusqu'à Aiguillon qui est en Gascogne. »

La sensation produite par cette exécution sommaire dépassa de beaucoup ce qu'on en attendait. Ceux mêmes qui censuraient le plus l'attitude du duc d'Aiguillon blâmèrent cette mesure arbitraire, pour des torts si peu établis, et l'on y vit le désaveu des belles promesses d'un règne qui s'était annoncé comme une ère de douceur et de légalité. Besenval lui-même constate avec dépit ce mouvement d'opinion : « Le sentiment de vengeance et de justice, dit-il, fut étouffé par une

espèce de compassion philosophique. On n'entendait que les mots de *tyrannie*, de *justice exacte*, de *liberté du citoyen* et de *loi*. » La plus grosse part de ces reproches tombait sur Marie-Antoinette. « C'est sur son rôle en cette affaire, écrira le comte de Provence, que l'on s'est fondé depuis pour lui donner la renommée de méchante et d'implacable. » Mercy dénonce, de son côté, l'égoïsme des faux amis qui, « excitant en elle des sentiments de haine », sacrifient, sans scrupule, à leurs vues personnelles « la gloire et l'utilité de la Reine ». Les plus modérés déploraient que, pour la première fois où elle eût essayé d'exercer son crédit, ce fût au profit d'une rancune, que son coup d'essai politique n'eût été qu'une vengeance. Son prestige en reçut une indéniable atteinte. La petite reine d'idylle, la douce princesse de contes de fées, qui passait en faisant le bien, ne laissant derrière elle qu'un concert de bénédictions, disparut dès cette heure et ne ressuscita jamais. L'aimable légende s'évanouit, pour faire place graduellement à une autre légende, une légende toute contraire, et encore bien moins justifiée.

Au moins pouvait-on espérer que le grand événement du sacre, au lendemain même de cet orage, en assourdirait les échos. Cette espérance sembla se réaliser tout d'abord, et l'on put croire que Marie-Antoinette y retrouverait tout le prestige et toute la popularité d'antan. La Reine ne

devait jouer à Reims qu'un simple rôle de spectatrice, l'usage, depuis Louis XIII, étant que le Roi seul reçût l'onction divine. Elle s'y prêta avec bonne grâce. Tandis que son époux voyageait en grande pompe, avec une suite nombreuse, dans un carrosse de dix-huit pieds de haut, elle gagna Reims de nuit, en compagnie de ses beaux-frères, et presque dans l'incognito. Toutefois, une multitude immense se pressait sur sa route et, dans le grand silence des champs, sous la clarté argentée de la lune, s'élevèrent de longues acclamations. Le lendemain, dès la première heure, elle alla voir l'entrée du Roi, perdue au milieu de la foule, sans apparat et sans suite officielle, comme une « particulière », et cette simplicité produisit le meilleur effet. « J'ai cru, écrivait un gazetier, être au temps des patriarches, lorsque j'ai vu la Reine confondue parmi le peuple, pour voir passer son auguste époux au moment de son entrée! »

Même bonne grâce, dans l'après-dînée, à recevoir, pour le baise-main, la noblesse du pays dans les salons de l'archevêché. Champenois, Picards et Lorrains défilèrent devant elle, et elle eut pour chacun un mot qui l'enchanta. Ils s'en allèrent tous sous son charme. Enfin, le dimanche 11 juin, jour du sacre et du couronnement, l'attitude de la Reine fut parfaite en tous points. Dans la tribune, d'où elle suivait, entourée des princesses, les phases de la cérémonie, on admira sa gravité, son recueillement ému, qui alla jusqu'aux

larmes lorsque, à l'instant de l'intronisation, l'assistance entière éclata en cris d'amour et d'enthousiasme, qui ébranlèrent les voûtes de l'antique cathédrale. « Je fus tout étonné de me trouver en pleurs, rapporte le duc de Croÿ, et de voir tout le monde de même. La Reine eut un tel saisissement de plaisir, que ses yeux coulèrent en torrent. Elle fut obligée de tirer son mouchoir, ce qui augmenta l'émotion générale. Le Roi parut bien sentir ce beau moment. »

Le soir venu, les parades terminées, Louis XVI, modestement vêtu, prit sa femme « sous le bras » et, durant une grande heure, fut se promener bourgeoisement avec elle au milieu de la foule, sans gardes autour d'eux et sans aucune précaution de police. Les rues, par ordre exprès du Roi, n'avaient pas été tapissées des riches tentures qu'imposait un ancien usage, afin qu'il n'y eût nulle barrière entre les souverains et leur peuple. Les plus humbles et les plus pauvres approchaient librement, baisaient les vêtements de la Reine, qui leur parlait familièrement et disait en souriant aux amis trop zélés qui voulaient protéger sa marche : « Doucement, messieurs, laissez approcher ces bonnes gens ; ils ne veulent point nous faire de mal. » Elle distingua un couple d'ouvriers qui, se tenant timidement à l'écart, criaient avec ardeur : « Vive notre bon Roi ! » Elle fit un pas vers eux, les prit gentiment par la main et les présenta à Louis XVI, disant : « Le voilà, votre

bon Roi. » Ces traits, d'autres pareils, occasionnèrent des ovations sans fin, et le public, selon l'expression d'un témoin, était « dans une sorte d'ivresse ».

De cette joie générale, de l'impression produite sur l'imagination de Marie-Antoinette, nous entendons l'écho dans le joli récit qu'elle adressait quelques jours plus tard à sa mère ; je n'en cite que les dernières lignes : « Le sacre a été parfait de toutes manières. Il paraît que tout le monde a été content du Roi ; il doit bien l'être de ses sujets... Je n'ai pu y tenir, mes larmes ont coulé malgré moi, et l'on m'en a su gré... Il est bien sûr qu'en voyant des gens qui, dans le malheur, nous traitent aussi bien, nous sommes encore plus obligés de travailler à leur bonheur. Le Roi m'a paru pénétré de cette vérité. Pour moi, je suis bien sûre que je n'oublierai de ma vie la journée du sacre! »

Voilà comment pense et s'exprime la véritable Marie-Antoinette, lorsqu'elle est livrée à elle-même, sensible, impressionnable et remplie d'élans généreux. Par malheur, en cette âme mobile, tout n'est que revirements, contradictions, contrastes. Les larmes attendries dont elle vient de nous faire l'aveu ont à peine séché sur ses joues, la Cour n'a pas quitté la ville, témoin de ces scènes émouvantes, qu'elle se laisse, à nouveau, entraîner par son entourage dans une fâcheuse intrigue contre la politique et les désirs du

Roi. Cette fois encore, le meneur de l'affaire est l'ardent ami de Choiseul, le baron de Besenval. Il jugeait l'heure propice pour activer le retour du duc aux affaires. D'Aiguillon était en exil, Maurepas était demeuré à Paris, Choiseul, par contre, était à Reims, où il avait reçu du Roi permission d'assister au sacre. Enfin, Louis XVI, touché par les incidents de la veille, semblait en bonnes dispositions pour se laisser persuader par sa femme, pour oublier ses préventions contre l'ancien ministre de Louis XV et le relever tout à fait de sa longue et cruelle disgrâce. Les autres membres du parti prirent l'engagement de seconder Besenval ; le comte d'Artois, mis au courant, entra dans le complot, et tous, avec ensemble, firent la leçon à Marie-Antoinette pour qu'elle se jetât dans la lice et frappât un coup décisif.

Les choses marchèrent bien au début, le plan convenu fut exécuté point par point. La Reine, pour commencer, devrait accorder à Choiseul une audience personnelle, un tête-à-tête où il lui exposerait ses vues et ses idées. Dans cette espèce de fourmilière qu'était alors la ville de Reims, cette marque éclatante de faveur afficherait publiquement l'action protectrice de la Reine et l'engagerait elle-même à user de tout son crédit pour vaincre l'aversion du Roi, pour lui forcer la main et le contraindre à ramener le duc au pouvoir. La grande difficulté était d'obtenir que Louis XVI autorisât cet entretien. La

Reine promit d'y employer cette diplomatie féminine où elle était experte. Le lundi 12, profitant d'un moment où le Roi était seul, elle s'approcha de lui, le complimenta avec grâce sur son succès de la veille, puis, le voyant de belle humeur, elle insinua, « le plus naturellement du monde » et du ton le plus innocent, qu'elle aurait grand plaisir à causer un moment avec son vieil ami Choiseul, mais qu'elle était embarrassée et ne savait quelle heure choisir, attendu qu'à Reims, lui dit-elle, « tous les instants étaient employés ». Louis XVI donna dans le panneau avec sa candeur habituelle ; ce fut lui-même qui, sans méfiance, indiqua à sa femme, comme l'heure la plus commode, la matinée du surlendemain.

L'audience eut lieu au moment fixé par le Roi ; elle dura près d'une heure, excitant de toutes parts une curiosité passionnée et provoquant maints commentaires, dont l'écho se répercuta dans tous les cercles politiques, dans toutes les chancelleries d'Europe. Choiseul s'y montra fort habile ; il se garda de solliciter pour soi-même, se contenta de faire valoir son dévouement envers la Reine, donna à Marie-Antoinette les conseils de son expérience sur la conduite qu'elle devait observer dans ses rapports avec le Roi, que l'on pouvait, expliqua-t-il, dominer alternativement par deux procédés opposés, soit en le conquérant par « des voies de douceur », soit « en le subjuguant par crainte ». Ces propos calculés produisirent une

vive impression sur l'âme juvénile de la Reine. Elle n'en fit que trop son profit.

Ce fut d'ailleurs le seul résultat du complot, car le bruit fait autour de l'incident, le triomphe indiscret des amis de Choiseul et les airs mystérieux de Marie-Antoinette éveillèrent les méfiances du Roi et lui firent soupçonner le piège. Il se crut joué; son mécontentement fut extrême, et Choiseul en paya les frais. Dans l'après-midi du 14, à la réception de la Reine, où se trouvait Louis XVI, le duc s'étant fait annoncer, on vit le Roi se lever brusquement et « décamper » d'une manière ostensible. Ce fut pis encore le lendemain, veille du départ de Reims. Lorsque Choiseul, comme tous les invités du sacre, vint, à son rang, baiser la main du Roi, celui-ci retira sa main et détourna la tête, en faisant, assure un témoin, « une grimace effroyable ». Choiseul comprit; il vit le coup manqué et partit pour sa terre, abandonnant ses partisans dans le plus complet désarroi.

Seule, au milieu de cette déroute, Marie-Antoinette fit paraître un calme imperturbable. Contente du camouflet infligé publiquement au parti d'Aiguillon, amusée du bon tour qu'elle avait joué à son naïf époux, son petit succès personnel la consolait pleinement du déboire de sa politique. Sa fierté enfantine perce dans ce billet, d'un ton assez fâcheux, qu'elle adressait sur cette affaire à son confident habituel, le comte de Rosenberg : « Vous avez peut-être appris l'audience

que j'ai donnée au duc de Choiseul à Reims. On en a tant parlé, que je ne répondrais pas que le vieux Maurepas n'ait eu peur d'aller se reposer chez lui. Vous croirez aisément que je ne l'ai pas vu sans en parler au Roi, mais vous ne devinerez pas l'adresse que j'ai mise pour ne pas avoir l'air de demander permission. Je lui ai dit que j'avais envie de voir M. de Choiseul et que je n'étais embarrassée que du jour. J'ai si bien fait que le pauvre homme m'a arrangé lui-même l'heure où je pourrais le voir. Je crois que j'ai assez bien usé du droit de femme dans ce moment. »

Par une étrange indiscrétion, ces lignes imprudentes furent connues à la Cour de Vienne. Il en circula des copies, et le scandale fut grand. L'Impératrice leva les bras au ciel : « Quel style ! Quelle façon de penser ! Elle court à grands pas à sa ruine ! » Joseph II prit la chose encore plus au tragique ; sa rudesse fraternelle passe véritablement les bornes dans cette véhémente philippique, dont on conserve le brouillon : « De quoi vous mêlez-vous, disait-il à sa sœur, de déplacer des ministres, d'en faire envoyer un autre dans ses terres et de vous servir de termes très peu convenables à votre situation ? Quelles études avez-vous faites ? Quelles connaissances avez-vous acquises, pour oser imaginer que votre opinion doit être bonne à quelque chose, vous qui ne lisez, ni n'entendez parler raison un quart d'heure par

mois, qui ne réfléchissez, ni ne méditez, j'en suis sûr, jamais?... »

Une aussi chaude indignation pour une aussi mince incartade nous semble, sans doute, excessive. Mais il convient de se rappeler quel était, en ce temps, dans le grand silence solennel du palais de Versailles, l'incroyable retentissement de toute parole tombée des hauteurs olympiennes du trône. Si les échos n'arrivaient pas directement aux oreilles du vulgaire, l'opinion se formait parmi les classes élevées, et elle se répandait de là dans les masses populaires, où tout était promptement dénaturé, grossi. Ce fut le tort et le malheur de Marie-Antoinette que d'avoir, par légèreté pure et par de minimes imprudences, choqué, froissé, détaché d'elle beaucoup de ceux qui sont les soutiens naturels d'un régime monarchique et dont, moins que toute autre, une princesse étrangère ne pouvait, sans péril, braver l'inimitié. C'est des cimes de la Cour que descendit l'orage qui allait promptement balayer sa popularité naissante.

Le comte de Provence, dans le sagace écrit que j'ai déjà cité, a noté les étapes de la désaffection publique : « L'enthousiasme, dit-il, que la Reine avait excité à son arrivée en France dura, dans toute sa force, jusqu'en 1775. Ensuite, il commença à diminuer, et bientôt il s'éteignit tout à fait. Ce fut alors que les libelles, les chansons commencèrent à paraître contre elle, et qu'on osa

la comparer à Messaline pour la débauche et pour la cruauté. » Ce revirement injuste — et atroce dans ses résultats — se fait encore à peine sentir au point de cette histoire où nous sommes parvenus, mais il va se précipiter avec une rapidité foudroyante. Comment et pour quelles causes, c'est ce qu'il nous faut expliquer. Nous n'avons jusqu'ici relevé que des maladresses ; il nous faut, à présent, aborder la période des fautes.

IV

L'ÈRE DES FOLIES

Il est dans l'existence de Marie-Antoinette une période relativement courte, une période d'environ trois ans, qui fixa toute sa destinée. C'est la période à laquelle nous sommes arrivés, celle qui s'étend de l'année 1775 jusqu'à la fin de l'année 1778, c'est-à-dire du lendemain du règne jusqu'à l'époque où, pour la première fois, elle fut mère. C'est la phase des dissipations, des plaisirs sans mesure, des prodigalités sans fin. En un mot, c'est l'ère des folies, dont les conséquences furent terribles.

Avant d'en tracer le tableau, j'en veux indiquer les excuses, en définir le caractère et en limiter la portée. Quelle avait été jusqu'alors la vie de Marie-Antoinette ? Une enfance assez solitaire dans une Cour triste et froide, une adoles-

cence transplantée dans un pays nouveau, auprès d'un mari de quinze ans, d'humeur rude et sauvage, auprès d'un vieux grand-père débauché et morose, parmi de louches intrigues et des pièges semés sous chaque pas ; puis, tout à coup, à dix-neuf ans, la couronne, le pouvoir suprême, les honneurs, l'ivresse de l'encens, l'éblouissement du luxe, le triple prestige du diadème, de la jeunesse, de la beauté. Pour résister à cette griserie, nulle direction autorisée, point de guide naturel, un époux qui s'efface, une mère éloignée et grondeuse, et partout, jusqu'au pied du trône, de pernicieux conseils, des excitations incessantes, et, pis encore que les mauvais propos, les plus détestables exemples. Seule, dans ces conditions, une sainte pourrait s'en tirer sans dommage. Marie-Antoinette n'est qu'une femme, et pas même une femme, une jeune fille, une jeune fille couronnée.

Qu'elle se soit laissé entraîner à des torts graves, à des fautes reprochables, je ne le nierai pas, je l'établirai même tout à l'heure sans détour. Mais ces fautes pourtant eurent des bornes, c'est ce dont on peut s'étonner. A côtoyer sans cesse les précipices, on court le risque du faux pas ; la pureté naturelle de Marie-Antoinette lui épargna les périls de la chute. Si elle faillit parfois à la décence, elle n'oublia pas l'honnêteté ; elle perdit sa réputation, mais elle préserva sa vertu. Le fait est affirmé par les plus probants témoignages, le

témoignage de ceux-là même qui l'ont amèrement critiquée. Elle pécha donc par légèreté plutôt que par malice, et ces péchés, le plus souvent, ne doivent leur importance qu'à son état de reine. Graves à cause de l'éclat du trône, ils eussent été véniels chez une particulière. On peut tenir pour vraie l'opinion d'un contemporain qui, en mainte occasion, ne lui ménage pas les attaques : « Si elle a quelques défauts inséparables de notre nature, ils sont aimables, en quelque sorte, comme elle. Ils tiennent à son sexe, au goût national. Venue extrêmement jeune en France, elle en a, sans doute, contracté ici le plus grand nombre. Elle aime excessivement la parure, les frivolités, les spectacles, la dépense ; elle prodigue souvent ses dons à des gens qui en sont indignes ; elle est quelquefois légère dans ses affections ; elle plaisante de la mauvaise tournure, des gaucheries des femmes présentées. Mais ces sarcasmes partent de sa gaieté, et non de son cœur, dont se louent tous ceux qui ont l'honneur d'approcher de Sa Majesté. » La cervelle légère, le cœur bon, c'est, en deux mots, tout le portrait moral de Marie-Antoinette.

Son grand ennemi était l'ennui, ce compagnon presque obligé des Cours. Elle n'en prit jamais son parti et, pour y échapper, elle usa de tous les moyens. Le froid mortel des réceptions officielles de Versailles glaçait sa pétulante jeunesse ; elle prétendit y substituer des réunions intimes,

d'où l'étiquette serait bannie, où l'on s'amuserait entre soi, de façon familière. Et voici ce qu'elle imagine : elle organise de petits bals qui, la plupart du temps, ont lieu, non dans les salons pompeux du château, mais dans des maisons de bois, construites pour cet objet sur les terrasses du palais de Versailles et décorées avec un art charmant. Y vient qui veut, pourvu qu'on soit des personnes présentées. Mais les préférences de la Reine vont vers ceux qui la divertissent, qui apportent l'animation, l'entrain de la jeunesse. Les vieux piliers de Cour, les dames âgées et les grands seigneurs surannés, s'y sentent dépaysés, délaissés, superflus. « Je ne comprends pas, échappe-t-il de dire à la Reine, comment, passé trente ans, on ose se montrer à la Cour! » Et le propos fait son chemin. Un jour, Louis XVI lui demande d'inviter certain personnage qu'il honore d'une particulière amitié : « Il danse trop mal, répond péremptoirement la Reine. — Mais, dit alors le Roi, personne ne danse plus mal que moi. Faut-il que je m'abstienne aussi de venir? »

Ces réunions, qui, au début, commençaient de bonne heure et finissaient de même, se prolongent peu à peu fort avant dans la nuit. Aussi Louis XVI, qui ne peut supporter les veilles, se retire-t-il longtemps avant la fin, et la fête continue sans lui jusqu'au lever du jour. Personne n'y regrette son absence, car il y fait pauvre figure, avec ses grosses épaules, sa démarche

hésitante, son dandinement pesant, la myopie qui l'empêche de reconnaître les gens à trois pas, son rire épais, ses lourdes plaisanteries, cette gaucherie de mouvements qui fait qu'il laisse choir son chapeau, qu'il s'empêtre dans son épée, bref, comme dit un témoin, avec cet air qu'il a, malgré ses habits chamarrés, d'un « paysan qui vient de quitter sa charrue ». Il humilie la Reine, il gêne ses invités. Aussi, malgré son humeur débonnaire, lorsqu'il quitte le salon, c'est un soulagement général; et parfois même, subrepticement, on avance la pendule, pour hâter l'heure de son coucher. Alors les propos volent avec une liberté plus grande, la conversation se promène sur tous les sujets à la mode, littérature, spectacles, scandales mondains, et l'on y daube aussi sur certaines personnes de la Cour, car la Reine goûte les médisances et tolère volontiers que l'on s'égaie aux dépens du prochain, fût-ce parfois aux dépens du Roi.

D'ailleurs, enjouée, aimable et à son aise, elle prend une part active à la conversation ; elle cherche à plaire, elle y parvient, elle est heureuse de son succès. Selon le mot ingénieux de Besenval, « toujours plus près de son sexe que de son rang, elle oubliait qu'elle était faite pour vivre et mourir sur un trône réel; elle voulait jouir de cet empire fictif que la beauté donne aux femmes ordinaires et qui en fait les reines d'un moment ». C'est la même note que donne, sous

une forme un peu différente, la spirituelle comtesse de Boigne : « La Reine, dit-elle, se parait pour être à la mode, elle faisait des dettes pour être à la mode, elle jouait pour être à la mode, elle était esprit fort pour être à la mode. Être la plus jolie femme, la plus à la mode de son temps lui paraissait le titre le plus désirable, et ce travers, indigne d'une grande reine, a été la seule cause des torts qu'on a si cruellement exagérés. «

Écoutons-la décrire elle-même ses goûts, dans ce curieux petit billet écrit à Rosenberg, après les fêtes du Carnaval et les réunions du Carême : « Admirez mon malheur! Les dévotions de la semaine Sainte m'ont beaucoup plus enrhumée que tous les bals! Vous trouverez assurément que cela est bien fait pour cela... J'ai établi chez moi un concert, tous les lundis, qui est charmant. Toute l'étiquette en est ôtée... J'y chante avec une société de dames choisies. Il y a aussi quelques hommes aimables, mais qui ne sont pas de la jeunesse. »

Ces « quelques hommes », que nous retrouverons par la suite, sont, en effet, de sa société journalière. Ils jouent, dansent et soupent avec elle, et c'est encore une dérogation aux usages, car jamais jusqu'alors un homme, à l'exception des princes, n'eût songé à s'asseoir à table aux côtés de la reine de France. Cette familiarité nuisible engendre un certain ton de galanterie, des rivalités féminines et des manèges de coquet-

terie, dont on jase derrière l'éventail. Quand madame de La Tour du Pin, toute radieuse de ses dix-sept ans, est présentée à Marie-Antoinette, celle-ci remarque avec dépit le teint brillant de la jeune femme, plus éclatant encore que le sien, dont elle était fière. Aussi la duchesse de Duras, dans l'intérêt de la nouvelle venue, lui glisse-t-elle à l'oreille : « Ne vous mettez pas en face des fenêtres. » Ce qui n'empêchera pas la Reine de lui lancer quelques critiques, de l'attaquer sur son goût pour les couleurs vives, sur les scabieuses, les coquelicots, dont elle orne sa brune chevelure.

Même absence de cérémonial et même indépendance d'allures dans le train de vie quotidien. La Reine sort, se promène, rend des visites à ses amies, suivie, au lieu de son service d'honneur, par une ou deux dames de son choix. Ce sont aussi des courses en légère voiture, souvent avec le comte d'Artois, des parties de traîneaux sur les canaux du parc, des galopades à cheval dans les bois, voire des promenades à âne, avec les petites aventures que comportent ces équipées. Bref, une vie, sans doute innocente, mais libre, dissipée, futile, une vie qu'on pardonnerait sans peine à une jolie bourgeoise, mais qui choque et surprend, lorsqu'il s'agit de la fille des Césars, de la femme du roi de France, de celle dont les devancières sur le trône ont accoutumé le public à des existences sans éclat, dans le silence de leur

appartement austère ou dans le recueillement de leur morne oratoire.

Une première conséquence de ces façons nouvelles est la désertion progressive de tout l'ancien personnel de la Cour. Blessés d'être traités en importuns, presque en intrus, tandis que toutes les attentions sont réservées à un petit cercle d'intimes, les grands seigneurs et les douairières — les « siècles » comme les nomme la Reine — perdent peu à peu l'habitude de fréquenter les salons du château, entraînent dans cette retraite leur nombreuse clientèle, si bien qu'au bout de peu d'années, dans les vastes appartements, jadis peuplés d'une foule immense, règne une espèce de solitude qui ressemble à de l'abandon. Il est des jours où, au bal de la Reine, on ne voit qu'une douzaine de femmes, avec autant de cavaliers. Les autres boudent, s'abstiennent et déblatèrent plus ou moins haut contre la coterie triomphante et contre la jeune Cour. Il s'ensuivait donc, dit Besenval, « que chacun était mécontent et que souvent on disait du mal de la Reine, en s'étonnant d'en dire ».

Je ne puis passer sous silence les bals de l'Opéra, où, dans les premiers temps, Marie-Antoinette se rendait en compagnie du Roi, mais où elle prend bientôt l'habitude d'aller seule, avec quelques familiers des deux sexes. L'usage, jusqu'à un certain point, autorisait ces escapades, à condition toutefois qu'on y reconnût la souve-

raine et qu'elle ne fût point confondue avec le public ordinaire. Cette règle est bientôt oubliée. La reine de France garde un si strict incognito, qu'on la voit coudoyée par les habitués de l'endroit et difficilement défendue des familiarités trop vives par les bras de ses cavaliers. Certaine nuit, un masque audacieux, s'approchant de la loge où elle s'est réfugiée, l'appelle *Antoinette*, la tutoie, et lui reproche en termes assez crus de n'être pas, à pareille heure, dans l'alcôve conjugale, « aux côtés de son gros époux, qui ronfle », solitaire. La Reine ne fait qu'en rire, riposte avec gaieté, se penche au rebord de la loge, jusqu'à frôler, dit-on, de sa chair nue son interlocuteur, et l'on juge si cette petite scène choque et scandalise l'assistance. Au mois de février 1777, elle va jusqu'à six fois de suite à ces fêtes travesties. « Elle y parle à tout le monde, se lamente Mercy-Argenteau, s'y promène suivie de jeunes gens, et tout cela avec une tournure de familiarité à laquelle le public ne s'accoutumera jamais. »

C'est une rage de plaisir qui brave toutes les fatigues. Une nuit de Carnaval, rapporte le duc de Croÿ, la Reine, venant du bal de l'Opéra, rentre à Versailles à sept heures du matin, court faire visite au Roi pendant quelques minutes, et repart aussitôt pour la plaine des Sablons, pour voir une course de chevaux. Une autre fois, revenant un dimanche matin après une semblable équipée, le lieutenant des gardes du corps fait

demander l'heure pour la messe : « Je l'ai entendue à Paris, » lui répond-elle en riant, et le mot, répété, produit un effet déplorable. Bref, dit l'excellent duc, « la Reine, entièrement dissipée, ne faisait que courir à Paris les spectacles, les bals de l'Opéra, et était toujours en l'air, cherchant à se secouer pour se désennuyer..., et elle n'était entourée que des jeunes gens les plus brillants, ce qui faisait crier ». A cette conduite on opposait volontiers celle du Roi qui, couché de bonne heure et levé dès la pointe du jour, écrivait chaque matin deux grandes heures dans sa chambre, assis sans feu à son bureau, à l'édification des gardes qui, de l'embrasure d'une fenêtre, regardaient travailler leur maître.

En vain Mercy gronde et supplie, la Reine répond à ses reproches par des échappatoires. Elle reconnaît, dit-elle, qu'il a cent fois raison, elle lui sait gré de ses conseils, mais elle ajoute vivement « qu'il faut bien jouir un peu du temps de la jeunesse, que le moment de la réflexion viendra et qu'alors les frivolités disparaîtront ». D'ailleurs, dit-elle encore, « le Roi approuve tout ce qu'elle fait » ; bien mieux, il l'y « excite ». Et l'assertion est presque exacte. Louis XVI stupéfie toute la Cour par sa complaisance sans limite. C'est à peine si, de loin en loin, quand il est de mauvaise humeur, il risque une petite leçon détournée, qui n'est pas toujours délicate. Par exemple, le jour où Marie-Antoinette,

rentrant d'une nocturne équipée vers deux heures du matin, en compagnie du comte d'Artois, trouve, à sa grande surprise, la grille du château fermée, avec refus d'ouvrir de la part de la sentinelle. C'est l'ordre exprès du Roi, lui est-il affirmé. Il lui faut se servir d'une porte dérobée, et Louis XVI, le lendemain matin, a sur ce point avec sa femme une explication assez vive : toujours couché à onze heures du soir, lui dit-il, il ne veut pas être troublé dans son premier sommeil : qu'on respecte au moins son repos! Sur quoi, querelle, scène de ménage et capitulation du Roi, qui lève sur-le-champ la consigne. Et tout continue de plus belle.

L'un des autres griefs qu'on invoquait contre la Reine était l'outrance des modes, le luxe effréné des toilettes. La Dauphine, sur ce point, s'était montrée fort raisonnable, on citait volontiers la modestie de ses ajustements. Mais, une fois sur le trône, le changement est rapide. Loin de lutter contre l'extravagance des robes, l'excentricité des coiffures, contre la hauteur des plumets, l'ampleur démesurée des jupes, le développement prodigieux des paniers, Marie-Antoinette renchérit sur ces fantaisies de la mode ; elle veut, là comme ailleurs, éclipser ses sujettes. Personne, dans le royaume, n'exhibe des plumes si hautes, des coiffures si bizarres. C'est l'époque où l'Impératrice, à qui elle a adressé son portrait, le lui renvoie en alléguant que l'expéditeur s'est

trompé : au portrait de la Reine, il a, dit-elle, substitué celui d'une « actrice ». Louis XVI proteste aussi parfois, mais tantôt faiblement, tantôt par de grosses facéties. Ainsi, quand la Reine imagine de lancer pour les femmes la mode des *catogans*, jusqu'alors réservés aux seules têtes masculines, il s'affuble d'un haut chignon et entre, ainsi équipé, chez sa femme. « C'est une mode, lui dit-il, que je veux introduire ; je n'en ai encore institué aucune. — Ah! sire, gardez-vous de celle-là, elle est affreuse! — Il faut bien cependant, madame, que les hommes aient quelque manière à eux de se coiffer. Vous leur avez enlevé le plumet, la cadenette, la queue. Il nous restait le catogan, que je trouve fort vilain aux femmes, et vous nous le prenez aussi! » La Reine rit de bonne grâce et renonça au catogan.

Plus grave que ces caprices est la frénésie des bijoux, la passion des pierres rares. Les célèbres joyaux de la couronne de France sont déclarés insuffisants. A chaque instant, la Reine se livre à des acquisitions coûteuses : en janvier 1776, six cent mille francs pour des girandoles de diamant ; six mois plus tard, deux cent cinquante mille francs pour une paire de bracelets. Dans une fête costumée, où elle figure en Gabrielle d'Estrées, voici quelle toilette elle arbore : un chapeau noir surmonté de plumes blanches, que retiennent quatre gros diamants et une ganse de pierreries, dont le bouton est estimé à deux

millions de livres; un devant de corps en diamants : une ceinture de diamants, sur une robe de gaze blanche, parsemée de paillettes d'argent et ornée de bouillons en or, rattachés par d'autres diamants. C'est une féerie pour le regard, une ruine pour le Trésor.

De tels exemples, et tombant de si haut, sont promptement contagieux. A la Cour, dans la société, toutes les jeunes femmes se mettent à l'unisson. C'est une débauche de luxe et d'excentricité, d'abord dans les hautes classes, puis dans la bourgeoisie. Et le public, non sans raison, s'en prend de cet excès à l'épouse du roi de France. Dès la fin de l'année 1776, on lit dans les gazettes des critiques dures et méritées. « La Reine, écrit un nouvelliste, a fait à la nation un mal considérable, dont elle ne se doute pas... A raison du désir immodéré de se modeler sur elle, la toilette des femmes est devenue un objet de dépense si prodigieux que, la plupart des maris ne pouvant y satisfaire, beaucoup d'entre elles ont pris des amants, afin d'y subvenir. Malgré l'exemple édifiant que Sa Majesté donne d'union conjugale, Elle a perdu les mœurs, autant que Médicis l'a fait en son temps. »

Il nous faut maintenant en venir au défaut capital de Marie-Antoinette, à cette faiblesse qui, à elle seule, lui a fait plus de tort que toutes les autres réunies, la terrible passion du jeu, qui la posséda si longtemps, et dont, presque jusqu'à la

fin, elle ne pourra entièrement se défaire. Le jeu, le gros jeu même, n'était sans doute pas chose nouvelle à la Cour de Versailles. Louis XIV et Louis XV en avaient établi l'usage. Le « jeu du Roi », depuis un siècle, était une institution d'étiquette. On sait trop quels abus en étaient résultés sous les deux derniers règnes et quelles sommes fabuleuses avaient coulé, sous les yeux indulgents du maître, entre les doigts des favorites, madame de Montespan, madame de Pompadour, pour ne citer que les deux plus fameuses. Mais ces pratiques étaient réservées aux maîtresses ; jamais les reines de France n'avaient, sur ce terrain, prêté à la critique. On gardait la mémoire des vertueux *cavagnoles*, des *whist* austères de Marie Leczinska, dignes du modeste *loto* en honneur dans la bourgeoisie.

Peut-être, laissée à elle-même, la Reine aurait-elle suivi ces exemples. Ses premières années de mariage avaient donné l'espoir d'une pareille retenue ; mais, après l'avènement, son entourage y avait mis bon ordre. Le duc de Chartres, le comte d'Artois étaient, tous les deux, joueurs dans l'âme, et ils n'eurent de repos qu'ils n'eussent implanté leur vice à la Cour. Ils n'y réussirent pas d'emblée ; Louis XVI s'y montrait réfractaire. Économe par tempérament, autant que par principe, il ne goûtait que le tric-trac, où il risquait tout au plus quelques livres. « Je conçois que vous jouiez gros jeu, si cela vous

amuse, disait-il à ses proches; vous jouez de l'argent qui vous appartient; moi, je jouerais l'argent des autres. » Au comte d'Artois, qui se lamentait devant lui d'une perte fort considérable : « Notre famille est dans le malheur, répondait-il d'un ton goguenard ; je viens de perdre, moi aussi, un écu de six livres! » Une fois, pourtant, entraîné par l'exemple, il parut céder à son tour à cette passion dangereuse, au point d'en inquiéter Maurepas : « Vous pensez bien, murmurait le *Mentor* à l'oreille d'un ami, que, si ce goût devient considérable, je n'ai plus rien à faire ici, et je dois m'en aller. » Par bonheur, il advint que le jeune Roi n'eut aucune chance au jeu; il perdit en quelques soirées plus de dix-huit cents louis; cet insuccès le refroidit si bien, qu'il se jura d'abandonner les cartes; il tint scrupuleusement parole.

La Reine, non moins maltraitée par la chance, n'eut pas, hélas! les mêmes scrupules, et elle s'abandonna presque sans résistance aux suggestions qui l'obsédaient. Bientôt le démon du jeu la saisit; ce qui n'était tout d'abord qu'un passe-temps devient vite un penchant, puis une habitude impérieuse, enfin une sorte de fureur. Deux années après l'avènement, elle n'a plus aucune retenue. A sa table de pharaon, elle semble comme prise de vertige, les tas d'or fondent entre ses mains sans qu'elle en ait conscience, et le comte d'Artois l'encourage, l'excite,

l'entraîne avec lui sur la pente. En une nuit, à Marly, la Reine perd cinq cents louis, son beau-frère dix-sept mille. Presque chaque soir, dorénavant, ces mêmes folies se renouvellent. Elle ne joue pas seulement chez elle ; dans tous les salons qu'elle fréquente, chez madame de Lamballe ou chez madame de Guéméné, dès qu'on la voit entrer, vite on dresse une table de jeu, et la Reine s'y installe. Les deux jeux qu'elle préfère sont l'antique lansquenet et le pharaon, plus moderne, aussi plus périlleux. C'est dans une partie de pharaon qu'un soir le jeune comte de Castellane perdra douze cent mille livres aux côtés de la Reine.

De tout cela, le Roi, la plupart du temps, ne sait rien, car on lui cache les grosses parties ; on sait trop qu'il les désapprouve. Même, en principe, il défend à la Cour certains jeux de hasard ; mais souvent, par faiblesse, il lève cette sage prohibition, ou bien sourit bénévolement aux désobéissances. Lors d'un voyage à Fontainebleau, où il n'avait autorisé qu' « une seule partie de pharaon », la séance dura trente-six heures, à peu près sans interruption ; sur une observation du Roi, Marie-Antoinette répliqua qu'en permettant « une seule partie » il avait négligé d'en fixer la durée : « Allez, allez, répondit-il en riant, vous ne valez rien, tant que vous êtes ! » D'ailleurs, pour calmer les scrupules du Roi, — et peut-être aussi les siens propres, — la Reine

prélevait sur les enjeux une dîme au profit des pauvres. A l'entrée du salon de jeu était chaque soir un des deux curés de Versailles, qui lui mettait une bourse en main, et elle faisait le tour des joueurs, en disant à chacun : « Pour les pauvres, s'il vous plaît. » Les femmes donnaient un écu de six livres, les hommes donnaient un louis. Cet impôt charitable rapportait quelquefois cent louis, jamais moins de cinquante. Après quoi, la conscience à l'aise, elle entamait une folle partie.

L'un des inconvénients de cette déplorable manie était la société qu'elle introduisait à la Cour. Les grands seigneurs, comme le duc de Fronsac, qui tout d'abord, pour complaire à la reine, tenaient l'emploi de banquier à sa table, s'étaient vite récusés, par la frayeur de la ruine. Il fallut recourir aux joueurs de profession. Le banquier fut longtemps un sieur Poinçot, officier de fortune, habitué des brelans publics, grotesque de tournure et de moralité douteuse. On le voyait avec scandale assis près de la Reine et comblé d'attentions flatteuses. Il amenait à sa suite d'autres aventuriers, professionnels du tapis vert, parés de titres usurpés — les soi-disant marquis de Dreneux, de Travanet et de la Vaupalière — dont la noblesse marchait de pair avec la probité. De ce singulier assemblage résultaient des disputes, des scènes tumultueuses, indécentes, où sombrait lamentablement la di-

gnité du trône. Chose plus fâcheuse encore, on s'entretenait à mots couverts des « habiletés », des « tours d'adresse », dont certains joueurs haut placés des deux sexes ne craignaient pas d'user pour ramener la fortune. « La Cour de France, déclarera crûment Joseph II, est devenue une manière de tripot! »

Le même Joseph, dans une lettre à sa sœur, lui reproche rudement les tricheries, les « friponneries » qui se passent sous ses yeux, et la reine se défend en termes fort embarrassés : « Des friponneries de femmes, assure-t-elle, je n'en ai vu, ni entendu parler. La mauvaise compagnie, il y en a toujours eu un peu au jeu de la Cour, lorsqu'on joue à table ronde, parce que c'est l'usage en France de laisser entrer tout le monde. » Les objurgations fraternelles ne remédient du reste à rien, et l'abbé de Vermond, le vieux conseiller de la Reine, n'est guère mieux écouté, lorsqu'il lui dit, non sans courage : « Que l'inconduite en tout genre, les réputations tarées ou perdues, soient un titre pour être admis dans votre société, voilà qui vous fait un tort infini. » L'abbé dit vrai, la plus grande part des calomnies qui se sont abattues sur Marie-Antoinette, et dont elle a souffert longtemps avant l'époque des catastrophes publiques, ont pris naissance à sa table de jeu, sont sorties de ce tapis vert autour duquel ses nuits se passaient dans la fièvre. « Qui aurait osé accuser la reine de France de se

vendre pour un collier, s'écrie l'un des témoins du temps, si on ne l'avait pas vue auprès d'une table chargée d'or et aspirant à en gagner à ses sujets ?»

L'effet immédiat et direct de ces inconséquences, on se le représente sans peine. Tout d'abord la Reine fait des dettes. Vainement, depuis le jour de l'accession au trône, sa pension primitive a-t-elle été plus que doublée ; vainement, poussée par la nécessité, en arrive-t-elle à négliger son plus pressant devoir, à faire taire ses instincts de souveraine charitable, à rogner sur la part des pauvres, sur les fonds consacrés à ses aumônes privées et aux œuvres de bienfaisance. Malgré ces fâcheux sacrifices, le déficit s'accroît et le gouffre se creuse ; elle se débat continuellement dans de pénibles embarras. A la fin de l'année 1776, Mercy, sur sa demande, se livre à un examen de ses comptes, fait le relevé de ses dettes, constate que le total se monte à 487.000 livres. En face de ce gros chiffre, elle eut un moment d'épouvante. Le bruit courut, dans le monde de la Cour, qu'elle s'était adressée à Necker et que le directeur général des finances lui avait avancé cette somme sur sa cassette particulière. Les lettres, aujourd'hui connues, de Mercy-Argenteau démentent cette invraisemblable version. C'est à Louis XVI que la Reine eut recours, et elle n'eut pas à regretter ce mouvement de confiance. « Au premier mot, écrit Mercy, que la Reine prononça sur ce chapitre, le Roi, sans hésiter et de la

meilleure grâce du monde, consentit à payer toute la somme. » Il tint strictement sa promesse, et ce ne fut pas la seule fois qu'il eut à témoigner sa générosité.

Cet ensemble de faits, connus et commentés partout, provoquaient un « cri général ». On savait, de plus, que les fonds affectés à la Maison de la Reine s'enflaient dans une proportion continue; qu'elle possédait trois cents chevaux, tandis que la feue Reine en avait cent cinquante; que l'écurie, par suite, coûtait deux cent mille francs de plus ; que l'entretien de Trianon et ses embellissements constants étaient encore une source de dépenses, qu'il s'y donnait, comme à Versailles, des fêtes aussi belles que coûteuses, que les sinécures et pensions créées pour satisfaire les appétits des familiers atteignaient un total annuel de 240.000 livres, sans compter les présents en terres et en argent. Non seulement on savait ces choses, mais on les grossissait beaucoup. Dans l'esprit populaire, le gaspillage devenait le pillage, on parlait couramment de la ruine de l'État, et l'on en vint très vite, affirme le comte de Provence, « à regarder la Reine du même œil que naguère les maîtresses de Louis XV ». Quand on voit passer son carrosse, aux acclamations de la veille succèdent le plus glacial silence et quelquefois de sourds murmures. « On haïssait, dit un témoin, jusqu'aux grands lévriers qui couraient devant ses chevaux. » Les langues s'exerçaient

librement sur tous ses actes et sur toutes ses allures, et on lui reprochait ses plus innocentes fantaisies. Déjà se dessine la légende de la Reine insatiable et dévoratrice de l'État, la légende meurtrière de *Madame Déficit.*

C'est l'heure où l'abbé de Vermond, où Mercy-Argenteau, débordés et vaincus, renoncent à prêcher dans le désert. Même, dans l'excès de son découragement, l'abbé songe sérieusement à prendre sa retraite ; il faut, pour qu'il reste à son poste, les instances de l'Impératrice : « Ma fille court à grands pas à sa perte... Elle a besoin de vos secours. Mercy et moi espérons que vous tâcherez de traîner votre retraite jusqu'à l'hiver. Si alors les choses ne changent, je ne saurais exiger de vous de nouveaux sacrifices. » C'est l'heure où madame de la Marck écrit à Gustave III : « La Reine va sans cesse à Paris, à l'Opéra, à la Comédie, fait des dettes, s'affuble de plumes et de pompons, et se moque de tout. » C'est l'heure enfin où, lasse de sermonner et de morigéner sans fruit, Marie-Thérèse se résout pour de bon à abandonner la partie et, comme elle dit, à ne plus parler dans ses lettres que de « la pluie et du beau temps ».

Un seul espoir reste à l'Impératrice : son fils aîné, Joseph, empereur d'Allemagne, est prêt à faire un séjour à Paris, sous prétexte de voir la France et d'embrasser sa sœur, dans la réalité pour faire de la morale à la Reine et essayer de

la ramener à une conduite meilleure. Peut-être sa parole aura-t-elle plus d'effet que des semonces expédiées par la poste. Tel est le sens de ce fameux voyage, dont l'annonce seule met en émoi le public parisien et la Cour de Versailles.

Promise à Marie-Antoinette dès son départ de Vienne, depuis lors plusieurs fois remise sur le tapis et toujours différée pour des raisons diverses, la visite impériale devient un projet ferme au début de l'hiver 1777. La tendresse fraternelle et la curiosité de connaître, chemin faisant, la capitale et les provinces de la nation alliée, ce sont les motifs officiels. Mais, dans ses lettres à Mercy, Joseph ne cache pas son dessein de « corriger » sa sœur et de la « mettre dans le droit chemin », car « il me paraît, écrit-il, qu'elle commence à s'en écarter ». Ce rôle était bien dans ses goûts. Par droit d'aînesse et par tempérament, il s'était toujours constitué le guide, le conseiller de tous ses frères et sœurs, ou plutôt leur censeur rigide et leur réformateur bourru. Tel il s'était montré pour Marie-Antoinette, au point de l'impatienter quelquefois. Elle subissait avec résignation, sauf à n'en tenir aucun compte, les gourmades de l'Impératrice : « Elle me juge trop à la rigueur, disait-elle, mais c'est ma mère, qui m'aime bien et, quand elle parle, je n'ai qu'à baisser la tête. » Elle supportait moins bien les gronderies fraternelles. Un jour, même, elle avait failli se fâcher pour de bon devant une trop dure

réprimande, et puis, réflexion faite, elle s'était ravisée : « Je ne me brouillerai jamais avec mon frère, avait-elle dit à Mercy-Argenteau ; je vais lui répondre en plaisantant. »

Avec ces précédents, la perspective d'un examen critique et d'une inspection *de visu* de sa manière de vivre ne lui causait qu'une satisfaction mélangée. « La Reine, écrit Mercy, est combattue entre le désir de voir son auguste frère, qu'elle aime bien véritablement, et la crainte qu'il n'aperçoive de trop près tout ce qu'il trouvera à redire à son système de conduite. » A quoi Kaunitz réplique en termes moins entortillés : « La Reine a peur d'être sermonnée. » L'Impératrice, de son côté, tout en poussant au voyage de l'Empereur, n'était guère rassurée sur le succès de l'entreprise. Elle connaissait le caractère quelque peu brutal de son fils, sa mésintelligence des nuances; elle doutait de la réussite de sa diplomatie auprès d'une femme nerveuse, délicate et sensible. « Il s'ensuivra l'une de ces deux choses, confiait-elle à Mercy dans son jargon tudesque : ou ma fille gagnera par ses complaisances et *agrémentera* l'Empereur, ou bien il l'impatientera en la voulant trop endoctriner. » De ces deux hypothèses, elle feint de croire la première plus probable : « Je crois que, jolie et *agaçante* comme est ma fille, elle remportera son approbation, et il en sera flatté. » Auquel cas, la visite deviendrait inutile.

Pour s'entendre sur les détails, il fallut plusieurs mois de négociation. Il fut enfin convenu que l'Empereur voyagerait dans le plus strict incognito, comme un simple particulier, qu'il ne logerait pas à la Cour, que pendant son séjour il ne parlerait à la Reine, à moins qu'elle ne prît les devants, d'aucune affaire politique, ni privée, qu'il se contenterait de tout voir, de tout écouter en silence, et qu'à l'heure du départ seulement il ferait connaître à sa sœur le résultat de ses observations. Toutes choses ainsi réglées, Joseph se mit en route. Il entra dans Paris le vendredi 18 avril, vêtu de gris, sans décoration, sans escorte, assis avec un aide de camp dans une légère voiture ouverte, et « trempé d'eau », car il pleuvait à verse. Le lendemain, de bonne heure, il allait en poste à Versailles, et il trouvait la Reine dans sa chambre à coucher. Il y eut entre eux quelque gène; pour rompre un peu la glace, il fallut l'arrivée du Roi, cordial, simple et bonhomme. On dîna dans la chambre; le service était fait par les femmes de la Reine, les trois convives perchés sur des « pliants égaux », pour éviter toute difficulté d'étiquette. Le repas fut rapide; Joseph et Marie-Antoinette parlaient peu et d'un ton contraint; Louis XVI, contre son habitude, fit tous les frais de la conversation.

L'Empereur revint par la suite à Versailles; il y coucha même quelquefois, dans le petit hôtel du *Juste*, tenu par le baigneur Touchet, dormant

sur une paillasse, avec une peau d'ours pour matelas. Ainsi, sans souffler mot, par la seule vertu de l'exemple, pensait-il donner à sa sœur des leçons de simplicité, de détachement philosophique.

Les premiers jours, Joseph garda, ou peu s'en faut, la réserve convenue. Dans une promenade à Trianon, tête à tête avec sa sœur, il lui dit bien quelques mots, en passant, sur les écueils de sa situation, sur le danger des dissipations excessives, sur les inconvénients du jeu, mais d'un ton d'intérêt, sans insister, avec mesure, et Marie-Antoinette ne s'effaroucha pas. Elle le remercia, au contraire, l'assura « qu'il viendrait un temps où elle suivrait ses bons avis ». Cette période de paix dura peu. A quelques jours de là, nouvelle conversation, que Mercy reconnaît avoir été quelque peu « orageuse ». Et dès lors, graduellement, Joseph oublie ses bonnes résolutions, retourne à son ton habituel, brusque, cassant, autoritaire. La Reine sert de cible à ses traits, et ce sont des coups de boutoir, de lourdes ironies. Il lui reproche durement la société qu'elle s'est choisie et « l'entourage de ses valets ». Il censure ses manières, ses propos, ses toilettes. Certain soir qu'avant le spectacle elle met son rouge en sa présence et devant une dame de service : « Encore un peu!... crie-t-il. Sous les yeux!... Mettez, mettez du rouge, *en furie*, comme Madame!... » Une autre fois, consulté par sa sœur

sur une coiffure de plumes : « Je la trouve bien légère, dit-il, pour porter une couronne. »

Au début, la Reine subit ces assauts avec une patience méritoire. Mais, à la longue, ces attaques répétées l'énervent, elle reproche à son frère, avec quelque raison, de poussser la franchise « jusqu'au défaut de courtoisie ». Elle se plaint à Mercy de ses façons brutales : « Je saurai bien lui répondre », dit-elle, ajoutant, du reste, aussitôt « qu'elle se réformera peut-être », mais qu'elle ne le fera qu'après le départ de son frère, pour lui montrer qu'elle n'entend pas « être conduite » de cette façon. En attendant cette heure, elle se rebiffe de plus en plus contre une ingérence perpétuelle; aux querelles succèdent les bouderies; la Reine finit par déclarer tout net à ce maladroit magister que, s'il prolongeait son séjour, ils auraient certainement « de grandes disputes ensemble ».

Sur un seul point, — un point essentiel, à vrai dire, — Joseph obtient des concessions marquées, c'est sur les rapports du ménage. A cet égard, les choses s'étaient fâcheusement aggravées. Malgré l'indulgence de Louis XVI, la froideur avait augmenté entre les deux époux. Les dissemblances de goûts amenaient des divergences de vies. Le Roi, de plus en plus, se confinait dans un isolement casanier. Les heures arrachées au travail, à ses devoirs souverains, il les passait soit à la chasse, soit dans le petit atelier où il se

réfugiait avec le serrurier Gamin, pour forger, pour limer, manier le marteau et l'enclume, dépeigné, les mains noires, trempé de la sueur du travail, objet de dégoût, de moqueries pour Marie-Antoinette. De ces existences séparées résultait peu à peu une sourde mésintelligence. L'un blâmait, sans oser le dire; l'autre affectait trop ouvertement son dédain. « La Reine, écrit Mercy, se forme une trop mince idée du caractère et des facultés morales de son époux... Elle croit que, pouvant le gouverner par la crainte, cette méthode est aussi sûre, et plus commode, que ne serait celle des soins et des égards. » La Reine elle-même en convenait volontiers; voici comment elle s'exprimait dans un billet à Rosenberg : « Mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du Roi, qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous conviendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge. Je n'y serais pas Vulcain, et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire, beaucoup plus que mes goûts, qu'il ne désapprouve pas. »

L'excuse de ce secret mépris est dans l'étrange situation du jeune couple royal, dans l'inexplicable réserve où se maintient Lous XVI à l'égard de sa femme. On devine aisément, dans les lettres intimes de Marie-Antoinette, dans ses confidences à sa mère, son chagrin grandissant : « La nonchalance, écrit-elle, n'est sûrement pas de mon côté; ma chère maman doit juger que ma situation est

embarrassante. » Quand la comtesse d'Artois met au monde un garçon, héritier éventuel du trône, cette mortification se double d'un amer dépit : « Il est inutile de dire à ma chère maman combien j'ai souffert de voir un héritier qui n'est pas de moi! Je suis pourtant venue à bout de ne manquer à aucune attention pour la mère et l'enfant. »

D'abord avec sa sœur, puis avec son beau-frère, Joseph ne craignit pas d'aborder ce point délicat. La Reine lui confia tout, ses craintes, ses déceptions journellement renouvelées; Louis XVI, de son côté, avec sa grosse bonhomie habituelle, fut expansif au point de gêner son beau-frère, qui, pourtant, ne se retint pas de lui donner d'utiles conseils. L'Empereur, à la suite de ces confidences, eut avec le médecin Lassone un entretien secret, dont on sut plus tard l'importance. Il s'efforça aussi de rapprocher les époux l'un de l'autre, de les pousser à plus d'intimité dans leurs relations quotidiennes. Il eut momentanément gain de cause. Louis XVI, au départ de Joseph, dira gentiment à sa femme : « Nous avons été plus souvent et plus longtemps ensemble pendant le séjour que l'Empereur a fait ici; et c'est une grande obligation que je lui dois. »

La veille de ce départ, fixé au 31 mai, Joseph crut devoir laisser à sa sœur une instruction écrite, sorte de guide moral pour se conduire désormais dans la vie. Il comptait beaucoup,

semble-t-il, sur l'efficacité de cette édifiante homélie. « Vous me ferez plaisir, écrivit-il peu après à Mercy, de me dire si mes sermons ont produit quelque effet et changement dans la vie de la Reine. » Il eût fallu, disons-le, à la Reine une grande bonne volonté pour qu'elle fût convertie par cette pièce d'éloquence, déclamatoire et filandreuse, d'une sensiblerie larmoyante où manque l'accent de la sincérité : « L'âge avance; vous n'avez plus l'excuse de l'enfance. Que deviendrez-vous si vous tardez plus longtemps? Une malheureuse femme et encore plus malheureuse princesse. Et celui qui vous aime le plus dans toute la terre, vous lui percerez l'âme! C'est moi, qui ne m'accoutumerai jamais à ne pas vous savoir heureuse... »

Marie-Antoinette, néanmoins, parut d'abord touchée. Ces protestations affectueuses, ces adieux solennels firent sur son âme frivole et douce une certaine impression, d'ailleurs vite effacée. « J'étais si heureuse, dira-t-elle, pendant le séjour de l'Empereur, que tout cela me paraît un songe dans ce moment-ci. Mais ce qui n'en sera jamais un pour moi, c'est tous les bons conseils et avis qu'il m'a laissés, qui sont gravés à jamais dans mon cœur. » Mercy note, en effet, dans les premières semaines, comme un léger effort pour mettre un peu plus de sérieux dans sa vie. « Elle m'a parlé d'un ton fort recueilli sur ses projets de réforme de conduite... Il est

visible qu'elle réfléchit au point capital, d'être plus attentive avec le Roi et de se montrer plus fréquemment avec lui. » Deux mois plus tard : « Cette auguste princesse, écrit-il à Joseph, reste encore, en plusieurs articles de sa conduite, dans les termes de réforme que Votre Majesté a opérés. » Et il cite, en fait de progrès, « une diminution considérable dans les objets de dissipation bruyante ».

Que l'on attende deux mois de plus, et tout reprendra comme devant, peut-être avec aggravation. « Je ne reviens point de mon étonnement, reprend alors l'ambassadeur, sur la courte durée des impressions faites par S. M. l'Empereur sur l'esprit de la Reine... Il est inconcevable que toutes choses reviennent à un état réellement pire qu'il n'était avant le voyage de l'Empereur. J'ai lieu de croire que le règlement écrit par Sa Majesté a été supprimé et jeté au feu. » Le jeu, notamment, a repris avec une rage nouvelle. L'année suivante, en 1778, Vermond, chargé par Marie-Antoinette d'établir le bilan des pertes et des gains dans le cours des douze derniers mois, établit que la Reine a perdu 14.000 louis, qu'elle en a regagné près de 6.500, et que la perte sèche est donc de 7.500 louis, ce qui la frappe, dit-il, d'une sorte de « stupeur ».

Somme toute, l'unique résultat positif du voyage de Joseph est le rapprochement conjugal qui s'opère à Versailles, moins de trois mois après

le départ de l'Empereur. « Enfin, me voilà reine de France ! » s'écrie Marie-Antoinette un matin, en s'adressant à sa lectrice, madame Campan, qui entre dans sa chambre. Les lettres de Mercy, celles aussi de la Reine, permettent de situer l'événement dans la dernière semaine d'août. Louis XVI lui-même, un peu après, adresse à son beau-frère ces lignes toutes confidentielles, d'une fierté ingénue qui a quelque chose de touchant, et qu'on m'excusera de citer : « Vous me reprocherez de ne vous avoir pas mandé ce qui s'est passé entre la Reine et moi. J'attendais quelque chose de plus pour vous en faire part. Deux fois, nous avons eu quelques légères espérances ; mais, malgré qu'elles n'aient pas réussi, je suis sûr d'avoir fait *tout ce qu'il faut*, et j'espère que l'année prochaine ne se passera pas sans vous avoir donné un neveu ou une nièce... C'est à vous, termine-t-il avec attendrissement, que nous devons notre bonheur, car, depuis votre voyage, cela a toujours été mieux, jusqu'à parfaite conclusion. »

Prochainement, en effet, apparaîtront des signes de grossesse et, dès la première heure, le cœur de Marie-Antoinette tressaille d'espoir et d'orgueil maternel. C'est avec une joie enfantine que, chaque semaine, elle mesure soigneusement sa taille pour s'assurer qu'elle s'élargit ; l'on sait la façon piquante dont elle annonce au Roi la confirmation décisive du verdict des médecins : « Sire,

lui dit-elle d'un ton sérieux, je viens demander justice contre un de vos sujets, qui m'a grièvement insultée. » Pressée de s'expliquer : « Oui, sire, continue-t-elle, il s'en est trouvé un assez audacieux, vous le dirai-je? pour me donner des coups de pied dans le ventre! » Sur quoi, Louis XVI rit de bon cœur et la serre dans ses bras.

Ce sont, dès lors, les plus minutieuses précautions pour mener les choses à bon terme. Bals, courses à Paris, promenades à cheval ou en voiture, tout est sacrifié sans regret. Louis XVI, de son côté, s'ingénie à chercher pour une si sage recluse des divertissements sans fatigue. Un jour, il lui fait la surprise d'une mascarade au château de Versailles. Toute la Cour défile devant elle, sous des travestissements variés, y compris les dames qualifiées et les plus graves ministres. C'est ainsi que Maurepas est déguisé en Cupidon, sa vénérable épouse est en déesse Vénus ; Sartine, le ministre de la Marine, porte sur la tête une mappemonde, il étale sur son cœur la carte d'Amérique et sur son dos celle d'Angleterre; la vieille maréchale de Mirepoix figure la jeune Aurore; et tout cela danse un menuet avec une légèreté et une grâce de vingt ans.

La première quinzaine de décembre 1778 fut pour toute la nation française une période de vive émotion. On savait la délivrance proche, on priait dans toutes les églises, dans tous les temples

protestants, dans toutes les synagogues, pour que l'enfant fût un Dauphin. Tant de personnes, pour être plus tôt informées, s'étaient établies à Versailles, que les vivres et les logements avaient plus que triplé de prix. Vers le soir du 19, les douleurs commencèrent, elles se prolongèrent toute la nuit. Une foule considérable, suivant l'usage cruel du temps, se pressait dans la chambre et entourait le lit, au point de gêner les mouvements de l'accoucheur Vermond, le frère de l'abbé du même nom. A onze heures et demie du matin se produisit l'événement attendu. Aux premiers vagissements, il y eut des acclamations et des battements de mains, auxquels succéda rapidement le plus morne silence, quand on connut le sexe de l'enfant. La Reine, tout épuisée qu'elle fût, comprit, leva les bras, s'écria : « C'est une fille! » et retomba sans connaissance. Une abondante saignée du pied la rappela à la vie, mais l'alarme avait été chaude et le danger réel.

Louis XVI, dans toute cette crise, eut la plus parfaite attitude, angoissé pendant le péril, plein d'effusions une fois le salut assuré. De même les jours suivants : il s'installa dans la chambre de l'accouchée, allant du chevet de la mère au berceau de l'enfant; il fut huit journées sans sortir, lui à qui l'exercice était comme une condition de santé. « Le jeune monarque, — écrit Hardy, le libraire parisien, — n'a pas craint de témoigner à son auguste épouse toute la tendresse d'un bon

bourgeois de la capitale, qui serait le meilleur des maris. » Il reprit par la suite ses habitudes de vie, mais le changement opéré dans son âme n'en fut pas moins visible à tous les yeux. Les observateurs de la Cour remarquent depuis lors son humeur plus enjouée, son ton plus dégagé et son allure plus ferme. « La nature, dit l'un d'eux, a mis une certaine dose de honte et de timidité chez les maris qui n'en remplissent pas les devoirs. Le Roi a passé plusieurs années dans cette incertitude. La grossesse est venue lui confirmer l'assurance du contraire, et c'est sans doute ce qui le rend moins craintif avec la Reine. »

Ce qui s'éveille surtout en lui, c'est une tendresse réelle pour celle que, désormais, il considère vraiment comme sienne, une reconnaissance attendrie pour le gage précieux qu'il tient d'elle, pour ceux qu'il espère dans l'avenir. Il saisit toutes les occasions de témoigner ses sentiments, et s'il demeure, et demeurera toujours, un peu gauche dans ses effusions, un peu gêné dans son intérieur domestique, il n'est plus, comme naguère, l'enfant qui craint les gronderies et les scènes, mais un homme amoureux qui tremble de déplaire à celle qu'il chérit sincèrement.

Chez Marie-Antoinette, sans doute, la transformation est moins grande. « Elle n'a certainement, dit Vermond, aucun amour pour son mari, et il serait difficile qu'elle en eût. » Mais elle se montre plus sensible à ses marques de déférence,

elle abdique les anciennes froideurs, les négligences, les affectations de dédain ; elle le consulte quelquefois sur ses affaires privées, sur ses plaisirs, l'emploi de ses journées, elle le mêle davantage à son train quotidien. Si elle est une meilleure épouse, elle est une mère incomparable, s'occupant sans cesse de sa fille, surveillant son enfance, la soignant de ses mains dans toutes ses maladies, jouissant avec fierté de ses moindres progrès.

J'aurai plus tard à insister sur le rôle maternel de Marie-Antoinette; ce que je veux retenir aujourd'hui, c'est l'assagissement opéré par le grand événement survenu dans sa vie. Ici, tous les témoignages sont d'accord. C'est depuis son premier enfant qu'elle revient peu à peu à une existence plus sérieuse, à des habitudes plus posées. Elle évite avec plus de soin ce qui peut faire scandale; les « dissipations » sont plus rares, les plaisirs moins bruyants, les jours de repos plus fréquents. Même réforme dans sa toilette : l'extravagance fait place à la simplicité; aux somptueuses robes enrichies de pierreries succèdent les « peignoirs de linon », et aux coiffures de plumes les bouquets de fleurs naturelles. La Cour suit l'impulsion; chacun se pique de modestie, d'économie bourgeoise. C'est le moment où, pour la première fois, des vêtements noirs paraissent au château de Versailles; les vieux courtisans s'en étonnent : « Qui avez-vous

perdu? disait-on. — Personne, je suis en noir, et point en deuil. » Un gazetier a surpris ce fragment de dialogue.

Un symptôme significatif est que le comte d'Artois perd de son influence ; il est fréquemment éconduit, ses conseils repoussés, et la Reine convient volontiers qu'elle a pour lui et ses pareils la plus médiocre estime. Sans doute, de loin en loin, tombe-t-elle encore dans quelques imprudences. Le jeu continue à sévir, bien que plus modéré ; la conversion n'est pas immédiate, ni complète. Toutefois, les vraies frasques sont rares, et Marie-Antoinette, dans une lettre à sa mère, peut, de bonne foi, se rendre à elle-même cette justice : « Ma chère maman peut être rassurée sur ma conduite. Si j'ai eu anciennement des torts, c'était enfance ou légèreté. Mais, à cette heure, ma tête est bien plus posée, et elle peut compter que je sens bien mes devoirs sur cela. »

De cet indéniable progrès, de cet effort vers la raison, vers la sagesse, vers le devoir, il est juste de tenir compte à Marie-Antoinette, et l'impartiale postérité lui doit rendre ce témoignage. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi de ses contemporains. La légende était établie, rien ne pouvait plus la détruire. Cette maternité même, qui produisait sur elle de si heureux effets, la malveillance trouva moyen de la lui imputer à crime, et l'on osa, dit le comte de Provence, y chercher « une

preuve d'inconduite ». Par les racontars de la Cour, le public connaissait la longue froideur du Roi, l'indifférence affichée de la Reine, la vie séparée du ménage. Quand tout rentra dans l'ordre, la calomnie n'en tira que des conclusions contre la fidélité de l'épouse. « Ainsi, constate le même témoin, tout tourna à son préjudice, jusqu'à sa tendresse maternelle, car on faisait observer que les femmes ont une tendresse spéciale pour les rejetons de l'amour. » Au lendemain même des couches où elle avait failli périr, on distribua clandestinement, lit-on dans une gazette, « une caricature infernale, que tous les bons Français doivent repousser avec horreur », mais qui n'en produisit pas moins une vive impression sur la foule.

Et quand, le jour des relevailles, elle traversa Paris pour aller, suivant la coutume, porter ses actions de grâces dans l'antique cathédrale, elle rencontra sur son passage un accueil si glacé et même, par endroits, si hostile, qu'elle ne put s'empêcher de verser quelques larmes. Elle sortait de l'ère des folies, elle entrait dans celle des tristesses.

V

LE CŒUR DE LA REINE

Rien n'est plus à plaindre qu'une reine, quand elle veut être aussi une femme. Nous avons vu les graves inconvénients qui étaient résultés pour Marie-Antoinette de son penchant exagéré, encore qu'inoffensif, pour les plaisirs, les amusements et les abandons familiers dans un cercle d'intimes, pour les diversions, en un mot, qu'elle tentait d'apporter à l'étiquette, au faste, à l'ennui pompeux de la Cour. Le mal sera plus grand, quand elle voudra donner essor aux sentiments les plus naturels de son cœur et jouir de ce qui, pour tant d'autres, est la douceur, le charme, la consolation, le refuge contre les tristesses et les déceptions de la vie, j'entends par là la divine amitié. Elle lui était cependant nécessaire, et par disposition innée et par les circonstances. « Marie-

Antoinette avait l'âme tendre ; l'amitié était un besoin pour elle », affirme le comte de Provence, et rien n'est plus certain. Elle était née sentimentale, portée aux effusions ; elle cultivait dans le fond de son être cette « petite fleur bleue », qu'autrefois l'on appelait *germanique*. Quelqu'un ayant dit devant elle que les femmes, en thèse générale, ne pouvaient avoir des amis, parce qu'elles prétendaient toujours à des sentiments plus ardents, elle releva le paradoxe avec une vivacité qui surprit : « Si mon cœur, s'écria-t-elle, ne démentait cette opinion, je me regarderais comme morte à moi-même ! Je ne sens le prix de l'existence que pour le bonheur d'aimer et l'espoir d'obtenir la réciprocité. » En pleine Révolution, et à la veille du 10 août, elle écrivait encore à une de ses amies : « Ils m'ont tout ôté, hors mon cœur, qui me restera toujours pour vous aimer ; c'est le seul malheur que je ne pourrais supporter. »

La Cour, sa parenté, son foyer conjugal n'offraient, nous le savons, nul aliment à ce besoin. Parmi ses proches, elle ne comptait, ou peu s'en faut, que des hostilités. Quant à Louis XVI, si elle appréciait sa bonté et reconnaissait ses vertus, leurs natures opposées élevaient entre eux trop de barrières pour qu'elle lui pût donner plus et mieux qu'une cordiale estime. Elle se chercha donc des amis, elle les trouva, elle en jouit largement, et elle en souffrit davantage. Elle en souffrit non par sa faute, ni même entièrement

par la leur, — malgré certains excès, certaines erreurs, que nous indiquerons tout à l'heure, — mais plutôt par la faute de la position même où elle était placée. Il est hasardeux, pour une reine, et surtout pour une reine de France, de se montrer trop accessible aux sentiments qui la rapprochent du commun de l'humanité, car, selon la juste remarque d'un des contemporains de Marie-Antoinette, « le peuple français, malgré la légèreté qu'on lui reproche, et peut-être même à cause de cette légèreté, cesse bientôt de respecter l'autorité qui le gouverne, dès qu'il la voit dépouillée d'une certaine gravité. Il lui faut une bonté sérieuse qui le contienne et qui mette obstacle à la familiarité ». L'étude que nous allons faire aujourd'hui démontrera la vérité de cette maxime.

Dans un morceau écrit en 1776, où il trace de la Reine un portrait pénétrant, Vermond explique que, jusqu'alors, elle n'avait ressenti que des attractions éphémères, peu dignes du nom d'amitié : « Il me paraît, dit-il, qu'elle ne connaît pas encore le sentiment de la véritable amitié, et que ses prédilections, peu durables jusqu'à présent, sont plutôt ce qu'on appelle en France *engouement* qu'un sentiment d'estime ou d'affection, qui ne se prend et ne se passe pas si légèrement. » Cette opinion semble fondée. Depuis son arrivée en France, jusqu'au moment où la comtesse de Polignac s'installa dans son cœur, les sentiments de Marie-Antoinette pour celles qu'elle appelle

ses amies ne sont guère que superficiels, nés d'un caprice, d'une parité de goûts, d'une conformité d'âge, d'un amusement d'esprit, et envolés au premier désaccord, au plus léger désappointement, ou simplement usés par l'action dissolvante du temps. Il faudrait donc ranger dans cette catégorie ses liaisons successives avec mesdames de Pecquigny, de Saint-Mégrin, avec madame Dillon, et même avec cette gentille princesse de Lamballe, à laquelle, par la suite, la ramèneront pourtant les leçons du malheur. Passons brièvement en revue ces personnalités diverses.

La jeune duchesse de Pecquigny, plus tard duchesse de Chaulnes, est la première en date parmi ces favorites d'un jour. Jolie, un peu gauche de manières, avec une pointe d'excentricité amusante, elle avait, dès l'abord, séduit, amusé la Dauphine par sa verve brillante, alerte, un peu moqueuse, par les mots à l'emporte-pièce dont elle assaisonnait la pauvre comtesse du Barry. Personne, pendant six mois, ne parut être plus avant dans les bonnes grâces de Marie-Antoinette. Mais l'engouement fut bref; les jalousies de la Cour s'éveillèrent; on fit entendre à la Dauphine qu'elle serait à son tour, qu'elle était peut-être déjà, l'objet des épigrammes de la railleuse duchesse; le duc de La Vauguyon, notamment, gouverneur du Dauphin, réussit par ses suggestions à exciter chez la princesse des susceptibilités défiantes, et, lorsqu'il la vit détachée, il voulut sub-

stituer à la duchesse de Pecquigny sa propre bru, madame de Saint-Mégrin, également diseuse de bons mots, avec moins de finesse et plus de méchanceté. La Dauphine, tout d'abord, eut l'air de se prêter à cette substitution, et la duchesse de Saint-Mégrin lui plut, la divertit, fut l'élue d'un moment. Mais ce ne fut qu'un feu de paille, encore plus éphémère que l'autre. Madame de Saint-Mégrin abattit trop promptement son jeu; la Dauphine découvrit toute une petite intrigue pour faire de sa nouvelle amie sa dame d'atours, avec la connivence de madame du Barry. Dès lors, tout fut fini; madame de Saint-Mégrin sortit de son intimité, plus vite encore qu'elle n'y était entrée.

La faveur dont jouit quelque temps l'exquise comtesse Dillon, l'une des dames du palais de la Reine, était fondée sur une sympathie plus réelle, qui l'eût pu rendre plus durable. Cette grande et mince jeune femme, douée des plus rares attraits — le plus charmant visage, une voix où, au dire de Besenval, « passait la douceur de son âme », un caractère aimable et gai — attira Marie-Antoinette, lui inspira un goût assez profond. Pour elle, pendant l'hiver et le printemps de l'an 1775, furent toutes les préférences, toutes les gâteries, toute la manne de ces menues « grâces » dont la Cour était si avide. Par malheur pour madame Dillon, elle avait une mère ambitieuse, intrigante, insatiable. Madame de Rothe — c'était son nom —

prétendit exploiter le crédit de sa fille ; elle la poussa aux sollicitations constantes, aux demandes indiscrètes. La Reine en fut blessée ; un refroidissement s'ensuivit, qui n'alla pas jusqu'à la brouille, mais qui relégua la comtesse au rang des autres dames de sa maison. Il y eut cependant, quelques années plus tard, un retour de tendresse, que brisa brusquement la mort de la comtesse Dillon, enlevée à trente-deux ans, dans tout l'éclat de sa jeunesse.

Il faut parler moins sommairement de madame de Lamballe, dont la liaison avec la Reine fut, non pas la plus tendre, ni la plus intime, mais la plus longue, du moins, de la vie de Marie-Antoinette. On peut y distinguer trois phases : l'engouement, la camaraderie et, sur le tard, après une douloureuse éclipse, la vraie et sincère amitié. Lors du mariage de Marie-Antoinette, la fille du prince de Savoie-Carignan comptait vingt et un ans à peine. Elle était veuve du jeune prince de Lamballe, une sorte de dégénéré, que de stupides excès avaient mis au tombeau au bout d'une année de mariage. Elle vivait à Versailles, dans la maison de son beau-père, le bon duc de Penthièvre, un brave homme, fort dévot, un peu borné, et, son deuil terminé, elle reparaissait à la Cour. Rien ne séduisait le regard comme cette blonde vaporeuse, aux traits fins, délicats, aux yeux bleus étonnés, au teint éblouissant, à la taille élégante et souple. Sans être régulièrement belle, ni par-

faitement bien faite, elle était la grâce même, et, dans ses vêtements mauves de veuve, avec sa magnifique chevelure tombant en boucles sur son col, l'expression « angélique » de sa physionomie et son zézaiement enfantin, elle personnifiait la jeunesse, la candeur, l'innocence. Ce qui manquait du côté de l'esprit, elle le rachetait par la bonté, par la gaieté, par la simplicité, par sa facilité à approuver ses interlocuteurs, à entrer dans toutes leurs idées. Frivole d'ailleurs, aimant le monde, le mouvement et les fêtes, elle était faite pour plaire à Marie-Antoinette.

Elles se virent pour la première fois pendant le Carnaval de 1771, au bal offert à la Dauphine par madame de Noailles, et tout de suite la sympathie s'éveilla, grandit, progressa, jusqu'à la fréquentation quotidienne. La princesse de Lamballe devint la compagne obligée des promenades, des parties, de tous les amusements du jour et de la nuit, et l'avènement ne fit que resserrer plus étroitement ces liens. Durant les semaines de grand deuil qui suivirent la mort de Louis XV, seule avec les beaux-frères et belles-sœurs de la Reine, la princesse fut admise dans l'intimité du ménage. Les deux jeunes femmes, dans cette période, furent réellement inséparables. C'est l'époque où Louis XVI disait en souriant à la Reine : « Je suis aise que madame de Lamballe ne vous quitte point ; vous l'aimez donc bien ? — Ah ! Sire, son amitié fait le charme de ma vie ! » C'est

l'époque où, en entrant dans le « cabinet doré » de Marie-Antoinette, la princesse avait la surprise d'y trouver son portrait, peint sur une des glaces de la pièce. Et c'est alors que naquit le projet, réalisé l'année suivante, de restaurer dans la maison de la Reine la charge de surintendante, pour y nommer la princesse de Lamballe.

Ce n'était pas une chose facile. Créée par Mazarin pour sa nièce Olympe Mancini, et supprimée en 1741 par le cardinal de Fleury, à la mort de la titulaire, mademoiselle de Clermont, cette charge avait le double tort d'être onéreuse pour le Trésor et dangereuse pour la Cour, à cause des dissensions qu'elle suscitait chez les hauts dignitaires. Les ministres, Turgot surtout, s'opposèrent de longs mois à son rétablissement. Mais la Reine insista, tint ferme, et elle finit par l'emporter. « J'ai demandé au Roi, mande-t-elle à Rosenberg le 13 juillet 1775, de prendre Lamballe pour surintendante. Jugez de mon bonheur! Je rendrai mon amie heureuse, et j'en jouirai encore plus qu'elle. C'est un secret. » Deux mois plus tard, ce fut une nouvelle officielle. Le traitement, qui naguère était de 45.000 livres, fut porté à 150.000. La princesse de Lamballe paraissait alors au pinacle; et déjà pourtant sa faveur décroissait insensiblement dans l'âme de Marie-Antoinette.

Les causes de ce refroidissement semblent avoir été multiples. Le comte de Provence l'attri-

bue à la médiocrité d'esprit de madame de Lamballe, et madame de Genlis renchérit sur cette assertion. Il est certain que la princesse, fort peu instruite et de cervelle légère, incapable de prendre part à aucun entretien sérieux, était, hors des bals et des fêtes, d'assez pauvre ressource, et que la Reine put se lasser de ne jamais trouver chez son amie une idée judicieuse ni un conseil utile. Mercy accuse surtout la maladresse de la nouvelle surintendante, qui, infatuée de préjugés, poussée d'ailleurs par le duc de Penthièvre, provoque les incidents de Cour, multiplie les difficultés, les « tracasseries », pour des misères, et vaut à Marie-Antoinette mille ennuis qui la mécontentent. On peut noter aussi la petite cabale qu'elle suscite contre l'abbé de Vermond, ainsi que son intimité avec le duc de Chartres, ennemi personnel de la Reine. Et tout cela, sans doute, entre en ligne de compte. Cependant, Marie-Antoinette eût pu passer l'éponge sur ces péchés véniels, si un nouvel attachement, plus puissant, plus profond, mieux fondé, n'avait, à la même heure, surgi brusquement dans sa vie, ne laissant de place en son cœur pour aucune autre grande affection du même ordre. Le vrai motif de la disgrâce de madame de Lamballe, c'est la faveur naissante de la comtesse de Polignac.

La princesse, néanmoins, ne se reconnut pas si aisément battue. Il y eut lutte, pendant un temps, entre les deux rivales. C'est le moment où

madame de Lamballe tenta de se faire un salon, afin d'y attirer les gens qu'elle savait amuser la Reine. Il se créa même un instant deux clans ennemis à la Cour de Versailles, qui se dénigraient mutuellement et dont chacun cherchait à saper l'influence de l'autre. Mais la partie était trop inégale pour se prolonger bien longtemps. Dès le printemps suivant, la princesse de Lamballe se sent vaincue, négligée, délaissée. Elle est encore traitée avec une certaine bienveillance, mais l'accent n'y est plus, le sentiment cède la place au devoir, et bientôt même la rareté des visites, la brièveté des entretiens, l'absence de confidences, ne peuvent plus laisser aucun doute à la favorite supplantée.

Elle supporta le coup avec une dignité parfaite. Dès qu'elle eut bien compris, elle se résigna à son sort. Sa santé, toujours délicate et ébranlée par les récents tracas, lui fut un prétexte honorable à s'éloigner peu à peu, sans tapage. Elle ne se plaignit pas ; elle n'abandonna entièrement ni la Reine, ni la Cour ; mais elle vécut dans une demi-retraite, ne paraissant guère au château que pour les devoirs de sa charge. Qu'elle en ait cruellement souffert, il n'est que trop certain. Elle avait l'âme aimante et rebelle au changement. Elle avait voué à Marie-Antoinette une tendresse plus forte et plus vraie que ce qu'elle avait reçu d'elle ; elle l'aimait, a-t-on dit, « avec une fidélité moutonnière » et un culte obstiné.

Ce sentiment survécut à sa chute ; elle le garda silencieusement dans les profondeurs de son être et nous le verrons reparaître à l'heure des grandes épreuves. Nous retrouverons alors la princesse de Lamballe toujours tendre, toujours fidèle, toujours dévouée, jusqu'à la mort.

Ce fut dans le cours de l'été de 1775 que commença l'intimité de Marie-Antoinette avec madame de Polignac. La Reine traversait à cette heure une petite crise sentimentale, qu'explique assez ce que je viens de dire. Les attachements superficiels de son adolescence avaient pu un moment divertir son esprit et étourdir son cœur, ils ne suffisaient plus à une femme de vingt ans, sensible, isolée et dénuée de tout appui moral. Elle éprouvait le besoin impérieux de se confier, de s'épancher, de verser sa tendresse dans une âme qui comprît la sienne, qui fût capable d'animer, d'intéresser sa vie. Les récentes déceptions avaient fortement avivé cette impression de vide, et depuis lors, dit le comte de Saint-Priest, « elle cherchait une amie, comme elle eût cherché à remplir une place dans sa maison ». En cette disposition d'esprit, le hasard amena sur sa route celle qui, du premier jour, lui parut faite exprès pour satisfaire à ces aspirations, et jamais il ne fut pressentiment plus juste, puisque quinze ans d'étroite liaison ne purent qu'affermir davantage une si pure et tendre amitié.

Quelle circonstance précise amena les deux

femmes en présence? Les *Souvenirs* du duc de Lévis parlent d'une « curieuse anecdote », dont il eut, dit-il, connaissance, mais qu'il ne raconte pas. Voici comment, faute de romanesques détails, on peut très simplement reconstituer l'histoire. Yolande de Polastron, mariée en l'an 1767 au comte Jules de Polignac, avait alors vingt-six ans. Le ménage était pauvre, les prodigalités de générations successives ayant amené la ruine d'une illustre et puissante maison. Jules de Polignac et sa femme résidaient presque toute l'année dans une petite terre de famille, à Claye, en Picardie, passant seulement quelques mois à Versailles, dans un modeste appartement de la rue Fortisson. Ils allaient rarement à la Cour, jusqu'au moment où la sœur du comte Jules, la comtesse Diane de Polignac, fut nommée dame de la comtesse d'Artois et vint s'installer au château. Rendant visite à sa belle-sœur, Yolande de Polignac y rencontra la princesse de Lamballe et la comtesse d'Artois, qui, frappées de son charme, l'attirèrent à l'envi dans leurs salons, où fréquentait la Reine. Celle-ci, dit le comte de Provence, « se trouva un jour à portée de causer assez longtemps avec la comtesse Jules », et cet entretien l'enchanta; elle désira le renouveler; il s'établit ainsi, le plus naturellement du monde, des rapports familiers entre madame de Polignac et celle qui, peu après, ne verra plus que par ses yeux.

Il subsiste plusieurs portraits d'Yolande de Po-

lignac, qui tous, à des degrés divers, donnent bien l'idée d'une jolie femme ; aucun d'eux, cependant, au dire de madame de Genlis, ne rend avec réalité ce délicieux visage, la magique séduction de sa physionomie. Ni sa taille, ni ses traits, n'étaient irréprochables; elle n'était pas très grande, ni parfaitement bien faite ; son front était trop grand et de nuance trop foncée, défaut qu'allait vite corriger la mode des chapeaux rabattus jusque sur les sourcils. Ces imperfections de détail disparaissaient devant l'enchantement de l'ensemble. Il fallait l'entendre parler, la regarder sourire, avec sa bouche menue et sa lèvre vermeille, son nez « un peu en l'air, sans être retroussé », ses purs yeux bleus, d'une « expression céleste», sa chevelure noire ondée, qu'on aurait crue « trempée dans l'encre », la grâce aisée de ses manières, et cet air de candeur, de bonté, de simplicité, qui évoquait, dit un contemporain, « certaines Vierges de Raphaël », et qu'augmentait le charme d'une voix caressante, chaude, trouvant le chemin des cœurs.

Elle marchait bien, avec une langueur nonchalante qui lui était particulière, et elle dansait de même. Un homme qui la rencontra vers ce temps et assista, selon l'usage, à sa toilette matinale, résume ainsi sa première impression : « Elle venait de se lever, dans un négligé blanc comme la neige. Elle avait une rose dans les cheveux et se trouvait placée devant une glace qui, en réflé-

chissant ses traits, en doublait pour ainsi dire le charme. Ce qui me frappa le plus, c'était l'idée que je voyais une princesse qui se préparait à jouer le rôle d'une bergère, sur un théâtre d'amateurs. En même temps, je me disais en moi-même : si elle boitait un peu, elle aurait beaucoup de ressemblance avec la duchesse de La Vallière, bien que n'ayant pas, quoique plus belle, un air aussi tendre ni aussi languissant. »

Elle n'avait pas un esprit transcendant, mais une raison solide, un jugement ferme et droit, et son grand naturel, son enjouement, sa sérénité calme, sa constante bienveillance, rendaient son commerce agréable, répandaient autour d'elle une atmosphère de sympathie, d'abandon, de confiance. Elle avait l'âme élevée, sensible et généreuse, aucune ambition personnelle, point d'avidité pour elle-même, mais une nature un peu molle et influençable, et — par malheur pour Marie-Antoinette — un dévouement à sa famille, à ses amis, à tout son entourage, qui fera d'elle le docile instrument de gens intéressés à exploiter son crédit à la Cour. On ne saurait trop déplorer la malchance de la Reine, qui, n'ayant point de penchant pour l'intrigue, ayant pris pour amie une femme qui lui ressemblait sur ce point, sera perpétuellement amenée à servir les machinations, les convoitises et les rancunes d'un petit groupe d'hommes sans scrupules, habiles à mettre en coupe réglée sa facile complaisance.

Tout le mal vint, à l'origine, de la façon dont la souveraine comprit et pratiqua les devoirs d'amitié. Elle y porta tout d'abord de l'excès, voyant la comtesse tous les jours, souvent même plusieurs fois par jour, sortant seule avec elle, à pied ou en voiture, l'emmenant tête à tête à Trianon pour des après-midi entières, s'établissant à son chevet dans toutes ses maladies, et, lors des couches de son amie, obtenant que la Cour s'installât à la Muette, pour se rapprocher d'elle et la soigner d'une manière assidue. Tout cela soulevait des murmures. Ce n'est pourtant pas le plus grave. Que la Reine eût admis sa favorite dans son intimité, dans sa société familière, somme toute, rien de plus naturel ; mais ce fut la Reine, au contraire, qui entra dans la société de la comtesse de Polignac et qui adopta ses amis. Il se trouva, par une mauvaise fortune de plus, que ces derniers, pour la plupart, étaient aussi les amis de Choiseul ; on imagine dès lors quel terrain ouvert pour l'intrigue ! Nous retrouverons ces amis par la suite : il suffit pour l'instant de citer quelques noms : le baron de Breteuil, le duc de Guines, le comte de Vaudreuil, le comte d'Adhémar, enfin le baron de Besenval, qui, lié de date ancienne avec les Polignac, « ne manqua pas, écrit Saint-Priest, de fréquenter dans ce petit cénacle, dès qu'il en sentit l'importance ».

Dans ce milieu de gens d'esprit, unis entre eux, du moins en apparence, et se voyant continuelle-

ment, régnaient, affirme Marie-Antoinette, « la confiance et la liberté ». Madame de Polignac, très simple, ennemie du faste, du convenu, de tout ce qui sentait la gêne, y avait introduit un ton de familiarité décente, qui plaisait beaucoup à la Reine. Pour se modeler sur son amie, autant que par son penchant propre, elle se décida rapidement à interdire toute étiquette. « Je l'ai vue, dit un contemporain, assise sur un canapé, et tout le monde libre, debout, causant par pelotons dans le salon. » Il y avait une table de jeu, un piano, un billard, et chacun s'occupait de la façon qui lui convenait. On jouait aux jeux d'esprit et aux jeux innocents, au *descampativos* et à colin-maillard. Il semblait à la Reine que là seulement elle respirait à l'aise. « J'y suis *moi* », disait-elle, et cette nouveauté l'enchantait. Aussi y passait-elle une grande partie de ses journées. Le résultat de cette manière de vivre fut de hâter, de compléter l'exode de ceux qui constituaient le décor de la Cour. La reine de France, au regard du public, passa pour « la prisonnière d'une coterie ».

Aux premiers temps de sa faveur, avant d'avoir au château de Versailles le grand appartement qui lui sera dévolu par la suite, madame de Polignac, trop étroitement logée pour recevoir un monde un peu nombreux, avait pris l'habitude de réunir, le soir, sa société chez une de ses amies, qui était aussi celle de Marie-Antoinette, la princesse de Rohan-Guéménée, gouvernante des

Enfants de France. Le choix était médiocrement heureux, et les suites en furent graves. Fille du maréchal de Soubise, séparée de son mari, vivant en liaison affichée avec le duc de Coigny, madame de Guéménée, malgré sa naissance et son rang, ne jouissait à Versailles que d'une réputation douteuse. C'était une singulière personne, non sans bonté, ni sans intelligence, mais encore plus extravagante. Elle était toujours entourée d'une multitude de chiens, qui lui servaient, assurait-elle, d'intermédiaires avec les esprits invisibles ; au milieu d'une conversation remplie de verve et de bon sens, elle s'arrêtait soudain et tombait en extase, racontait ensuite ses visions, et s'offensait si l'on se montrait incrédule.

La compagnie qu'elle recevait était étrangement mélangée : beaucoup de jeunes gens des deux sexes, des politiciens mécontents, des viveurs, quelques femmes suspectes, tout cela coudoyant les plus hauts personnages et les sommités de la Cour. On jouait gros jeu, on parlait librement de tout et de tout le monde, on se moquait de tous les ridicules ; les « petits manèges de l'intrigue » s'y pratiquaient, dit Mercy-Argenteau, « sous le couvert de la gaieté ». La Reine ne s'y plaisait que trop. Trois ou quatre fois par semaine, elle y venait vers les onze heures du soir, y retrouvait madame de Polignac, environnée de ses fidèles ; chacun lui faisait fête, s'empressait à la divertir et à flatter ses goûts. On n'y parlait, écrit Ver-

mond, que « des objets à sa portée », en évitant tous les sujets sérieux. Elle se dédommageait ainsi de tout ce qu'elle assurait avoir subi d'ennui tout le reste de la journée.

Au mois d'octobre 1782, éclata un coup de théâtre. Le prince de Guéméné, criblé de dettes, arrêta ses paiements, et ce fut la faillite, une faillite de trente-trois millions, entraînant bien des ruines et suscitant bien des colères. Le scandale fut immense ; le prince eut ordre de quitter la Cour, et sa femme séparée partagea sa disgrâce. Elle dut résigner ses fonctions de gouvernante des Enfants de France, abandonner Versailles, se réfugier dans un lointain château prêté par le prince de Soubise. Qui remplirait la place vacante ? On mettait en avant la princesse de Chimay, la duchesse de Duras, quelques autres femmes qualifiées. C'est alors qu'intervint l'inévitable baron de Besenval, l'homme de toutes les fâcheuses idées. Il aborda la Reine, puis, hardiment, à brûle-pourpoint : Que faut-il penser, demande-t-il, du bruit répandu dans Paris, que c'est madame de Polignac qui remplacera madame de Guéméné ? « La Reine s'arrêta, dit Besenval, et, me regardant comme quelqu'un à qui on présente une idée absolument neuve, elle resta quelques instants sans parler : *Comment, madame de Polignac ?* répondit-elle enfin. *Je croyais que vous la connaissiez mieux, elle ne voudrait pas de cette place! N'a-t-elle pas refusé toutes*

celles que j'ai voulu lui donner auprès de moi? »
Mais le baron insiste avec ardeur, fait valoir l'avantage pour Marie-Antoinette d'affirmer son crédit en mettant près de ses enfants sa plus intime amie, et, après quelques résistances, la Reine consent, la favorite accepte, le Roi cède à son tour, et la nomination est faite.

Rien de plus fatal que ce choix. Jusqu'à ce jour, madame de Polignac n'avait été pour la Reine que l'amie, sans nul titre officiel; c'était sa force et son honneur. On pouvait critiquer l'excès qui portait Marie-Antoinette à adopter en tout les goûts, les sentiments, les entours de sa favorite; mais, si madame de Polignac accaparait les bontés de la Reine, elle n'entrait pas, sur le terrain des grandes charges de Cour, en concurrence avec les illustres maisons auxquelles, jusqu'à ce jour, étaient réservés ces emplois. Désormais, elle aura contre elle la plus haute noblesse du royaume; et, ce qui est beaucoup plus grave, le peuple ne murmure pas moins de voir les Enfants de France, les rejetons de la vieille dynastie, et parmi eux, le Dauphin, l'héritier du trône, confiés à celle dont on dénonce partout la funeste influence, en qui l'on voit le mauvais génie de la Reine, à celle dont l'impopularité croissante s'ajoute à celle de Marie-Antoinette et précipite la souveraine vers sa chute.

Le discrédit rapide où est tombée madame de Polignac tient à des causes diverses. D'une ma-

nière générale, il faut moins l'imputer à elle qu'à ses amis. Elle ne sait rien leur refuser ; la Reine, de son côté, ne lui refuse rien ; en deux mots, voilà tout le mal. En constatant le fait, le comte de Provence allègue en même temps cette excuse : « La plus douce jouissance de la Reine, dit-il, était de faire des heureux. La *Société* en profita. Peut-on condamner la Reine, quand on songe qu'elle satisfaisait le premier besoin d'une âme sensible et qu'elle avait été accoutumée, ainsi que tout le monde alors, à regarder les ressources de la France comme inépuisables? » D'accord, mais cette bonté, pourtant, ne va pas sans quelque égoïsme, non pas l'égoïsme grossier qui se détourne avec dédain du sort des malheureux, mais l'égoïsme raffiné qui veut exaucer à tout prix les demandes de ceux qui implorent, pour s'épargner la vue de leur chagrin, l'ennui de leur mauvaise humeur. Cette méthode-là est celle de Marie-Antoinette : « J'aime qu'on ne me quitte jamais mécontent, » confiera-t-elle à un ami. Madame de Polignac en pourrait dire autant, et toutes deux ne sont occupées qu'à assouvir les ambitions et les cupidités qui s'agitent autour d'elles. De cette commune faiblesse naîtront la plupart des abus reprochés à l'une et à l'autre.

Quels sont les principaux parmi ces quémandeurs? En tête est le comte de Vaudreuil, jeune encore, charmant de visage, l'esprit orné, séduisant de toutes les manières. « Il n'y a que deux

hommes qui sachent parler aux femmes, assurait la princesse d'Hénin, Lekain sur le théâtre et Vaudreuil à la ville. » Avec cela, dévoré d'ambition, insatiable pour soi et pour ses créatures, d'une violence de caractère devant laquelle tout le monde tremble, plus que personne madame de Polignac, sur le cœur de laquelle Vaudreuil règne en despote. Il intervient en tout, réclame infatigablement les grâces et les faveurs, et, au moindre retard apporté à le satisfaire, ce sont des scènes affreuses, après lesquelles la Reine trouve son amie en larmes, larmes qu'elle s'emploie à tarir. L'un des scandales dont on jase à la Cour est la pension de 30.000 livres sur le Trésor royal octroyée à Vaudreuil, en même temps que le don d'une terre d'égale valeur consenti par le comte d'Artois, sans compter un logement au château de Versailles, au-dessous de l'appartement qu'occupe madame de Polignac.

C'est par des procédés plus doux qu'arrivait au même but l'habile comte d'Adhémar. Pauvre, et portant le nom obscur de Montfalcon, il avait longtemps végété dans une ville de province; d'heureuses recherches généalogiques lui procurèrent un titre plus ronflant; son mariage avec une riche veuve y joignit la fortune; sa belle figure, ses façons insinuantes, l'amitié de Vaudreuil, lui apportèrent le reste. Intime de la société Polignac, il conquit aisément la confiance de la Reine. Il disait volontiers qu'il fallait parvenir

par le moyen des femmes, en ajoutant que, pour sa part, il se chargeait de tirer d'elles tout ce qu'il désirait. Il donna une preuve éclatante de cette dextérité en se faisant nommer, contre vents et marées, ambassadeur à Londres. Le ministre s'y refusait. Madame de Polignac pria, Marie-Antoinette exigea, Louis XVI céda. Seul, le public se permit des murmures.

Adrien-Louis de Bonnières, comte de Guines, osa viser plus haut encore. Corrompu, sans scrupules, il dominait par son audace le salon Polignac et la société de la Reine. Il en conclut qu'il pourrait remplacer Maurepas et gouverner à son tour le royaume. Mais il laissa percer trop tôt ses hardies convoitises, et la Reine se cabra un jour devant son ton tranchant. Son crédit tomba d'un seul coup ; il dut se contenter d'un duché à brevet, et de la triste gloire d'avoir contribué puissamment à la chute de Turgot.

Enfin, je ne puis oublier, parmi les coryphées de la société Polignac, le curieux personnage que, plus d'une fois déjà, nous avons rencontré en route, ce baron de Besenval, Suisse de naissance et Gascon par tempérament, brouillon, hâbleur, vantard, désintéressé pour lui-même, inlassable solliciteur pour ses amis et ses amies, toujours en quête d'un rôle à jouer, d'une place à attribuer, d'une personne à lancer, et avec toute son honnêteté, sa probité notoire, plus dangereux à lui seul que toute une légion d'intrigants.

Dans cette pernicieuse atmosphère, parmi tous ces appétits déchaînés, madame de Polignac restait calme, sereine et comme indifférente. On a dit qu'elle se gardait bien de rien demander pour elle-même, « préférant se le faire offrir ». Cette formule malveillante est plus piquante que vraie. Sincèrement désintéressée, Yolande de Polignac se serait sans doute contentée de la seule affection, sans en tirer les bénéfices, si elle n'eût pas eu à compter avec les exigences des siens. Sa belle-sœur, notamment, la comtesse Diane de Polignac, sans jeunesse, sans beauté, mais douée d'un esprit souple et fertile en moyens, la tenait sous son joug et abusait de cet empire. D'abord attachée au service de la comtesse d'Artois, passée de là dans la maison de madame Élisabeth, la comtesse Diane est à l'affût de toutes les occasions de pousser sa famille ; par des voies détournées, elle fait suggérer à la Reine tout ce qu'elle imagine pour servir la fortune de ses plus proches parents, et c'est à son instigation que s'amoncellera sur leurs têtes cette avalanche de biens, de profits et d'honneurs, que note la chronique de Versailles et qui soulève bientôt l'indignation publique.

C'est un titre ducal pour Jules de Polignac ; c'est, pour le même, l'emploi de premier écuyer de la Reine, la direction des postes et haras du royaume, le don d'une terre — la terre de Fénestranges — qui rapporte 60.000 livres ; c'est

400.000 livres pour payer les dettes du ménage ; une dot de 800.000 francs pour leur fille ; la survivance de capitaine des gardes pour leur gendre, le duc de Guiche. Et c'est une pluie abondante de largesses pour tout ce qui porte le nom ou tient à la famille : le père de Jules de Polignac est fait ministre plénipotentiaire en Suisse ; un vieux cousin, le marquis de Polignac, premier écuyer du comte d'Artois ; un autre encore, l'évêque de Meaux, premier aumônier de la Reine ; une tante, madame d'Andlau, titulaire d'une pension annuelle de 6.000 livres. « Toute la famille de Polignac, écrit Mercy à la date de décembre 1779, sans aucun mérite pour l'État et par pure faveur, s'est déjà procuré, tant en charges qu'en autres bienfaits, pour près de 500.000 livres de revenus annuels. » Louis XVI laisse faire, ou plutôt il approuve, car il goûte beaucoup, lui aussi, madame de Polignac, il rend hommage à ses hautes qualités et il se déclare satisfait de son intimité avec Marie-Antoinette. Maurepas, de son côté, par calcul politique, ferme bénévolement les yeux, dans l'espérance que son crédit chancelant pourra bénéficier de celui de la favorite. Ainsi, le torrent coule librement et sans digues, et le Trésor royal ressemble à un tonneau sans fond.

Mais le plus gros danger, pour la Reine et pour le pays, de la puissante coterie qui s'est emparée de la Cour, c'est la perpétuelle ingérence de la société de la Reine — « la Société » tout court,

selon l'expression adoptée — dans les affaires d'État et dans la politique française, danger d'autant plus grave que, là, tout se réduit encore aux questions personnelles et que l'unique point de vue est de savoir, non pas si tel ministre sert bien l'intérêt du royaume, mais s'il est favorable ou non aux visées de « la Société ». Ce chapitre est trop important pour n'être pas traité à part. Je veux seulement retenir aujourd'hui l'affreux dommage qui en découle pour le renom de Marie-Antoinette, rendue, non sans apparence de raison, responsable, pour une grande part, des espérances déçues, des essais avortés, pour tout dire en un mot, de la faillite du règne.

Après dix ans du régime que l'on vient de voir, le déchaînement contre la coterie Polignac prend des proportions effrayantes. Les murmures deviennent des clameurs, et des clameurs aux actes il n'y a qu'un pas à franchir. Au Théâtre-Français, un acteur, le sieur Dugazon, chargé d'un rôle comique dans une pièce de Collé, déclamant une tirade contre la favorite de Marie de Médicis, modifie le nom de la dame et l'appelle hardiment *la signora Polignaqui*, et tout le parterre applaudit à cette farce indécente. La même année, une des dames d'honneur de la Reine, la comtesse de Tessé, prise pour madame de Polignac, est attaquée sur la route de Versailles par une cinquantaine de personnes et n'échappe aux mauvais traitements qu'en prouvant la méprise. Les colères

s'étendent à la Reine. Un soir, à l'Opéra, elle est accueillie en entrant par des grondements hostiles. « Voilà le déficit! » crient quelques insolents, et la salle approuve par des rires. La Reine ressent vivement l'outrage et ne se retient pas de s'en plaindre tout haut au jeune comte de Tilly : « Que leur ai-je fait? demande-t-elle en pleurant. » Sur ses explications assez embarrassées : « De belles phrases pour un étourdi, réplique-t-elle avec amertume, mais, quand on n'a rien à se reprocher, cela fait bien mal ! »

Au fond, et depuis quelque temps déjà, la Reine sait à quoi s'en tenir ; elle se rend compte du tort que lui font ses amis. Elle essaie même, parfois, de réagir contre leur influence, de résister à leur avidité. « La nécessité, dit Mercy en 1787, a fermé la porte au pillage, et la Reine ne se prête plus à aucune demande abusive. » Elle a, dans tous les cas, perdu bien de ses illusions. Comme La Marck lui reproche les préférences qu'elle semble témoigner à certains étrangers, nouveaux venus au château de Versailles, et observe que les Français pourraient s'en offusquer : « Oui, vous avez raison, dit-elle avec tristesse, mais c'est qu'au moins ceux-là ne me demandent rien ! »

On remarque à la Cour que son humeur s'aigrit, qu'elle traite moins bien ses familiers, qu'il lui échappe souvent des paroles amères ou piquantes. « Autrefois, dit-on autour d'elle, c'était Vénus

ornée de sa ceinture ; à présent, c'est Junon, toute prête à tracasser, à humilier ceux qui l'approchent. » Madame de Polignac elle-même n'est pas toujours épargnée ; entre elle et la souveraine, il s'élève des querelles, quelquefois assez vives, après lesquelles, d'ailleurs, la Reine cède toujours la première. Lorsque, au lendemain de l'affaire du collier, la Reine exprime son déplaisir de rencontrer chez son amie certaines personnes liées notoirement avec le cardinal de Rohan, la favorite répond sèchement : « Je pense que, parce que Votre Majesté veut bien venir dans mon salon, ce n'est pas une raison pour qu'Elle prétende en exclure mes amis. » La Reine se fâche d'abord, puis se calme, pardonne, et finalement elle se résigne, avant d'aller chez son amie, à s'informer des noms de tous ceux qui s'y trouvent. « Je n'en veux pas pour cela à madame de Polignac, dira-t-elle à La Marck en lui contant cette scène. Dans le fond, elle est bonne et elle m'aime. Mais ses alentours l'avaient subjuguée. »

Ainsi, par attachement tout autant que par habitude, la Reine ne peut-elle se résoudre à briser une intimité dont elle reconnaît les périls. L'amitié de la Reine et de madame de Polignac, écrivait le comte de Tilly, « ressemblait à une belle journée, qui n'était pas sans nuages ni sans variations, mais qui finissait toujours par une belle soirée ». Qui pouvait prévoir, à cette date, la tempête par laquelle se terminerait cette belle journée ?

Un cœur aussi sensible, aussi aimant que celui de la Reine a-t-il pu s'en tenir toujours à la simple amitié? N'a-t-il pas quelquefois battu plus fortement, d'un sentiment plus vif, plus exclusif et plus dangereux? C'est un sujet délicat à traiter. Si je m'y aventure sans crainte, c'est que je crois, en toute conscience, pouvoir le faire sans préjudice pour la mémoire de Marie-Antoinette. La malveillance de ses contemporains ne l'a pourtant guère épargnée; la liste est longue de ceux qu'on cite, avec plus ou moins d'insistance, comme ayant été aimés d'elle. Mais, en pareille matière, il ne suffit pas d'affirmer, il convient d'apporter des preuves, tout au moins des indices, et, à défaut de documents précis, des témoignages sérieux, des probabilités morales. Ici, rien de pareil. Pour plusieurs des noms qu'on prononce, il n'est aucun fait à l'appui; pour d'autres, la preuve invoquée est si mince, si fragile, qu'elle tombe au premier examen. Je ne m'arrêterai donc pas longtemps à ces allégations gratuites; pour la plupart des personnages en cause, il suffira d'un mot rapide.

J'ai déjà fait justice de la sotte légende attachée au nom du comte d'Artois, ce beau-frère étourdi qui amusa la première jeunesse de la Reine, qui fut son camarade de jeux, l'entrepreneur de ses divertissements, mais qui ne s'attira jamais sa tendresse, ni sa sympathie, moins encore son estime. On peut en dire autant, à l'estime près, du comte

Esterhazy, un honnête homme fort laid, qui plut un moment à la Reine par sa franchise, son caractère ouvert, sans obtenir d'elle autre chose qu'une confiance affectueuse. Plus séduisant, plus spirituel, le duc de Coigny, quelque temps, semble avoir joui d'une faveur plus marquée, mais qui ne dépassa jamais une familiarité cordiale, avec une pointe d'innocente coquetterie, vite arrêtée par les médisances de la Cour et les propos jaloux.

Édouard Dillon — *le beau Dillon*, comme on le nommait à Versailles — fut le héros d'une aventure qui fit un instant quelque bruit. Il répétait avec la Reine les figures d'un quadrille, quand il pâlit soudain, s'affaissa, perdit connaissance ; on le porta sur un sofa, et la Reine, effrayée, lui posa la main sur le cœur pour voir s'il respirait encore. Il s'agissait d'une simple défaillance, causée par la fatigue, par la chaleur, peut-être aussi par une ancienne blessure ; un bouillon le remit sur pied. Mais le geste de la souveraine avait fait jaser l'assistance, et lorsque, à quelque temps de là, après un accident de chasse où il s'était cassé le bras, on vit Édouard Dillon revenir à Paris dans un des carrosses de la Reine, celle-ci étant rentrée dans la voiture du Roi, il ne fut plus douteux qu'il fût le favori en titre. Jamais rien ne donna d'autre prise au soupçon, et bientôt l'on n'en parla plus ; mais la légende resta.

Faut-il enfin nommer Lauzun, le séducteur pro-

fessionnel, le Don Juan de Versailles, du moins si l'on en croit ses présomptueux mémoires. Marie-Antoinette, à l'entendre, ne put l'apercevoir sans la plus visible émotion. A la chasse, au bal, dans les fêtes, partout elle exige sa présence, elle l'assaille de tendres œillades, jusqu'au point de l'embarrasser, le serre même un jour sur son cœur; mais elle ne reçoit en échange que l'assurance du « grand respect » qu'il éprouve pour la reine de France, tandis que, dit-il, « ses regards semblaient me demander encore un autre titre ». Par malheur pour Lauzun, d'autres récits, plus vraisemblables, le représentent comme suppliant la Reine de lui faire obtenir le paiement de ses dettes, appuyant cette prière d'une déclaration audacieuse, et accueilli par un *Sortez, monsieur*, qui lui fait quitter le château la tête basse et la rage au cœur. Entre les vantardises d'un fat et l'affirmation de témoins plus désintéressés, il est permis de ne pas hésiter et de ne voir dans les racontars de Lauzun qu'une vengeance assez misérable.

Il me tarde de m'évader de ces commérages de boudoir et de ces propos d'antichambre pour arriver à l'émouvante idylle qui, dans une triste histoire, est comme une source fraîche au milieu d'un désert aride. Là, pas d'intrigue, de vanité, de calcul personnel, mais le sentiment pur, ardent et désintéressé, la confiance absolue, la fidélité réciproque, la tendresse partagée. Sur le roman de Marie-Antoinette et du comte de Fersen,

de précieux documents ont, ces dernières années, jeté quelque lumière, éclairci quelques points obscurs. Nous pouvons désormais, avec une certaine précision, en discerner la trame, suivre les péripéties principales de cette simple et touchante histoire.

Jean-Axel de Fersen, fils du feld-maréchal de ce nom, issu d'une vieille famille suédoise, fut présenté à la Dauphine le 10 janvier 1774, au bal qu'elle donnait, à Versailles, à l'occasion de la nouvelle année. Il avait alors dix-neuf ans, étant né le 4 septembre 1755, deux mois avant Marie-Antoinette. C'était, à cette époque, un jeune homme élancé, de haute taille et de belle tournure, avec un visage fin, calme et mélancolique, des cheveux blonds, des yeux d'un bleu limpide, des traits parfaitement réguliers, des manières d'une rare distinction. « Il était beau comme un ange ! » s'écrie madame de Boigne. Moins lyrique, le duc de Lévis lui rend ce témoignage : « Sa figure et son air convenaient parfaitement à un héros de roman, mais non pas d'un roman français. » Entendons par cette expression qu'avec sa nature exaltée, à la fois ardente et rêveuse, il était bien, de corps et d'âme, fils de ces races du Nord qu'un idéalisme mystique prédispose héréditairement aux fidélités chastes et aux longues passions sans espoir. Froid au premier abord, « circonspect avec les hommes et réservé avec les femmes, sérieux sans être triste », Fersen, au dire du

même témoin, avait une conversation un peu grave, « et plus de jugement que d'esprit ». Bref, le plus absolu contraste avec les jeunes seigneurs, frivoles, évaporés, sceptiques, que Marie-Antoinette voyait papillonner à la cour de Versailles. Et ce fut certainement ce qui la frappa tout d'abord, l'intéressa bientôt, finit par la toucher et la conquérir.

Sur cette première rencontre, Fersen, dans son journal, est singulièrement laconique : « J'allai au bal de madame la Dauphine; le bal commença, comme à l'ordinaire, à cinq heures et finit à neuf heures et demie. Je retournai tout de suite à Paris. » Le 30 de ce même mois, autre entrevue, au bal de l'Opéra : « Madame la Dauphine, écrit-il, me parla longtemps sans que je la reconnusse; enfin, quand elle se fit connaître, tout le monde s'empressa autour d'elle, et elle se retira dans sa loge. A trois heures, je quittai le bal. » Au cours des semaines qui suivirent, ces occasions mondaines se renouvelèrent souvent; la Dauphine et « le beau Suédois », comme on disait couramment à Versailles, s'entretinrent à plusieurs reprises, sans intimité, semble-t-il, mais avec sympathie. Du moins, c'est ce qu'on peut conclure de cette lettre du comte de Creutz, ambassadeur de Suède, à Gustave III, son maître : « Le jeune comte de Fersen a été extrêmement bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que

celle qu'il a tenue. Avec la plus belle figure et de l'esprit, il ne pouvait manquer de réussir dans la société; aussi l'a-t-il fait complètement. »

Le 10 mai, Louis XV succombait, et la Dauphine devenait reine de France. Deux jours plus tard, Fersen quittait Paris pour s'établir à Londres. De ce départ subit, on a voulu induire que, dès cette heure, un tendre sentiment, à demi partagé, s'était glissé dans le cœur de Fersen, et qu'il s'était discrètement éloigné pour épargner à la nouvelle souveraine les commentaires malveillants de la Cour. Rien n'autorise cette interprétation que semble au contraire démentir un projet de mariage auquel se prêta le jeune homme avec Catherine Leyel, une riche héritière britannique, et qui n'échoua que par le refus de celle-ci : « Tout est fini, ma chère amie, écrit-il de Londres à sa sœur. Les parents m'ont bien reçu, mais la fille m'a refusé. J'ai cependant insisté, mais elle m'a répondu que la peine de quitter ses parents serait trop grande pour elle. Je sais la perte que je fais... Mais je me consolerais aisément, si j'étais sûr que mon père a fait de même. » C'est seulement en août 1778 que Fersen retourna en France, avec l'idée d'y prendre du service et d'obtenir un emploi dans l'armée. Il avait d'abord l'intention de suivre, en Normandie, les manœuvres que dirigeait le maréchal de Broglie, mais il s'arrêta à Versailles pour se faire présenter à la famille royale. « La Reine, qui est charmante, écrit-il à

son père, dit en me voyant : *Ah ! c'est une ancienne connaissance !* Le reste de la famille ne me dit pas le mot. » Les manœuvres finies, il vint s'établir à Paris et se mit de plus belle à fréquenter la Cour. Ce fut alors que commença le grand roman de toute sa vie.

Dès le début de ce nouveau séjour, dans les premiers jours de septembre, la Reine, alors enceinte et peu éloignée de son terme, — ce qui, pour le dire en passant, doit écarter tout soupçon de coquetterie, — témoigne au jeune Suédois une sympathie particulière, et Fersen le mande à son père en toute simplicité : « La Reine, dit-il, qui est la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse, a eu la bonté de s'informer souvent de moi. Elle a demandé à Creutz pourquoi je ne venais pas à son jeu le dimanche, et ayant appris que j'étais venu un jour qu'il n'avait pas eu lieu, elle m'en a fait une espèce d'excuse... Sa grossesse avance, ajoute-t-il, et elle est très visible. » Deux mois plus tard : « La Reine me traite toujours avec bonté; je vais souvent lui faire ma cour au jeu, et chaque fois elle m'adresse des paroles pleines de bienveillance. » De légères marques d'attention témoignent du progrès qu'il fait dans la familiarité de Marie-Antoinette. C'est ainsi que, vers ce même temps, elle exprime le désir de le voir revêtu de son uniforme suédois, qui lui sied, dit-on, à merveille : « Je dois aller mardi, ainsi habillé, non pas à la Cour, mais

chez la Reine. » Il est bientôt de toutes les réunions intimes chez madame de Lamballe et chez madame de Polignac, des petits concerts de la Reine et des promenades à Trianon. Et, peu à peu, naît dans son cœur une admiration tendre, une invincible inclination, qui n'échappe pas à celle qui en est le secret objet et qu'elle tolère avec une souriante indulgence.

Une anecdote connue, qui se réfère à cette période, veut qu'un jour Marie-Antoinette ait chanté au clavecin l'air fameux de Didon :

> Ah! que je fus bien inspirée,
> Quand je vous reçus dans ma cour!

et qu'en prononçant ces paroles, elle ait adressé à Fersen un regard attendri et comme voilé de larmes. L'historiette est jolie, mais, par malheur, l'opéra de *Didon* ne fut représenté qu'en 1783, c'est-à-dire cinq années plus tard, ce qui inspire des doutes sur la réalité du fait. Nous avons, en revanche, un document certain ; c'est une lettre du comte de Creutz datée du 10 avril 1779 et adressée à Gustave III, à titre tout confidentiel. Elle nous renseigne exactement sur les sentiments de la Reine : « Je dois confier, dit-il, à Votre Majesté, que le jeune comte de Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis pas m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui, j'en ai vu des indices trop

certains pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu dans cette occasion une conduite admirable, par sa modestie et par sa réserve, et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. »

Fersen, effectivement, voyant croître et se propager les soupçons injurieux sur l'objet de son culte, comprenant tout le mal que pourraient causer ces soupçons, prenait soudain le parti héroïque de s'arracher à son bonheur naissant, de partir avec Rochambeau pour l'expédition d'Amérique. L'heure du départ fut douloureuse. « La Reine, reprend le comte de Creutz, ne pouvait pas le quitter des yeux les derniers jours; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté de garder le secret. » C'est encore Creutz qui nous raconte la réponse si souvent citée : « Lorsqu'on sut le départ du comte, écrit-il, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : *Quoi, monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête?* — *Si j'en avais fait une, je ne l'abandonnerais pas,* répondit-il; *je pars libre, et malheureusement sans laisser de regrets.* Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une sagesse et d'une prudence au-dessus de son âge. »

L'absence du jeune Suédois se prolongea trois ans, trois ans de dangers, de fatigues, de tristesses

silencieuses supportées vaillamment. Ses lettres à sa sœur, au cours de cette campagne, ne font nulle allusion aux sentiments enfouis dans le fond de son cœur; mais quand, la paix signée, il est question d'accorder à Fersen, en récompense de ses services, un régiment en France, on devine, à l'ardeur qu'il met à suivre cette idée, les souvenirs qu'il évoque et les espérances qu'il caresse : « Si cela pouvait se faire, s'écrie-t-il, je serais le plus heureux des hommes, et si cela ne se peut pas, le plus malheureux. Ma chère amie, engagez mon père à y consentir, il ferait le bonheur de ma vie! » Afin d'obtenir cette faveur, Gustave III écrivit une lettre pressante à Louis XVI et Marie-Antoinette appuya chaudement la requête : « La recommandation, mande-t-elle à Gustave III, a été accueillie comme elle devait l'être, venant de vous, et en faveur d'un aussi bon sujet. » Ainsi soutenue, la cause est aisément gagnée. Fersen est nommé colonel du régiment de Royal-Suédois, et il en exulte de joie, comme il le confesse à sa sœur : « J'ai peine à le croire, tant je suis heureux! J'ai plus d'une raison pour cela; je vous les dirai quand nous nous reverrons. »

Quand Fersen revint à Paris, en 1783, pour s'installer dans le charmant hôtel de la rue Matignon, on le trouva changé, vieilli, ayant, assure madame de Boigne, beaucoup perdu de son ancienne beauté, peut-être plus touchant et plus intéressant ainsi, par la trace des souffrances

réfléchies sur ses traits. Du moins fut-ce l'impression de Marie-Antoinette. Plus sûre d'elle-même sans doute, surtout plus sûre de la constance, de la discrétion de Fersen, de la pureté respectueuse de sa flamme, elle semble, depuis ce moment, s'être abandonnée sans scrupule à l'affection cachée qui remplissait son âme. Elle l'admet souvent, désormais, dans son particulier, cause avec lui longuement, tête à tête, et lui accorde, de son temps, de sa confiance et de son cœur, tout ce qu'elle peut donner sans crime. Ce fut, sans doute, la période la plus douce de leurs deux existences. « Il ne respirait que pour elle, dit un contemporain, et toutes les habitudes de sa vie étaient calculées de façon à la compromettre le moins possible. »

Que cette chaste passion fût payée de retour, on ne saurait le contester, à la lecture des confidences que le héros de ce roman fait à sa sœur chérie, Sophie Piper, au cours de la correspondance récemment retrouvée : « Je commence à être plus heureux, car je vois de temps en temps mon amie librement, chez elle, et cela nous console un peu de tous les maux qu'elle éprouve, pauvre femme. C'est un ange de bonté, une héroïne de courage et de sensibilité. Jamais on n'a aimé comme cela ! » Deux ans après, en 1785 : « Voici les cheveux que vous m'avez demandés. S'il n'y en avait pas assez, je vous en enverrai encore. C'est Elle qui vous les donne, et elle a été

vraiment touchée de ce désir de votre part. Elle est si bonne, si parfaite, et il me semble que je l'aime encore plus, depuis qu'elle vous aime... Je ne mourrai content que lorsque vous l'aurez vue ! »

Marie-Antoinette, en effet — et c'est une preuve de plus de l'innocence de leurs rapports — désire faire connaissance avec Sophie Piper, et elle a inventé toute une combinaison qui pourrait l'amener à Paris : « Cette idée la rend bien heureuse », dit Fersen. Bien que le projet ait échoué, la Reine demeure unie de cœur avec la sœur de son ami. Quand la fillette de la comtesse Piper est atteinte d'une grave maladie : « Elle vous dit mille choses et partage bien tendrement vos peines, écrit Fersen à la comtesse ; elle en pleure avec moi. Jugez si je dois l'aimer ! » Le lien qui les unit est si fort, si solide, que Fersen comprend bien que son existence est fixée, fixée jusqu'à son dernier jour ; il le déclare à sa confidente en ces termes : « J'ai pris mon parti, je ne veux jamais former de lien conjugal... Je ne puis pas être à la seule femme à qui je voudrais être, à la seule qui m'aime véritablement ; aussi je ne veux être à personne. »

Il est certain que Fersen et la Reine échangeaient des lettres fréquentes. Une grande partie de cette correspondance a été publiée par un petit-neveu de Fersen, M. de Klinchowström, mais ces lettres sont politiques et se réfèrent exclusivement à l'époque révolutionnaire ; encore certains passages ont-ils été biffés. Les autres, les lettres

intimes, ont, dit-on, été supprimées, par une délicatesse posthume; peut-être, en le faisant, a-t-on rendu mauvais service à la mémoire qu'on voulait protéger. Un seul fragment, probablement écrit en 1791, a échappé à cette destruction regrettable, et je le donne ici à titre de curiosité; c'est Marie-Antoinette qui parle : « Je veux vous dire que je vous aime, et je n'ai même le temps que de cela. Je me porte bien, ne soyez pas inquiet de moi, je voudrais bien vous savoir de même... Mandez-moi à qui je dois adresser les lettres que je pourrai vous écrire, car je ne peux plus vivre sans cela. Adieu, le plus aimé et le plus aimant des hommes. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Ce style, à coup sûr, est très tendre, mais il faut tenir compte de la phraséologie du temps, de cette exaltation de sensibilité qui est le propre de l'époque, et surtout de ce fait que la lettre est écrite en pleine Révolution, alors que Fersen, à toute heure, risquait sa vie pour la famille royale. Ces lignes donc ne sauraient prévaloir contre les confidences de Fersen à sa sœur, contre l'impression de tous ceux qui, de près ou de loin, ont assisté à cette histoire, contre la constante tradition, hautement affirmative, de tous les héritiers du gentilhomme suédois. Si l'on voulait un témoignage de plus, on le tirerait de certaines lettres versées dans le dossier de l'instruction ouverte sur l'affaire de Varennes, lettres adres-

sées à Fersen par une femme inconnue, qui fut, semble-t-il, sa maîtresse; elles s'expriment avec quelque aigreur sur ses liaisons passées, mais elles rendent un complet hommage à la pureté des sentiments qui l'unissent à la reine de France, qu'il chérit, lui a-t-il confié, « respectueusement et dévotement », et « plus encore, depuis qu'il la sait malheureuse ».

En 1787, Fersen quittait Paris, rappelé dans son pays natal par la guerre engagée entre la Suède et la Russie. Il ne reviendra plus en France que d'une manière intermittente, et, à partir de la Révolution, clandestinement, pour des missions secrètes. Quel fut son rôle pendant l'effroyable tourmente, nous le verrons en temps et lieu ; son zèle, sa fidélité, son courage n'auront aucune défaillance. Retenons seulement aujourd'hui les mutuels témoignages d'un attachement qui s'accroît avec le danger. Aux journées d'Octobre, il est là, prêt à se sacrifier pour sauver les jours de la Reine, ou à périr à ses côtés. C'est lui, deux ans plus tard, qui prépare la fuite de Varennes, qui escorte les fugitifs jusqu'en dehors des portes de la capitale, et qui vole ensuite en avant pour les attendre à la frontière ; et c'est à lui que Marie-Antoinette fait parvenir le bref billet où elle lui apprend à la fois que le coup est manqué et qu'elle a la vie sauve : « Rassurez-vous sur nous, nous vivons! » De même qu'au lendemain du 20 juin, elle lui envoie ces lignes, tracées à l'encre sympa-

thique : « J'existe encore, mais c'est un miracle. La journée du 20 a été affreuse. »

Une dernière fois, en février 1792, il a pu se glisser en cachette aux Tuileries, sous un faux nom, en habit de courrier, une grosse perruque sur la tête, et ce sera la dernière entrevue. Mais la correspondance se poursuit inlassablement, par tous moyens, sous des noms supposés, dans un langage convenu, en caractères chiffrés, par des lettres dissimulées dans des boîtes de thé, de bonbons, ou bien cousues dans le fond d'un chapeau. Plus tard encore, la Reine lui adresse un message par l'entremise d'Esterhazy : « Si vous lui écrivez, mande-t-elle à ce dernier, dites-lui que bien des heures et bien des pays ne peuvent séparer les cœurs! » Au billet est joint un anneau : « Faites-le-lui tenir pour moi; je l'ai porté deux jours avant de l'emballer; mandez-lui que c'est de ma part. » Enfin, en février 1793, elle écrit à Esterhazy en lui envoyant un cachet : « L'empreinte que je joins ici est tout autre chose. Je désire que vous la remettiez à la personne que vous savez être venue me voir de Bruxelles l'hiver dernier, et que vous lui disiez en même temps que la devise n'a jamais été plus vraie. » Le cachet, par malheur, ne s'est pas retrouvé, mais on devine sans peine de quel tendre et fidèle souvenir il apportait la suprême assurance.

Les lettres de Fersen à sa sœur, la comtesse Piper, peignent au vif le désespoir où le jettent les

nouvelles de la captivité de la Reine, puis celles de son procès ; ce sont moins des phrases que des cris : « Je ne vis plus, car ce n'est pas vivre que de souffrir comme je souffre!... Je donnerais ma vie pour la sauver, et je ne le peux. Mon plus grand bonheur serait de mourir pour elle, et ce bonheur m'est refusé... Je pense sans cesse à elle ; je me reproche jusqu'à l'air que je respire. » Enfin, après la catastrophe finale, qui pourrait lire sans émotion ces lignes décousues, où la douleur divague, où éclate sans détour l'aveu de cette passion qui l'a fait longtemps vivre, et qui maintenant le tue? « Ah! plaignez-moi, plaignez-moi! J'ai tout perdu dans le monde!... Celle qui faisait mon bonheur, celle pour laquelle je vivais ; oui, ma tendre Sophie, car je n'ai jamais cessé de l'aimer, non, je ne le pouvais ; jamais un instant, je n'ai cessé de l'aimer, et tout du tout je lui aurais sacrifié! Celle que j'aimais tant, pour qui j'aurais donné mille vies, n'est plus! Elle ne vit plus! Ma douleur est à son comble, et je ne sais comment je puis vivre et supporter ma douleur. Tout est fini pour moi... Que ne suis-je mort à ses côtés! Que n'ai-je pu verser mon sang pour elle! Mon cœur saignera désormais autant qu'il battra... Pleurez avec moi, ma tendre Sophie... Oh! mon Dieu, ayez pitié de moi! » L'année suivante, il écrivait encore : « Penser à elle, la regretter, voilà ma consolation ; rechercher tout ce que je puis retrouver d'elle et en faire un tré-

sor, voilà tout mon soin ; en parler discrètement, voilà mon apaisement. Sa perte sera le chagrin de toute ma vie... Jamais je ne l'ai tant aimée. »

Il tint parole. Le temps qui lui restait à vivre fut presque uniquement absorbé par le souvenir et la douleur, et tout attesta l'unité de cette chevaleresque existence, jusqu'à sa fin tragique, quand, le 20 juin 1810, il succomba, dans les rues de Stockholm, sous les coups de l'émeute, innocente victime, lui aussi, des fureurs populaires, au jour anniversaire de cette fuite de Varennes, qui avait marqué pour la hache la tête de celle qu'il adorait...

Telle fut cette longue et pure liaison, où plus de quinze années durant, sans une minute de défaillance, se prodiguèrent tant d'héroïsme et de dévouement d'un côté, tant de douceur et de reconnaissance de l'autre, des deux parts une si vive tendresse. Il est tout à l'honneur de Marie-Antoinette qu'elle ait aimé une seule fois dans sa vie, et que l'objet de cet amour ait été le comte de Fersen.

VI

LA REINE ET LES MINISTRES

Il est une légende établie, une légende adoptée, à peu d'exceptions près, par tous les biographes de Marie-Antoinette : c'est qu'elle eut le dégoût et l'horreur de la politique, que jamais elle n'en fit qu'à son corps défendant, poussée, contrainte, en quelque sorte, par les sollicitations de ses amis, l'obsession de son entourage. Et l'on cite à l'appui ce trait rapporté par madame Campan : « Ah! me disait la Reine en soupirant, il n'y a plus de bonheur pour moi, depuis qu'ils m'ont faite intrigante. Les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien! »

Comme beaucoup de légendes, celle-ci renferme du vrai et du faux. Il est certain que, par nature, la Reine n'aimait guère les affaires, notamment les affaires d'État, en raison de ce qu'elles

exigent de réflexion, d'application et de tension d'esprit. L'Impératrice le constatait au lendemain même de l'avènement : « Je crains, écrivait-elle, la nonchalance de ma fille, son peu de goût pour toute occupation sérieuse et son éloignement de tout ce pour quoi il faudrait se donner de la peine... » « Je doute, reprenait-elle à quelques jours de là, qu'elle aura jamais beaucoup de part aux affaires. Son inapplication y mettra toujours un obstacle assez fort. » Un témoin averti, le prince Xavier de Saxe, exprime à la même date une opinion semblable : « Reste à savoir, dit-il, si la Reine aura du crédit et de l'influence dans les affaires. Si cela arrive, je n'en augure pas bien, car elle est fort légère et tout autrichienne. Elle est si volage et si enfant, qu'elle ne suit aucun système. » D'autre part, il est bien certain que les amis de Marie-Antoinette — cette « Société » dont elle était l'instrument inconscient — la pressaient constamment d'intervenir dans les affaires publiques, fouettaient son indolence de leurs ardentes excitations, et la jetaient, bon gré mal gré, dans la lutte des partis.

Ballottée de la sorte entre deux courants opposés, la Reine, pour concilier sa nonchalance innée, conseillère du repos, avec sa déférence aux volontés de ses amis, l'entraînant vers l'action, prenait un moyen terme et s'avisait d'un procédé, familier à son sexe, mais dont les femmes n'ont pas le monopole : elle fit de la politique, mais elle

la réduisit aux questions de personnes, en remplaçant les idées par des préférences et les vues par des sentiments.

Vermond, dans le morceau que j'ai déjà cité, avait prédit cette prochaine ingérence de Marie-Antoinette dans les affaires publiques : « Il viendra un temps, disait-il, où elle s'ennuiera de sa dissipation actuelle, et vraisemblablement l'ambition s'éveillera en même temps... L'esprit d'indépendance prendra une forme tout à fait différente de ce qu'il a présentement. Le désir de dominer se manifestera, et il faudra bien, à ce moment, s'appliquer à prendre quelques connaissances, sans lesquelles il serait impossible d'exercer l'autorité. » Une partie de ces conjectures, mais une partie seulement, ne devait pas tarder à se réaliser. Quand Marie-Antoinette aura, à deux ou trois reprises, réduit ses adversaires et fait triompher ses amis, quand elle aura renversé un ministre, porté un homme de son clan au pouvoir, elle prendra goût à cette espèce de jeu et elle goûtera un enivrement orgueilleux à montrer son crédit, à en éprouver la puissance et à constater qu'elle gouverne celui qui gouverne l'État. Mais ce plaisir un peu vain lui suffira. Jamais elle ne s'efforcera de suivre une ligne politique, de s'élever aux grandes conceptions, de chercher, au delà des personnalités, l'intérêt du pays et celui de la royauté.

Pour la hausser jusqu'à ce rôle, il ne faudra

pas moins, comme nous le verrons en son temps, que les nécessités vitales, lorsque les clartés de la foudre illumineront les béants précipices. Alors, devant le désastre imminent, se révéleront les énergies cachées, et les vertus héréditaires s'éveilleront de leur longue torpeur. Jusqu'à cette heure, encore lointaine, la Reine, dans l'exercice de la souveraine puissance, n'envisage que la faculté d'élever ou d'abaisser les individus de son choix, de satisfaire ses aversions ou ses sympathies personnelles, et surtout celles de ses amis, de servir leurs passions, leurs ambitions, leurs convoitises, de mériter leur gratitude et de s'épargner leurs reproches.

Pour conquérir l'ascendant nécessaire, il lui fallut, au commencement, quelque diplomatie. Louis XVI, d'instinct et par éducation, craignait l'intervention des femmes en matière politique. L'exemple de Louis XV, le déplorable résultat des conseils de ses favorites, n'étaient pas faits pour encourager le jeune prince à se laisser guider par des influences féminines. « On ne m'a rien appris, déclarait-il en montant sur le trône, mais j'ai lu un peu d'histoire, et j'ai vu que ce qui a toujours perdu cet État a été les femmes légitimes ou les maîtresses. » Il y eut donc, de prime abord, une résistance assez marquée aux velléités de la Reine, et cette résistance persista — nous y reviendrons par la suite — sur le terrain de la politique étrangère. Mais, à l'intérieur

du royaume, la victoire de la Reine ne fut que trop complète. Les avis de Choiseul avaient porté leurs fruits; tantôt câline et persuasive, tantôt, et plus souvent, violente, impérieuse, faisant alterner habilement les scènes et les caresses, elle acquit assez vite un empire absolu sur un mari qui, subjugué d'abord et bientôt fasciné, proclamait le premier la supériorité des lumières de sa femme. « Que voulez-vous? disait-il bonnement à Maurepas, son esprit a un tel ascendant sur le mien, que je ne puis m'en défendre. »

D'une manière générale, et sans entrer encore dans le détail des faits, cette ingérence était funeste en soi. Habituée à considérer les choses, aussi bien que les gens, par leurs petits côtés, la Reine apporte cette tendance dans le maniement des affaires. La solidité des ministres est à la merci d'un caprice, d'un moment d'humeur, d'une raillerie. « Elle les juge, dit Vermond, comme le public qui est toujours mécontent d'eux. Et comme les entours de cette princesse sont la plupart intéressés à discréditer le ministère quelconque, accoutumés à tout critiquer et à faire des plaisanteries sur tout, il arrive de là qu'elle ne connaît jamais aucun homme en place du bon côté et ne voit que ses défauts et ceux qu'on lui impute. » Une fâcheuse conséquence de cette disposition, c'est que certains ministres, connaissant l'esprit frivole de la Reine, s'appliquent à conserver leur place en accédant à toutes ses

fantaisies, si déraisonnables soient-elles, convaincus, dit Mercy, « qu'ils n'auront rien à craindre d'elle en ménageant les favoris ». Ils achètent par cette complaisance le droit d'administrer le royaume à leur guise.

Un mal bien plus dangereux est l'irritation provoquée dans les masses populaires. Dans aucun temps, en France, le sceptre ne put « tomber en quenouille » sans blesser au vif l'opinion. « Le peuple le plus galant de la terre, remarquait le comte de Provence, ne saurait supporter l'idée d'être gouverné par une femme. » Depuis la régence d'Anne d'Autriche, qu'avaient marquée les troubles de la Fronde, aucune main féminine n'avait ouvertement tenu le gouvernail ; cependant, la nation frémissait encore de colère à la mémoire de l'influence occulte attribuée à la Pompadour ; nulle des fautes du vieux Roi n'avait, autant que cette faiblesse, causé l'impopularité attachée à son nom. Cette même nation en arrivera promptement à regarder la reine de France du même œil dont naguère elle regardait les maîtresses de Louis XV ; on chargera sa tête du poids des rancunes séculaires accumulées sur la royauté absolue. Le 15 juillet 1789, au moment où Louis XVI, acclamé par la foule, quittait l'Assemblée nationale, une femme en deuil, s'adressant à madame Campan, et lui pressant le bras avec une subite violence : « Je vous connais bien, criera-t-elle. Dites à votre reine qu'elle

ne se mêle plus de nous gouverner. Qu'elle laisse son mari et nos bons États Généraux faire le bonheur du peuple! »

Le principal obstacle à l'omnipotence de la Reine fut longtemps l'influence rivale du premier ministre de fait, Maurepas, l'ami, le conseiller du Roi, le « mentor » qu'il s'était choisi, dont il goûtait le caractère et dont il admirait l'esprit. Les sept premières années du règne virent une lutte sourde, une lutte cachée — parfois soudainement révélée par de brusques éclats — entre la jeune souveraine, armée de toutes ses séductions, et le ministre octogénaire, fort du prestige de sa vieille expérience. Le jour même où Maurepas s'installait au pouvoir, Mercy s'était hâté de mettre Marie-Antoinette en garde contre la future toute-puissance de celui qu'il nommait « le candidat de Mesdames tantes ». — « Je ne puis cacher, disait-il, à Votre Majesté les suites désastreuses que son rappel me fait craindre. L'exemple des règnes précédents prouve que l'institution d'un premier ministre a toujours été, en France, dirigée contre l'influence et le crédit de la Reine. »

Ces paroles avaient fait impression sur Marie-Antoinette. Toute l'adresse de Maurepas, ses précautions, ses concessions, échouèrent toujours contre une répugnance instinctive, soigneusement entretenue par l'ambassadeur autrichien. L'histoire de cette période est pleine des démêlés, des

conflits avoués ou latents, qui mettent aux prises le subtil et rusé vieillard avec la capricieuse princesse, les deux antagonistes luttant pour la suprématie, se disputant l'empire sur un prince faible, irrésolu, toujours prêt à donner raison au dernier qui lui parle. Parfois, les adversaires font trêve, et l'on assiste entre eux à une espèce d'accommodement ; mais cette alliance, plus ou moins courte, est toujours dirigée contre un tiers personnage, qui porte ombrage aux deux premiers et qu'il s'agit de renverser par un effort commun. Le but une fois atteint, l'antipathie renaît, et la guerre reprend de plus belle.

Illustrons de quelques exemples cet aperçu de la situation.

Depuis la chute et l'exil du duc d'Aiguillon, dont j'ai parlé dans une précédente conférence, la première fois où Marie-Antoinette entre ouvertement dans la lice, c'est lors du renvoi de Turgot, au mois de mai 1776. Jamais la Reine n'avait aimé le grand contrôleur général, dont la France attendait la réformation du royaume, l'ère de justice, de liberté et de prospérité, qui réparerait les fautes et consolerait des misères du passé. La personne de Turgot ne lui était pas sympathique ; les manières cassantes, le puritanisme bourgeois, l'intransigeante humeur du ministre, inquiétaient sa jeunesse, effarouchaient sa légèreté. Un incident, qui remontait à l'arrivée de Turgot aux affaires, avait aggravé cette froideur. Louis XVI

avait promis au nouveau contrôleur qu'il ne serait plus payé désormais de ces *ordonnances au comptant* qui échappaient à tout examen préventif. A quelques jours de là, on présente au Trésor, avec la signature du Roi, un bon de 500.000 livres, au nom d'une « personne de la Cour », qui n'était autre que la Reine. Turgot se rend aussitôt chez Louis XVI : « On m'a surpris, balbutie celui-ci. — Que dois-je faire? interroge Turgot. — Ne payez pas, » répond le Roi. Émoi, indignation de Marie-Antoinette. L'affaire s'arrangea néanmoins, mais la Reine en garda un vif ressentiment. Nouveau conflit, un an plus tard, à l'occasion de la surintendance des postes, emploi fort lucratif, que la Reine destinait à l'un de ses amis, le chevalier de Montmorency, et que Turgot supprime d'un trait de plume pour des raisons d'économie, au grand dépit de Marie-Antoinette, qui refusera, dès lors, de lui adresser la parole.

Vers le même temps, Turgot s'aliène, ce qui est plus dangereux, toute la société Polignac, en s'opposant à la pension arrachée à Louis XVI par Marie-Antoinette au profit de madame d'Andlau, tante de la favorite. Madame de Polignac, la pension une fois obtenue, avait — peut-être par bravade — écrit au contrôleur pour le remercier de cette grâce. Turgot n'accepta point cette gratitude imméritée : « Madame, répondit-il sèchement, vous ne me devez point de remerciements,

puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et dû pour m'y opposer. » Sur quoi, la société s'assemble et rédige en commun, en présence de la Reine et avec son approbation, une lettre fort impertinente, qu'on soumet à Maurepas avant de l'expédier à son destinataire : « Madame, goguenarde le Mentor, si jamais vous êtes mécontente de moi, donnez-moi deux soufflets, mais ne m'écrivez point pareille lettre! » Cette histoire, pendant quelque temps, fit tout l'entretien de la Cour.

Après quelques incidents de ce genre, les esprits étaient mûrs pour une rupture complète ; mais il restait à nouer une coalition assez forte pour pouvoir entamer la guerre. Nous retrouvons ici l'initiative du baron de Besenval. Dans une conversation qu'il eut avec madame de Polignac, tous deux tombèrent d'accord qu'on ne pourrait rien sans Maurepas, qu'il serait à souhaiter qu'on le rapprochât de la Reine, afin de l'avoir dans son jeu. Madame de Polignac se chargea de la Reine, et Besenval de Maurepas. Chacun d'eux s'acquitta heureusement de son rôle. Les arguments dont se servit Besenval pour décider Maurepas les peignent l'un et l'autre : « Je consens, lui dit le baron, à me lier avec vous et à vous rapprocher de la Reine. Il vous est plus aisé qu'à qui que ce soit de parvenir à gagner son amitié ; vous êtes gai, très aimable ; en l'amusant, vous pourrez l'instruire. » Maurepas comprit à demi-mot. La jalousie cachée qu'il nourrissait contre Turgot

rendit son adhésion facile. Il accepta de se prêter à ce qu'on désirait de lui. La Reine, de son côté, fut aisée à convaincre. Madame de Polignac, jusqu'alors malveillante à l'égard de Maurepas, fit soudain volte-face, se mit à prôner ses mérites, à prêcher à la Reine l'utilité d'un rapprochement avec cet habile homme d'État, moyennant quelques bonnes paroles. Elle ne trouva que peu de résistance.

Une entrevue fut arrangée entre la Reine et le Mentor. Tout s'y passa au mieux. Maurepas promit son dévouement, Marie-Antoinette sa confiance ; ils échangèrent les plus gracieux propos. Louis XVI, qu'on avait averti de cet essai de réconciliation, entra pendant cette scène touchante : « Sire, s'écria Maurepas, vous voyez l'homme le plus heureux, le plus pénétré des bontés de la Reine, et qui n'existera dorénavant que pour lui en témoigner sa reconnaissance et lui prouver son zèle! » La Reine parla de même façon : « J'ai reconnu, dit-elle, que j'étais dans l'erreur au sujet des sentiments de M. de Maurepas. Je vous déclare que je suis contente de lui. » Le Roi, sur ces paroles, rapporte l'abbé de Véri, « courut à elle pour l'embrasser, en serrant d'une de ses mains celle de M. de Maurepas. La Reine, se soulevant de son canapé pour répondre aux caresses du Roi, laissa tomber sa coiffure, que M. de Maurepas se trouva à portée de relever, tandis qu'il se baissait pour baiser la main du

Roi. Tout cela produisit un mélange d'attendrissement et de gaieté ».

Au milieu de ces effusions, la conjuration préparée contre le grand réformateur avait trouvé un chef; elle marchait vers un but précis, que nul ne confessait tout haut, mais que chacun désirait dans son cœur : le renversement de Turgot.

Restait à trouver l'occasion qui permît de mettre le feu aux matières combustibles. L'affaire du comte de Guines fut l'étincelle qui détermina l'explosion. Cet ami de la Reine, alors ambassadeur à Londres, le plus dangereux peut-être et le plus décrié parmi les coryphées de la société Polignac, venait d'être rappelé brusquement de son poste, sur l'avis de Vergennes chaudement appuyé par Turgot, pour cause de propos indiscrets tenus par lui devant l'ambassadeur d'Espagne, propos qui pouvaient compromettre, à la veille de la guerre avec la Grande-Bretagne, le « pacte de famille » et l'alliance espagnole. La faute du comte de Guines était si grave et si flagrante, que ses plus chauds amis, et notamment Choiseul, durent, au premier moment, abandonner sa cause. Mais cette sagesse fut courte. La coterie Polignac ne crut pas devoir supporter qu'un de ses membres — et non des moindres — se vît ainsi frappé, sans que le parti se levât pour prendre sa défense ; faute de quoi, assurait l'un d'eux à Marie-Antoinette, « il serait impossible aux plus fidèles serviteurs de la Reine de compter

sur ses bontés et sur son intérêt ». Il se forma donc secrètement une espèce de complot pour sauver « la victime » de Vergennes et Turgot, et la Reine s'y jeta avec une passion singulière, qui désolait Mercy : « Sa Majesté est obsédée, mandait-il à l'Impératrice. On parvient à piquer son amour-propre, à l'irriter, à noircir ceux qui, pour le bien de la chose, veulent résister à ses volontés. »

D'ailleurs, le réel objectif de la plupart des conjurés était bien moins de repêcher le maladroit ambassadeur que d'affaiblir le cabinet et de jeter à bas celui dont l'humeur intraitable se pliait mal aux caprices de « la Société ». Vergennes l'écrivait hardiment au Roi : « Il s'agit moins, lui disait-il, de la justification du comte de Guines que de jeter dans votre ministère une confusion dont on espère profiter. » Tiraillé en tous sens, abasourdi par ce tapage, le Roi perdait la tête et ne savait auquel entendre. Ce fut alors que Guines débarqua soudain à Paris; il concentra contre Turgot tous ses efforts et ceux de ses amis. L'assaut fut rude, mené dans l'ombre, et sans donner l'éveil à celui qu'on visait. La Reine, à qui Maurepas avait fait la leçon, semblait ignorer la querelle, affectait en public de n'adresser point la parole à l'ambassadeur révoqué. Mais la cabale travaillait avec rage, sans reculer devant les moyens déloyaux, allant, dit Dupont de Nemours, jusqu'à forger, en imitant l'écriture de Turgot, de

fausses lettres du contrôleur, méprisantes pour Louis XVI et injurieuses pour Marie-Antoinette. Le sieur d'Ogny, intendant des postes royales, machina cette supercherie.

La Reine elle-même fut dupe, et elle bouillonna de colère. Dès lors, elle harcela son époux sans relâche, passant des larmes aux scènes de violence, et, s'excitant au jeu, elle en vint à des exigences qui passaient toute mesure. Non contente d'obtenir pour Guines une réparation éclatante, sous forme d'un titre ducal, elle voulait faire chasser Turgot le jour même où le nouveau duc recevrait cette faveur. Elle alla jusqu'à demander que le contrôleur général fût mis à la Bastille. « Il fallut, dit Mercy, les représentations les plus fortes et les plus instantes pour la faire renoncer à une pareille folie. »

Devant un tel emportement, Louis XVI crut de bonne foi faire preuve de fermeté en n'accordant que les trois quarts de ce que réclamait sa femme. Il lui promit le départ de Turgot et une lettre autographe à Guines pour lui conférer le duché. Cette lettre, il l'écrivit sous l'œil soupçonneux de la Reine, qui la lui fit refaire trois fois, « ne la jugeant jamais assez favorable ». Le texte du billet a été conservé ; il marque une capitulation complète, le plus humiliant désaveu de la juste mesure signée quelques semaines plus tôt. « Le Roi, observe tristement Mercy, se trouve ainsi dans une contradiction manifeste avec lui-même.

Il se compromet au su de tout le public, qui n'ignore pas que tout cela s'opère par la volonté de la Reine et par une sorte de violence exercée de sa part sur le Roi. »

La matinée du surlendemain vit le complément du scandale. Turgot, qui vainement, par deux fois, avait tenté d'avoir quelque explication de Louis XVI, reçut la visite de Bertin, envoyé par le Roi pour lui notifier l'injonction de remettre son portefeuille et de quitter Versailles sans se remontrer à la Cour. Malesherbes, son ami, son collaborateur fidèle, reçut son congé le même jour. A cette nouvelle, l'allégresse fut immense parmi les amis de la Reine. Ce furent, dit un témoin, « des rires bruyants et multipliés, des félicitations réciproques dans la galerie, dans l'antichambre, dans la chambre même du Roi ». Le comte d'Artois manifesta sa joie avec un éclat indécent. Marie-Antoinette, au contraire, eut le triomphe modeste; elle crut même devoir décliner, vis-à-vis de l'Impératrice, la responsabilité de ces exécutions : « J'avoue à ma chère maman, lui dit-elle, que je ne suis pas fâchée de ces départs, mais je ne m'en suis pas mêlée. » Marie-Thérèse, qui savait à quoi s'en tenir, répondit en des termes qui renfermaient une leçon déguisée : « Je suis bien contente que vous n'ayez point pris part aux changements de deux ministres qui ont bien de la réputation dans le public. Vous dites que vous n'en êtes pas fâchée; vous devez

avoir vos raisons; mais le public, depuis un temps, ne parle plus avec autant d'éloge de vous, et vous attribue toutes sortes de petites menées qui ne seraient pas convenables à votre place. » L'Impératrice n'avait que trop raison. Le renvoi de Turgot est, dans l'ordre politique, la première grande faute de la Reine. Peut-être en commettra-t-elle par la suite qui, plus retentissantes, lui seront plus nuisibles, lui vaudront de plus durs reproches. Aucune ne fut plus funeste au pays et ne doit, aux yeux de l'histoire, peser d'un poids plus lourd sur la mémoire de Marie-Antoinette.

Tout autre, il faut le reconnaître, fut la conduite de Marie-Antoinette à l'égard de Necker, le second — le dernier aussi — des courageux réformateurs qui essayèrent, au prix d'un effort généreux, de rénover la monarchie, d'enrayer, tout au moins, la descente aux abîmes. Cette différence de procédés tient moins à un changement d'idées qu'à la dissemblance des deux hommes. Moins profond penseur que Turgot, Necker était un meilleur politique. Il n'était pas, comme le disait sa fille, « de ces esprits absolus qui croient tout perdu lorsqu'ils doivent faire quelque concession à la nature des choses, et que la moindre colline ferait douter de la rondeur de la terre ». Le nouveau directeur général des finances possédait mieux que son prédécesseur le maniement des âmes et la pratique des hommes, l'art des

concessions profitables et des ménagements nécessaires. Ces qualités diplomatiques, il sut les déployer dans ses rapports avec la Reine. Mercy, dans ses dépêches, constate souvent, à ce propos, le savoir-faire, la souplesse de Necker, qui, respectueux, « soumis » même en paroles, galamment empressé à se rendre auprès d'elle chaque fois qu'elle exprime un désir, se garde bien, quoi qu'elle demande, de la heurter par un refus formel ; mais il discute avec patience, raisonne avec modération, expose « les possibilités ou les obstacles qu'il prévoit », s'arrange, « sans blesser la justice », pour tourner les difficultés qui, au premier abord, semblaient insurmontables. Ainsi, tout en maintenant les principes essentiels, se donne-t-il l'apparence de déférer aux volontés, aux caprices même de Marie-Antoinette ; ainsi cède-t-il sur les détails pour faire accepter les grandes choses.

Le succès couronne cette tactique. « De tous les ministres du Roi, remarque Mercy-Argenteau, M. Necker est celui dont la Reine a la meilleure opinion et qu'elle considère le plus. » Et cette approbation ne se restreint pas aux paroles. Quand Necker entreprend, après les réductions dans la maison du Roi, de réformer aussi la maison de la Reine, celle-ci, malgré son amour naturel du luxe, consent d'assez bonne grâce, et contre toute attente, aux sacrifices qu'on lui demande. Bien mieux, elle loue de son courage le directeur gé-

néral des finances. « Si cette réforme s'exécute, écrit-elle à sa mère, ce sera un grand bien, non seulement pour l'économie, mais encore pour l'opinion et la satisfaction publiques. » Les suppressions réalisées, elle déclare un jour à Mercy : « Comme vous vous trouvez quelquefois avec les Necker, et que j'ai très bonne opinion des talents de M. Necker, je vous autorise à le lui faire connaître, en ajoutant que c'est toujours avec plaisir que je lis les nouvelles de ses opérations de finance. » Elle résiste même sur ce point aux suggestions de l'entourage, aux insinuations malveillantes de la société Polignac, qui, après l'avoir adopté, s'était retournée assez vite contre le directeur. « On a essayé, dit Mercy, toutes sortes de voies pour lui nuire auprès de Sa Majesté, mais, quoique cette cabale fût dirigée par les alentours favoris, elle n'a point eu d'effet. » Dix ans après sa retraite du pouvoir, Necker, dans une note tout intime, non destinée à la publicité, rendra un bel hommage à cette bonne volonté de Marie-Antoinette, à l'appui qu'elle lui a donné, et proclamera le réconfort qu'il a reçu de ses encouragements.

Le jour où le directeur général, après cinq années de pouvoir, perfidement sapé par Maurepas, combattu par le parlement, diffamé par les princes de sang, attaqué sauf rares exceptions par toutes les classes privilégiées, et mollement défendu contre tant d'ennemis par Louis XVI, le

jour où il se décidait, le désespoir dans l'âme, à se retirer des affaires si le Roi ne lui accordait un témoignage public de son approbation, Necker, comme ressource suprême, recourait à la Reine. Peut-être, pensait-il, tenterait-elle de plaider sa cause et d'arracher à son époux un acte d'énergie. Il demanda, il obtint une audience, qui dura plus d'une heure, et qui fut pathétique. Le ministre exposa longuement les obstacles qu'il rencontrait, les trahisons qui l'entouraient, confessa le découragement qui remplissait son cœur. Il termina en déclarant son parti arrêté de quitter la partie, devant des ennemis trop puissants pour qu'il eût des chances de victoire. Il remettait en même temps à la Reine un billet qui contenait l'offre de sa démission.

Ces paroles, ces accents émurent profondément la Reine. Elle comprenait qu'elle perdait un ami, elle sentait, bien qu'un peu vaguement, que le Roi, lui aussi, allait être privé d'un utile serviteur. Elle tenta donc de détourner Necker de sa résolution ; elle finit même par verser quelques larmes, que la clarté confuse du jour à son déclin déroba aux yeux du ministre ; il l'apprit seulement le lendemain par la confidence d'un ami : « Je rends grâce à l'obscurité, s'écria-t-il alors avec attendrissement, car si j'avais aperçu ces larmes, j'y aurais sacrifié ma réputation et mon bonheur! » Toutefois, là se borna la sympathie de Marie-Antoinette. Elle n'alla pas jusqu'à l'action,

elle n'offrit pas d'aller trouver Louis XVI, d'user de son pouvoir pour lui arracher une promesse et pour lui imposer une virile attitude. Elle promit seulement à Necker de remettre sa lettre au Roi, et elle s'en acquitta sur l'heure.

Aurait-elle pu faire davantage? Eût-elle pu, à elle seule, triompher de tant d'adversaires? Si elle avait, pour conserver Necker, montré la même ténacité, fait entendre les mêmes prières, usé des mêmes moyens que naguère pour chasser Turgot, eût-elle obtenu gain de cause? Mercy semble le croire, et il se peut qu'il ait raison. Mais ce que Mercy savait bien, c'est qu'il manquait à Marie-Antoinette la faculté de mettre une persévérance énergique au service de ses volontés; elle n'en mettait alors qu'au service de ses fantaisies. La démission fut donc acceptée par Louis XVI; Necker l'apprit dans la nuit même: il partit le lendemain matin. La Reine, à cette nouvelle, pleura beaucoup, pleura, dit-on, une après-midi tout entière. De ces larmes, de ces regrets, il est juste de tenir compte à Marie-Antoinette. Presque seule à la Cour, en cette heure fatidique, elle eut le juste instinct de l'intérêt français et le pressentiment de ce que cette journée coûterait à la monarchie séculaire.

Quelque sincères, pourtant, que soient ces sentiments, là n'est pas le cœur de la Reine. Dans cette première période du règne, le grand souci de Marie-Antoinette, ce n'est ni l'administration

intérieure de l'État, ni même — au grand scandale de la maison d'Autriche — la direction donnée aux affaires étrangères; ce qui l'intéresse avant tout, dans la machine aux rouages multipliés qui constitue le gouvernement du royaume, c'est le ministère de la Guerre. La raison en est simple. N'est-ce pas dans l'armée, en effet, qu'elle trouvera le plus d'occasions de distribuer des emplois et des grâces, de satisfaire ainsi sa nombreuse clientèle? Le nombre et la diversité des grades, des garnisons, et l'inévitable arbitraire de l'avancement au choix, n'offraient-ils pas une mine inépuisable aux ambitions, aux convoitises, un large champ ouvert aux recommandations? De fait, le domaine militaire est celui où s'exerce avec le plus d'activité la fâcheuse ingérence de Marie-Antoinette. Pour complaire à son entourage, elle intervient infatigablement dans les promotions militaires, dans la répartition des corps. Pas un ministre de la Guerre n'échappe à ses instances, ou plutôt à ses injonctions. On a pu dire que, durant quinze années, « nul régiment n'avait été donné sans son avis ou sans sa permission ». Mais, légère ici comme en tout, il lui arrivait fréquemment de promettre à plusieurs personnes le même emploi de colonel. Elle s'engageait, dit la comtesse de Boigne, « à dix familles pour la première vacance », de sorte qu'elle faisait « neuf mécontents, et souvent un ingrat ». Même note sous la plume de Saint-Priest : « Elle

se mêlait de toutes les nominations, écrit-il, et l'on imagine aisément le petit nombre de gens reconnaissants parmi ceux qui étaient promus, le nombre plus grand des ingrats, et l'infinité des mécontents. Rien ne lui a valu plus de haines. »

De cette constante intervention naissaient de constants démêlés. L'histoire du règne est pleine des querelles de la Reine et des ministres successifs, qui tous, à un moment quelconque, excitaient sa colère par un retard ou un refus opposé à ses exigences. Le pauvre comte de Saint-Germain, aussi rigide comme administrateur que timoré comme courtisan, eut plus que tout autre à souffrir de ces emportements. Harcelé de réclamations, accablé de reproches, il se réfugiait chez le Roi, lui montrait l'injustice des plaintes dont il se voyait assailli; Louis XVI le consolait, lui donnait tout d'abord raison, et finissait toujours par conseiller la capitulation. « Je ne veux pas mécontenter la Reine, concluait-il d'un air contraint; ainsi, arrangez-vous de façon à la satisfaire. »

Une petite scène, entre bien d'autres, une scène qu'Esterhazy raconte complaisamment dans ses curieux mémoires, nous fait toucher du doigt les embarras du malheureux ministre. Esterhazy, intime ami de Marie-Antoinette, voit son régiment désigné pour résider à Montmédy, qu'il considérait, écrit-il, comme « la garnison la plus désagréable de France ». Il court droit chez la Reine, déblatère contre Saint-Germain, réclame violem-

ment contre sa décision. « Laissez-moi faire, dit-elle, vous entendrez vous-même ce que je lui dirai! » Elle cache aussitôt l'officier dans une pièce attenant à sa chambre, puis envoie chercher Saint-Germain, et, dès qu'elle l'aperçoit : « Il suffit donc, monsieur, que je m'intéresse à quelqu'un pour que vous le persécutiez? Pourquoi envoyez-vous Esterhazy à Montmédy, qui est une mauvaise garnison? — Mais, madame, répond-il interdit et mourant de peur, les destinations sont faites. Peut-on déplacer un ancien régiment pour en mettre un nouveau? — Comme vous voudrez, mais que M. d'Esterhazy soit content, et vous viendrez m'en rendre compte! » Sur quoi, poursuit le narrateur, « elle lui tourna le dos et vint me retrouver dans le cabinet où j'avais tout entendu ». Dès le lendemain matin, Saint-Germain expédiait au jeune officier un commis de son ministère, pour lui soumettre le tableau des garnisons vacantes et le prier d'y faire son choix.

Ces procédés, journellement renouvelés, pour le plus grand dommage de la discipline dans l'armée, avaient en outre pour effet d'anéantir l'autorité du ministre réformateur. Par les tracasseries de ce genre, par les dégoûts dont elle l'abreuvait sans merci, par l'opposition qu'elle faisait à la plupart de ses mesures, de ses plans, de ses ordonnances, la Reine fut cause, en grande partie, du regrettable échec et de la chute prématurée de celui qu'on a surnommé le *Turgot militaire*.

Ce fut bien pis encore avec son successeur, le prince de Montbarey, créature de Maurepas et porté au pouvoir sans participation de Marie-Antoinette. Mais ici, les griefs étaient plus sérieusement fondés. Homme de plaisir et homme d'argent, passant ses nuits et ses journées en fêtes, sacrifiant trop souvent les devoirs de sa charge à ses intérêts personnels, Montbarey bravait l'opinion par des faiblesses, graves chez un homme en place. Il affichait notamment pour maîtresse une fille de l'Opéra, la demoiselle Renard, qui, âpre à la curée, mettait en coupe réglée le département de la Guerre, distribuait, moyennant finances, les brevets, les décorations, les grades, touchait un pot-de-vin sur chaque « grâce » octroyée. Il arriva plus d'une fois que la Reine, sollicitant pour quelque protégé, apprenait que la place avait été donnée au candidat de mademoiselle Renard. On peut juger de son indignation! Entre elle et le ministre, il y eut des scènes violentes, où la souveraine exaspérée allait jusqu'à l'insulte, où elle sortait brusquement de la pièce, faisant claquer la porte au point de briser la serrure.

Après trois ans de ces conflits, Maurepas, poussé d'ailleurs par la clameur publique, comprit qu'il fallait se résoudre à abandonner son ami, le parent de sa femme, et il se mit, à la sourdine, en quête d'un remplaçant. Son choix tomba sur un militaire estimé, le comte de Puységur, qu'il connaissait de date ancienne et sur le dévouement

duquel il se croyait des droits. Pendant ce temps, dans le camp de la Reine, on se livrait à une pareille recherche, et, après maints conciliabules, « la Société » se mit d'accord sur le nom d'un lieutenant général de carrière, le marquis de Ségur, gouverneur des provinces de Bourgogne et de Franche-Comté, ami de Choiseul, de Necker et de madame de Polignac. Cette dernière se chargea d'endoctriner la Reine, qui adopta le candidat, promit de le soutenir ; et l'on n'attendit plus que l'instant favorable pour entrer dans la lice et livrer le combat.

Une grosse faute de tactique faillit tout faire échouer. La Reine, dès qu'elle eut obtenu l'adhésion de Ségur, crut habile de « tâter » le Roi. Dans un long entretien, elle exposa les torts de Montbarey, le « cri de l'opinion » qui réclamait son prompt renvoi, puis elle nomma Ségur, dont elle fit le plus grand éloge. Louis XVI, comme c'était à prévoir, rapporta la chose à Maurepas qui, pris au dépourvu, ne dit ni oui ni non, mais se résolut *in petto* à lutter avec énergie contre la nomination projetée en usant de tous les atouts que lui procurerait la fortune. Il fut servi à souhait. Ségur, vers ce même temps, vint à Versailles faire sa cour à la Reine. Il relevait à peine d'une forte crise de goutte. On le vit pâle, défait, marchant avec difficulté, s'appuyant sur une canne de la seule main dont il gardait l'usage, l'un de ses bras étant resté sur les champs de bataille. Maurepas

en profita pour remontrer au Roi qu'on lui avait donné un « conseil ridicule », en lui proposant de confier une écrasante besogne à un homme cacochyme et criblé de blessures. Il dénonça, chemin faisant, l'indiscrète ambition de la duchesse de Polignac, qui abusait, dit-il, des bontés de la Reine pour l'engager, dans des vues personnelles, en de fâcheuses démarches, et il proposa, pour conclure, son candidat, le comte de Puységur. Cet entretien donna de l'humeur à Louis XVI, qui vint s'en expliquer sur l'heure avec sa femme, lui reprocha sa légèreté et celle de ses amis. Quant à Ségur, dit-il, il ne fallait pas y penser, « car la goutte le rongeait, et il n'en pouvait plus ».

Irritée à son tour, la Reine s'en prit de cette leçon à la duchesse de Polignac. Elle l'accusa de l'avoir « compromise », lui imputa de bas calculs, des manœuvres intéressées, dont, à vrai dire, la duchesse était incapable. La scène qui s'ensuivit fut pathétique et douloureuse. Madame de Polignac réfuta doucement, tout d'abord, les accusations de la Reine, puis, élevant tout à coup la voix : « Du moment, dit-elle fermement, que la Reine avait sur son compte l'opinion qu'elle venait de lui montrer, il ne convenait plus à ce qu'elle se devait de lui être attachée »; elle annonça donc l'intention de remettre ses charges, de se retirer de la Cour. Surprise, inquiète, la Reine cherche à rattraper ses paroles; mais la

duchesse demeure inébranlable, maintient sa décision avec une respectueuse froideur. Les regrets, les rétractations, les prières même de Marie-Antoinette échouent devant une opiniâtreté tranquille, plus émouvante que des colères. Alors, la perspective de perdre une amitié nécessaire à sa vie jette la souveraine dans un vrai désespoir. Abdiquant tout orgueil, elle éclate en sanglots, « tombe aux genoux » de la duchesse, recourt pour l'attendrir aux expressions les plus touchantes. Madame de Polignac ne put tenir devant une douleur si sincère. Le visage inondé de larmes, elle relève Marie-Antoinette et la serre dans ses bras. Une longue explication a lieu, tendre et loyale, qui dissipe tous les nuages. Le raccommodement est complet, l'amitié plus étroite et plus vive que jamais, et, pour sceller l'accord, la Reine s'engage, avec une volonté plus forte, à faire congédier Montbarey et à faire arriver Ségur. Ce fut l'imprévue conclusion du petit manège de Maurepas.

Dès lors, le prince de Montbarey n'eut plus qu'une précaire existence. On ne parlait que de sa chute prochaine, on escomptait sa succession. Certain soir, à Marly, dans le salon de la Reine, on jouait au petit jeu qui se nommait *la peur*, un jeu où chacun *meurt* et *revit* tour à tour. Montbarey s'y aventura ; dès qu'on le vit sur la sellette, les mots de *peur*, de *mort*, furent prononcés avec tant d'insistance, avec des intonations si marquées et des clins d'œil si expressifs, qu'il n'y tint

plus et quitta la partie. Il se sentait perdu. Les attaques de la Reine, la froideur de Louis XVI, et la molle défense de Maurepas, tout contribuait à lui ouvrir les yeux. Plutôt qu'être chassé, il aima mieux s'en aller de lui-même, et, le 17 décembre 1780, par une brusque résolution, il renvoya son portefeuille, quitta l'hôtel du ministère, s'en fut coucher chez lui, laissant la Cour et le Conseil du Roi ébahis de cette fuite soudaine.

Dans les quelques jours qui suivirent, la fermentation fut terrible et l'on « cabala » à cœur joie. La Reine, Necker, la coterie Polignac tenaient bon pour Ségur et n'en démordaient pas. Mais Maurepas s'entêtait et poussait toujours Puységur. Chacun des deux partis se disputait Louis XVI, qui, perplexe, ne disait mot. Le 24, veille de Noël, la Cour étant dans les appartements du Roi, la Reine, tirant à part madame de Polignac, lui « souffla dans l'oreille » que la partie était perdue, que Maurepas l'emportait, qu'il avait arraché au Roi l'engagement de porter Puységur à la Guerre. La duchesse ne répliqua rien, mais à onze heures du soir, elle entrait chez la Reine. Le tête-à-tête fut animé, l'entretien décisif. La duchesse décrivit toute la Cour aux aguets, le public, l'étranger lui-même, suivant avec un ardent intérêt le combat engagé entre la reine de France et le ménage Maurepas; elle piqua l'orgueil de la femme, lui parla du « soufflet affreux » qu'elle recevrait si elle était vaincue,

bref déploya tant d'éloquence que Marie-Antoinette, persuadée, excitée, échauffée pour la lutte, se résolut de tenter les derniers efforts pour gagner la bataille.

Dès sept heures du matin, elle entrait chez le Roi et envoyait chercher Maurepas, qui accourait tout effaré. A peine était-il dans la chambre, que la Reine prenait la parole et, d'un ton conciliant, en termes modérés, exposait posément l'affaire, entamait les louanges de Ségur, affirmait qu'elle n'avait en vue que le bien de l'État ; puis, s'adressant plus directement à Maurepas, elle le priait d'expliquer sans détour pour quelle raison il s'opposait à cette nomination. Maurepas, déconcerté, alléguait avec embarras quelques arguments assez faibles, terminant par un mot d'éloge pour le candidat de la Reine. Louis XVI, alors, interpellait Maurepas : « Voyons, monsieur, faites comme si vous étiez moi, décidez. — Je n'aurais garde de décider dans une telle compagnie, répliquait le vieillard, dont le malaise allait croissant, mais je persiste dans mon avis. — Et je vous en estime, interrompait la Reine, car je trouverais fort mal que vous changiez pour moi ; cependant, moi non plus, je ne puis pas changer. » Ici, Louis XVI balbutiait quelques mots, que l'on pouvait interpréter comme favorables à Ségur. Aussitôt Marie-Antoinette prenait la balle au bond, feignait de voir dans cet assentiment timide une injonction formelle, et, reve-

nant au mode impératif : « Monsieur, disait-elle à Maurepas, vous entendez la volonté du Roi. Envoyez tout de suite chercher M. de Ségur, et apprenez-la-lui ». Il n'y avait plus qu'à obéir. Le vieillard s'inclina, se dirigea vers la porte en silence. Comme il passait près de Louis XVI, celui-ci l'arrêta, saisit sa main, la serra fortement, et d'un ton suppliant : « Ne m'abandonnez pas! » lui dit-il à l'oreille.

Il s'en fallut de peu que le Roi n'éprouvât cette peine. Humilié, dépité, sentant la gravité du coup, Maurepas, huit jours durant, songea très sérieusement à prendre sa retraite. Les instances du Roi le retinrent; il demeura le chef du cabinet, mais d'apparence plus que de fait. La victoire de la Reine consacrait sa prépondérance. A la Cour, comme dans le public, on crut que désormais le sceptre passait dans ses mains. « Tout courut à elle et à sa Société », dit le duc de Croÿ. Mercy écrit de son côté : « L'ascendant que la Reine a gagné sur l'esprit du Roi est tel qu'elle pourrait tout effectuer, en matière d'État, si elle en avait la volonté. » Un an plus tard, à la mort de Maurepas, survenue en novembre 1781, cette opinion s'affirme avec une force encore accrue. « Elle marchait à grands pas vers la suprématie », dira l'abbé Georgel; et Mercy, à cette date, parle également de son « ascendant sans exemple », du pouvoir qui lui appartient « de gouverner, si elle veut, le

royaume ». Il est vrai que, huit mois plus tard, il déplorera qu'elle use si peu de la puissance qu'elle a conquise et que, sans suite dans les idées, lassée et ennuyée du tracas des affaires, elle se contente de distribuer des faveurs et des places et croie avoir joué un grand rôle quand elle a pourvu ses amis.

Là est, en effet, le danger. La Reine, dans la réalité, ne gouverne pas le royaume. Elle s'en donne seulement l'apparence ; elle en a la réputation. D'autres, sous le couvert de son nom, agissent, intriguent, imposent leurs choix, qui passent, dans le public, pour les choix de la Reine. Ils exercent l'autorité, en lui laissant le discrédit.

La nomination de Calonne est, de cette vérité, le plus frappant exemple. Les successeurs immédiats de Necker, — Joly de Fleury, puis d'Ormesson, — n'avaient guère fait que traverser le contrôle général, le premier faute de caractère et le second faute de capacité. Au mois d'octobre 1783, la succession était ouverte pour cette charge essentielle, et les ambitions s'agitaient. L'un des plus brillants habitués du salon Polignac était alors l'intendant de Lille, Charles-Alexandre de Calonne, dont le duc de Lévis a tracé ce joli portrait : « Je l'ai toujours vu léger, brillant, rempli de grâce et de goût, aimable dans toute la force du terme, sans fiel, sans malignité, parlant avec impartialité de ses innombrables

ennemis. Sa figure était agréable, sa taille bien prise, sa politesse noble et aisée. Il n'avait ni hauteur, ni importance, et c'est le seul homme de robe que j'aie vu sans cette espèce de gravité empesée, qui ne choque point dans les magistrats en fonctions, mais qui déplaît dans la société, dont le naturel fait tout le charme. Il avait de l'élégance dans les manières, de la galanterie, et personne ne s'entendait mieux que lui à la décoration d'un appartement et à l'ordonnance d'une fête... Je m'aperçois en relisant ce que je viens d'écrire que j'ai tracé le portrait d'un homme du monde fort aimable, et c'est déjà la critique d'un homme d'État. » A ce tableau de maître, madame de Boigne ajoute cette touche, qui le complète : « Il était difficile d'être meilleur enfant, plus léger et plus menteur. Avec prodigieusement d'esprit et de capacité, il ne faisait jamais que des fautes et des sottises ».

Disons aussi qu'il était nonchalant, présomptueux, dépensier, qu'il détestait les comptes et le « travail des chiffres », et qu'il était criblé de dettes, ce dont il plaisantait le plus spirituellement du monde. Ce fut ce charmant papillon que la société Polignac, à l'instigation de Vaudreuil, qui tutoyait Calonne et goûtait fort sa compagnie, entreprit de porter au contrôle général, pour sortir d'une crise formidable et conjurer la faillite imminente.

La Reine ne l'aimait guère, et le jugeait à sa

valeur. « Elle avait de lui la plus mauvaise opinion », assure même le comte de Provence. Assez longtemps, elle résista aux suggestions d'abord, puis aux instances de l'entourage, et refusa péremptoirement de proposer Calonne. Mais Vaudreuil se fâcha; madame de Polignac, épaulée par Breteuil, plaida chaleureusement en faveur de son candidat; le comte d'Artois, enthousiasmé par sa faconde et ses promesses, renchérit, à son tour, de louanges hyperboliques; et, après trois jours de défense, la Reine céda, consentit même à soumettre l'idée au Roi. Le 1er novembre 1783, il y eut entre elle et Louis XVI un sérieux entretien, où l'on étudia la question. La décision fut emportée, dit-on, par l'intervention de Vergennes, lui-même influencé par le banquier de la Cour, le sieur d'Herbelay, dont la femme était notoirement la maîtresse de Calonne. Ainsi se fit le choix de l'homme néfaste, qui, en l'espace de quatre années, allégrement et le sourire aux lèvres, acheva la ruine de la finance française et, du même coup, celle de la royauté.

On voit quelle fut, dans cette résolution fatale, la part de Marie-Antoinette. Elle n'alla pas chercher Calonne, elle le subit à son corps défendant. Elle n'en porta pas moins, dans l'opinion publique, le poids écrasant de cette faute, et il faut dire que, dans les premiers temps, elle parut s'attacher à accréditer cette idée. Calonne était si séduisant, il se jouait des difficultés avec une si

aimable aisance, il traitait les choses les plus graves avec une telle désinvolture, que la Reine y fut prise, ainsi que presque toute la Cour. Tout Paris répéta le mot attribué à Calonne, en réponse à quelque demande de Marie-Antoinette : « Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, ça se fera. » Le mot, dans la réalité, fut dit par M. de Beaujon, créature de Calonne; mais, quel qu'en soit l'auteur, il correspond exactement aux rapports établis entre la Reine et le contrôleur général. A toute fantaisie qu'elle exprime, à toute exigence qu'elle formule, jamais une objection, pas même une simple observation, un rappel au bon sens. Calonne trouve toujours de l'argent dans les caisses de l'État, et les deniers publics paraissent se multiplier sous ses doigts. La Reine s'émerveille de bonne foi devant ce perpétuel miracle. Un jour qu'on vante en sa présence les talents de Necker : « Oui, dit-elle, c'était un sorcier; mais l'autre est un enchanteur! »

Ce qui résulte de cette conviction, c'est que les prodigalités, un moment suspendues, recommencent de plus belle. En deux années, sous le ministère de Calonne, les dépenses de la garde-robe s'accroissent par an de 53.000 livres; de 25.000, le chapitre des modes passe à 100.000 livres et plus; pour un habit de Jour de l'An qui ne sera mis qu'une seule fois, la fameuse mademoiselle Bertin fait payer à la Reine une somme de 6.000 livres, seulement pour la façon et sans

compter l'étoffe. Tout marchait à l'avenant; et Marie-Antoinette, au souvenir de ces jours féeriques, dira plus tard ingénument : « Comment aurais-je pu me douter que les finances étaient en si mauvais état? Quand je demandais 50.000 livres, on m'en apportait 100.000! »

Ce qu'il faut du moins reconnaître, c'est que l'éblouissement ne fut pas éternel et que la Reine fut des premières à se dégriser de Calonne, au contraire de Louis XVI qui, d'abord en défiance, s'accoutumait à lui, se laissait gagner par son charme, l'appelait affectueusement : « Mon cher contrôleur général. » L'opposition de Marie-Antoinette à la politique du ministre éclata pour la première fois lors de l'Assemblée des Notables, en février 1787. Dès la première séance, le gouffre avait subitement apparu; il avait fallu confesser un déficit de cent quinze millions de livres, et cette révélation causait dans le public une stupeur indignée. La Reine voulut être éclairée sur la réalité et sur l'étendue du désastre; elle fit venir chez elle, elle questionna séparément plusieurs des principaux notables; c'est après cette enquête qu'elle conseilla le renvoi de Calonne. Sur cette nouvelle, le désarroi fut grand parmi « la Société »; madame de Polignac, excitée par Vaudreuil, tenait bon pour le contrôleur, le soutenait avec énergie; le comte d'Artois l'appuyait de tout son pouvoir. De pénibles scènes éclatèrent entre la Reine et

son amie ; des mots cruels furent échangés, au point qu'il s'ensuivit un long refroidissement.

Cette fois, la Reine ne plia pas, et elle eut la victoire. Mais sa mauvaise étoile voulut qu'en éloignant un personnage funeste, elle lui en substituât un autre plus dangereux encore. Il en faut accuser, non plus la coterie Polignac, qui n'eut aucune part à ce choix, mais les deux austères conseillers, les deux directeurs spirituels de Marie-Antoinette, l'abbé de Vermond et Mercy-Argenteau, comme si, par une malédiction spéciale, tous les gens qu'elle aimait dussent tour à tour lui nuire.

Entre Vermond et Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, il existait une ancienne et étroite liaison. C'est Loménie — on s'en souvient peut-être — qui, avant le mariage, avait désigné à Choiseul Vermond pour précepteur et confesseur de la future Dauphine. Vermond en conservait une vive reconnaissance ; il brûlait d'acquitter sa dette. Mercy, de son côté, prêché, persuadé par l'abbé, faisait grand cas de l'archevêque, ne perdait pas une occasion de vanter ses talents et d'échauffer en sa faveur l'esprit de Marie-Antoinette. A chaque changement de ministère, il mettait son nom en avant ; en attendant le portefeuille, il lui avait fait obtenir le cordon bleu du Saint-Esprit, par l'entremise de la souveraine ; et il ne cachait pas, dans ses lettres à la Cour d'Autriche, le désir qu'il avait

de faire de ce prélat, en vue de son élévation future, l'obligé et « la créature » de Marie-Antoinette.

Mais il fallait compter avec les préventions du Roi, profondément hostile à Loménie. D'esprit fin, distingué, sachant avec chacun adopter le ton qui convenait, « dogmatique avec les ignorants, dit le duc de Lévis, réservé et comme silencieux avec les gens instruits », et prenant alors « l'air distrait » d'un homme occupé de grandes choses, souple avec les gens en crédit, galant avec les femmes, en un mot comédien parfait, l'archevêque de Toulouse avait aux yeux du Roi deux vices rédhibitoires : la dissolution de ses mœurs et, plus encore, sa réputation d'incroyance. Quand, à la mort de M. de Beaumont, on avait prononcé son nom pour l'archevêché de Paris : « Il faut au moins, dit Louis XVI d'un ton irrité, que l'archevêque de Paris croie en Dieu! » Il va sans dire que, pour ce même motif, le personnage était soutenu par l'Encyclopédie, tout spécialement par d'Alembert, qui avait fait de lui un membre de l'Académie. Tous ces souvenirs revinrent sur l'eau, quand la démission de Calonne rendit vacante la direction des finances de l'État.

Cette crise violente éclata au mois d'avril 1787. L'angoisse était immense; on croyait voir déjà le spectre affreux de la banqueroute. Louis XVI, écrit Mercy, en parlait chaque jour à sa femme avec douleur et « en versant des larmes ». C'était

sur elle seule qu'il comptait pour le guider dans cette route parsemée d'écueils, où l'on se débattait au milieu des ténèbres. Vergennes, le seul ministre en qui, depuis la disparition de Maurepas, il avait placé sa confiance, venait de mourir, lui aussi, emportant avec soi la dernière digue à l'omnipotence de la Reine. Toutefois, malgré la conscience de sa force, Marie-Antoinette n'osa pas présenter d'emblée l'archevêque. Avec une astuce féminine, elle proposa d'abord Necker, contre lequel elle connaissait les préjugés du Roi; elle n'indiqua Loménie de Brienne qu'en seconde ligne, presque comme pis-aller. A ces deux noms, Louis XVI eut un sursaut : « Ni Neckraille, ni prêtraille! », cria-t-il brutalement. Ensuite, il discuta. Le rappel de Necker lui semblait une abdication; si le « Genevois » revenait, disait-il, il n'aurait plus « qu'à lui céder son trône ». D'autre part, l'archevêque lui inspirait les plus vives répugnances.

C'est alors que la Reine crut le moment venu de jeter bas toute feinte et de parler hautement en faveur de son candidat, le seul homme, à l'en croire, capable de sauver les finances du royaume et de rétablir le crédit. Elle se trompait, sans doute, mais bien des gens alors partageaient son erreur; l'opposition de Loménie aux projets de Calonne, avant et pendant les Notables, lui avait attiré une espèce de faveur. Breteuil, Montmorin, Lamoignon, appelés à la rescousse, abondèrent,

plus ou moins chaudement, dans le sens de la Reine. Ils emportèrent la décision du Roi. Ce fut une heure de triomphe pour Vermond : ce n'était pas trop, disait-il, de « dix-sept années de patience », pour arriver à un tel résultat!

La Reine, elle aussi, exultait. Elle était vraiment, à cette heure, « l'arbitre du royaume ». Elle « dispose de la monarchie », écrivait Mercy-Argenteau. Loménie, sans scrupule, mit cette puissance de la Reine à profit. Le titre de contrôleur général ne lui suffisant pas, il se fait peu après nommer ministre principal et chef du Conseil des finances. Sur quoi, les deux ministres de la Guerre et de la Marine, les maréchaux de Ségur et de Castries, depuis sept années aux affaires et administrateurs intègres, ayant donné leur démission, le comte de Loménie, propre frère du prélat, est mis à la tête de l'armée. De la sorte, quinze mois durant, l'archevêque est maître absolu. C'est Marie-Antoinette qui règne, et c'est Loménie qui gouverne. Tel est l'aveuglement de Mercy-Argenteau, qu'il se réjouit de cet état de choses. Il faut, mande-t-il à Vienne, que l'archevêque sache bien que « la Reine toute seule a préparé et obtenu ce choix », et que, par conséquent, le prestige de celle-ci s'impose irrésistiblement. C'est d'ailleurs ce qu'affiche et publie Loménie. Il fait entrer la Reine dans tous les comités, il lui fait décerner « une voix prépondérante » dans toutes les décisions. Comme elle n'est, la plupart du temps,

que son écho docile, il travaille ainsi pour lui-même.

On sait, hélas! quel résultat amena cette collaboration. A voir le nouveau ministre à l'ouvrage, on reconnut trop vite que l'intrigue et la politique sont deux choses différentes. « Il n'était pas depuis dix jours à la tête du gouvernement, constate le duc de Lévis, que son incapacité était dévoilée. » Mercy, trop tard désabusé, confirme ce jugement : « Jusqu'à présent, écrit-il à Joseph, l'archevêque ne réussit pas. Il se noie dans les détails, sans saisir l'ensemble des choses » ; mais il est, ajoute-t-il, « d'une grande complaisance envers la Reine, et elle pourrait faire de lui ce qu'elle voudrait ». Devant l'ignorance du ministre, les banquiers, les « capitalistes » se dérobent, refusent leur concours. Le parlement s'insurge ; les luttes des dernières années de Louis XV se renouvellent entre le trône et la magistrature. Ce n'est partout que trouble, confusion, désordre et désorganisation de tous les services de l'État.

Et tout cela retombe sur la tête de la Reine. Vainement fait-elle avec courage les sacrifices reconnus nécessaires : grandes réformes dans sa Maison, douze cent mille francs d'économies, suppression de certains profits concédés autrefois, selon l'expression d'un témoin, à ses « alentours dévorants », lesquels protestent et réclament avec la dernière violence. L'opinion ne lui tient nul compte de cette bonne volonté, de cette tar-

dive résipiscence. On ne voit plus en elle que la protectrice obstinée du plus impopulaire, du plus exécré des ministres, et le déchaînement est affreux. C'est au point que l'on n'ose même pas, au Salon de peinture, exposer son portrait, de peur qu'il soit insulté par la foule. Il circule une caricature représentant le dîner du couple royal : Louis XVI tient un verre à la main, son épouse une fourchette, et des gens, autour de la table, les regardent, la bouche ouverte; au bas on lit ces mots : « Le Roi boit, la Reine mange, le peuple crie ».

Au mois d'août 1788, après l'édit qui suspendait le paiement d'une partie des rentes, la clameur populaire fut telle, que la situation devint intolérable. La foule hurlait contre cette banqueroute déguisée; à chaque minute on craignait des émeutes. L'archevêque, dit Mercy, « n'a plus ni argent, ni ressources », il est devenu « objet d'horreur pour la nation ». Le 19 de ce mois, l'ambassadeur se rend chez Marie-Antoinette; il la trouve consternée, en larmes, reconnaissant qu'il faut, sinon congédier Loménie, du moins lui adjoindre Necker, afin qu'il l'aide de ses conseils et de son expérience. Que Mercy, supplie-t-elle, consente à se charger de négocier cette affaire délicate. Mercy, sans refuser, soulève des objections, démontre l'étrangeté de cette combinaison, son peu de chances de réussite. Rentré chez lui, il reçoit, le soir même, ce billet de la

Reine, où éclate tout son désarroi : « Je crains beaucoup que l'archevêque ne soit obligé de partir tout à fait. Et alors quel homme prendre pour mettre à la tête de tout? Car il en faut un, surtout avec M. Necker. Il lui faut un frein. Le personnage au-dessus de moi « c'est-à-dire le Roi » n'est pas en état. Et moi, quelque chose qui arrive, je ne suis jamais qu'en second, et, malgré la confiance du premier, il me le fait sentir souvent. » Personne, d'ailleurs, ne parut alors remarquer ce qu'il y avait d'anormal à employer, pour des pourparlers de ce genre, l'ambassadeur d'une puissance étrangère.

Quoi qu'il en soit, et comme on pouvait le prévoir, le singulier duumvirat imaginé par Marie-Antoinette échoua dès les premières paroles. Cinq jours durant, la Reine poursuit la lutte, s'épuise en efforts héroïques, sans obtenir aucun succès. Enfin, elle se résigne, elle accepte l'inévitable : Loménie s'en ira; Necker tout seul reprendra le pouvoir. Mais grand est son chagrin, et son humiliation profonde. « L'archevêque est parti, mande-t-elle le 25 août à Mercy. Je ne saurais vous dire combien la journée d'aujourd'hui m'affecte. Je crois que ce parti était nécessaire, mais je crains en même temps qu'il n'entraîne dans bien des malheurs. Je viens d'écrire trois lignes à M. Necker pour le faire venir demain, à dix heures, chez moi. Il n'y a plus à hésiter. Si demain il peut se mettre à la besogne, c'est le mieux. Elle est bien

urgente. Je tremble — passez-moi cette faiblesse — de ce que c'est moi qui le fais revenir. Mon sort est de porter malheur; et, si des machinations infernales le font encore manquer, ou qu'il fasse reculer l'autorité du Roi, on m'en détestera davantage! »

Ces dernières lignes sont, à coup sûr, prophétiques. Mais l'imprudence de Marie-Antoinette ne servit que trop bien la malveillance de ses ennemis et de ses détracteurs. La chute de Loménie, le rappel de Necker, avaient produit en quelques heures un revirement extraordinaire. « Il y a peu d'exemples, écrit le baron de Besenval, d'une transition aussi subite de la rage et du désespoir au contentement et à l'ivresse qui éclatèrent dans tout Paris. » Les noms du Roi et de la Reine étaient associés par la foule aux acclamations frénétiques qui saluaient celui de Necker; leur popularité défunte semblait ressusciter au contact de la sienne. C'est au milieu de cet heureux mouvement que l'on apprit avec surprise, au lendemain même du jour où était chassé Loménie, les témoignages particuliers d'estime, de sympathie, donnés par Marie-Antoinette au ministre en disgrâce : l'envoi à l'archevêque de son portrait enrichi de pierreries, la promesse, vite réalisée, du chapeau de cardinal; pour son neveu, l'abbé de Loménie, la charge de coadjuteur de l'archevêque de Sens; et pour sa nièce, madame de Canisy, le brevet de dame du palais. La Reine, assure

madame Campan, crut « de sa dignité » de dédommager de la sorte un homme qu'elle sacrifiait « à l'esprit factieux du pays ». Faute généreuse sans doute, mais faute à jamais déplorable, qui détruisait, par sentiment, tout le mérite du sacrifice.

Le rappel de Necker en 1788 marque la fin de l'action politique de Marie-Antoinette, avant l'époque de la Révolution. Pendant les quelques mois qui suivirent ce retour, sachant, dit le comte de Provence, que le nouveau ministre « pouvait à peine souffrir le Roi comme supérieur », découragée surtout par tant d'échecs et de déboires, elle se retira sous sa tente, cessa, sauf de rares exceptions, d'assister au Conseil du Roi, parut se confiner dans son intérieur domestique. Il lui faudra, pourtant, sortir bientôt de cette retraite, sous la pression des circonstances, sous l'aiguillon de la nécessité. Elle en sortira assagie par la dure leçon du malheur, purifiée par l'épreuve, grandie par la noblesse du but et par le péril de l'effort, affranchie des passions mesquines, des petites vanités, des considérations étroites, digne, en un mot, d'inspirer cette parole qu'arrache à Mirabeau le spectacle de son courage : « Le Roi n'a qu'un homme, c'est sa femme ! »

VII

LA REINE ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Sur un seul point, mais essentiel, Marie-Antoinette rencontra chez son docile et débonnaire époux une forte opposition, qui ne désarma guère du début à la fin du règne. Ce fut sur le terrain de la politique étrangère. Louis XVI possédait, en effet, le sens et l'intuition, héréditaires dans sa famille, de la diplomatie, des questions extérieures. « Il connaissait, a-t-on dit justement, les affaires de l'Europe mieux que celles de la France. » Il se méfiait, par une sorte d'instinct, des intrigues de l'Impératrice, inconsciemment servies par la filiale déférence de la Reine, et il comprenait le danger, pour sa maison, pour son pays, du « système autrichien » inauguré depuis plusieurs années, du système qui subordonnait les intérêts français à ceux de notre alliée. De là,

son perpétuel souci de se soustraire, le plus possible, au joug de la Cour impériale. De là sa fermeté constante, lorsqu'il s'agit des affaires du dehors, à résister, tantôt aux insinuations détournées, tantôt aux sollicitations, aux injonctions de Marie-Antoinette, toute-puissante, au contraire, lorsqu'il s'agit des affaires du dedans. De là, enfin, la lutte longue et patiente, presque journellement renouvelée, dont je voudrais, en quelques traits rapides, tracer le caractère et noter les péripéties.

Maintenir, faire fructifier l'alliance austro-française, et contribuer par là à la puissance, à la prospérité de son pays natal, c'était, dans la pensée du gouvernement autrichien, la fonction même de Marie-Antoinette, et comme sa raison d'être. Son mariage avec le Dauphin n'était né que de cette idée. Marie-Thérèse, quinze ans auparavant, ayant compris, grâce à son grand bon sens, que tout conflit avec la France coûtait à sa patrie une ville ou une province, avait résolu de s'allier un ennemi trop dangereux, afin de tirer parti de sa force. Ce fut, dans tous les temps, la méthode autrichienne. L'union des deux maisons de France et de Habsbourg était propre à consolider cette liaison politique. Mais, pour que cette union produisît tous ses fruits, il importait que celle qui en était le gage en saisît l'importance et en acceptât les devoirs. Il fallait qu'elle devînt « la gardienne de l'alliance », et l'on n'avait rien épargné pour faire son éducation sur ce point.

Dès avant le départ de l'archiduchesse pour la France, c'étaient, dans la bouche de sa mère, des exhortations incessantes à rester « bonne Allemande », à se moquer là-dessus du *qu'en-dira-t-on*. Or, la seule manière, disait-on, qu'elle eût de faire honneur au sang qui coulait dans ses veines, c'était de maintenir solidement, de resserrer par tous moyens le lien bienfaisant et sacré qui unissait indissolublement sa patrie d'origine avec sa patrie d'adoption, pour le profit de l'une et de l'autre. C'est le *Credo* qu'on lui enseigne, le dogme dont on la pénètre; elle y adhère les yeux fermés, et elle proclame hautement sa foi. Deux ans avant de monter sur le trône : « C'est mon devoir et ma gloire, dira-t-elle, si je puis contribuer à conserver l'union des deux Maisons. »

Aussitôt après l'avènement, les suggestions de la Cour impériale prennent une fréquence, une intensité redoublées. Presque chaque lettre de sa mère contient à ce propos quelque leçon pressante, dans le français barbare habituel à Marie-Thérèse. Le 30 mai 1774 : « Nos intérêts, non seulement de cœur, mais de nos États, sont liés si étroitement que, pour le bien faire, il faut le faire avec intimité, comme feu le Roi a bien voulu y mettre la première base, et la continuer, nonobstant les divers changements arrivés, toujours de même... Une diminution me donnerait la mort. Si nous agissons bien étroitement liés ensemble, personne

ne troublera nos travaux, et l'Europe jouira du bonheur et de la tranquillité... » A quelques jours de là : « Regardez Mercy autant comme ministre de vous que le mien. L'intérêt de nos deux États et de notre sainte religion exige que nous nous tenions aussi étroitement liés d'intérêt comme de famille. »

Si l'on est curieux des dessous de cette sympathie édifiante pour la prospérité française, il faut, dans les dépêches confidentielles du ministre Kaunitz et de l'ambassadeur Mercy, lire quels aveux cyniques servent de commentaire aux paroles de la vieille souveraine. Dans un mémoire secret adressé à Marie-Thérèse, à la mort de Louis XV, Kaunitz trace le plan de conduite qu'il convient d'adopter vis-à-vis de la nouvelle Reine. Pour que son crédit, déclare-t-il, soit vraiment utile à l'Autriche, il faudra qu'elle le dissimule et qu'elle en use seulement dans « les grandes occasions », par exemple pour faire nommer celui qui dirigera les Affaires étrangères, afin de le tenir à sa dévotion absolue. Actuellement, ajoute-t-il, ce poste est mal rempli, « pour l'honneur de la France », par le duc d'Aiguillon, « parce qu'il a une réputation très tarée et qu'il ne peut s'empêcher d'intriguer sans cesse » ; mais, comme c'est un homme qui, « faute de lumières et de courage d'esprit, n'osera vraisemblablement jamais rien de grand et de hardi en matière politique, il convient très fort à l'Europe » — et tout spécialement

à l'Autriche — qu'il soit conservé dans sa place. C'est donc vers ce maintien que l'Impératrice et Mercy devront orienter la jeune Reine. Mercy entre délibérément dans ces vues. Lui aussi, il ne s'en cache pas, fait peu de cas de d'Aiguillon, mais il nous est, dit-il, « un ministre si commode », qu'il faut chercher à le maintenir en place. Nous avons vu, d'ailleurs, que les rancunes privées de Marie-Antoinette l'empêchèrent d'accéder aux désirs de la cour de Vienne; mais, par malheur pour elle et pour la France, il arrivera parfois qu'elle se montrera moins rebelle.

L'ingérence de Mercy dans la diplomatie française par le canal de Marie-Antoinette, se manifeste à tout propos; on trouve partout sa main dans les diverses négociations engagées à Versailles. Il n'influe pas seulement sur le choix des ministres, il se mêle également de la désignation de nos ambassadeurs. Une lettre, tristement curieuse, de Marie-Antoinette, révèle avec quelle inconscience elle se prête à ce jeu et obtempère parfois à des exigences déplacées. « J'apprends, lui écrit-elle en mars 1782, que M. d'Usson (ambassadeur de France en Suède) est en apoplexie et doit être mort dans ce moment-ci. Il y a à croire que M. de Pons (ministre plénipotentiaire à Berlin) lui succédera. Mandez-moi, je vous prie, quelles sont vos idées sur la place de Berlin. Elle peut être importante pour l'Empereur. M. de Vergennes me paraît pencher pour un M. d'Es-

terno, homme d'esprit, à ce qu'on dit, peu connu, et son ami intime. J'ai dit que je voulais avoir le temps d'y penser, bien décidée à vous consulter. Au reste, gardez-moi le secret, car *le Roi lui-même* ne sait pas encore la maladie de M. d'Usson. »

On ne peut contester, sans doute, que Marie-Antoinette, sollicitée d'une part par sa naissance, par ses souvenirs, par ses affections familiales, et de l'autre par ses devoirs d'épouse, de mère, de souveraine d'un grand peuple, ne soit placée dans une situation étrangement difficile, que sa conscience ne se débatte parmi des problèmes compliqués. Parfois, il faut le reconnaître, elle réagit, résiste avec courage aux suggestions des siens. Elle encourra même, de ce chef, les reproches véhéments de sa mère, de son frère, des accusations d'insouciance, d'égoïsme, presque de lâcheté, qui la feront beaucoup souffrir, et dont il est juste aujourd'hui que l'histoire lui tienne compte. Mais ces velléités sont malheureusement passagères. L'insistance de Mercy, les semonces de l'Impératrice, en ont trop aisément raison, et il est pénible de lire, dans les dépêches de l'ambassadeur autrichien, les louanges qu'il donne au zèle complaisant de la Reine pour le renseigner sur toutes choses, pour lui redire, selon son expression, « les particularités dont cette princesse est ordinairement informée par le Roi et les ministres, et qu'elle à la bonté de me confier ». Quelque chose de ces confidences

transpire parmi les chancelleries. On y sait que la reine de Naples, Caroline, sœur aînée de Marie-Antoinette, livre sans scrupule à l'Autriche tous les secrets de son royaume, et il perce quelque inquiétude de voir la Cour de France victime d'indiscrétions pareilles. Le cardinal de Bernis, ministre de France à Rome, ne craint pas d'écrire à Vergennes, pour qu'il le redise à Louis XVI, qu'il faut prendre bien garde « que l'on ne soupçonne en Europe que l'influence autrichienne peut dominer à Versailles autant qu'à Naples ».

On pouvait espérer que la mort de l'Impératrice, survenue brusquement à la fin de l'année 1780, porterait un coup décisif à cette influence de l'Autriche. La Reine, sensible et bonne, en fut comme accablée. Elle chassa hors de sa mémoire les gronderies et les injustices, tous ses anciens griefs, oublia la rude sermonneuse pour ne plus penser qu'à la mère. Même, son émotion fut si vive qu'elle eut un crachement de sang, dont les médecins s'inquiétèrent un moment. A peine remise, ce fut sur son frère aîné, Joseph II, qu'elle reporta son trop-plein de tendresse : « O mon frère, ô mon ami, il ne me reste donc plus que vous, dans un pays qui m'est et me sera toujours cher!... Souvenez-vous que nous sommes vos amis, vos alliés, aimez-moi! »

Joseph ne s'en souvient que trop. A partir de

cette heure, il fait sans cesse appel à cette tendresse, à cette confiance, abuse de la déférence de sa sœur envers le chef de la famille pour lui prodiguer les avis, pour l'exciter à s'emparer de la direction de l'État, pour la piquer au jeu si elle semble se refroidir. « Dans les misères et les petites faveurs, assure-t-il perfidement, on vous fait accroire que vous avez du crédit », tandis que, « les grandes choses se font sans que vous le sachiez ». C'est pourquoi il s'applique à enseigner à cette jeune sœur, avec une pointe de grivoiserie discrète, les petites roueries féminines qui lui procureront la victoire sur un époux épris : « Dire à une jolie femme, qui a de l'esprit et de la finesse comme vous, de quelle façon elle doit s'y prendre, quand elle connaît le personnage, si elle veut bien une chose, pour la faire réussir, ce serait peine perdue! » A quelle fin employer ces ruses, Joseph le dit sans détour à Mercy : c'est pour qu'elle use de son crédit « à l'avantage de sa famille », c'est-à-dire au profit de la maison d'Autriche.

Longtemps, tout ce manège fut sans grand résultat. Louis XVI, « peu parlant de son naturel », comme le dit Marie-Antoinette, évitait avec soin, dans les tête-à-tête conjugaux, les entretiens sur la politique étrangère, recourait aux échappatoires, se répandait en considérations vagues, qui ne compromettaient rien ni personne. « La Reine parvint à tout, reconnaît Soulavie, excepté

à la confiance du Roi relativement aux affaires diplomatiques qui avaient des rapports avec la maison d'Autriche. » C'est ce qu'elle déclarait elle-même, en s'excusant près de Joseph de l'insuccès de ses efforts : « Quand j'apprends le quart d'une affaire, j'ai besoin d'adresse pour me faire dire le reste par les ministres, en leur laissant croire que le Roi m'a tout dit. Quand je reproche au Roi de ne m'avoir pas parlé de certaines affaires, il ne se fâche pas, il a l'air un peu embarrassé, et quelquefois il me répond naturellement qu'il n'y a pas pensé. »

Elle rejette toute la faute de ce silence prudent sur ce qu'elle nomme « la dissimulation du Roi », sur l'éducation qu'il a reçue, sur les conseils que lui donnent ses ministres : « Sa méfiance naturelle a été fortifiée par son gouverneur. Dès avant mon mariage, M. de La Vauguyon l'avait prévenu sur l'empire que sa femme voudrait prendre sur lui, et son âme noire s'était plu à effrayer son élève par tous les fantômes inventés contre la maison d'Autriche. M. de Maurepas, quoique avec moins de méchanceté, a cru utile pour son crédit de l'entretenir dans les mêmes idées. M. de Vergennes suit le même plan, et peut-être se sert-il de la correspondance des Affaires étrangères pour employer la fausseté et le mensonge. J'en ai parlé clairement au Roi, et plus d'une fois il m'a répondu avec humeur. » La lettre se termine sur le mode larmoyant : « Je ne m'aveugle pas sur

mon crédit; je sais que, pour la politique (entendons par ce mot les affaires du dehors), je n'ai pas grand ascendant sur l'esprit du Roi... Sans ostentation ni mensonge, je laisse croire au public que j'ai plus de crédit que je n'en ai véritablement, car, si on ne m'en supposait pas, j'en aurais encore moins ».

La Reine a raison sur un point. C'est à Vergennes, à ses conseils, à sa clairvoyante fermeté, qu'il convient surtout d'attribuer la résistance silencieuse de Louis XVI. La lutte contre l'envahissement de la politique autrichienne, c'était le mot d'ordre secret dont s'inspiraient la plupart de ses actes. Assurément, il tenait à son portefeuille : « J'ai fait vœu de mourir ministre », disait-il volontiers. Mais là-dessus, il était intraitable, il eût quitté sa place plutôt qu'abdiquer ses idées. Louis XVI en savait gré à ce bon serviteur, lui témoignait une pleine confiance, au point d'entretenir avec lui une correspondance clandestine, dont jamais Marie-Antoinette ne put pénétrer le mystère, une correspondance conservée, rapporte Soulavie, « dans ses petits appartements, au-dessus de la pièce des enclumes ».

Lorsque Vergennes mourut, en 1787, après treize années de pouvoir, l'émoi fut vif à Vienne, et la question du remplacement parut capitale pour l'Autriche. Mercy avait son candidat, qui était le comte de Saint-Priest. Il voulait échauffer la Reine en sa faveur, mais se plaignait de ren-

contrer chez elle une bonne volonté un peu molle. Au cours de la maladie de Vergennes, n'avait-elle pas osé déclarer à Mercy « qu'il n'était pas très juste, à son sens, que la Cour de Vienne nommât les ministres à la Cour de Versailles » ? Mercy en est scandalisé : « Scrupule étrange! » dit-il, et dont il ne peut revenir. A quelques jours de là, la Reine lui adresse ce billet : « M. de Vergennes mourra cette nuit, et ce sera vraisemblablement le très petit Montmorin qui le remplacera. » Montmorin, l'ami de Vergennes et le candidat de Louis XVI! Mercy, tout suffoqué, se précipite chez Marie-Antoinette, la prêche, l'excite si bien, qu'elle se résigne enfin, « plus par contrainte que par persuasion », écrit-il, à aller trouver son mari pour lui recommander Saint-Priest. Mais la démarche est vaine ; le portefeuille échoit à Montmorin, et Mercy se montre indigné.

Kaunitz prit ce mécompte avec plus de philosophie. « Si Marie-Antoinette, dit-il, était reine ailleurs qu'en France, on ne lui permettrait aucune ingérance dans les affaires, ni pour le dehors, ni pour le dedans, comme on fait en tout autre lieu et dans toute autre espèce de gouvernement. » Ceci dit, il conclut qu'il faut « avaler » Montmorin en s'efforçant au moins d'expliquer « à cet animal » toute la valeur de l'alliance autrichienne. Et quant à Marie-Antoinette, « on tirera ce que l'on pourra de ce *mauvais payeur* ». L'événement démontra la justesse du calcul. Montmorin, bien intentionné,

n'avait ni la valeur ni l'autorité de Vergennes, et il fut plus aisé, selon l'expression de Mercy, de « le faire marcher droit ». La Reine, de son côté, gagnait de jour en jour une plus grande influence. Les mois qui suivirent la mort de Vergennes la virent à l'apogée de son omnipotence. Mercy, dans la coulisse, ne fut jamais aussi puissant que durant cette période. Lorsque, trois ans plus tard, il dut quitter la France, il désigna comme conseiller à Marie-Antoinette, pour le remplacer auprès d'elle, La Marck et ce même Montmorin, dont il s'était méfié naguère. Tous deux restèrent en rapports suivis avec lui. Ainsi se forma la légende de ce fameux « Comité autrichien », vendant la France à l'étranger, la légende assassine qui s'attachera injustement au nom de Marie-Antoinette et la poussera vers l'échafaud.

Nous venons de déterminer quelle fut, d'une manière générale, l'attitude de la Reine en face de la politique étrangère. Entrons maintenant dans le détail et regardons comment elle se comporte dans les deux circonstances où son action se fait plus particulièrement sentir : dans l'affaire de Bavière, en 1778, dans l'affaire de Hollande, en 1784.

Le 30 décembre 1777, Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, décédait sans enfants, sans autre héritier qu'un cousin, Charles-Théodore, électeur palatin. Cette mort enflammait aussitôt les perpétuelles convoitises de l'Autriche. « Quel coup pour

arrondir l'Empire! » s'écriait Joseph II, et, sans perdre une minute, il concluait avec le palatin une convention qui, en échange de quelques territoires dans les Pays-Bas autrichiens, mettait sous la domination de la dynastie des Habsbourg une bonne moitié de la Bavière. Il restait à réaliser la conquête inscrite sur papier, et c'était le plus difficile. La Prusse semblait peu disposée à tolérer cet agrandissement d'une rivale; la France ne se fiait pas assez à l'éternité des alliances pour voir avec satisfaction son ancienne adversaire s'étendre et progresser vers les frontières du Rhin. La communauté d'intérêts rapprocha Berlin et Versailles; les deux Cours résolurent de s'opposer par tous moyens à l'annexion projetée. Louis XVI, Maurepas, Vergennes, tous se trouvèrent d'accord pour soutenir cette sage politique. Il ne fallait pas moins que cette parfaite union pour parer aux difficultés qu'entraînerait vraisemblablement la présence sur le trône français d'une princesse autrichienne. On se prépara donc à de redoutables assauts.

Marie-Antoinette, au début, avait pourtant blâmé, avec son bon sens naturel, l'initiative audacieuse de Joseph; elle mandait à sa confidente, madame de Polignac, qu'elle « craignait bien que, dans l'occasion présente, son frère ne fît des siennes ». Le propos, répété, avait fait du bruit à Versailles et causé du scandale à Vienne. Mercy, accouru au château, avait fait une scène

assez vive à sa royale pupille, et « l'auguste famille », écrit l'ambassadeur, avait fait chorus avec lui. Toute une campagne s'engagea pour pousser la jeune Reine à intervenir dans la cause et à employer son crédit au bénéfice des siens. Joseph, Kaunitz, Mercy, l'Impératrice donnèrent avec ardeur, et Marie-Antoinette se vit, un mois durant, en butte à une obsession véritable. Elle finit par céder. L'Autriche n'y gagna rien; la Reine allait beaucoup y perdre.

La bataille débuta par une conversation qu'elle eut avec Louis XVI. Celui-ci fit tête vaillamment : « C'est l'ambition de vos parents qui va tout bouleverser, répliqua-t-il aux objurgations conjugales. Ils ont commencé par la Pologne; maintenant la Bavière fait le second tome; j'en suis fâché par rapport à vous! » La Reine se retira sans avoir obtenu le plus mince avantage, mortifiée et découragée, résolue, dit-elle à Mercy, à ne plus se mêler de rien. Les prières, les reproches, les aigres doléances de l'Empereur, de l'Impératrice et de l'ambassadeur ne purent, pendant longtemps, secouer son inertie. Pour l'enhardir à de nouvelles démarches, il fallut l'événement qui allait donner tant de force à son ascendant sur le Roi, l'annonce de sa grossesse, l'espérance d'un Dauphin. Vienne y vit un encouragement; les supplications redoublèrent. « Je compte, écrit l'Impératrice, lui envoyer des estafettes tous les huit jours, pour marquer l'attention qu'elle mérite

à cette heure de toutes façons. » Ainsi triompha-t-on enfin de son indolence naturelle et de ses scrupules justifiés. A toute heure, désormais, la Reine mande Maurepas ou Vergennes, ou quelquefois les deux ensemble, afin de les échauffer pour l'Autriche, d'obtenir pour son frère le concours de l'armée du Roi. Peine perdue; tous les deux tiennent bon, Louis XVI demeure inébranlable. Frédéric aura carte blanche pour empêcher « l'usurpation » de Joseph, et la France n'interviendra pas.

Alors, devant l'imminence du péril, la Cour de Vienne recourt aux grands mots et aux grands moyens. Marie-Thérèse représente à sa fille, en termes émouvants — et qu'à certains égards on pourrait même dire prophétiques — les dangers qu'une Prusse trop puissante fera courir tôt ou tard à l'Europe. « C'est lui (Frédéric) qui veut s'ériger en dictateur et protecteur de toute l'Allemagne!... Depuis dix-sept ans, il fait le malheur de l'Europe par son despotisme et ses violences... C'est la cause de tous les princes. Si on lui laisse gagner du terrain, quelle perspective pour ceux qui nous remplaceront! » Quant à Joseph, il fait appel à la sensibilité de la femme et tente de l'émouvoir en plaçant sous ses yeux la vision des batailles prochaines : « Puisque vous ne voulez pas empêcher la guerre, nous nous battrons en braves gens. Dans toutes les circonstances, ma chère sœur, vous n'aurez pas

à rougir d'un frère qui méritera toujours votre estime. »

Ces paroles, ces menaces, ces accents solennels troublent profondément la Reine. Agitée, angoissée, elle ne sait que résoudre. Un jour enfin, conjurée par Mercy, elle prend envers lui l'engagement de tenter un suprême effort. « C'est mon cœur seul qui agit », dit-elle ingénument. La tête montée, elle va trouver Louis XVI, lui fait d'amers reproches, plaide en faveur de sa famille, puis, à bout d'arguments, se met elle-même en cause : « Je n'ai pu cacher au Roi la peine que me faisait son silence. Je lui ai même dit que je serais honteuse d'avouer à ma chère maman la manière dont il me traitait, dans une affaire si intéressante pour moi! » Dans cette conjoncture difficile pour un homme amoureux, devant ces plaintes mêlées de larmes, la simple bonhomie du Roi lui inspira la seule réponse à faire : « J'ai été désarmée, confesse Marie-Antoinette, par le ton qu'il a pris. Il m'a dit : *Vous voyez que j'ai tous les torts, et je n'ai pas un mot à vous répondre.* » Ceci dit, il ne plia pas, n'apporta nul changement à la ligne adoptée. Aucune raison de sentiment ne prévalut contre les résolutions prises et les nécessités publiques. Si Louis XVI eût montré, dans la politique intérieure, cette même clairvoyante énergie, cette même ténacité courtoise à maintenir ses propres idées contre celles de sa femme, quelles fautes il n'aurait pas commises, que de maux il eût évités!

L'indignation fut véhémente à Vienne, lorsqu'on apprit l'échec de Marie-Antoinette. On y traita les ministres français de *fous* et d'*imbéciles*. La Reine ne fut guère mieux jugée ; on fulmina contre sa mollesse insouciante. Rien pourtant n'était plus injuste. A l'arrivée, coup sur coup, de courriers, annonçant la retraite de l'armée autrichienne, la reculade humiliante de l'Empereur, en entendant les plates excuses et les lamentations qui succédaient aux rodomontades de la veille, la Reine fut prise du plus amer chagrin. « Elle a perdu sa gaieté ordinaire, lit-on dans une correspondance du temps, elle est rêveuse, soupire, cherche la solitude. » Le Roi la trouve un jour « en larmes » dans sa chambre ; fort affecté à ce spectacle, il lui exprime sa sympathie, son regret de ne rien pouvoir pour tirer ses parents du mauvais pas où ils se sont si témérairement fourvoyés. Mais elle refuse de l'écouter, accuse le cabinet français de faiblesse, de mauvais vouloir ; et, peu après, elle s'en prend à Maurepas, l'attaque violemment en face, et, comme il s'embarrasse en paroles évasives, elle dresse la tête, enfle la voix : « Voici, monsieur, la quatrième ou cinquième fois que je vous parle des affaires ; vous ne m'avez jamais fait d'autre réponse. Jusqu'à présent, j'ai pris patience ; mais les choses deviennent trop sérieuses, et je ne veux plus supporter de pareilles défaites ! » Il fallut que Mercy lui-même vînt prêcher la modération, suppliât la souveraine de ne pas aggraver

par des algarades inutiles les difficultés de l'Autriche.

Tout ce que put, et non sans peine, obtenir Marie-Antoinette fut que la France se proposât à titre de médiatrice, prît l'initiative d'un congrès où, au bout de longs pourparlers, on remit toutes choses comme devant, sans autre conséquence, après ce grand orage, que de laisser la France plus méfiante que la veille, l'Autriche plus excitée, et l'alliance moins solide.

A l'intérieur, le conflit avorté laissait aussi des traces. Dans le public, nul n'avait ignoré l'intervention de Marie-Antoinette, ses instances auprès de Louis XVI, et les scènes avec les ministres. Des couloirs de Versailles, les détails vrais ou faux étaient vite descendus aux faubourgs de Paris. La Reine avait voulu, murmurait-on avec colère, « sacrifier la France à l'Autriche », en cherchant à nous engager, en pleine guerre d'Amérique, dans une affaire avec la Prusse, d'où aurait pu sortir une guerre européenne; et le sentiment national en était amèrement froissé. Si l'espoir d'un Dauphin suspendait pour un temps les manifestations de la rancune publique, cette rancune demeurait enfouie dans les âmes populaires, comme ces épaves perdues dans les profondeurs de la mer, dont rien ne révèle la présence, jusqu'à l'instant où une tempête les ramène brusquement à la surface des eaux.

Quelques années plus tard, une seconde aven-

ture, due, comme la précédente, à la brouillonne ambition de Joseph, allait raviver ces souvenirs et susciter de nouveaux griefs du même ordre. La garde des bouches de l'Escaut était, d'après d'anciens traités, confiée à la Hollande, d'où résultait quelque gêne pour l'Empire, qui comprenait alors une grande partie des Pays-Bas. Un jour, à l'improviste, en 1784, un navire de guerre autrichien tentait de forcer le passage ; mais il se faisait canonner et prendre par les Hollandais. Grande fureur de Joseph, qui prétend y voir une insulte et, pour réparation, exige la cession de Maëstricht et du territoire contigu. Une autre prétention, greffée sur la première, visait l'échange des Pays-Bas contre l'électorat de Bavière. C'était tout remettre en question, en bravant fort insolemment la France, protectrice attitrée, par ancienne tradition, de la république hollandaise. Toutefois, Joseph semblait ne pas douter de la complaisance de Louis XVI, et c'est sur sa sœur qu'il comptait pour faire digérer le morceau.

Depuis un temps déjà — par précaution peut-être — il se plaignait à elle que l'on prît, à Versailles, « le haut ton avec lui », que l'alliance fût réduite « à des paroles et à des compliments » ; et il priait la Reine de lui dire bien franchement, « en bonne citoyenne et en amie », si les sentiments de Louis XVI étaient d'accord avec ceux de Vergennes. Le ton embarrassé de Marie-Antoinette aurait dû lui ouvrir les yeux. Elle

s'excusait vis-à-vis de son frère de la « malhonnêteté du style » employé envers lui; mais le Roi, disait-elle, « laissait passer, par faiblesse, des réponses qu'il ne ferait pas de lui-même ». L'entreprise une fois résolue, Joseph n'en écrivit pas moins à Marie-Antoinette qu'il envoyait des troupes contre les Hollandais, « pour tirer raison de la République », et qu'il attendait de pied ferme « le ton » qu'on prendrait à Versailles en cette occasion décisive. « Enfin, ma chère sœur, disait-il d'un air dégagé, voilà le moment venu où, sans cesser d'être bon roi de France, le Roi peut me témoigner d'être aussi mon allié, mon ami et mon frère. »

Cette fois encore, le premier mouvement de la Reine est d'accord avec le bon sens, avec son intérêt réel, avec celui de sa nouvelle patrie. Elle élude l'engagement qu'on lui veut arracher, allègue son impuissance, les cachotteries du Roi, le mauvais vouloir des ministres, fait de son mieux pour concilier son sincère désir d'abstention avec la déférence qu'elle croit devoir à sa famille. Mais, mise au pied du mur, elle finit, comme toujours, par céder aux instances, aux obsessions continuelles de son frère, à celles de Mercy-Argenteau, et la voilà lancée dans une nouvelle campagne, où sa véhémence naturelle, la frayeur qu'elle ressent de voir la rupture de l'alliance et d'assister à une « guerre fratricide » entre ses deux patries, l'entraînent peu à peu bien

plus loin qu'elle n'avait d'abord résolu. Lasse de lutter contre Vergennes sans rien gagner sur lui, elle s'en prend à Louis XVI. Plus d'une fois, à l'entendre, elle l'aurait « ébranlé », décidé même à appuyer les réclamations de l'Autriche ; mais, dit-elle, au dernier moment, les ministres toujours ont détruit son ouvrage et reconquis la volonté du Roi. « Je rougis de vous l'avouer, écrit-elle à Joseph, après qu'il a vu son ministre, son ton n'est plus le même. » — « Il faudrait le connaître à fond, dit-elle encore avec dépit, pour juger du peu de ressources et de moyens que me fournissent son caractère et ses préjugés! »

Vers la fin de l'année 1784, les choses se gâtent, la crise tourne à l'aigu. A la suite d'un *ultimatum* adressé par Joseph aux États de Hollande, deux corps d'armée français se réunissent sur les frontières de Flandre et sur les bords du Rhin. Une note « très raide » en informait l'Empereur, rejetant sur lui tous les torts, laissant prévoir des résolutions graves. La Reine en est comme affolée. On ne saurait lui reprocher cette peine. Sa faute est de désapprouver tout haut la politique française, d'avertir la Cour impériale de ce qui se prépare et d'arrêter le courrier porteur de la note, pour laisser à Joseph le temps de modifier les termes de l'*ultimatum* : « Vous avez dû, lui écrit-elle, être étrangement surpris de cette odieuse dépêche... J'ai suspendu le départ du courrier pendant sept jours ; c'est tout ce que j'ai pu obte-

nir... Comme le moment me paraît essentiel, je tâcherai de voir M. de Vergennes avec le Roi et, là, de les engager si bien tous deux, que ce ministre, si incompréhensible qu'il soit, se trouvera fort embarrassé! »

L'entrevue annoncée eut lieu, et elle fut des plus animées; Mercy en a noté les péripéties orageuses. Après avoir essayé sans succès d'arracher une promesse en faveur de l'Autriche, Marie-Antoinette, soudainement, est prise d'un mouvement de colère; elle apostrophe Vergennes, se livre contre lui à une si « terrible sortie », une sortie si directe, que le ministre, étonné, interdit, demeure un instant sans parole, puis s'adressant au Roi : « Devant les suspicions dont il était l'objet, il n'avait plus, dit-il, qu'à quitter sur-le-champ la place », et il fit mine de se retirer en effet. Il fallut pour le retenir l'insistance affectueuse du Roi, à laquelle, effrayée, ou peut-être prise de remords, se joignit Marie-Antoinette. Un raccommodement intervint, parmi les larmes de la Reine, et celle-ci, revenue au calme, comprit sans doute qu'elle avait été un peu loin, car, dans un entretien qu'elle eut à ce propos avec l'ambassadeur de Suède : « Au reste, lui déclara-t-elle, vous pouvez être persuadé que je ne me mêlerai de rien quand on aura pris un parti, et que, dans tous les cas, je n'oublierai jamais, malgré mon amitié pour l'Empereur, que je suis reine de France et mère du Dauphin. » On

retrouve ces mêmes expressions dans un billet de la même date au vieux maréchal de Ségur, ministre de la Guerre, et partisan d'une action énergique.

Ces protestations sont sincères ; mais, parmi le gros du public, qui juge, non les intentions, mais les actes, on imagine l'impression désastreuse et le soulèvement indigné. Un mince détail, insignifiant en soi, acheva de monter les esprits. Quand, après dix-huit mois de discussions stériles, l'affaire se termina de la part de l'Autriche par un désistement et un *fiasco* complet, la France médiatrice obtint des États de Hollande, à titre de consolation pour notre déplorable alliée, une maigre indemnité de deux millions tournois, dont le trésor royal, pour obliger la République, promit de faire l'avance. La somme fut versée à l'Autriche par acomptes successifs, comme il était convenu. On en conclut, dans les masses populaires, que tout l'or de la France payait les sottises de l'Autriche. « La Reine pille de tous côtés pour envoyer, dit-on, à son frère l'Empereur », écrira, peu après, un curé de campagne sur son registre paroissial. On décupla, on centupla le montant de l'argent fourni, et il circula dans Paris une lettre de Joseph au baron de Breteuil, grossièrement apocryphe, mais qui, malgré l'invraisemblance, rencontra beaucoup de crédules : « Il faut, y lisait-on, que vous me fassiez remettre cinquante millions, dont j'ai encore besoin... Il vous sera facile de

faire placer cette somme dans le déficit courant des finances de votre bon Roi et de faire créer un nouvel impôt... Si vous ne pouvez absolument vous faire payer, vous ferez banqueroute. La Reine chantera, Monsieur gémira, le comte d'Artois rira ; le bon Roi pleurera, mais néanmoins il fera tout ce que vous voudrez. Quant à moi, peu m'importe, pourvu que j'aie l'argent des Français. »

Une anecdote bien caractéristique, qui a trait à cet incident, montre le résultat de ces excitations. Une fille galante, nommée Marie Millot, rencontre le duc de Coigny, l'un des familiers de la Reine : « Est-il vrai, demande-t-elle, que la Reine fasse passer de grosses sommes à son frère, des sommes qui, assure-t-on, dépassent deux cents millions de francs ? — Tu ne te trompes pas, répond gravement Coigny. Oui, il en coûte déjà plus de deux cents millions, et nous ne sommes pas au bout! » Cette réponse ironique, sottement prise au sérieux, reste incrustée dans cette faible cervelle. On la retrouve cinq ans plus tard, lors du procès de Marie-Antoinette, sous forme de déposition devant le sanglant tribunal qui envoya la Reine au couperet de la guillotine.

Dans les milieux politiques et diplomatiques, où de telles bourdes n'étaient point admises, on n'en exagérait pas moins les tendances autrichiennes et les complaisances familiales de Marie-Antoinette. Les agents de toutes les puissances

se prétendaient entravés et contrecarrés, dans toutes leurs entreprises, par la surveillance de la Reine. Nulle négociation n'échouait qu'on ne l'en rendît responsable. Les cabinets européens, témoigne Soulavie, « comprimés par la crainte de la puissance de Marie-Antoinette, voyaient avec délices tout ce qui contribuait à la déprécier, à la dépouiller de son influence, et l'on saura un jour tout ce que firent leurs agents secrets pour la perdre ».

Ainsi, dans l'opinion, tant au dedans qu'en dehors des frontières, la reine de France prend peu à peu une figure d'étrangère, une étrangère qui usurpe le trône, qui accapare l'autorité, gouverne contre la nation et sacrifie à ses sympathies personnelles l'héritage des aïeux, les traditions sacrées.

Nul doute que, quelques mois plus tard, lors de la fameuse affaire du Collier, ces souvenirs encore frais n'aient gravement influé sur les dispositions publiques, n'aient contribué à exciter la malveillance du peuple, l'hostilité du parlement, et que l'acquittement scandaleux de l'offenseur de Marie-Antoinette n'ait été un soufflet, qui, appliqué sur la joue de la Reine, était aussi destiné à son frère, à l'empereur Joseph II. Je n'insisterai pas sur un épisode si connu et si bien raconté par un excellent historien, et je me contenterai d'en tirer la morale, en m'appropriant les paroles, riches de sens politique, du judicieux comte de Pro-

vence : « Quand l'affaire du Collier, dit-il, vint à la connaissance de la Reine, cette princesse, qui n'était pas instruite de tous les détails, mais qui savait combien les sentiments du public étaient changés à son égard, voulut qu'un jugement éclatant fît paraître la vérité. Elle eut tort, parce que, dans les affaires de ce genre, il vaut toujours mieux assoupir que divulguer. Mais elle n'écouta que sa délicatesse offensée ».

La juste indignation qu'éprouva Marie-Antoinette, non seulement du jugement lui-même, mais des manifestations populaires qui, le soir et les jours suivants, en accentuèrent l'insulte — acclamations et cris de *Vive le cardinal*, illuminations dans Paris, députations et harangues triomphales sous les fenêtres de l'hôtel de Rohan — toute la rancune amassée dans son âme devant l'abominable outrage eut pour effet de la dégoûter à jamais, sinon de la vie politique, du moins de la vie officielle, de tout ce qui met une souveraine en contact avec le public. C'est à partir de ce moment qu'elle se réfugie davantage, autant que le permet son rang, dans l'existence privée, qu'elle se montre de plus en plus une mère tendre pour ses enfants, pour ses amis une gracieuse et simple compagne. Au sortir des cabales, des intrigues, des manœuvres intéressées dont nous venons de la voir assiégée, sans qu'elle ait eu toujours l'habileté d'éviter les pièges et le courage de se garer des mauvais conseillers, c'est un

spectacle reposant et rafraîchissant pour les yeux que de considérer la Reine dans son rôle naturel, sous l'aspect qui lui sied si bien, jeune femme penchée sur un berceau, éducatrice dans une chambre d'études, châtelaine tantôt à Trianon et tantôt à Saint-Cloud.

Mère, Marie-Antoinette le fut passionnément et dans toute l'étendue du terme. Elle rompit sur ce point avec les vieilles traditions de Versailles, avec les habitudes de ses devancières sur le trône. On est loin, avec elle, d'une Marie Lecszinska, mettant, dès leur troisième année, ses filles dans un couvent lointain, où pas une fois elle ne leur rend visite, apprenant par hasard, de la bouche d'un frotteur, la mort d'un de ses fils, et n'interrompant qu'un instant, pour les obsèques de ses enfants, sa partie de tric-trac ou son éternel *cavagnole*. De tous temps, Marie-Antoinette avait adoré les enfants ; elle aimait à en voir autour d'elle et à se mêler à leurs jeux ; c'était, on s'en souvient peut-être, quand elle était Dauphine, un des griefs de Mercy-Argenteau. Ni les années, ni la couronne n'avaient affaibli ce penchant. Rencontrant un jour au château Elzéar de Sabran, à peine hors des lisières, elle l'élevait dans ses bras et l'embrassait sur les deux joues, puis, le lendemain, elle disait à madame de Sabran : « Savez-vous que j'ai embrassé hier un monsieur? — Madame, je le sais, car il s'en est vanté », répondait la jeune mère. On citerait vingt traits du même genre.

A sa première grossesse, après huit ans d'attente, sa joie est véritablement touchante. Ses lettres à sa mère sont pleines de jolies confidences : « Je grossis beaucoup; j'ai eu l'enfance de me mesurer; j'ai déjà augmenté de quatre pouces et demi! » Et ce sont des enquêtes sur les meilleures méthodes à appliquer aux nourrissons : le maillot, craint-elle, est gênant; mieux vaut ne pas emprisonner leurs membres, les tenir beaucoup sur les bras, ou bien couchés dans une « barcelonnette », surtout « les mettre à l'air » autant qu'il est possible, afin de les bien fortifier. Après la naissance de sa fille, son orgueil maternel s'épanche en mille menus détails, en détails bourgeois peut-on dire, sur sa croissance rapide, sur ses mérites précoces et sur ses progrès surprenants : « On va bientôt la sevrer, elle est grande et forte, on la prendrait pour un enfant de deux ans... Depuis quelques jours, elle dit *papa*. Ses dents n'ont pas percé encore, mais on les sent toutes... » Un peu plus tard : « Elle marche toute seule, se baisse et se relève sans qu'on la tienne. J'ose confier à ma chère maman un bonheur que j'ai eu il y a quatre jours : étant plusieurs personnes dans la chambre de ma fille, je lui ai fait demander par quelqu'un où était sa mère; cette pauvre petite, sans que personne lui dise mot, m'a souri et est venue me tendre les bras. C'est la première fois qu'elle a marqué me reconnaître. Je crois que je l'aime bien mieux depuis ce temps ».

La Reine eut quatre enfants. Moins de trois ans après la naissance de sa fille, le 22 octobre 1781, elle mettait au monde un Dauphin, on devine au milieu de quelle générale allégresse. Telles étaient, avant l'événement, l'émotion, l'anxiété de Marie-Antoinette, que son médecin avait exigé de Louis XVI la promesse qu'elle ne fût instruite du sexe de l'enfant que deux jours après l'accouchement. La joyeuse impatience du Roi ne put attendre ce délai : « M. le Dauphin demande d'entrer », cria-t-il à sa femme au bout de quelques heures. A ces mots, la Reine se soulève, elle tend les bras à son mari, et tous deux se confondent dans un si long et heureux embrassement, que l'enfant était déjà là depuis quelques instants lorsqu'ils aperçurent sa présence. Trois ans et demi plus tard, le 27 mars 1785, arrivait un deuxième garçon, qui fut appelé le duc de Normandie, et qui devint l'infortuné Louis XVII. Enfin, le 9 juillet 1786, c'était une frêle princesse, madame Sophie, qui mourut à l'âge de onze mois, le 19 juin de l'année suivante.

Toute cette petite famille constitue désormais le fond même de la vie de Marie-Antoinette, le sujet de ses plus pures joies et de ses plus cuisants soucis. Elle loge ses enfants tout près d'elle, dans des appartements qui communiquent avec le sien par des escaliers dérobés et par des portes intérieures. A toute heure, elle les voit, elle les surveille, elle assiste à leurs jeux, à leurs repas,

à leurs premières leçons, les soigne de ses mains dans leurs maladies enfantines, s'inquiète, ce qui est mieux encore, de démêler leur vraie nature et les nuances de leurs caractères, afin de diriger leurs âmes et de corriger leurs défauts. Elle s'y adonne avec tant de passion, avec une assiduité si complète, que Mercy s'en offense et déplore amèrement ce qu'il taxe de *légèreté* : « Depuis qu'elle s'occupe de l'éducation de son auguste fille, écrit-il à Kaunitz, et qu'elle la tient continuellement dans ses cabinets, il n'y a presque plus moyen d'y traiter aucun objet important ou sérieux, sans qu'on soit à tout moment dérangé par les petits incidents de jeux de l'enfant royale... Elle écoute à peine ce qu'on lui dit, et comprend encore moins ». Heureuse inattention, qu'on aurait voulue plus fréquente!

On ne peut contester à Marie-Antoinette un vrai instinct d'éducatrice, une remarquable intelligence des principes nécessaires pour former les enfants. Il en subsiste un précieux témoignage : c'est l'instruction écrite qu'elle adressait à madame de Tourzel, quand celle-ci remplaça, comme gouvernante des enfants de France, madame de Polignac, partie pour l'étranger. « Je donne en dépôt à la Vertu ce que j'avais confié à l'Amitié », lui disait-elle, en l'établissant dans ce poste. Elle lui envoyait peu après une longue note, où la mère indiquait à l'institutrice ses idées personnelles sur la manière de remplir cette mission et

analysait spécialement, avec une fine sagacité, les dispositions du Dauphin, de l'héritier du trône : « Il est, comme tous les enfants forts et bien portants, très léger et violent dans ses colères ; mais il est bon enfant, tendre et caressant même, quand son étourderie ne l'emporte pas. Il a un amour-propre démesuré, qui, en le conduisant bien, peut tourner un jour à son avantage... Il répète aisément ce qu'il a entendu dire, et souvent, sans vouloir mentir, il ajoute ce que son imagination lui a fait voir. C'est son plus grand défaut, et sur lequel il faut bien le corriger. » Elle recommande d'ailleurs de le prendre par la douceur, plus que par la sévérité. « Dès sa petite enfance, ajoute-t-elle, le mot *pardon* l'a toujours choqué ; il dira et fera tout ce que l'on voudra, dès qu'il a tort ; mais le mot *pardon*, il ne le prononce qu'avec des larmes et des peines infinies... Il n'a aucune idée de hauteur dans la tête, et je désire fort que cela continue. Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont ! »

Chemin faisant, elle explique à la gouvernante le système général qu'elle s'est tracé à l'égard de tous ses enfants, système qui est le fondement même de l'autorité maternelle exercée avec clairvoyance : « Je les ai toujours accoutumés à avoir grande confiance en moi et, quand ils ont eu des torts, à me les dire eux-mêmes. Cela fait qu'en grondant, j'ai l'air plus peinée et affligée de ce qu'ils ont fait que fâchée. Je les ai tous accoutu-

més à ce que *oui* ou *non*, prononcé par moi, est irrévocable ; mais je leur donne toujours une raison à la portée de leur âge, pour qu'ils ne puissent pas croire que c'est pas humeur de ma part. »

La mort de la princesse Sophie, survenue, comme nous l'avons vu, en 1787, fut un profond chagrin pour Marie-Antoinette, le premier, dira-t-elle plus tard, de tous ceux qui bientôt se succéderont sans trêve. « Venez, écrivait-elle à sa belle-sœur, madame Élisabeth, venez, nous pleurerons sur la mort de ma pauvre petite ange. J'ai besoin de tout votre cœur pour consoler le mien ! » Aux amis trop zélés, qui, pour adoucir sa douleur, représentaient le bas âge de la petite morte : « Oubliez-vous que c'eût été une amie ? » répondait-elle avec des larmes. La santé de son fils aîné lui causait aussi, dès cette heure, de cruelles inquiétudes. « Sa taille s'est dérangée, confiait-elle à son frère Joseph, et pour une hanche qui est plus haute que l'autre, et pour le dos, dont les vertèbres sont un peu déplacées et en saillie : depuis quelque temps, il a tous les jours la fièvre et est fort maigri et affaibli. » Toutefois, on voulait espérer, contre toute apparence, qu'il s'agissait d'une simple crise de croissance ou de dentition. Le Roi, si robuste aujourd'hui, n'avait-il pas été, assurait Marie-Antoinette, « très faible et maladif » dans sa première enfance ? L'existence au grand air l'avait promptement remis ; pour-

quoi n'en serait-il pas de même de son fils? Précoce, au reste, et affectueux, comme la plupart des enfants souffreteux, le petit rachitique témoignait à sa mère une tendre adoration, qui redoublait sa peine. « L'autre jour, rapporte un témoin, il la supplia de dîner dans sa chambre. Hélas, elle avalait plus de larmes que de pain! »

Le cadet, au contraire, le duc de Normandie, paraissait avoir en vigueur tout ce qui manquait à son frère. « C'est un vrai enfant de paysan, écrit la Reine avec fierté, grand, frais et gros. » *Le chou d'amour*, comme elle l'appelait, faisait les délices de sa mère. « Il est charmant, et je l'aime à la folie! Il m'aime aussi beaucoup, à sa manière, ne se gênant pas. Il devient fort, il n'est plus colère. » Quand commenceront les mauvais jours, ses occupations maternelles deviendront, comme elle le proclame, la seule distraction de sa vie et son unique bonheur. « Nous logeons tous les trois dans le même appartement. Mes enfants sont presque toujours avec moi et font ma consolation. » Ailleurs encore : « Quand je suis bien triste, je prends mon petit garçon dans mes bras, je l'embrasse de tout mon cœur, et cela me console dans le moment. » C'est à Fersen qu'elle adresse ces lignes touchantes, que nul ne comprendra et ne sentira mieux que lui.

Il sied de rattacher à ce besoin de Marie-Antoinette d'avoir toujours ses enfants auprès d'elle l'un des actes privés qui fut — et bien injuste-

ment — le plus critiqué du public, l'achat du château de Saint-Cloud. Trianon ni la Muette n'étaient plus assez vastes — étant donné le personnel qu'exigeait l'étiquette — pour qu'elle y pût loger avec toute sa famille. Il lui vint à l'idée de demander au Roi le château de Saint-Cloud, apanage du duc d'Orléans. Un autre motif l'y poussait : c'était une opinion admise que l'air de cet endroit était vif et sain entre tous; on se souvenait du bien qu'avait fait jadis à Louis XVI le séjour de Meudon; Marie-Antoinette espérait, à cause de la proximité du lieu, que Saint-Cloud aurait même vertu pour sa progéniture. Le Roi y consentit sans peine, mais il y eut de longs et de laborieux pourparlers. Le duc d'Orléans abusa du désir de la Reine pour lui faire payer six millions ce qui, dit-on, n'en valait guère que trois; il y eut aussi des abus dans le coût des réparations et aménagements nécessaires; si bien qu'on cria à la ruine et qu'on traita cette acquisition de folie; de même qu'on voulut voir un empiétement sur le pouvoir du Roi dans ces seuls mots : *de par la Reine*, dont le concierge du château fit précéder un règlement affiché à la grille.

En vain, l'existence à Saint-Cloud est-elle des plus modestes. En vain, la Reine, pour plaire aux Parisiens, se mêle-t-elle à la foule les jours de fêtes locales, tenant le Dauphin par la main, et confondue parmi le populaire qui regarde les joutes sur l'eau ou les courses de bateliers. Rien

ne désarme les rancunes et les préventions du public, et elle surprend parfois les paroles mal veillantes que l'on chuchote sur son passage : « Nous allons à Saint-Cloud, voir les grandes eaux et *l'Autrichienne*. »

Cette simplicité de Saint-Cloud, à l'heure présente on la retrouve aussi dans les séjours à Trianon. Finies, les réceptions fastueuses, les fêtes où l'on dansait du soir jusqu'à l'aube du matin. Finies, les comédies de société, où, entourée d'une troupe d'amateurs du haut rang, la Reine jouait et chantait, « royalement mal » d'ailleurs, disait un spectateur. La représentation du *Barbier de Séville*, en 1785, avait vu pour la dernière fois se lever le rideau du théâtre de Trianon. Finies aussi, les élégances, les robes endiamantées, les toilettes excentriques, les jupes à paniers monstrueux, les plumes s'érigeant en panaches. On ne voit plus que du linon, de la percale, des fichus à la paysanne, des chapeaux de paille dans la journée, le soir des fleurs dans la coiffure. Trianon n'est plus désormais qu'une maison de campagne où l'on vit en famille, avec quelques amis de choix, où règnent l'abandon, la familiarité, où sont établis les usages de la vie de château chez les particuliers. Lorsque la Reine entre dans son salon, les dames n'abandonnent pas leur tapisserie ou leur *piano-forte*, les hommes continuent leur billard, leur piquet, leur tric-trac. Le nombre des gens de service est limité au né-

cessaire, et, sauf les rares jours de gala, les dignitaires, les « grandes charges » de Cour, ne brillent guère que par leur absence.

Comme plaisirs, la promenade, la musique, des goûters en plein air au milieu des enfants. Quelquefois, le dimanche, on danse, pendant l'après-midi, sur les vertes pelouses, au son de rustiques instruments ; et, ces jours-là, les grilles du château sont ouvertes, entre qui veut, sous la seule condition d'être « honnêtement vêtu ». La Reine, alors, parcourt les groupes de ces invités inconnus, elle embrasse les enfants, cause avec les parents, cherche par ces moyens à se procurer l'illusion d'une popularité factice. De cette époque aussi datent les amusements du Hameau, mais non avec les mascarades, les ridicules travestissements vulgarisés par les légendes, où l'on voit la Reine en fermière, son époux en meunier, le comte d'Artois en garde-chasse, et ce beau monde jouant sérieusement à la vie pastorale. Dans la réalité, tout se réduit à quelques après-dînées de loisir, pendant lesquelles Marie-Antoinette se plaît à regarder ses gens soigner le bétail, traire les vaches, fabriquer le beurre, et s'essaie parfois un instant à ces occupations champêtres.

Tout cela, semble-t-il, aurait dû plaire à une nation éprise d'égalité, à des âmes ramenées par Jean-Jacques au goût de la nature et au culte de l'innocence, à d'austères citoyens qui n'avaient à la bouche que les mots de *simplicité*, d'*économie* et de

vie familiale. Mais il était trop tard, l'opinion était faite, et rien ne pouvait l'ébranler. Depuis de trop nombreuses années, à la Cour tout d'abord, puis dans le parlement et dans la bourgeoisie, on avait désigné la Reine comme le scandale, le fléau de son siècle ; un flot bourbeux de chansons, de libelles, dont les titres mêmes, bien souvent, ne peuvent être cités sans blesser la décence, l'avaient flétrie, souillée dans l'imagination du peuple, avaient gravé son nom parmi les Messaline, les Frédégonde, toutes celles à qui soit leurs cruautés, soit leurs vices, ont fait une célébrité infamante. Il était établi, parmi les masses crédules, qu'elle dilapidait le Trésor, trahissait le pays, empêchait les réformes, perpétuait les abus, que le désordre de sa vie privée s'ajoutait aux forfaits de son existence de souveraine.

Aussi un cruel scepticisme accueillait-il le revirement dans sa manière de vivre, et les sérieux progrès amenés par l'âge et l'expérience se heurtaient à des partis pris qui n'y voulaient voir que fausseté, calcul, hypocrisie. Dans les rues de la capitale, à l'Opéra, dans tous les lieux publics, des murmures, des cris quelquefois, s'élevaient à son apparition. On brûlait sur la place Dauphine un mannequin qui représentait les traits de Marie-Antoinette. A Versailles même, sur les murs du château, on collait une affiche où se lisaient ces vers :

Louis seize interdit, Antoinette au couvent,
D'Artois à Saint-Lazare, et Provence régent.

Une aussi flagrante injustice ulcérait l'âme fière de la Reine. Ses lettres, ses propos révèlent, en cette période, une révolte, une rancune profonde, qui s'étendent à toute la nation, qui incriminent cette race française à laquelle, lors de l'avènement, elle rendait sincèrement le plus admiratif et le plus sympathique hommage. Quant à Louis XVI, plus flegmatique, il se désintéresse de tout, se réfugie de plus en plus dans la vie matérielle. Il avait renoncé à ses habitudes de travail, semblait avoir perdu, devant l'inutilité des efforts, tout ressort et toute volonté, et jusqu'au désir du succès. « Son corps s'épaissit, dit Mercy-Argenteau dans une lettre à Joseph. Les retours de chasse sont suivis de repas trop abondants, aux digestions lourdes. Son caractère devient brutal. »

Un peuple hostile et frémissant, un roi découragé, une reine exaspérée : après quatorze années de règne, c'était dans cet état d'esprit qu'allait s'ouvrir la formidable crise d'où sortirait la perte ou le salut de la vieille monarchie française.

VIII

LA CRISE RÉVOLUTIONNAIRE

Le 27 décembre 1788, Louis XVI, sur l'avis de Necker, ramené depuis quatre mois au pouvoir par Marie-Antoinette, décidait la convocation des États-Généraux. La Reine, qui, pour la première fois depuis le nouveau ministère, assistait au Conseil, y avait soutenu ce projet, auquel était hostile la grande majorité du clergé et de la noblesse. De même, elle avait appuyé le doublement du Tiers-État, qui semblait impliquer le vote par tête, et non par Ordre, et qui donnait, par suite, une arme redoutable aux partisans de la Révolution. Les États-Généraux devaient s'assembler le 5 mai. La veille, selon l'usage, une procession pompeuse parcourut les rues de Versailles. Les trois Ordres y assistaient, avec le Roi, la Reine et tous les princes du sang. La Reine était en grand costume, étincelante de pierreries, fort

belle et majestueuse. Louis XVI fut assez acclamé; un silence glacial, au contraire, accueillit Marie-Antoinette; à peine, de loin en loin, de faibles cris de *Vive la Reine*, aussitôt réprimés par les *Fi donc!* par les *Chut!* de la multitude. Certains, plus malveillants encore, poussèrent sur son passage des cris en l'honneur du duc d'Orléans, qui s'était séparé des princes, pour défiler parmi le Tiers-État. La Reine ressentit cet affront; elle faillit s'évanouir, mais elle se ressaisit, se composa un maintien dédaigneux, jetant, dit un témoin, sur ceux qui l'offensaient des regards où l'on croyait lire : « Pour le moment, je me soumets, mais j'aurai mon tour! » Elle eut, dans la cathédrale de Versailles, une altercation assez vive avec la duchesse d'Orléans, où celle-ci se montra d'une singulière impertinence. Madame Adélaïde, assure Gouverneur Morris, crut devoir ajouter aux outrages de la foule la goutte de fiel de ses rancunes; comme, au sortir de cette cruelle journée, la Reine, hors d'elle, traduisait sa révolte par cette exclamation : « Ces indignes Français! — Dites *indignés*, Madame », répliqua durement la vieille fille.

La séance d'ouverture des États-Généraux, qui eut lieu le lendemain dans la salle des Menus-Plaisirs (le nom sonne d'une manière étrange), adoucit un peu ces blessures. La Reine, arrivée en retard, s'assit à droite du Roi, à deux degrés plus bas, et écouta les discours en silence. Elle

était pâle, sérieuse et d'une sobre élégance : « un habit violet », une jupe blanche « en pailleté d'argent », et sur le front un bandeau de diamants, surmonté d'une plume de héron. Dans ces dernières années, elle avait pris quelque embonpoint, qui ajoutait à sa dignité naturelle ; son teint restait plein de fraîcheur, et son abondante chevelure blonde gardait tout son éclat. Les députés, dont la plupart ne l'avaient jamais vue, la regardaient avec curiosité, et beaucoup subissaient son charme, la comparant à son époux, lourd, épais et vulgaire, évoquant, a-t-on dit, « un César de la décadence, l'obésité de Vitellius, avec la douceur d'Antonin ».

La Reine, de son côté, contemplait l'Assemblée, surtout les innombrables bancs où s'entassait le Tiers-État. Elle paraissait, dit une spectatrice de cette scène, chercher à lire sur ces figures, scruter la physionomie de ces hommes, parmi lesquels, déjà, elle se connaissait tant d'ennemis. Pendant le petit discours de Louis XVI, elle se leva avec respect, puis se rassit pour le reste de la séance, sans que rien témoignât de ce qu'elle éprouvait. Pourtant, à certains passages des harangues qui se succédaient sans relâche, « un mouvement presque convulsif » de l'éventail qu'elle tenait à la main décelait son émotion intime. Somme toute, son attitude plut aux membres de l'Assemblée. Après le discours de Necker, quand elle se leva pour partir, des cris nourris de *Vive la Reine!*

éclatèrent dans la salle. Surprise, charmée, elle salua en souriant; les acclamations redoublèrent, et elle y répondit par une révérence si gracieuse, que son succès s'accrut encore. Elle rentra au château un peu rassérénée.

Mais un entraînement passager, dû à une séduction physique, ne pouvait prévaloir contre les préventions semées avec un art perfide, enracinées de date ancienne, et qu'avaient fortifiées trop de folles imprudences. Les députés du Tiers, du fond de leurs provinces, arrivaient imbus de l'idée que les maux du pays avaient la Reine pour principal auteur. La noblesse, pour d'autres raisons, que nous avons relevées au passage, ne la considérait et ne l'aimait guère davantage. C'était un *tollé général*, dit Mercy-Argenteau, un « déchaînement », renchérit Frénilly. Et ce mouvement avait un chef, occulte encore et d'autant plus dangereux, qui était le duc d'Orléans. A son inimitié d'antan s'ajoutait un nouveau grief, le refus opposé par Marie-Antoinette au mariage de son fils aîné avec Madame Royale. Ulcéré, le prince, depuis lors, avait accentué ses attaques, fomenté les pamphlets, les caricatures injurieuses. Marie-Antoinette, elle non plus, ne ménageait guère son cousin, le traitait presque ouvertement de « factieux » et d' « ennemi du trône ». Ces procédés, d'une part, et ces propos, de l'autre, avaient changé la vieille antipathie en haine ardente et en guerre implacable.

Dès ces premières journées, marquées par tant d'épisodes dramatiques, où l'absolutisme expirant se débattait encore contre l'assaut furieux de la démocratie, ce fut une opinion admise que Marie-Antoinette représentait, dans l'entourage royal, le grand élément de résistance aux prétentions du parti constitutionnel, que « l'aristocratie », pour parler le langage du temps, trouvait en elle son plus solide et son dernier rempart. Le journal du libraire Hardy, écho de la bourgeoisie parisienne, la peint prenant le Dauphin dans ses bras et le montrant à Louis XVI, en disant : « Voilà le rejeton de la France, qui doit vous succéder, si vous soutenez votre autorité royale. Sinon, la couronne va perdre tous ses droits. » On dénonçait hautement, dans tous les milieux politiques, dans les couloirs de l'Assemblée, dans les réunions populaires, la prétendue alliance de la Reine et du comte d'Artois, unis dans une lutte obstinée contre les grandes réformes, travaillant de concert à maintenir la France en lisières et à faire avorter l'émancipation nationale.

Il semble aujourd'hui démontré qu'il y eut là une erreur et une injustice. Bien des témoignages en font foi. Le comte Louis-Philippe de Ségur, partisan des idées nouvelles, s'entretenant alors avec elle de la situation, la trouve, dit-il, triste, mais résignée, sans aigreur et sans parti pris. Comme il prend congé d'elle, elle s'adresse à lui en ces termes : « Je vois que, d'après ce qu'on

vous a dit, vous me croyez fort éloignée de votre opinion. Mais, demain, vous aurez de mes nouvelles, et vous verrez que je ne suis pas aussi déraisonnable qu'on le suppose. » Le lendemain, en effet, l'ancien ambassadeur recevait de madame Campan, envoyée par la Reine, un écrit de Mounier, le chef des modérés, qui exposait le programme constitutionnel, auquel la Reine paraissait se rallier. D'autres récits établissent sa défiance envers le comte d'Artois. Augeard lui apportant, en mai 1789, certain mémoire confidentiel sur l'état des finances : « Je suis fâchée, dit-elle, que vous l'ayez montré à mon frère d'Artois. — Et pourquoi donc, Madame? Dans les familles particulières, lorsqu'il arrive de grands malheurs, on se rassemble tous, quand même il y aurait quelques petits chiffonnages parmi les parents. — Ce n'est pas, ripostait la Reine, que mon frère d'Artois ne nous aime pas, mais il est poussé par une faction infernale, qui nous perdra tous. » La marquise de Làage de Volude rapporte des propos qui confirment ce désaccord, que nous verrons s'aggraver par degrés, jusqu'à l'hostilité complète.

Mais, conciliante sur les idées, la Reine montrait trop facilement de l'humeur contre les personnes, et c'est quelquefois plus dangereux. Recevant, certain jour de fête, une députation envoyée par la Ville de Paris, elle s'offensait de voir Bailly ne faire qu'une simple révérence, au

lieu de mettre le genou en terre, selon l'usage traditionnel. Rouge de dépit, elle répondait aux compliments par un signe de tête fort sec et congédiait sans leur adresser la parole les officiers de la garde nationale et les échevins municipaux. Ceux-ci s'en allaient mortifiés et répandaient le soir leur mécontentement dans Paris. Même accueil aux poissardes, qui, mal reçues, murmurent, dit un témoin, et jurent de se venger. « Cette malheureuse princesse, écrit à ce propos la marquise de la Tour du Pin, ne connaissait pas les ménagements, ou ne voulait pas les employer. Elle témoignait ouvertement de l'humeur à ceux dont la présence lui déplaisait. En se laissant aller ainsi à des mouvements dont elle ne calculait pas les conséquences, elle nuisait aux intérêts du Roi. »

Ce qu'on peut aussi regretter, c'est sa mobilité, cette vivacité d'impression qui fait qu'elle passe, selon l'impulsion du moment, d'un avis à l'avis contraire, tantôt poussant aux concessions, et tantôt à la résistance. Au fond, son tempérament la portait vers l'énergie et vers la fermeté, et c'est ce qu'elle cherchait vainement à infuser au Roi. Mais, faute de suite dans les idées, et plus préoccupée, comme disait La Fayette, « d'être belle dans le danger que de le détourner », les actes de vigueur qu'elle conseillait à son époux, n'ayant pas de lendemain, semblaient des actes de révolte, et elle y dépensait sans fruit son incon-

testable vaillance. On ne saurait d'ailleurs lui en faire un reproche, si l'on pense avec Lamartine que, « des vertus du trône, les femmes n'ont guère que le courage ; elles sont souvent des héros, rarement des hommes d'État ».

A vrai dire, pendant cette période, elle ne joue dans la politique qu'un rôle secondaire, effacé. Necker eût malaisément supporté qu'il en fût autrement, et, d'autre part, des soucis plus poignants assaillaient son cœur maternel. Le Dauphin se mourait. Vainement, depuis trois mois, l'avait-on établi au château de Meudon ; l'air vif, qui l'avait d'abord ranimé, n'avait pu arrêter les progrès effrayants du mal. A présent, l'échine se voûtait, les jambes étaient molles et sans force, au point que, pour le faire marcher, il fallait le soutenir « comme un vieillard caduc ». Le visage allongé, maigri, portait la trace de ses souffrances. La maladie avait aussi altéré son humeur ; difficile avec tout le monde, il ne supportait que sa mère. Le 2 juin, au reçu de nouvelles alarmantes, Louis XVI vint, de Versailles, voir son fils à Meudon. Il y trouva la Reine qui, en l'apercevant, se jeta dans ses bras, sanglotante, éperdue, le conjurant de ne pas entrer dans la chambre, pour s'épargner le spectacle de l'agonie. L'enfant mourut à une heure du matin. Le Roi et la Reine, accablés, s'enfermèrent au château, dans un isolement absolu. Pourtant, le surlendemain, avant les funérailles, les députés du Tiers forcèrent la

porte du souverain, pour l'entretenir de leurs vues politiques. Il ajoutèrent seulement au discours préparé quelques expressions de regret sur le coup qui l'avait frappé. « Il n'y a donc pas de pères dans l'Assemblée? » murmura tristement Louis XVI.

Quelques semaines plus tard, le 11 juillet, une grave nouvelle éclatait brusquement. Le Roi venait de renvoyer Necker, suspect de trop de complaisance envers l'Assemblée nationale. Le maréchal de Broglie était mis à la Guerre, Foulon au Contrôle général ; le chef du ministère était le baron de Breteuil. Doit on voir dans ce coup de force la main de Marie-Antoinette? Il n'en existe aucune preuve décisive; toutefois Necker le crut, à ce qu'assure son gendre, et Weber l'insinue, dans un passage de ses Mémoires. Ce qui vient à l'appui, c'est le choix de Breteuil, l'ami particulier de Marie-Antoinette, choix médiocre du reste, car cet homme à vues courtes, incapable de regarder plus haut que les murailles d'une Cour, n'avait rien de ce qu'il fallait pour parer aux dangers d'une situation si terrible. Sa grosse voix et son pas sonore, frappant le sol avec un bruit qui semblait, dit madame de Staël, « faire sortir de terre une armée », lui donnaient, il est vrai, l'apparence de la force, mais l'apparence seulement.

Les décisions du Roi furent connues le soir à Paris. L'effet fut foudroyant ; on y vit le prélude d'une ère de réaction, de mesures violentes : dis-

solution de l'Assemblée, déclaration de faillite de l'État. L'émeute gronda presque aussitôt dans les rues de la capitale. Deux jours après, c'était la prise de la Bastille, le massacre des défenseurs de l'antique citadelle, l'assassinat de Launay, de Flesselles, leurs têtes promenées au bout des piques, la populace maîtresse absolue de la ville, l'acte premier du plus sanglant des drames. La colère des vainqueurs s'en prenait spécialement à Marie-Antoinette ; toutes les vieilles calomnies ressuscitaient du coup : la France livrée à l'étranger, les centaines de millions envoyés à l'empereur d'Allemagne. Mercy, écrivant à Joseph, constate avec effroi ce qu'il appelle « une frénésie d'esprits » contre la reine de France. « La rage est telle, mande-t-il le même jour à Kaunitz, qu'au jardin du Palais Royal on a mis publiquement à prix sa tête et celle du comte d'Artois. » Les familiers de Marie-Antoinette, les Polignac tout les premiers, étaient aussi l'objet de menaces effrayantes ; des placards sanguinaires les désignaient à la vengeance du peuple; on pendit un mannequin qui représentait la duchesse.

Le soir du 16 juillet, la Reine fit venir son amie, lui peignit les périls suspendus sur sa tête : « Je crains tout, dit-elle en pleurant. Au nom de notre amitié, partez, il est encore temps de vous soustraire à la fureur de mes ennemis ». Louis XVI entra et joignit ses instances à celles de Marie-Antoinette. La duchesse résista d'abord, puis elle

céda, peut-être un peu trop aisément. Dans la nuit même, une berline l'emporta, sous les habits d'une femme de chambre, ainsi que son mari, sa fille et sa belle-sœur, la comtesse Diane de Polignac. Au moment du départ, on lui remit ce billet de la Reine : « Adieu, la plus tendre des amies. Ce mot est affreux, mais il le faut... Je n'ai que la force de vous embrasser ».

Ce fut, dans le monde de la Cour, comme le signal de la paniqne. On apprit, coup sur coup, le départ des Condé, du comte d'Artois, de plusieurs ministres, de maints autres grands personnages. En deux journées, la municipalité de Paris dut délivrer deux cents passeports. Cette fuite faisait le vide autour de Marie-Antoinette. Disparaissaient successivement sa dame d'honneur, sa dame d'atours, la plupart des dames du palais, les principaux officiers de sa maison, intendant, chancelier, jusqu'au « chauffe-cire », le sieur Lemaire. Et l'abbé de Vermond abandonnait, lui aussi, « son élève ». Elle ne gardait qu'un unique aumônier, M. de Cambis, qui, d'ailleurs, s'en ira bientôt. C'est presque l'isolement, et Marie-Antoinette traverse dans ces premiers jours une crise de dépression, de mélancolique abattement. « Je ne rencontre plus de cœurs qui m'entendent », disait-elle avec un soupir. Ce même accent plaintif perce dans les billets qu'elle adresse alors à l'absente, madame de Polignac : « Nous ne sommes entourés que de peines, de malheurs et

de malheureux. Tout le monde fuit, et je suis encore trop heureuse de penser que tous ceux qui m'intéressent sont éloignés de moi. Aussi je ne vois personne, et je suis toute la journée seule chez moi. Mes enfants font mon unique ressource ».

L'abandon où tous ces départs ont laissé la Cour de Versailles à des répercussions fâcheuses. Les places vacantes sont occupées par des serviteurs de hasard, dont beaucoup sont gagnés par les ennemis de Marie-Antoinette, par ce qu'on nomme alors « la faction d'Orléans ». La Reine se sent environnée d'espions, surveillée et trahie. Elle n'en fait pas mystère à la duchesse de Polignac : « Ne me répondez pas, à moins d'avoir une occasion sûre, lui dit-elle; et encore, n'écrivez que des choses qu'on puisse lire, car on fouille tout le monde, et rien n'est sûr. Je n'écris, ni ne veux que personne m'écrive, par la poste, quoique je sache bien que ni moi, ni mes amis, ne demanderons jamais rien de mal. Mais je ne veux pas qu'on puisse dire que je reçois des lettres et qu'après cela on en compose ».

Il y eut cependant, au sortir de cette crise, un moment de détente, et Marie-Antoinette aperçut une lueur d'espoir. « Depuis quelques jours, mandait-elle à la duchesse de Polignac, les affaires paraissent prendre une meilleure tournure... Le nombre des mauvais esprits est diminué, ou, au moins, tous les bons se réunissent

ensemble, de toutes les classes et de tous les Ordres. C'est ce qui peut arriver de plus heureux. » Louis XVI, cédant aux instances de Bailly, avait passé une journée dans la capitale ; il y avait été reçu avec des transports d'enthousiasme. Le rappel de Necker, ministre pour la troisième fois, la nuit du 4 août, où la noblesse avait voté l'abolition des privilèges, l'exemple de la Reine, « provoquant, dit Mercy, de son propre mouvement, les réformes économiques les plus étendues dans sa Maison », enfin l'envoi à la Monnaie de la vaisselle royale, tout cela contribuait à calmer les têtes échauffées.

L'illusion de la Reine fut de croire cette sagesse plus générale et plus durable qu'elle ne l'était dans la réalité. Quelques visites d'amis anciens tenus trop longtemps à l'écart, le revirement de certains personnages ramenés par l'indignation ou la crainte, avaient mis du baume sur ses plaies. « C'est dans des moments comme ceux-ci que l'on apprend, écrivait-elle, à connaître les hommes et à voir ceux qui sont véritablement attachés ; je fais tous les jours des expériences sur cela... Je retrouve tout plein de personnes vraiment et sincèrement attachées, auxquelles je ne pensais seulement pas. » Ces cas particuliers lui donnaient l'espérance d'une réaction sérieuse. Elle entendait répéter autour d'elle que le peuple criait contre l'avortement des prétendues réformes, que l'on redoutait la famine, et que, par

suite, un courant d'opinion se formait, grossissait chaque jour contre l'Assemblée nationale. Au reste, il est certain que la Reine, à cette heure, ne réalisait pas encore la force et la profondeur du mouvement. Comme bien des gens alors, elle croyait plus à une série d'émeutes, à une vaste Fronde populaire, qu'à une transformation politique et sociale. Elle songeait à certaines mesures dont elle espérait le salut, la dissolution de l'Assemblée, l'établissement du Roi dans une ville de province, — Rouen ou Metz, par exemple — pour restaurer de là, moyennant quelques concessions, le pouvoir monarchique. Rien de précis, d'ailleurs, de vagues velléités, mais qui transpirèrent au dehors, alarmèrent l'Assemblée, firent craindre une contre-révolution imminente.

Un fâcheux incident acheva l'exaspération des esprits. Un régiment fidèle au trône, le régiment de Flandre, venait d'arriver à Versailles, et les gardes du corps, fêtant sa bienvenue, lui offrirent un banquet, qui eut lieu, le 1er octobre, dans la salle de spectacle, au château de Versailles. Le Roi, la Reine et le Dauphin parurent à la fin du repas et firent le tour des tables. On porta leurs santés, on les acclama bruyamment, on conspua un peu l'Assemblée ; quelques soldats, dit-on, arrachèrent leurs cocardes aux nouvelles couleurs nationales. Il est faux que, comme on l'a dit, la Reine et les princesses aient distribué des co-

cardes blanches à la ronde. Les jours suivants, d'autres réunions du même genre occasionnèrent des manifestations pareilles. Ce fut un beau tapage dans les milieux démagogiques. Il ne fut guère difficile aux meneurs d'exploiter, de dénaturer les scènes, somme toute, inoffensives, d'en faire une sorte d'attentat contre les volontés du peuple. La misère réelle des faubourgs fournit le personnel voulu pour une journée d'émeute, mais on n'enrôla que des femmes. On les savait plus enragées, et qui oserait tirer sur elles?

Le 5 octobre, dans l'après-midi, Louis XVI était à la chasse à Meudon, la Reine était à Trianon, quand survint la nouvelle qu'une bande de sept à huit mille femmes — parmi lesquelles des hommes affublés de jupons — étaient en marche sur Versailles, hurlant des cris de mort. On apprit peu après que la garde nationale arrivait également, conduite par La Fayette qui, tout d'abord récalcitrant et vite débordé par ses hommes, marchait piteusement à leur tête. A la même heure, l'Assemblée nationale, sur l'annonce du *veto* opposé par Louis XVI à la « Déclaration des Droits », tenait une séance tumultueuse, où Mirabeau tonnait contre la Cour et dénonçait clairement l'influence de la Reine. Avant la nuit tombante, toute la famille royale était réunie au château; les ministres délibéraient, l'agitation était extrême et le désordre indescriptible. Pendant qu'on discutait, que Saint-Priest conseillait de

partir pour Compiègne — ce qui était encore possible, et ce qui fut un moment résolu, — le flot parisien déferlait et battait les grilles du château. Les femmes criaient : « Nous couperons la tête à la Reine ! » Comme on pressait le Roi d'agir : « Doucement, doucement », répondit-il, en ajoutant « qu'on ne tirait pas sur les femmes ». Il capitulait peu après devant l'Assemblée nationale, sanctionnait la Déclaration et, La Fayette s'étant présenté au château, il permettait que les gardes du corps fussent remplacés presque partout, aux portes du palais, par les gardes françaises. Sur quoi, La Fayette affirmait qu'il répondait de tout et, s'étendant, se laissait aller au sommeil. « Il dormait contre son Roi ! » écrit tragiquement Rivarol. Le mot est excessif, mais Marie-Antoinette le crut, et elle ne l'oublia jamais.

Parmi les nombreux récits de ces scènes, il est un point sur quoi tous les témoins s'accordent, c'est le sang-froid, l'intrépidité de la Reine. C'est elle surtout que visaient les factieux ; elle avait entendu les clameurs de la populace. « Je sais, dit-elle à ceux qui l'entouraient, que l'on vient de Paris pour demander ma tête ; mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort. » Elle refusa de fuir seule avec ses enfants, comme on vint le lui proposer, et publia sa volonté de demeurer auprès du Roi. Le duc de Normandie, devenu le Dauphin par la mort de son frère, se trouvait dans sa chambre avec sa sœur, Madame Royale ; elle

les fit mener chez Louis XVI, où ils seraient moins exposés. Quelques amis dévoués passèrent la soirée auprès d'elle. Fersen était du nombre; il demeura toute la nuit au château, prêt à courir vers elle au premier indice de danger. Il ne sortit que le lendemain, après le départ de la Reine, et sous un déguisement, car on connaissait sa présence et on voulait le massacrer. Vers deux heures du matin, tout paraissait paisible; Marie-Antoinette, rassurée, se retira dans son appartement privé. Elle y goûta un moment de repos, qu'allait suivre un affreux réveil.

A six heures, en effet, comme le jour se levait, un groupe d'émeutiers qui rôdaient virent une grille du château ouverte; ils s'y ruèrent, montèrent l'escalier, armés de fusils et de haches. Quelques gardes du corps, restés à l'intérieur, essayèrent de les arrêter et furent égorgés sans merci. « Allons chez la Reine », dirent les femmes, et la bande se précipita. Il y eut, là encore, une courte lutte, qui donna à la Reine le temps de fuir, à peine vêtue, et de se réfugier dans la chambre du Roi. Les furieux trouvèrent le lit vide, et se vengèrent en bouleversant tout autour d'eux. Enfin, arriva La Fayette, qui déblaya la place avec ses grenadiers. Quelques heures passèrent. Une multitude immense assiégeait les murs du château, vociférant, poussant des cris divers, parmi lesquels dominait celui-ci : « Le Roi à Paris! Le Roi à Paris! » Louis XVI se

montra au balcon; on l'applaudit un peu, mais aussitôt on réclama la Reine. Elle vint à la fenêtre, tenant ses enfants par la main. « Pas d'enfants! » hurla-t-on. Elle voyait les fusils braqués, les gestes menaçants; cependant, elle n'hésita pas et elle monta sur le balcon, seule, pâle, les cheveux en désordre, les bras croisés sur la poitrine, la physionomie dédaigneuse. Un homme la mit en joue, mais il ne tira pas; et la foule, un moment domptée, battit des mains, applaudit celle dont, la minute d'avant, elle demandait la tête.

En rentrant dans la pièce, la Reine s'approcha de madame Necker et, d'une voix étouffée : « Ils vont nous forcer, lui dit-elle, à nous rendre à Paris, avec les têtes de nos gardes du corps portées devant nous sur leurs piques! » Cette prévision devait se réaliser à la lettre. Louis XVI, poussé par La Fayette, avait une seconde fois cédé; il s'était engagé à partir pour la capitale et à s'installer aux Tuileries. Saint-Priest assistait à cette scène; il peint Louis XVI comme hébété, ne répondant même pas aux questions qu'on lui adressait. « *Ah! monsieur de Saint-Priest*, me dit Marie-Antoinette, *pourquoi ne sommes-nous pas partis hier au soir?* Je ne pus m'empêcher de lui répondre : *Ce n'est pas ma faute. — Je le sais bien*, répliqua-t-elle. » Ce fut alors seulement que le Roi déclara qu'il irait à Paris. Cette promesse arrachée, La Fayette questionna la Reine : « Et vous, Madame, quelle est votre intention? — Je

sais le sort qui m'attend, lui dit-elle, mais mon devoir est de mourir aux pieds du Roi et dans les bras de mes enfants ».

Sur l'heure, on attelle les voitures. Dans une immense *gondole* s'entassent la Reine, le Roi, les deux enfants, madame Élisabeth, la duchesse de Tourzel. La Reine, en mantelet noir et en coiffe du matin, garda, presque tout le temps du trajet, le Dauphin sur ses genoux. En avant marchait un ramas de gardes nationaux, traînant quelques gardes du corps, et précédés des assassins, qui brandissaient, comme des trophées, les têtes sanglantes et livides des victimes. Chemin faisant, le comédien Beaulieu grimpa, à côté du cocher, sur la voiture royale, insultant à la Reine par d'ignobles grimaces et amusant la foule avec des pitreries grossières. Derrière les carrosses de la Cour venait une longue file de charrettes, pleines de sacs de farine et parées de branchages. La populace suivait, en grand désordre, quelques femmes à cheval, d'autres juchées sur des canons.

L'étrange cortège se mit en route à une heure et demie de l'après-midi. Mais l'encombrement était tel qu'on mit plus de sept heures à faire ces quelques lieues. Tous les yeux, au passage, étaient braqués sur Marie-Antoinette qui, tantôt, la tête droite, l'œil sec, le regard fixe, semblait perdue dans ses pensées, et tantôt se penchait dehors pour adresser quelques mots à la foule : « Le Roi n'a jamais voulu, disait-elle, que le

bonheur du peuple. On vous a dit bien du mal de nous ; ce sont ceux qui voulaient nous nuire. Nous aimons tous les Français. » Quelques-uns paraissaient touchés ; la plupart ne répondaient rien. A un moment, le Dauphin dit : « J'ai faim. » On n'avait rien à lui donner. La Reine le consola, lui prêcha la patience. A cette minute seulement, elle versa quelques larmes.

En traversant Passy, l'on aperçut au balcon d'une maison le duc d'Orléans, ses enfants et madame de Genlis. Ils regardaient la scène avec curiosité, semblables à des spectateurs dans une loge de théâtre. La Reine eut un frisson d'horreur, car elle croyait, à tort ou à raison, voir dans ces événements la main de son cousin. Elle dit le lendemain à Augeard : « M. le duc d'Orléans a voulu nous faire assassiner. » C'est d'ailleurs la seule fois où elle récrimina. Lorsque, plus tard, une députation du Châtelet l'interrogea sur cette journée : « J'ai tout su, tout vu, tout oublié », répondit Marie-Antoinette.

Neuf heures du soir sonnaient, lorsque l'on entra dans Paris. Il fallut, avant tout, se rendre à l'Hôtel de Ville, avec soixante députés pour escorte, et y subir la harangue de Bailly. Quand celui-ci eut terminé, il s'adressa à l'assistance : « Le Roi, déclara-t-il, m'a dit qu'il venait au milieu de vous avec plaisir et avec bonté. » La Reine reprit : « Dites donc avec confiance », et Louis XVI, sanglotant, ajouta ces paroles : « Dites-

leur aussi avec amour pour mon peuple, mais que je ne puis parler... » On dut ensuite se montrer aux fenêtres, sous lesquelles se tenait la foule. On entendit quelques battements de mains, quelques vivats pour le Roi et la Reine. De là, on s'en fut aux Tuileries.

Par cette nuit noire et froide, l'arrivée fut lugubre. Depuis l'an 1665, nul n'avait habité cette demeure royale, et les vastes appartements étaient vides et glacés. On eut grand'peine à trouver quelques lits, où l'on s'installa vaille que vaille. Les personnes de la suite passèrent la nuit sur des tables et des banquettes. On improvisa un souper. Le Roi mangea d'une manière prodigieuse; il paraissait radieux. La Reine était, au contraire, abattue; sa fierté succombait devant sa lassitude.

Il fallut plusieurs jours pour rendre le palais à peu près habitable. La Reine et ses enfants couchèrent d'abord dans la même chambre, ces derniers sur des lits de camp. Cette même pièce servait de salon à Marie-Antoinette; c'est là qu'elle reçut, le lendemain, la visite de madame de Staël, de qui nous tenons ces détails : « Elle nous en fit ses excuses, ajoute madame de Staël, en disant : *Vous savez que je ne m'attendais pas à venir ici.* Sa physionomie était belle et irritée. On ne peut l'oublier quand on l'a vue ».

Les deux journées des 5 et 6 octobre virent le premier contact de Marie-Antoinette avec la bête populaire déchaînée. Elle en connut plus tard

d'autres, non moins terribles, mais celles-ci lui laissèrent une spéciale impression d'horreur. Tous ceux qui s'y trouvèrent mêlés, comme auteurs ou complices — parmi ces derniers La Fayette — lui inspirèrent toujours une insurmontable aversion. Et cependant, au sortir de ces scènes, il y eut une période de trêve, comme il s'en rencontre souvent pendant les deux premières années de la Révolution. Si fort était encore enraciné le vieux sentiment monarchique, que la majorité du peuple, en dépit des excitations, manifestait un réel contentement à voir ses maîtres, après un siècle et demi d'absence, réintégrer leur « bonne ville » de Paris. Quand, le 7 au matin, la Reine se réveilla au château des Tuileries, elle eut une impression d'effroi en apercevant une grande foule massée sous ses fenêtres et l'appelant avec insistance, mais elle se rassura promptement en constatant la disposition des esprits. C'était une joie un peu bruyante, familière, indiscrète, mais dépourvue d'hostilité. Dans le jardin, on chantait, on dansait, et les gardes du corps embrassaient les poissardes. On ne ménageait guère les gazons, les parterres de fleurs, mais, d'une voix amicale, on demandait la Reine et le Dauphin et, dès qu'ils se montraient, on applaudissait avec force. Eux-mêmes parlaient avec bonté, et l'on acclamait leurs paroles.

La Reine ne s'y attendait pas; on sent de l'étonnement dans le récit que, le soir même, elle adres-

sait à Mercy-Argenteau : « Je me porte bien, soyez tranquille. En oubliant où nous sommes et comment nous y sommes arrivés, nous devons être contents du peuple, surtout ce matin... Je parle au peuple. Milices, poissardes, tous me tendent la main, et je la leur donne... Je leur ai dit, de la part du Roi, qui était à côté de moi, qu'il dépendait d'eux que nous restions, que nous ne demandions pas mieux, que toute haine devait cesser, que le moindre sang répandu nous ferait fuir avec horreur. Les plus près m'ont juré que tout était fini. J'ai dit aux poissardes d'aller répéter tout ce que nous venions de leur dire. » Trois jours après, elle écrit à nouveau : « Malgré toutes les méchancetés qu'on ne cesse de me faire, j'espère ramener la partie saine de la bourgeoisie et du peuple... Avec de la douceur et de la patience, il faut espérer qu'au moins nous parviendrons à détruire l'horrible méfiance qui existait dans toutes les têtes et qui a toujours entraîné dans les abîmes où nous sommes. » Mercy constate, de son côté, dans une lettre à Joseph, le retour populaire vers Marie-Antoinette : « Il suffira, dit-il, pour accélérer ce mouvement, qu'on la voie séparée de ses alentours et n'agissant que par ses sentiments propres. » Malgré tout, l'espoir de la Reine ne comportait guère d'illusion, et elle sentait combien précaire était ce revirement heureux. Après une visite de Louis XVI au faubourg Saint-Antoine, où il avait eu grand succès, Bailly, en le

racontant à la Reine, ajoutait ces mots maladroits : « Votre Majesté doit bien jouir de la joie de ce bon peuple. — Oui, lui répliqua-t-elle, le peuple est bon, quand ses maîtres viennent le visiter, mais il est bien barbare, quand il vient visiter ses maîtres ! »

Aux Tuileries, cependant, la vie s'organisait. Le Roi s'installa au premier, la Reine au rez-de-chaussée, dans les appartements donnant sur le jardin, le Dauphin au pavillon de Flore. Un peu plus tard, Louis XVI prit ses deux enfants avec lui ; on construisit de petits escaliers qui conduisaient au logement de la Reine. Dans la seconde quinzaine d'octobre, on vit débarquer au château la princesse de Lamballe. Elle savait les dangers que courait son amie, elle désirait les partager. Elle fut bien accueillie, et elle reprit ses fonctions de surintendante, avec un logement aux Tuileries. Tout le personnel de la Cour s'établit dans les dépendances. Bien que considérablement réduits, ces fonctionnaires formaient encore une véritable armée. En ce mois d'octobre, aux Tuileries, la liste en est longue et baroque : on y relève un « garçon des dames de Madame », un « employé de la bouche de la Reine servant au réchauffoir de Madame », les services de « l'échansonnerie », de la « rôtisserie », du « gobelet », de la « glacière », de la « crémerie », six médecins, chirurgiens et apothicaires pour le Roi, autant pour Marie-Antoinette, autant pour les enfants royaux et

pour madame Élisabeth, un nombre égal en « survivance ». Et ce n'était pas le dixième de ce qui demeurait autrefois à Versailles.

Au milieu des débris de ce faste traditionnel, l'existence de la Reine est triste et monotone. Elle déjeune seule tous les matins, puis reçoit la visite de Louis XVI et de ses enfants ; ensuite la messe, suivie de longues heures d'isolement pour lire et travailler. A une heure, le dîner, qui réunit toute la famille royale ; au sortir du repas, billard avec le Roi, afin que celui-ci prenne un peu d'exercice. Le reste de l'après-midi était de nouveau solitaire ; on soupait à huit heures et demie, on se couchait à onze. Quand le temps était beau, Marie-Antoinette se promenait dans le jardin contigu au château. Le jeudi et le dimanche, elle « tenait Cour » l'après-midi, elle assistait le soir au jeu du Roi. Après quelques semaines, La Fayette demanda que la Reine et le Roi sortissent quelquefois dans Paris, afin de témoigner qu'ils n'étaient pas prisonniers aux Tuileries.

Il l'étaient cependant, ou du moins peu s'en faut. Leurs sorties, leurs allées et venues, leurs fréquentations, leurs propos, plus encore leur correspondance, tout était guetté, surveillé, contrôlé par une nuée d'espions. Pour causer un instant avec son secrétaire des commandements, Augeard, Marie-Antoinette est forcée de le recevoir chez sa fille ; encore lui faut-il s'assurer que l'on n'écoute pas à la porte. Au reste, elle s'ac-

commode de cet état de choses, et prétend même y découvrir un certain avantage : « Je défie l'univers de me trouver un tort réel, écrit-elle à sa sœur, l'archiduchesse Marie-Christine. Je ne peux même que gagner à être gardée et suivie aussi exactement, car toutes mes paroles, tous mes désirs et toutes mes actions ne tendent qu'au bonheur du Roi d'abord, pour lequel je donnerais mon sang, mais aussi, en vérité, au bonheur de tous. »

Les leçons du malheur n'ont pas été perdues. Les principes qu'elle professe sont ceux qui, appliqués à temps, auraient peut-être tout sauvé. « Mon rôle à présent est de me renfermer absolument dans mon intérieur et de tâcher, par une inaction totale, à faire oublier toute impression sur moi, en ne leur laissant que celle de mon courage. Je ne dois donc avoir aucune influence marquée, ni dans le choix des personnes, ni dans les affaires... Il est impossible qu'on ne revienne pas à nous, quand on verra et connaîtra notre véritable manière de penser ». Cette « manière de penser », elle la formule en plusieurs passages de ses lettres, et l'on ne peut qu'en admirer la modération, la sagesse. « Il s'agit, écrit-elle, d'épier le moment où les têtes seront assez revenues pour les faire jouir enfin d'une bonne et sage liberté, telle que le Roi l'a toujours désirée lui-même, mais loin de la licence et de l'anarchie qui précipiteraient le plus beau

royaume dans tous les maux possibles. » Et encore : « Je ne désire qu'un ordre de choses qui ramène le calme et la tranquillité dans ce malheureux pays et prépare à mon pauvre enfant un avenir plus heureux que le nôtre; car, pour nous, nous avons vu trop d'horreurs et de sang pour être jamais véritablement heureux ».

Parfois, des symptômes favorables donnaient le fugitif espoir que ces appels à la raison finiraient par être entendus, que la nation se laisserait persuader par cette bonne volonté sincère. En février 1790, Louis XVI se rend à l'Assemblée et prononce un petit discours très chaleureusement applaudi. La séance terminée, la Reine et ses enfants vont au-devant de lui, et la rencontre a lieu au jardin des Tuileries, où se trouvent également de nombreux députés. La Reine prend alors la parole : « Je partage, messieurs, leur dit-elle, tous les sentiments du Roi, et je m'unis de cœur et d'esprit à la démarche que son amour pour son peuple vient de lui dicter. Voici mon fils, je l'entretiendrai sans cesse des vertus du meilleur des pères, et je lui apprendrai de bonne heure à respecter les libertés publiques et à maintenir les lois, dont j'espère qu'il sera le plus ferme soutien. » Là-dessus, vives acclamations, battements de mains, émotion générale.

Même manifestation, cinq mois plus tard, lors de la fête de la Fédération. L'innombrable assem-

blée des représentants des provinces crièrent avec un réel enthousiasme *Vive la Reine!* et *Vive le Dauphin!* La Reine alors prend son fils dans ses bras et l'élève, tout souriant, pour le montrer au peuple. Un peu après, comme le temps se gâtait, elle l'enveloppe dans son châle, et l'assistance applaudit furieusement ce geste maternel. Il y eut là quelques minutes où l'on put croire l'union refaite entre le trône et le pays.

Il subsistait pourtant bien des causes d'inquiétude dont l'attitude des émigrés et de leur chef, le comte d'Artois, n'était pas la moins douloureuse. Ce dernier, depuis son départ, brûlait de jouer un rôle, de mater la Révolution. Dans le drame qui se jouait, il prétendait personnifier l'honneur, et il avait fait choix de l'emploi de héros, héros prudent, d'ailleurs, qui n'exposait guère que les autres. Joseph II, dès les premiers temps, avait percé à jour les prétentions du comte d'Artois, blâmé hautement son attitude et, s'adressant à lui, il l'avait conjuré de désavouer « cette espèce de parti que l'on appelle aristocrate », et qui n'a, disait-il, « de consistance que pour le mal, car de là sont venus tous les désordres du royaume ». Il le priait, au nom de son affection pour les siens, de revenir en France, de dissiper ainsi la crainte d'une faction opposée aux réformes indispensables, ce qui irritait le pays et nuisait fort à la famille royale. La Reine, assure Mercy, avait complètement approuvé cette lettre de l'Empe-

reur, qui n'avait, au surplus, produit aucun effet.

Les lettres de Vaudreuil, intime ami du prince, mais plus intelligent que lui, jettent une triste lumière sur les vrais sentiments qui animaient le comte d'Artois ; on y lit des phrases comme celles-ci : « Ne vous livrez pas avec cette facilité à vos préventions contre la Reine... Songez que l'opinion est revenue en faveur de celle dont vous vous défiez et que son courage lui a ramené bien du monde... Oh! monseigneur, soyez bien en garde contre les pièges que les gens qui haïssent la Reine cherchent à vous tendre! » Ailleurs encore : « Vous me paraissez très effrayé de ce que l'on vous mande que le Roi et la Reine veulent vous faire jouer un rôle secondaire. Ah! monseigneur, est-ce que l'ambition vous aurait gagné? Veut-on vous persuader qu'il faut que vous fassiez tout, ou que rien ne se fasse? » Vaudreuil, d'ailleurs, prêchait dans le désert.

Auprès du comte d'Artois, son cousin, le prince de Condé, plus brave, mais presque aussi léger, poussait de même aux violences et brûlait de tirer l'épée pour restaurer l'ancien état de choses. Tous deux envisageaient sans crainte une alliance avec l'étranger, une prise d'armes simultanée, une invasion en forces. Il ne reculaient pas, Louis XVI étant déclaré prisonnier, devant la proclamation d'une régence, qui serait confiée

à Monsieur. En attendant ils s'étaient façonné une sorte de premier ministre, lequel était Calonne, devenu, depuis son renvoi, l'ennemi fougueux et personnel de Marie-Antoinette.

Tels étaient les projets qui, connus aux Tuileries, y suscitaient une frayeur légitime. Rien, en effet, ne faisait mieux le jeu des révolutionnaires, et l'on imagine le parti qu'ils en tiraient contre la royauté. En vain la Reine dénonçait-elle hautement « l'extravagance » des prétendus sauveurs qui risquaient de tout perdre ; en vain écrivait-elle lettre sur lettre à Joseph II pour le prier de refréner leur zèle. Elle perdait son temps et sa peine. Louis XVI était dans les mêmes sentiments et n'avait pas plus de succès. On peut lire, dans ses lettres à la duchesse de Polignac, les tourments du malheureux Roi : « Il faut, écrivait-il, être autant en garde contre les conseils et les volontés des soi-disant amis que contre les menées des ennemis... il est bien difficile de se défendre d'une misanthropie outrée. Les amis sont fous ou imbéciles et font toutes sortes de sottises, et les ennemis sont toujours de plus en plus méchants!... Comment, ajoutait-il avec une mélancolie bien touchante, peut-on avoir de ces derniers, quand on n'a jamais cherché que le bien de tous? »

L'anarchie, en effet, croissait dans l'Assemblée, à Paris et dans les provinces. L'inondation des pamphlets, des placards et des caricatures im-

mondes reprenait de plus belle. Des émeutes incessantes parvenaient jusqu'aux murs de la demeure royale. On découvrait à chaque instant quelque complot contre la Reine. Sa vie elle-même fut plus d'une fois menacée par des scélérats. Chose plus intolérable, la méfiance jacobine resserrait davantage les liens de sa captivité. Il est vrai que, pendant l'été de 1790, il lui fut permis de goûter, avec sa famille, quelques semaines de tranquillité à Saint-Cloud ; mais nulle sortie du parc ne se faisait sans l'escorte obligée des gardes nationaux chargés de la garder à vue. Madame de Boigne, encore enfant, la rencontra dans cet équipage, à Bellevue ; de cette rencontre elle a laissé une émouvante esquisse : « La Reine, dit-elle, était vêtue d'une robe Pierrot, de linon blanc », elle portait « un fichu bouffant, un grand chapeau de paille, dont les larges rubans se rattachaient par un gros nœud au croisement du fichu ». Dans ce costume si simple, elle restait imposante et belle. En la voyant ainsi, à demi prisonnière, poursuit la narratrice, « mon petit cœur se gonfla et je me mis à sangloter. La Reine s'agenouilla, appuya son visage contre le mien et nous voila toutes deux de mes longs cheveux blonds en me sollicitant de cacher mes larmes. J'entends encore son : *Paix, paix, mon Adèle !* Elle resta longtemps dans cette attitude ».

Cette brève villégiature fut d'ailleurs la dernière. L'année suivante, à Pâques, quand les

souverains voulurent retourner à Saint-Cloud, la populace assiégea les Tuileries avec des clameurs insultantes, les gardes nationaux croisèrent la baïonnette devant le poitrail des chevaux ; il fallut rebrousser chemin, renoncer au voyage. La Reine, pâle de colère, s'en prit à La Fayette, qui, accouru au bruit, parlementait avec les insurgés : « Au moins, monsieur, lui cria-t-elle, avouerez-vous maintenant que nous ne sommes pas libres? »

Deux hommes, pendant cette phase troublée, se proposèrent à Marie-Antoinette pour tenter d'enrayer le mal, de rétablir, dans la mesure possible, l'autorité royale, deux hommes qui, réunis, eussent peut-être réussi, car l'un avait la popularité et l'autre le talent. Le premier était La Fayette, le second Mirabeau. La Reine, longtemps, les redouta, les détesta à l'égal l'un de l'autre.

Entre elle et La Fayette, la mésintelligence remontait à bien des années. Dans sa première jeunesse, il avait fréquenté la Cour, où son long corps dégingandé, ses cheveux roux, sa gaucherie à la danse, avaient provoqué le sourire de Marie-Antoinette. Elle l'avait affublé du nom de *Monsieur Blondinet*. Il le sut, fut blessé et en garda rancune. Pourtant, quand il revint en France, au retour d'Amérique, il fut choyé, caressé à Versailles, et la Reine combla d'attentions « le héros des deux mondes ». Mais l'anti-

pathie persista. Elle ne pouvait prendre au sérieux ses visées politiques et ses prétentions d'homme d'État. Elle sentait trop ce que sa suffisance cachait d'indéniable niaiserie, une niaiserie généreuse sans doute, mais foncière, incurable, et qui fut cause de tous ses torts, de ses déboires et de ses défaillances. En cela, elle le jugeait bien. C'est cette naïveté présomptueuse qui fit de La Fayette le serviteur et l'instrument de ceux-là qu'il croyait conduire, paradant en tête de l'émeute en brillant uniforme et s'imaginant de bonne foi qu'il avait sauvé les victimes, quand il avait pleuré sur elles.

Le rôle de La Fayette dans les journées d'octobre changea en vif ressentiment la répugnance de Marie-Antoinette. Elle le crut capable de tout, même de jeter la royauté à bas pour prendre le pouvoir suprême. Comme il lui demandait un jour si le duc d'Orléans n'aspirait pas au trône : « Monsieur, dit-elle en le regardant fixement, est-il nécessaire d'être prince pour prétendre à la couronne? » Ces sentiments à son égard se manifestent de toutes les manières. La nuit du départ pour Varennes, elle passera, place du Carrousel, près du carrosse du général, qu'elle regardait comme son geôlier, et, dans cette heure tragique, ne pourra s'empêcher de rire : « Je pense, dira-t-elle à madame de Tourzel, à la figure que fera demain M. Blondinet quand nous serons loin d'ici » ; et, ce disant, elle cinglait les

roues du carrosse d'un coup de sa badine. « Mieux vaut périr, déclara-t-elle plus tard, que devoir son salut à l'homme qui nous a fait le plus de mal ! » Et elle écrira à Fersen à propos du même personnage : « Il ne me fallait pas la lettre de *Sans-torts* pour l'avoir en horreur. On peut vous avoir dit combien j'ai le droit de le détester. C'est le plus dangereux et, peut-être, le seul vraiment à craindre ».

En ces dispositions, on imagine comment elle accueillit les ouvertures réitérées que fit faire La Fayette pour travailler, si l'on acceptait ses services, à la restauration du trône qu'il avait ébranlé. Il se vit poliment, mais nettement éconduit. Le dépit qu'il en eut se peint, en même temps que sa suffisance, dans ces paroles qu'il adressait au marquis de Bouillé : « Le Roi est un bon homme, qui n'a nul courage, ni caractère, et dont je ferais ce que je voudrais, sans la Reine, qui me gêne beaucoup. Elle me marque souvent de la confiance, mais elle ne se livre point assez à mes avis, qui assureraient sa popularité. Elle a ce qu'il faut pour s'attacher le cœur des Parisiens, mais une ancienne morgue et une humeur qu'elle ne sait point assez cacher les lui aliènent le plus souvent. Je voudrais qu'elle y mît plus de bonne foi. » Les choses en restèrent là et La Fayette en fut pour ses avances.

Il n'en fut pas ainsi du second personnage, dont l'envergure était tout autre et l'appui beau-

coup plus précieux. Dès le mois de septembre 1789, Mirabeau, effrayé de l'anarchie croissante, craignant la ruine complète du trône, cherchait à se rapprocher de la Cour. « A quoi pensent donc ces gens-là? disait-il brutalement. Le Roi et la Reine périront, et la populace battra leurs cadavres!... Il faudrait cependant leur faire connaître le danger de leur position. » Et il se désignait lui-même comme la seule digue possible au torrent révolutionnaire. Une amie de la Reine, madame d'Ossun, liée avec le comte de La Marck, ami de Mirabeau, suggéra cette idée à Marie-Antoinette, qui la rejeta *de plano*. « Vous ne pourrez jamais rien sur lui, dit la Reine à La Marck, et quant à ce que vous jugez nécessaire de la part des ministres du Roi, je ne suis pas de votre avis. Nous ne serons jamais assez malheureux, je pense, pour être réduits à la pénible nécessité de recourir à Mirabeau. »

Ce propos enflamma le tribun de colère. Il s'emporta contre la Reine en des menaces de mort, puis, se reprenant soudainement : « Non, non, dit-il, qu'elle vive ! Une reine humiliée peut être utile, mais une reine égorgée n'est bonne qu'à composer une mauvaise tragédie. » Son discours aux journées d'octobre se ressentit de cette rancune. Par représailles, le mois suivant, la droite de l'Assemblée fit voter une motion interdisant aux députés de faire partie du cabinet. Mirabeau fut exaspéré : « Que l'on vote simple-

ment, dit-il, que M. de Mirabeau sera exclu du ministère. »

Une affaire ainsi engagée semblait vouée à l'échec. Pourtant, à quelque temps de là, devant l'imminence du péril, les pourparlers recommencèrent. Il y eut un premier essai, conduit par le duc de Lévis, qui demeura sans résultat. Un peu plus tard, en mars 1790, Mercy reprenait le projet. Il s'était assuré un puissant auxiliaire, qui n'était autre que Fersen. Demeuré à Paris après le drame d'octobre, ce dernier était devenu l'un des familiers des Tuileries, y pénétrant en cachette à toute heure, admis dans l'intimité des souverains, chiffrant et déchiffrant les plus secrètes dépêches, possédant la confiance entière du Roi et de la Reine, confiance, mandait-il à sa sœur, « concentrée entre trois ou quatre personnes, dont je suis la plus jeune ». Modéré par tempérament et sage par réflexion, il pressa Marie-Antoinette de ne pas repousser sans sérieux examen le secours qui s'offrait et de ne pas se faire ainsi, d'un adversaire tout prêt à désarmer, un ennemi irréconciliable.

Que ces conseils aient été entendus, la preuve en est cette lettre de la Reine à l'un des amis de Fersen, le baron de Flachsland : « Je crois comme vous, écrivait-elle, qu'il est essentiel de tirer du personnage un parti quelconque. La difficulté est de savoir par qui lui faire parler... Je me déciderai à voir qui l'on voudra, pourvu que ce ne soit pas Mirabeau lui-même. Ce n'est

pas que je ne croie que mon caractère de femme me donnerait plus d'adresse et de force que tout autre pour lui répondre; mais l'horreur que son immoralité m'inspire, avec les raisons personnelles que j'ai, de tous les temps, pour le haïr, et la prudence que je veux mettre dans ma conduite, tout m'empêche de le voir... Voyez donc si vous pouvez trouver quelqu'un dont nous puissions nous servir pour capter ou détruire le monstre, passez-moi le mot ».

Cependant, une arrière-pensée hantait l'esprit de Marie-Antoinette, retenait son désir de traiter avec Mirabeau. Avait-il, comme elle le croyait, trempé dans l'attentat d'octobre ? Était-il parmi les fauteurs de l'horrible complot ? Elle fit venir La Marck, lui posa nettement la question. Il nia tout, et prouva son dire. La Reine s'en montra soulagée, car autrement, dit-elle, une invincible horreur eût empêché tout entretien. La Marck fit part à son ami des soupçons de la Reine : à ces mots, écrit-il, « Mirabeau changea de visage, devint jaune, vert, hideux », resta « comme atterré ». Il se remit enfin, et quand il sut l'acceptation de Marie-Antoinette, il manifesta une grande joie, parut frappé, écrit La Marck, « de cette sorte de magie » qu'exerce « sur les esprits les plus fiers la bienveillance des personnes royales ». Il y eut néanmoins quelques hésitations. « La négociation va son train, écrit Marie-Antoinette à Mercy, mais, autant le premier jour

elle m'a plu, autant en avançant j'y vois des inconvénients. » De son côté, Mirabeau se plaignait qu'on se méfiât de lui, qu'on lui cachât les intentions secrètes et les pensées profondes. En traitant avec les Tuileries, il se sentait, disait-il à Bouillé, comme « dans les cuisines des grandes maisons, où il y a toujours quelque pot-au-feu caché ».

Ce fut encore La Marck qui dénoua la situation. Il eut avec la Reine une conversation décisive, où tous deux s'expliquèrent franchement. Il se porta garant des dispositions du tribun, de sa volonté arrêtée, non de revenir en arrière, mais de ne pas aller plus loin, et d'enrayer, sans réagir. La Reine, de son côté, promit que ni elle ni le Roi ne songeaient au rétablissement du pouvoir absolu, qu'ils acceptaient dans leur ensemble les nouvelles conditions faites à la royauté. Mirabeau confirma par une note de sa main les engagements pris par La Marck : « Je promets au Roi loyauté, zèle, activité, énergie, et un courage dont, peut-être, on est loin d'avoir une idée. Je lui promets tout enfin, hormis le succès, qui ne dépend jamais d'un seul, et qu'une présomption très téméraire pourrait seule garantir, dans la terrible maladie qui mine l'État et menace son chef. Ce serait un homme bien étrange que celui qui serait indifférent ou infidèle à la gloire de sauver l'un et l'autre, et je ne suis pas cet homme-là ! »

C'est sur ces bases que fut signée la fameuse

convention qui, en échange des services du tribun, lui assurait de grands avantages pécuniaires, le paiement de ses dettes, six mille livres par mois, un million à la fin de la législature. En consentant à ce salaire, Mirabeau, disons-le, ne trahissait pas son parti et n'abdiquait pas ses idées. Selon l'expression de La Marck, « il se faisait payer pour être de son avis ». Ainsi en témoigne cette note où il précise sa ligne politique : « Je déclare que je crois une contre-révolution aussi dangereuse que criminelle, que je trouve chimérique, en France, l'espoir ou le projet d'un gouvernement quelconque sans un chef revêtu du pouvoir nécessaire pour appliquer toute la force publique à l'exécution des lois... Je suis aussi profondément éloigné d'une contre-révolution que des excès auxquels la Révolution, remise aux mains de gens malhabiles et pervers, a conduit le peuple ». Il n'en est pas moins vrai que, dans le domaine des idées, tout trafic pécuniaire a quelque chose de répulsif, inconciliable avec l'estime. La Reine garda pour Mirabeau, du fait de ce marché, un fond de mépris instinctif, qui éloigna toute vraie confiance. Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de cette suspicion qui l'empêcha toujours de se livrer sans réticence à celui qu'elle tenait à gages.

Mirabeau, au contraire, professe bientôt pour Marie-Antoinette une sorte de culte enthousiaste. C'est à elle qu'il s'adresse, c'est pour elle seule

qu'il parle, il le proclame à mainte reprise. « Le Roi, écrira-t-il bientôt, n'a qu'un homme, c'est sa femme. Il n'y a de sûreté pour elle que dans le rétablissement de l'autorité royale. J'aime à croire qu'elle ne voudrait pas de la vie sans la couronne ; mais ce dont je suis bien sûr, c'est qu'elle ne conservera pas sa vie, si elle ne conserve pas sa couronne. Le moment viendra bientôt où il lui faudra essayer ce que peuvent une femme et un enfant à cheval ; c'est pour elle une méthode de famille. »

Par cette admiration s'explique son véhément désir d'une entrevue, d'un tête-à-tête. Il ne connaissait pas la Reine ; écrire ne lui suffisait plus ; il prétendait la voir, l'entendre et causer avec elle. Ce ne fut pas sans peine qu'on emporta l'assentiment de Marie-Antoinette. Elle se résigna cependant, et l'on convint d'un rendez-vous, que devait entourer le plus profond mystère. L'instant fixé fut le samedi 3 juillet, à huit heures et demie du matin, le lieu un petit pavillon — une « espèce de grotte », au dire d'Esterhazy — dans un coin du parc de Saint-Cloud. La veille au soir, Mirabeau s'en fut à Auteuil, chez sa nièce, madame d'Aragon, où il passa la nuit ; le lendemain, de bonne heure, il en partit dans un cabriolet conduit par son neveu, le jeune comte du Saillant, déguisé en courrier. Il descendit à la petite porte du parc, frappa, fut introduit, et se trouva en face de Marie-Antoinette.

La Reine, en voyant l'homme qui lui avait fait tant de mal, ressentit un choc intérieur, eut un sursaut d'effroi, si violent qu'elle en fut souffrante le lendemain. Mais elle se domina et elle prit la parole avec une grâce parfaite. Mirabeau, lui aussi, était ému, et comme intimidé. La mauvaise compagnie où, depuis sa jeunesse, il avait constamment vécu lui avait fait perdre, en effet, le ton et l'habitude du monde, et l'homme qui entraînait les foules était, dans un salon, emprunté, gauche et mal à l'aise. Malgré tout, la conversation s'anima, s'échauffa bientôt. On aborda les grands sujets, et l'on s'entendit à merveille. La parole éloquente, la voix caressante du tribun séduisirent Marie-Antoinette, et elle le conquit à son tour par sa noble simplicité, par sa dignité fière. Quand il prit congé de la Reine, après trois quarts d'heure d'entretien, il demanda la permission de lui baiser la main ; elle la lui tendit en souriant, et il la porta à ses lèvres : « Madame, murmura-t-il d'un accent pénétré, la monarchie est sauvée ». Elle sortit sur ce mot; il écouta, haletant, le bruit de ses pas sur le sable, puis il rejoignit son neveu : « Elle est bien grande, bien noble et bien malheureuse, lui dit-il, mais je la sauverai ! »

Cette entrevue confirma Mirabeau dans la pensée que la Reine seule avait la volonté, l'énergie suffisantes pour seconder ses vues et provoquer les grandes décisions nécessaires. « Il

faut que la Reine, disait-il, se détermine à toujours donner l'impulsion au Roi. » Mais, si Marie-Antoinette avait souvent la clairvoyance, et toujours le courage, il lui manquait la suite et la persévérance ; il lui manquait surtout la foi dans l'allié qu'elle s'était choisi. L'impression favorable causée par la scène de Saint-Cloud s'était rapidement dissipée. Les souvenirs du passé, certains écarts de plume, certaines violences de langage à la tribune de l'Assemblée, ranimaient les anciens soupçons. Mirabeau écrivait tristement à La Marck : « Je suis très peu utile. On m'écoute avec plus de bonté que de confiance, on met plus d'intérêt à connaître mes conseils qu'à les suivre ». Et, dans une lettre intime, il s'exprimait de façon plus brutale : « C'est pitoyable... On dirait que la maison où ils dorment peut être réduite en cendres, sans qu'ils en soient atteints, ou seulement réveillés ! »

Le plan de Mirabeau, il l'indiquait dans les notes abondantes qu'il envoyait secrètement à la Cour, pour guider ses clients royaux dans leur chemin semé d'écueils. On peut résumer ainsi ses conseils : se montrer fréquemment au peuple, reconquérir par tous les moyens la popularité perdue, constituer un noyau de régiments fidèles, qu'on ferait commander par un chef éprouvé ; puis, un beau jour, sous la protection de ces forces, se transporter dans quelque ville voisine, à Compiègne ou à Fontainebleau, d'où

l'on traiterait avec l'Assemblée nationale, pour dicter le rétablissement de l'autorité monarchique. Point de guerre étrangère, qui augmenterait l'effervescence, mais au besoin la guerre civile, dont le nom ne l'effrayait pas. « Il faut prendre un parti, concluait-il le 13 août dans une note énergique. Je veux dire qu'il faut se préparer aux événements en les dirigeant. En deux mots, la guerre civile est certaine, et peut-être nécessaire. » Pour se mieux expliquer, il réclamait de Marie-Antoinette un nouvel entretien, où il espérait la convaincre. « Hors de là, disait-il, il n'y a pas de salut », et il montrait, dans sa péroraison, la société française touchant à l'heure du *sauve qui peut*...

Le fond, la forme de cette note, tout froissa, tout effaroucha la délicatesse de la Reine. En la transmettant à Mercy : « Le papier que je vous envoie, lui dit-elle, me paraît d'un genre et d'un style si extraordinaires, que j'ai cru essentiel que vous le connaissiez avant qu'on vous en parle... A vous parler franchement, il me paraît fou d'un bout à l'autre... Comment Mirabeau peut-il croire que jamais, mais surtout dans cet instant, le moment soit venu pour que, nous, nous provoquions la guerre civile !... Voilà mon premier aperçu sur un papier dont la fin me paraît des plus déplacées. » Du reste, ajoutait-elle, « il est absolument impossible de voir Mirabeau, il ne faut pas qu'il y compte ». Ce refus plongea

Mirabeau dans un découragement amer : « Roi bon, mais faible, Reine infortunée, s'écrie-t-il, voilà l'abîme où le flottement entre une confiance trop aveugle et une méfiance trop exagérée vous a conduits!... Si j'échappe moi-même au naufrage public, je dirai toujours avec fierté dans ma retraite : je m'exposai à me perdre pour les sauver tous, ils ne le voulurent pas. » Ainsi, de mois en mois, continua-t-on à discuter, sans agir et sans rien résoudre, jusqu'à cette date fatale du 2 avril 1791, où le tribun, miné, épuisé avant l'âge, succombait brusquement, emportant dans sa tombe la dernière chance de salut pour le trône.

Un mois après la mort de Mirabeau, la situation des souverains semblait presque désespérée ; rien n'est chargé dans le tableau que la Reine en trace à Mercy : « Notre position est affreuse, et telle que ceux qui ne sont pas à portée de la voir ne peuvent s'en faire d'idée. Il n'y a plus qu'une alternative ici pour nous : ou faire aveuglément tout ce que les factieux exigent, ou périr par le glaive qui est sans cesse suspendu sur nos têtes. Croyez que je n'exagère pas les dangers. Vous savez que mon opinion a été, autant que je l'ai pu, la douceur, le temps et l'opinion publique ; mais aujourd'hui, tout est changé : ou il faut périr, ou prendre un parti, qui seul nous reste. Nous sommes bien loin de nous aveugler au point de croire que ce parti même n'a pas ses

dangers; mais, s'il faut périr, ce sera au moins avec gloire, et en ayant tout fait pour nos devoirs, notre honneur et la religion ».

Ce parti, ce moyen suprême, c'était l'appel à l'étranger, mais sous une forme toute spéciale, une forme romanesque, imaginée par Marie-Antoinette. Recourir aux puissances voisines et se faire, au besoin, appuyer par la force, cette idée n'avait pas alors le sens odieux qu'elle aurait de nos jours. Les précédents étaient nombreux : les huguenots avec Coligny, les catholiques avec la Ligue, et le grand Condé sous la Fronde, avaient donné l'exemple. Pourtant, et malgré le pressant péril, la Reine éprouvait des scrupules. Elle ne voulait à aucun prix d'une invasion armée, d'une contre-révolution imposée à la France par les baïonnettes étrangères. « Nous ne demanderons à aucune puissance, écrit-elle, de faire entrer de leurs troupes dans ce pays-ci. » Ce qu'elle rêvait, c'était une manifestation armée à proximité des frontières, une démonstration menaçante. Sur quoi, le Roi se serait mis à la tête de l'armée française ; l'Empereur — car c'était lui auquel était réservé ce beau rôle — se serait retiré devant la ferme attitude de Louis XVI ; et ce dernier rentrerait dans Paris à la tête de ses troupes, en vainqueur, en sauveur, parmi l'allégresse générale et l'enthousiasme populaire.

Pure chimère, à coup sûr, et projet irréalisable, d'autant mieux que l'Empire n'avait plus pour

chef Joseph II. Ce dernier, malgré ses rudesses, conservait à sa sœur cadette quelque tendresse, quelque dévouement fraternel. Mais Joseph était mort, et son frère Léopold, qui lui succédait sur le trône, se trouvait presque un étranger pour Marie-Antoinette. Elle n'avait que dix ans, lorsqu'il avait quitté la cour de Vienne pour s'en aller vivre en Toscane ; elle ne l'avait jamais revu, et le lien fraternel s'était étrangement relâché. A toutes les ouvertures l'Empereur ne répondait que par des paroles évasives. « Il ne faut pas se dissimuler, écrivait Mercy-Argenteau, que les grandes puissances ne font rien pour rien. Cette vérité, quoique humiliante, n'en est pas moins réelle. » A Bouillé, qui l'interrogeait, il répliquait froidement : « Vous connaissez le proverbe : aide-toi, et *l'on* t'aidera ». Ce que l'Autriche entendait par s'aider, c'était sortir de France pour s'établir sur la frontière, et là, grouper autour de soi un corps de troupes fidèles, assez nombreux pour constituer une force respectable. On s'entendrait alors sur les moyens d'agir.

S'échapper des Tuileries, c'est-à-dire quitter sa prison et retrouver la liberté perdue, c'était, nous le savons, l'article primordial du plan de Mirabeau ; mais il voulait que cet exode se fît ouvertement et eût pour but une ville prochaine de la capitale. La fuite conseillée par l'Empereur avait un autre caractère ; il s'agissait, en quelque sorte, d'un exil volontaire, d'un refuge passager

dans quelque ville-frontière, et l'on songeait à Montmédy. L'imminence du péril dissipa les hésitations et fit taire les scrupules. Au mois de mai 1791, la résolution était prise. Ainsi se décida la célèbre évasion, si tristement terminée à Varennes.

Deux hommes en furent les artisans, Fersen et le marquis de Bouillé ; le premier se chargea des préparatifs du voyage, le second devait assurer l'organisation militaire. Bouillé voulait, pour augmenter les chances — et sans doute n'avait-il pas tort — séparer la famille royale : Louis XVI fuirait de son côté, la Reine de l'autre, en emmenant ses enfants. Marie-Antoinette refusa. « Elle me fit faire, écrit Bouillé, cette réponse remarquable : si nous voulions les sauver, il fallait que ce fût tous ensemble, ou point du tout. » Le même auteur, dans ses Mémoires, insinue assez méchamment que, si la Reine rejeta sa proposition, c'est que, « connaissant la haine que le peuple lui portait, elle craignait d'en être victime, si elle était arrêtée sans le Roi ». Le caractère de Marie-Antoinette proteste contre ce calcul. Il est plus simple de l'en croire, lorsqu'elle affirme avec noblesse qu'elle veut « partager constamment les dangers et le sort du Roi ».

Je ne referai pas le récit du « drame de Varennes » ; le beau livre où il est conté est présent à toutes les mémoires. Le 21 juin, à Bondy, une

fois franchies les barrières de la capitale, Fersen, déguisé en cocher, prenait congé, à peu près rassuré, des deux augustes voyageurs. « En me quittant, lit-on dans son journal, le Roi me dit : *Monsieur de Fersen, quoi qu'il puisse m'arriver, je n'oublierai pas tout ce que vous faites pour moi.* La Reine pleura beaucoup. » Le 23 juin, de Mons, le même Fersen écrivait à son père : « Tout est perdu, et je suis au désespoir. Le Roi a été arrêté à Varennes, à seize lieues de la frontière. Jugez de ma douleur et plaignez-moi ! »

Qu'aurait-il dit, s'il eût alors connu l'agonie du retour, les insultes, les cris de mort, les souffrances de la faim, de la soif, de la chaleur brûlante, les larmes du Dauphin, s'il eût vu Marie-Antoinette courbée, comme écrasée, la tête « presque sur les genoux », ayant pris, soudainement, disent les gens qui la virent passer, l'allure, « le visage d'une vieille femme ». Et elle n'avait pas trente-six ans ! Sa femme de chambre, en lui enlevant, le lendemain matin, son bonnet, constatait avec étonnement qu'elle avait les cheveux tout gris. Elle ne retrouva sa hauteur que pour recevoir La Fayette : en rentrant aux Tuileries, elle lui tendit, comme elle eût fait à un geôlier, les clés de ses cassettes, restées dans la voiture ; comme il les refusait, elle les jeta dans son chapeau, d'un geste de mépris.

De l'évasion du Roi, la Reine, dans toutes les feuilles du jour, fut rendue responsable. Fréron,

dans son journal, imprima ces lignes atroces : « Elle est partie, cette Reine scélérate, qui réunit la lubricité de Messaline à la soif de sang qui consumait Médicis ! Femme exécrable, furie de la France, c'est toi qui étais l'âme du complot ! » A dater de ce jour, on parla publiquement, dans les gazettes, dans les réunions populaires, de faire le procès de la Reine, de la traîner à l'échafaud. Contre ce déchaînement affreux, nul réconfort parmi son entourage. Louis XVI était comme hébété. Il demeura, dit-on, dix jours sans prononcer une seule parole ; pour l'arracher à ce mutisme, il fallut les adjurations, les larmes de sa femme le suppliant au nom de ses enfants.

Marie-Antoinette, au contraire, la première dépression passée, allait se retrouver plus forte, plus active et plus intrépide que jamais. Elle venait d'acquérir un auxiliaire inattendu, qui se nommait Barnave. C'est avec ce nouvel allié que, plusieurs mois durant, elle allait engager une lutte vaillante, habile, intelligente, dont on put un moment espérer le succès. La phase qui va s'ouvrir est, non certes la plus brillante, mais sans doute la plus vraiment belle, la plus vraiment glorieuse de l'existence de Marie-Antoinette.

IX

LA LUTTE

Cinq jours après le retour de Varennes, le 29 juin 1791, la Reine écrivait à Fersen : « J'existe! Ne m'écrivez pas, ce serait nous exposer, et surtout ne revenez sous aucun prétexte... Nous sommes gardés à vue jour et nuit ; cela m'est égal. Soyez tranquille, il ne m'arrivera rien. L'Assemblée veut nous traiter avec douceur. Adieu. Je ne pourrai plus vous écrire. » Ce billet hâtif, décousu, résume assez exactement la position des fugitifs. Tous, ils ont la vie sauve ; mais, hors ce point, aucune épreuve, aucune humiliation ne leur est épargnée. Toute feinte a désormais cessé, le château des Tuileries est bel et bien devenu une prison : toutes les portes fermées à clé, des gardes à toutes les issues, des sentinelles bloquant les appartements de la Reine,

un aide de camp de La Fayette passant la nuit dans sa chambre à coucher, derrière un paravent, avec le droit de se rendre compte, à toute heure, que le lit est bien occupé. Telles étaient néanmoins, malgré ces précautions, les inquiétudes de La Fayette, qu'il envoya des ramoneurs pour visiter la cheminée et s'assurer que Marie-Antoinette ne pourrait s'enfuir par le toit. Quand la Reine se rendait chez Louis XVI ou chez ses enfants, un officier l'accompagnait, ouvrait et refermait les portes, sans la perdre un instant de vue. Les lettres étaient décachetées. Les visites du dehors, très rares, étaient soumises à des formalités, compliquées jusqu'au ridicule. L'une des dames de la Reine, la princesse de Tarente, ayant demandé à la voir, dut subir tant d'arrêts, tant d'inspections, tant d'interrogatoires, qu'il fallut plusieurs heures avant qu'elle pût être introduite. Un peu plus tard, ces chinoiseries furent remplacées par des laissez-passer signés de La Fayette et distribués avec parcimonie.

Malgré sa résignation apparente, Marie-Antoinette s'indignait de cette perpétuelle oppression, et elle s'appliquait à montrer qu'elle se regardait comme captive. Lorsque, le 26 juin, des députés vinrent l'interroger sur Varennes, muette et glaciale, elle leur fit donner un fauteuil, en affectant elle-même de s'asseoir sur une simple chaise. Pour ne pas s'exposer aux regards du public, elle refusait de quitter son logement, restant en-

fermée tout le jour, ne descendant même plus au petit jardin du Dauphin. Mais la plus cruelle privation était celle des amis qui, autrefois, consolaient sa détresse. « Mon cœur est navré de douleur, mandait-elle à Esterhazy. Je n'ai pas un ami à qui confier mes peines, et encore dois-je être heureuse de les savoir loin... Je n'ai aucune nouvelle, je ne sais ce qui se passe que par les nouvelles publiques ou par les têtes échauffées qui content chacune leurs histoires. Cet état de choses n'est pas supportable! »

D'autre part, au dehors, la dissension avec le parti émigré s'accentuait tous les jours. Le *fiasco* de Varennes avait produit l'effet ordinaire du malheur, il avait aigri, irrité le mécontentement réciproque. Calonne, agent du comte d'Artois, incriminait Breteuil, agent de Marie-Antoinette, et tout Coblentz accusait ce dernier d'avoir fait manquer l'occasion. Les lettres de Vaudreuil abondent en invectives contre ce serviteur du trône, « un homme, écrivait-il, qui a trompé, *insolenté* le comte d'Artois, un homme mal famé parmi toute la noblesse réunie sous la bannière des princes! » Se montant par degrés, il en viendra bientôt à des phrases de ce genre : « Si cet insolent et ce traître ne meurt par la main du bourreau, il faut qu'il meure sous le bâton! »

L'arrivée du comte de Provence, qui, plus heureux que sa famille, avait pu s'échapper et passer la frontière, donnait au parti de Coblentz un chef

et un drapeau. Plus que jamais, la pensée d'une régence hantait ces cervelles exaltées. A l'avantage d'avoir un régent de leur choix s'ajoutait, pour beaucoup, la satisfaction de faire pièce à Marie-Antoinette. Ce sentiment datait de loin : dès 1787, chez madame de Balbi, favorite du comte de Provence, quelqu'un ayant émis l'idée qu'au cas de la mort de Louis XVI, sa femme assumerait le pouvoir : « Si cela arrive, dit La Châtre, premier gentilhomme de Monsieur, je me charge de ramener *l'Autrichienne* chez elle, avec cinquante dragons de mon régiment. — Et moi, La Châtre, répliquait Lameth, je connais un homme qui pourra bien t'en empêcher, avec cinquante cavaliers du sien! » A l'heure présente, le même débat ressuscitait, avec une âpreté plus grande, et les échos en venaient aux Tuileries, retentissant douloureusement dans le cœur des captifs.

La Reine, surtout, s'en montrait offensée. Elle ne tarissait pas, dans son intérieur domestique, de plaintes et de reproches contre les émigrés, leurs prétentions et leurs jactances. « Ils se croient des héros, disait-elle avec ironie. De beaux héros! Que feront ces héros, même avec leur roi de Suède? » Un autre jour : « Si mes beaux-frères, écrivait-elle, parvenaient à nous rendre quelques services, la reconnaissance en serait bien pesante, et nous aurions ces maîtres-là de plus, qui seraient les plus gênants et les plus impérieux! » Dans une lettre à Mercy : « Vous

connaissez par vous-même, lui mande-t-elle, les mauvais propos et les mauvaises intentions des émigrés. *Les lâches*, après nous avoir abandonnés, veulent exiger que seuls nous nous exposions et seuls nous servions leurs intérêts ! » Ce conflit se répercutait au sein de la famille royale ; la jeune sœur de Louis XVI, madame Élisabeth, comme lui prisonnière aux Tuileries, y subissait de loin l'influence de Coblentz. Il s'ensuivait d'aigres propos, de continuelles disputes, dont Marie-Antoinette se plaignait à Fersen : « C'est un enfer que notre intérieur ! s'écrie-t-elle. Il n'y a pas moyen d'y rien dire, avec les meilleures intentions du monde. Ma sœur est tellement indiscrète, entourée d'intrigants, et surtout dominée par ses frères du dehors, qu'il n'y a pas moyen de se parler, ou il faudrait quereller tout le jour ! »

Il est utile de noter cet état d'esprit, pour s'expliquer parmi quelles difficultés innombrables s'engagera et se poursuivra la lutte suprême entreprise par la Reine en vue de sauver la couronne et, du même coup, comme l'avait prédit Mirabeau, sa vie et celle des siens.

Peu de semaines après Varennes, madame Campan, débarquant à Paris, se rendait aux Tuileries, dûment autorisée, pour y reprendre son service : « La Reine me fit entrer dans son cabinet, écrit-elle, pour me dire qu'elle avait grand besoin de moi, pour des relations qu'elle avait

établies avec MM. Barnave, Duport et Alexandre Lameth... *Barnave*, ajouta-t-elle, *était un homme digne d'inspirer de l'estime*... Je fus étonnée d'entendre prononcer ce nom avec tant de bienveillance. Quand j'avais quitté Paris, un grand nombre de personnes n'en parlaient qu'avec horreur. Je lui fis cette remarque ; elle ne s'en étonna point, mais elle me dit qu'il était bien changé !... *Si jamais la puissance revient dans nos mains*, dit encore Marie-Antoinette, *le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs*... La Reine, continue madame Campan, m'étonnait de plus en plus par la chaleur avec laquelle elle justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de Barnave ».

Les rapports suivis de la Reine avec le fougueux coryphée de la Révolution n'ont été longtemps établis que par cet unique témoignage. Une précieuse découverte a jeté récemment une vive lumière sur cet épisode capital de l'existence de Marie-Antoinette ; les lettres de la Reine, les réponses de Barnave, ont été mises au jour avec une authenticité certaine. En tête, on lit cette note, de la main même de Marie-Antoinette, où elle expose la cause et l'origine de cette correspondance : « Ayant bien réfléchi, depuis mon retour, sur la force, les moyens et l'esprit de celui avec lequel j'avais beaucoup causé, j'ai senti qu'il n'y avait qu'à gagner à établir une sorte de correspondance avec lui, en me réservant cependant,

comme première condition, que je dirai toujours franchement ma manière de penser, que je louerai ce que je trouverai bien et blâmerai de même ce que je trouverai mal. Cette condition posée, notre correspondance commence ci-après ». Vient, en effet, une suite de lettres, dont nous allons connaître la teneur. Nous pourrons donc juger sur pièces l'action politique de la Reine, pendant cette phase suprême où se débat la monarchie française. Il s'y révèle une femme nouvelle, à l'esprit ferme, au jugement net, rompant courageusement avec les préjugés, sacrifiant sans détour aux nécessités du moment ses préférences intimes, ayant l'instinct profond de ce qui — peut-être — aurait pu sauver la vieille dynastie du naufrage. Si la tentative a échoué, si la fureur de la tempête a triomphé de l'effort du pilote, le fait d'avoir combattu jusqu'au bout reste du moins l'honneur de Marie-Antoinette.

Entre Barnave et cette dernière, la sympathie naquit dans une de ces circonstances dramatiques où se livre le fond des âmes, trop fortement secouées pour conserver leur décor de parade. Avec Pétion et le jeune Latour-Maubourg, Barnave était l'un des trois commissaires chargés par l'Assemblée de ramener à Paris les fugitifs arrêtés à Varennes. La rencontre se fit dans la ville d'Épernay. Latour-Maubourg se jucha sur le siège ; les deux autres prirent place dans l'intérieur de la lourde voiture où, par une chaleur

étouffante, s'entassèrent ainsi huit personnes. Installé dans le fond, entre Louis XVI et Marie-Antoinette, Pétion se montra familier, bavard et mal élevé; Barnave, assis en face, fut, au contraire, réservé, silencieux, au point d'impatienter la Reine : « Dites donc à votre ami, dit-elle en souriant à Pétion, qu'il ne regarde pas tant par la portière, quand je lui pose une question ».

Peu à peu, la glace se fondit. Barnave leva les yeux, considéra la Reine. Elle tenait son fils dans ses bras ; les soins et les consolations qu'elle lui prodiguait tendrement touchèrent l'âme du tribun ; il s'enhardit jusqu'à caresser de la main les longues boucles blondes du Dauphin. Ce qui ne fut d'abord que pitié pour la mère se changea vite en admiration pour la femme. Ses yeux traduisirent ses pensées ; les regards échangés conclurent les préliminaires du traité ; les paroles firent le reste. A chaque relais, dans les auberges où l'on s'arrêtait un moment, la conversation s'engageait ; la Reine disait ses impressions, Barnave exposait ses idées ; de chaque côté, les préventions tombaient et faisaient place à la confiance. Quelle trace profonde ces deux journées laissèrent dans le cœur de Barnave, on le sent dans ces lignes où il évoquera, par la suite, ce grand événement de sa vie : « Époque à jamais fixée dans ma mémoire, qui a fourni à l'infâme calomnie tant de prétextes, mais qui, en gravant dans mon imagination ce mémorable exemple de

l'infortune, m'a sans doute servi à supporter plus facilement la mienne ! »

Né à Grenoble, en 1761, d'une famille protestante — son père était un avocat célèbre, et sa mère, née de Presles, était une femme d'un esprit distingué — Antoine Barnave avait alors trente ans. De taille moyenne, bien fait, le visage allongé, la bouche grande, les lèvres charnues, sa physionomie était douce et sa voix légèrement voilée. Sous une apparence froide, il cachait une âme passionnée, « il brûlait en dedans », dit un contemporain. Il possédait une mémoire surprenante, où tout se classait avec ordre. Improvisateur merveilleux, il ne visait pas à l'effet : il cherchait moins à briller qu'à convaincre ; il y réussissait, parce qu'il était convaincu. Dans les luttes oratoires qu'il soutint contre Mirabeau, il l'emporta presque toujours, grâce à cette force persuasive. D'opinions tempérées, répugnant à tous les excès, il s'était laissé entraîner, au commencement de la Révolution, par la fougue de son âme et le tragique des circonstances. Un jour, après la prise de la Bastille et les assassinats de Foulon et Berthier, sa parole avait dépassé et trahi sa pensée : « Le sang qui a coulé est-il donc si pur ?» s'était-il écrié à la tribune de l'Assemblée. Ce mot l'avait classé dans les rangs des factieux, jeté dans un parti qui n'était pas le sien. Ce mot, après un siècle et plus, pèse encore sur son nom.

Pourtant, en dépit des motions hardies que défendait son éloquence, il gardait « des mœurs douces » , il demeurait un galant homme, ami de la bonne compagnie, courtois avec ses adversaires. Après un duel retentissant avec son collègue Cazalès, le fougueux royaliste, les combattants, réconciliés, s'étaient unis d'une étroite amitié. Il fréquentait dans les salons des grandes dames de ce temps ralliées aux idées libérales, chez la duchesse d'Enville, chez madame de Tessé, qui le surnommait *Néronet*, chez la princesse de Broglie et madame de La Châtre, qui l'appelaient « leur petit sauvage ». Il eut, dit-on, une liaison amoureuse avec la comtesse de Beaumont, Pauline de Montmorin, la Pauline de Chateaubriand. Quand Mirabeau se rapprocha de la Cour, il désigna Barnave comme l'un des hommes que l'on pouvait, que l'on devait gagner aux idées modérées. Barnave, d'ailleurs, dès cette époque, se dégoûtait des violences, des extravagances jacobines. Un peu avant Varennes, causant avec Malouet : « J'ai beaucoup vieilli depuis quelques mois », disait-il. La grâce de Marie-Antoinette acheva la conversion latente. Au bout du douloureux voyage, lorsqu'on arriva dans Paris, la Reine avait conquis Barnave, comme elle avait conquis autrefois Mirabeau ; seulement, observe Lamartine, « Mirabeau se vendit, et Barnave se donna ».

Ce fut la Reine, nous l'avons vu, qui prit l'initiative de la correspondance. Pour cette première

démarche, elle fit choix d'un intermédiaire, lequel paraît avoir été le chevalier de Jarjayes, l'un de ses plus fidèles et ardents serviteurs, auquel elle adressa cette lettre, remarquable à bien des égards, et dont voici les passages essentiels : « Je désire que vous cherchiez à voir M. Barnave et que vous lui disiez que, frappée du caractère et de la franchise que je lui ai reconnus dans les deux jours que nous avons passés ensemble, je désire fort savoir par lui ce que nous avons à faire dans la position actuelle. Vous lui montrerez l'extrême difficulté qu'il y a pour moi de communiquer avec qui que ce soit... Il peut autant compter sur ma discrétion que sur mon caractère, qui, pour le bien général, saura toujours se plier à ce qui sera nécessaire... » Elle entre ensuite dans le vif du sujet : « On ne peut pas rester comme l'on est, il faut faire quelque chose ; mais quoi? Je l'ignore. C'est à lui que je m'adresse pour le savoir. Il doit avoir vu, par nos discussions mêmes, combien j'étais de bonne foi. Je le serai toujours ; c'est le seul bien qui nous reste et que jamais on ne pourra m'ôter. Je lui crois le désir du bien ; nous l'avons aussi et, quoi qu'on en dise, nous l'avons toujours eu. Qu'il nous mette donc à même de l'exécuter tous ensemble ; qu'il trouve un moyen de me communiquer ses idées ; j'y répondrai avec franchise sur tout ce que je pourrai faire. Rien ne me coûtera, quand j'y verrai réellement le bien général. » La lettre se termine

par ces nobles paroles : « Je compte entièrement sur le zèle, la force et l'esprit de M. Barnave, non pas pour nos personnes, mais pour l'État et la chose publique, qui sont tellement identifiés avec la personne du Roi et de son fils, qu'ils ne peuvent faire qu'un. C'est donc à l'homme qui aime le plus le peuple et sa patrie, et à qui je crois le plus de moyens, que je m'adresse pour sauver l'un et l'autre ; car, encore une fois, ils ne peuvent être séparés ».

Une seconde note de Marie-Antoinette indique l'accueil que fit Barnave à cette proposition. Il accepta sans hésiter le rôle qui lui était offert ; il demanda seulement à s'adjoindre deux conseillers, qui rédigeraient avec lui les avis qu'on ferait passer à la Reine. Ce furent Alexandre Lameth et Duport de Dutertre, deux anciens jacobins qui venaient de quitter le club, chefs aujourd'hui, dans l'Assemblée, de la gauche constitutionnelle. Ils revenaient tous deux d'aussi loin que Barnave, Duport surtout qui, l'année précédente, garde des sceaux dans le cabinet Montmorin, disait froidement à ce dernier qu'il ne se prêterait pas à l'assassinat de la Reine, mais « ne ferait pas d'objection, s'il s'agissait de lui faire son procès ». L'un et l'autre, à présent assagis et désabusés, consentirent à aider Barnave, à s'associer à sa généreuse entreprise. Les longues notes politiques envoyées à la Reine sont donc, pour la plupart, l'œuvre de ce triumvirat.

Mais Barnave est bien l'âme de l'association ; c'est lui qui donne l'élan, c'est lui qui tient la plume ; c'est à lui que la Reine s'adresse dans les heures difficiles ; c'est lui, en cas de désaccord — et le cas est fréquent — qui reprendra les pourparlers, raccommodera le pacte à demi déchiré ; c'est lui, enfin, qui paiera de sa tête le crime d'avoir répondu à l'appel de Marie-Antoinette ; entre la Reine et son allié, le lien qui s'est formé sera cimenté par le sang.

Une question se pose, néanmoins, qu'on ne peut aborder sans trouble : jusqu'à quel point, dans cette lutte en commun, la Reine a-t-elle été sincère ? Le doute vient de certains passages de ses lettres intimes, où on relève d'étranges contradictions. Elle rend hommage à la bonne foi de ceux qu'elle nomme « ses nouvelles connaissances ». En confiant la chose à Fersen : « Je vous garde, ajoute-t-elle, pour le temps heureux où nous nous reverrons, un volume de correspondances très curieuses, et d'autant plus curieuses qu'il faut rendre justice à ceux qui y ont pris part. Personne au monde ne s'en doute, ou, si l'on en a parlé, c'est si vaguement que cela rentre dans les mille et une bêtises que l'on dit chaque jour. » Elle écrit de même à Mercy : « J'ai lieu d'être assez contente de ce côté-là, c'est-à-dire des Duport, Lameth et Barnave. J'ai, dans ce moment-ci, avec les deux derniers, une correspondance que personne au monde ne sait, même

leurs amis. Il faut leur rendre justice. Quoiqu'ils tiennent toujours à leurs opinions, je n'ai jamais vu en eux qu'une grande franchise, de la force, et une véritable envie de remettre de l'ordre, et, par conséquent, l'autorité royale ».

Qu'elle s'impatiente parfois des concessions qu'on lui impose et des exigences qu'on formule, cela s'explique et s'excuse aisément. On ne pourrait lui en vouloir, lorsqu'elle s'écrie avec chagrin : « Vous ne sauriez croire combien tout ce que je fais en ce moment me coûte! » Ni même quand elle dit à Mercy : « Quelque bonnes intentions qu'ils montrent, leurs idées sont exagérées et ne peuvent jamais nous convenir ». Mais, dans ses lettres à Fersen, Marie-Antoinette va plus loin ; elle laisse entendre à cet ami qu'en recourant aux personnages que Fersen nomme *les enragés*, elle ne veut que les endormir, se servir d'eux sans se livrer, qu'elle joue enfin une comédie dont elle est quelquefois bien lasse. « Comprenez-vous ma position, lui écrit-elle un jour, et le rôle que je suis obligée de jouer toute la journée? Quelquefois, je ne m'entends pas moi-même, et je suis obligée de réfléchir pour voir si c'est bien moi qui parle... Mais que voulez-vous? Tout cela est nécessaire, et croyez que nous serions bien plus bas, si je n'avais pas pris ce parti tout de suite. Au moins, gagnerons-nous du temps par là, et c'est tout ce qu'il faut. » Elle termine par cette phrase assez pénible à lire :

« Quel bonheur si je puis un jour redevenir assez puissante pour prouver à tous ces gueux que je n'étais pas leur dupe! »

Cette apparence de double jeu trouve son explication dans les lettres de ceux auxquels elle tient un tel langage. Ses amis du dehors, notamment Mercy et Fersen, surpris et indignés de voir la Reine, selon leur expression, « entrer dans la Révolution », pactiser avec ses ennemis, l'accablent de reproches, de plaintes et de sarcasmes. Pour eux, Barnave et sa séquelle sont restés des « factieux », de « dangereux scélérats » et de « rusés coquins » — je reproduis leurs épithètes — qui ne cherchent qu'à la duper, à s'emparer de sa confiance pour la perdre plus aisément. « Jamais, assure Fersen, vous ne gagnerez les factieux! Ils sentent trop leurs torts pour ne pas craindre la vengeance. Ils accoutument le peuple à ne plus vous respecter. La noblesse, abandonnée par vous, ne croira plus rien vous devoir. Vous serez avilie aux yeux des puissances de l'Europe, qui vous accuseront de lâcheté... Que votre cœur ne se laisse pas aller aux *enragés*. Ce sont des *scélérats*, qui ne feront jamais rien pour vous! » Mercy, bien que moins violent, adresse des adjurations du même genre.

Troublée par les avertissements de ses plus chers amis, la Reine hésite parfois, redoute de tomber dans un piège, se demande qui la trompe, de ses anciens ou de ses nouveaux guides. Quand

elle lit les notes de Barnave, surtout quand elle cause avec lui, elle se laisse aller à l'espoir d'être aidée, secondée, sauvée par son appui. Lorsque Mercy lui prêche la suspicion, elle est reprise de doute et, pour calmer les craintes de son vieux conseiller, assure qu'elle ne se livre pas, qu'elle emploie les gens sans s'y fier. Avec Fersen, c'est quelque chose de plus. Dans la colère de celui-ci, dans l'outrance de ses expressions chaque fois qu'il nomme Barnave, on distingue aisément un autre sentiment qu'un éloignement politique : une hostilité personnelle, pour tout dire un ferment d'amoureuse jalousie à l'égard d'un homme jeune, distingué, séduisant, dont l'influence sur la Reine l'exaspère. Si ardente est sa haine envers ce rival supposé, qu'il va jusqu'à souhaiter sa mort. Lorsque, l'année suivante, il apprend son arrestation : « J'espère bien, écrit-il, qu'il sera exécuté ; personne ne l'aura plus mérité! » Le flair subtil de Marie-Antoinette a vite perçu cette nuance. De là la peine qu'elle prend pour dissiper les injustes soupçons. Ce qui semble duplicité n'est que le tendre soin d'une âme aimante et douce pour rassurer l'ami lointain à qui seul appartient son cœur.

Dans la réalité, elle ne trahit personne ; il suffit, pour en être sûr, de lire ses lettres à Barnave, de voir comment elle discute avec lui, soulève des objections, refuse quelquefois de se rendre, et comment, une fois persuadée, elle tient

loyalement ses promesses et met scrupuleusement d'accord ses actes avec ses paroles. Si les circonstances l'eussent permis, si le succès eût couronné un si vaillant effort, tout prouve que, sans arrière-pensée, la Reine, de concert avec ses alliés, eût instauré en France un régime libéral et doté le pays de cette monarchie tempérée qui eût assuré son repos.

Les questions débattues, au cours de cette correspondance, sont trop complexes, trop nombreuses, pour que j'en puisse donner une exacte analyse. Il faut en lire l'intéressant détail dans l'ouvrage publié par M. de Heidenstam. Je me contenterai donc d'indiquer ces trois points, qui sont les principaux : l'attitude de l'Autriche, l'affaire des émigrés, enfin — et surtout — l'acceptation de l'acte constitutionnel.

Rapprocher l'Autriche de la France, obtenir de l'Empereur la confirmation de l'alliance, l'empêcher du moins de s'unir aux émigrés d'une part, d'autre part aux puissances qui, comme la Suède, la Prusse et la Russie, semblaient vouloir intervenir dans les affaires intérieures du royaume, tel était le premier objet proposé à l'action de Marie-Antoinette. Elle ne déclina pas cette tâche, mais elle laissa peu d'espoir de succès. « Pour ce qui regarde l'Empereur, écrit-elle à ses conseillers, voici ma position avec lui : il y a vingt-six ans que nous sommes séparés ; depuis ce temps, il n'y eut jamais entre nous qu'une corres-

pondance de politesse. Depuis quinze mois, il me montre plus d'amitié, mais, par les circonstances mêmes, nous n'avons pas une correspondance très suivie; mon influence sur lui pour les affaires est donc nulle... Je ne refuse cependant pas d'écrire, si l'on croit que cette démarche peut être utile. » Elle écrivit, en effet, à l'Empereur, en des termes dictés par le triumvirat. A cette lettre, aujourd'hui perdue, Léopold fit, au bout d'un mois, une réponse ambiguë, entortillée, remplie de réticences, préface de la déclaration qui fut, quelques semaines plus tard, rédigée à Pillnitz et qui souleva en France l'indignation publique. Cette déclaration, cependant, était en elle-même anodine, mais la petite cour de Coblentz, par un violent manifeste, lui donna un sens menaçant. En lisant au bas de cette pièce les signatures des comtes de Provence et d'Artois, la Reine dit ce seul mot : *Caïn !*

La négociation avec les émigrés ne fut pas plus heureuse. C'est un sujet sur lequel revenaient sans cesse Barnave et ses amis. A leurs yeux, l'absence prolongée des frères du Roi, des amis de la Reine, d'une bonne partie de la noblesse française, était une des grandes causes de l'irritation populaire, entretenait la méfiance à l'égard des souverains. Si la Reine parvenait à faire rentrer, sinon tous les exilés volontaires, du moins les princes du sang, elle rendrait à la monarchie un signalé service. La Reine en tombe

d'accord, et nous savons qu'elle est sincère. « Le retour de Monsieur, écrit-elle à Barnave, est aussi nécessaire pour notre sûreté personnelle que pour la sauvegarde de la monarchie. » En vingt autres passages, elle insiste sur le grand tort que font à la couronne ceux qui portent à l'étranger leurs préjugés, leurs rancunes, leurs complots et leur soif de vengeance. Ce qu'elle dit à Barnave, elle le dit aussi à Fersen : « Je sais parfaitement, lui mande-t-elle, qu'une fois sortis, et de cette manière, il est impossible qu'ils reviennent ; mais c'est un grand malheur, et encore plus grand pour le reste de la France que pour Paris, car les provinces restent livrées absolument à elles seules, ou à une horde de scélérats ou de furieux ». Mais elle n'a aucune illusion sur son influence personnelle auprès des princes et de leurs partisans. Elle connaît trop les préventions des comtes de Provence et d'Artois, et elle sait trop que, venant d'elle, toute démarche serait plus nuisible qu'utile. « Il faut donc, conclut-elle, qu'on trouve un moyen d'agir sans que nous paraissions en rien. »

Toutefois, devant l'insistance du trio, elle risque plusieurs tentatives. Elle écrit de sa main une lettre pressante à Monsieur. Elle fait écrire également par Louis XVI. Elle expédie un mandataire spécial, le baron de Goguelat, porteur d'injonctions péremptoires. Rien n'y fait, tout échoue. A Louis XVI, qui les suppliait d'obéir à ses

ordres, ses deux frères firent cette réponse insolente : « Si l'on nous parle de la part de ces gens-là (les constitutionnels), nous n'écouterons rien ; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons notre chemin. » Devant cette attitude, la Reine écrit avec tristesse : « J'ai prédit à M. Barnave que les princes et les émigrants n'obéiraient pas. Cela devait être. Quant à moi, je ne puis me faire aucun reproche, ayant employé tous les moyens que j'ai crus possibles pour opérer le bien ». L'intervention de Marie-Antoinette n'aboutit, en effet, qu'à exaspérer davantage le parti de Coblentz. On y professa désormais que le salut de la Reine et du Roi importait moins que celui de la *royauté*, et par ce mot de royauté on entendait le retour des formes anciennes et des privilèges abolis. Gustave III, roi de Suède, s'approprie cette doctrine, lorsqu'il écrit à son ambassadeur : « Il peut être indifférent si c'est Louis XVI, ou Louis XVIII, ou Charles X, qui est assis sur le trône, pourvu que ce trône soit restauré, pourvu que le monstre soit écrasé ».

Avec une égale injustice, les nouveaux conseillers de Marie-Antoinette s'en prennent à elle de cet échec, l'accusent, à mots couverts, sinon de pactiser avec ses adversaires, du moins d'agir avec une mollesse calculée ; ils parlent même de renoncer à leurs relations avec elle. La réponse de la Reine est émouvante autant qu'habile : « Quand j'ai commencé ma correspondance avec

ces messieurs, j'y ai mis toute la franchise. Je la mettrai en tout, parce que tel est mon caractère. J'ai cru, en me rapprochant des trois hommes qui ont montré le même caractère, que nous pourrions encore faire le bien. J'ai, dans cette intention, sacrifié tous mes préjugés, et cela dans un seul but, le bonheur du Roi et de son peuple. Aucun regret, aucune arrière-pensée, n'accompagnaient mes démarches ; j'y voyais un devoir et cette idée me suffisait. » — « Je n'ai jamais refusé ou craint d'entendre la vérité, reprend-elle quelques jours après. J'ai toujours su gré, au contraire, à ceux qui cherchaient à me la faire connaître. Mais lorsque, après un plan adopté d'un commun accord, une marche suivie avec constance de ma part pendant quatre mois, ces messieurs viennent me dire, sans le moindre motif apparent, sans que je me sois une seule fois refusée à suivre leurs avis, qu'ils préfèrent s'éloigner de moi et de nos affaires, qu'ils me parlent de l'inutilité pour eux de continuer cette correspondance, j'avoue franchement que je ne puis trouver, dans cette démarche de leur part, ni le caractère de générosité que je me plaisais à leur reconnaître, ni ce désir de servir le bien public que je croyais trouver en eux. » Ce fier et beau langage produisit son effet. Barnave pacifia les esprits ; le traité subsista.

Le seul résultat effectif — et il est important — de l'effort commun de la Reine et du triumvirat,

fut l'acceptation par Louis XVI de la constitution. Dans sa séance du 3 septembre 1791, l'Assemblée avait adopté l'ensemble du projet, et l'on n'attendait plus que la sanction royale. C'était, certes, une œuvre imparfaite, une œuvre de colère, construite en hâte, au milieu des luttes des partis et dans le fracas des émeutes; on en apercevait les vices avant même qu'elle ne fût achevée. Telle quelle, pourtant, calquée, en bien des points, sur la constitution anglaise, elle laissait du moins à Louis XVI l'apparence de l'autorité, elle le remettait sur le trône. Appliquée avec habileté, avec vigueur surtout, peut-être aurait-elle pu lui conférer la force suffisante pour tenir tête à la démagogie. C'est ce dont le triumvirat cherchait à persuader la Reine. « Cette constitution est très monarchique, disaient-ils. Les quelques détails qui manquent au gouvernement peuvent être ajoutés par les législatures; la constitution le prévoit... De cet ensemble, il résulte qu'aucun prince de l'Europe n'est aussi solidement assis sur son trône que le roi de France, quand l'opinion fera pour lui autant que la constitution. » Partant de là, ils annonçaient, après l'acceptation, une ère réparatrice, une ère de calme, de prospérité, de réconciliation nationale.

La Reine avait moins de confiance : « Ces messieurs disent, répliquait-elle, que la constitution est *très monarchique*. J'avoue que j'ai besoin d'être éclairée sur ce point, je veux savoir en quoi

ils la jugent telle. » Une question aussi l'inquiétait : ce qu'avait fait, toute seule, l'Assemblée constituante, l'Assemblée qui lui succéderait ne pourrait-elle pas le défaire? Qui en pouvait garantir la durée? « Certainement, écrivait la Reine, il y a des avantages à tirer pour le Roi et la monarchie de la constitution, telle qu'elle est présentée par ces messieurs... Mais qui répondra de la prochaine législature? Malgré les décrets, les serments, qui répondra qu'elle ne voudra pas, à son tour, tout changer? » En dépit de ces objections, dont on ne peut nier la valeur, elle consentait à procurer l'acceptation du Roi. Aux amis du dehors, à Mercy, à Fersen, qui prêchaient le refus et la résistance obstinée, elle répondait sagement : « On nous dit, et les frères du Roi nous mandent chaque jour, qu'il faut tout refuser et que nous serons soutenus. Par qui?... Il est impossible, vu la position ici, que le Roi refuse son acceptation. Croyez que la chose doit être bien vraie, puisque je le dis. Vous connaissez assez mon caractère, pour croire qu'il se porterait plutôt à une chose noble et pleine de courage ; mais il n'en existe point à courir un danger plus que certain. » Elle repoussait, au reste, avec hauteur toute ingérence à ce propos d'une puissance étrangère. « Pour ce qui regarde les lois intérieures d'un pays, écrit-elle, chacun est maître d'adopter dans le sien ce qui lui convient. »

Elle montre une même sagacité lorsqu'il s'agit

des questions accessoires, des formes de l'acceptation. Les conseillers lui avaient envoyé un projet de discours à proposer au Roi, quand il irait à l'Assemblée, discours emphatique et verbeux, qui déplut à la Reine. « Je crois, dit-elle, que le discours du Roi doit être bref et digne. Il me semble qu'il vaudrait mieux parler le moins longuement possible. » Le trio demandait aussi qu'elle écrivît elle-même à l'Assemblée, pour affirmer son adhésion à l'acte constitutionnel. Ici, la Reine refuse nettement, et pour des raisons excellentes : « Pourquoi devrais-je écrire, moi, à l'Assemblée? J'ai donné assez de preuves, dans toutes les occasions, que l'opinion, les décisions du Roi étaient communes à nous deux. Je n'ai pas besoin de l'assurer. Il me semble de plus (et je suis loin de m'en plaindre) que l'Assemblée m'a toujours mise hors de tout; il y aurait un contre-sens et une maladresse de ma part à me mettre en avant... Je n'écrirai donc point; mais, toutes les fois qu'on me mettra à même de montrer le parfait accord de mes sentiments avec ceux du Roi, je le ferai avec empressement. Tout mon intérêt, tous mes sentiments sont concentrés en lui et en son fils. Je ferai toujours tout pour eux et par eux, et avec eux. Je m'efface complètement en dehors de cela ».

Au début, l'événement parut donner raison à l'optimisme du triumvirat. Le petit discours de Louis XVI fut accueilli par l'Assemblée avec des

démonstrations d'enthousiasme, et la proclamation publique de la constitution souleva, au Champ de Mars, des acclamations si ardentes que la Reine, en rentrant le soir aux Tuileries, dit au Roi avec étonnement : « Ce n'est plus le même peuple! » Même accueil du public au Théâtre Italien, où Marie-Antoinette se rendit avec ses enfants. Le trône semblait avoir repris une ombre de prestige, les souverains quelque indépendance. « Nous jouissons, écrivait la Reine, d'une espèce de liberté. Cela veut dire que les portes de nos chambres ne sont plus ouvertes et que tout le monde peut entrer dans le château et le jardin. » Indépendance bien relative et sécurité bien précaire. La Reine ne le sentait que trop, car la même lettre où elle constatait ce progrès contenait cette phrase mélancolique : « Nous sommes de trop forts otages pour qu'il y ait à craindre pour nos personnes... »

Cependant, à Coblentz, le déchaînement était affreux contre ce qu'on appelait « la lâcheté de la Reine », et l'on y flétrissait « l'ignominie de sa conduite », le mot est du roi de Suède. On la traitait de *démocrate*, Louis XVI de *soliveau*. La lecture des journaux rapportant le discours du Roi et la séance de l'Assemblée provoqua des cris de fureur. Comme on parlait, devant le comte d'Artois, de la soirée au Théâtre Italien, où Marie-Antoinette avait été applaudie par la salle, il dit tout haut avec une amère ironie : « Elle

aura été enchantée de cette occasion de faire les beaux bras! » Une émigrée, la comtesse de Bombelles, écrit dans ce même temps : « Comment la Reine se fierait-elle à M. le comte d'Artois, elle qui sait les propos infâmes que tous ses entours ont tenus sur elle et sur le Roi? » Marie-Antoinette, en effet, était instruite de ce qu'on disait d'elle, et son indignation éclate dans ces lignes adressées à Esterhazy : « J'espère que, malgré tout ce qu'on dit de moi, vous me connaissez assez pour croire à la noblesse de mon caractère et à mon courage, qui ne se démentira jamais. C'est le sentiment et l'opinion que mes amis gardent de moi qui sont nécessaires à mon cœur; car, pour le reste des hommes, je les méprise trop pour m'en occuper. »

Ce courage dont parlait la Reine, l'heure était proche où elle en devrait faire l'emploi. L'Assemblée Constituante avait terminé sa carrière, et l'Assemblée Législative, qui venait de la remplacer, méritait le jugement sévère que portait Marie-Antoinette. — « Il n'y a aucun parti à tirer de cette assemblée, mandait-elle à Fersen. C'est un amas de scélérats, de fous et de bêtes. Le peu de gens qui y veulent l'ordre et un peu moins de mal que les autres n'y sont pas écoutés, et n'osent pas parler. » Barnave et ses amis n'en faisaient point partie. Mais ils continuaient leurs conseils et les lettres allaient leur train.

Même, c'est à cette époque que s'établirent de

secrètes entrevues entre Barnave et Marie-Antoinette. Presque dès le début de la correspondance, la Reine avait exprimé le désir de traiter oralement avec ses conseillers. — « Mille choses peuvent se dire, observait-elle, mille détails peuvent s'expliquer, qui ne peuvent s'écrire... Je crois pouvoir être utile en discutant des choses que, non pas mes connaissances — je suis loin d'en avoir, — mais mon expérience, en suivant les affaires de loin et en silence depuis dix-sept ans, peut me faire apprécier. » Tant qu'elle fut prisonnière, ce vœu fut irréalisable ; dès que, la constitution acceptée, elle retrouva un peu d'indépendance, le projet fut repris. Barnave, une première fois, se rendit aux Tuileries ; mais, au moment de pénétrer par une petite porte entr'ouverte, où l'attendait madame Campan, il se vit observé par une figure suspecte, et il continua son chemin. Il fut plus heureux par la suite, et à plusieurs reprises il rencontra la Reine, eut avec elle de confidentiels entretiens, auxquels font allusion certains passages de la correspondance. Ce commerce prit fin dans les derniers jours de l'année. A la date du 28 décembre 1791, la Reine écrit ces lignes : « Je sais que M. Barnave part ces jours-ci, et je connais les puissants motifs qui l'ont déterminé. Je compte qu'il n'oubliera pas la fin de notre conversation ».

Ces motifs, nous les connaissons, et ils sont d'ordre politique. La nouvelle assemblée tenait

déjà tout ce qu'elle promettait. Des décrets, hâtivement votés, frappaient de mort les émigrés non rentrés au 1er janvier, punissaient cruellement les prêtres réfractaires à la Constitution civile. A ces décrets, le Roi opposait son *veto ;* la lutte s'annonçait violente. D'autre part, les puissances, l'Autriche en tête, menaçaient d'une guerre extérieure. De toutes parts les têtes s'échauffaient, la pacification rêvée s'en allait en fumée. Suspect aux Jacobins, détesté par les émigrés, Barnave sentait son impuissance. Une seule chance lui restait : se retremper dans sa province natale, y retrouver la popularité, se faire élire à l'assemblée prochaine, où son talent lui rendrait l'influence. Il alla donc s'établir à Grenoble.

Madame Campan raconte ses adieux à la Reine : « Je suis sûr, dit-il, de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande pour toute récompense l'honneur de baiser votre main. » La Reine lui accorda cette grâce, « les yeux baignés de pleurs ». Ils ne devaient plus se revoir.

Fidèle à ses promesses, la Reine mit hors d'atteinte, en confiant le dépôt à Fersen, toutes les lettres, tous les papiers qui eussent compromis son ami ; mais Louis XVI oublia dans un de ses tiroirs une note qui révélait le périlleux mystère. Trouvée après le 10 août, cette note amena l'arrestation de Barnave, à Grenoble. Il languit dix

mois en prison, fut conduit ensuite à Paris, dans une misérable charrette, suivi à pied par sa mère et sa sœur. Il comparut le 28 novembre 1793 devant le tribunal, et sa tête tomba le lendemain. La veille du jour fatal, dans une lettre à sa sœur, il s'exprimait ainsi : « Doué d'une imagination vive, j'ai cru longtemps aux chimères. Je m'en suis désabusé, et au moment de quitter la vie, les seuls biens que je regrette sont ceux de l'amitié. » Peut-être, à l'heure où il traçait ces lignes, sa pensée allait-elle vers la touchante et noble sympathie née dans le carrosse de Varennes, vers cette lutte soutenue en commun, dont le souvenir honore son nom et protège sa mémoire.

Quelques semaines après le départ de Barnave, en février 1792, Fersen, arrivant de Bruxelles, débarquait à Paris, la nuit, sous un faux nom, avec un faux passe-port, déguisé sous une grosse perruque ; et le 13, à la nuit tombante, il s'introduisait aux Tuileries, y voyait un moment la Reine. Le lendemain, vers le soir, il était reçu de nouveau, cette fois en présence de Louis XVI. Enfin, le 21, il retournait pour la troisième fois au château, prenait le thé, puis soupait avec les souverains. A minuit, il se retirait, montait dans sa voiture et regagnait Bruxelles, muni de secrètes instructions. C'est sa dernière visite à Marie-Antoinette.

En se rendant en France, le projet de Fersen, son plus ardent désir, était de préparer une éva-

sion nouvelle. Il se heurta à un refus formel. « Vu le Roi à six heures du soir, note-t-il dans son journal. Il ne veut pas partir, et il ne peut pas, à cause de l'extrême surveillance. Mais, dans le vrai, il s'en fait un scrupule, ayant si souvent promis de rester, car c'est un honnête homme. »

Ses entrevues avec la Reine la lui avaient montrée lasse, déprimée et révoltée parfois. Elle lui confia qu'elle continuait à voir les amis de Barnave, Lameth et Duport de Dutertre, qu'ils lui disaient sans cesse « qu'il n'y avait plus de remède que des troupes étrangères, que sans cela tout était perdu », que la plupart des ministres du Roi le trahissaient sous main. Elle avait perdu tout espoir de parvenir à rien par la conciliation. « Elle semble, écrit Fersen, résolue à supporter *tout*, plutôt que l'état où elle est. » Elle lui répéta les paroles qu'elle avait dites à Simolin, ancien ministre de Russie, chargé pour elle d'un message de l'Empereur : « Dites à l'Empereur que la nation a trop besoin du Roi et de son fils pour qu'ils aient rien à craindre. Quant à moi..., j'aime mieux courir tous les dangers possibles que de vivre plus longtemps dans l'état d'avilissement et de malheur où je suis ! »

Ces dispositions de la Reine sont confirmées par ses lettres de cette période. Elle se sent accablée par l'écrasante besogne accumulée sur ses épaules : « Je n'ai pas un moment à moi, écrit-elle, entre les personnes qu'il faut voir, les écri-

tures, et le temps que je suis avec mes enfants. » Avec cela, peu d'aide, et des difficultés partout : « Même dans notre intérieur, nous avons de grands obstacles, et de grands combats à livrer... Je ne vois que malheur dans le peu d'énergie des uns et dans la mauvaise volonté des autres. » Par instants, sa fierté blessée éclate en cris d'indignation : « Mon Dieu, est-il possible que, née avec du caractère, et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer ma vie dans un tel siècle et avec de tels hommes ! Mais ne croyez pas pour cela que mon courage m'abandonne. Non pour moi, mais pour mon enfant, je me soutiendrai, et je remplirai jusqu'au bout ma longue et pénible carrière. » Tandis que sa main trace ces lignes, les larmes l'aveuglent soudain, et elle s'interrompt brusquement : « Je ne vois plus ce que j'écris. Adieu... »

Fersen, en s'en allant, emportait de vives inquiétudes pour la vie des souverains. « Les factieux ne cachent plus leurs projets, écrit-il à sa sœur, et à tout moment le château est menacé. Leurs Majestés ne peuvent plus sortir, ni même dormir en même temps ; elles se reposent alternativement, de façon qu'il y en ait toujours un des deux qui veille, dans l'attente de voir leurs appartements forcés par ces cannibales. » Il dit vrai. Chaque journée, maintenant, voyait éclore les plus affreuses menaces. On fabriquait des piques, dont à l'avance on proclamait l'usage.

Sous les fenêtres des Tuileries, on agitait des bonnets rouges. Condorcet, à souper, proposait d'enfermer Marie-Antoinette au couvent et de lui enlever le Dauphin, dont il se chargeait, disait-il, de faire l'éducation. Vergniaud, à la tribune de l'Assemblée, déclarait que le Roi, mais le Roi seul, était inviolable, et qu'aucune autre tête, si haute qu'elle fût, n'échapperait au glaive de justice.

Ce fut alors, sous ces menaces directes et devant le danger de mort, que Marie-Antoinette s'avisa tout de bon de réclamer le secours du dehors. Comme on l'a dit, ce n'était pas « la Reine qui conspirait; c'était la mère, l'épouse, qui cherchait le salut des siens ». Jusqu'à cette heure, nous le savons, elle avait vivement combattu la politique des émigrés, l'invasion étrangère. « La Reine de France, disait amèrement Gustave III, écrit lettre sur lettre à l'Empereur pour l'empêcher d'agir... Elle préfère la sujétion et les dangers où elle vit à la dépendance des princes ses frères, qu'elle paraît redouter. » Tout ce qu'elle demandait alors, c'est ce qu'elle désignait sous le nom de « congrès armé », une réunion d'ambassadeurs aux frontières du royaume, par exemple à Aix-la-Chapelle, soutenue d'un corps de troupes capable de donner du poids aux délibérations. Le congrès déclarerait ne vouloir s'immiscer en rien dans le gouvernement intérieur de la France, mais il revendiquerait la liberté du Roi. Alors

celui-ci, délivré, se poserait en médiateur entre son peuple et l'étranger et, d'accord avec l'Assemblée, instituerait un régime tempéré et des lois sagement libérales.

A présent, sous le fouet de la nécessité, les scrupules s'atténuent. La Reine en vient à désirer une action plus directe, une intervention plus pressante. Telle était la mission qu'elle avait confiée à Fersen, et dont celui-ci s'acquittait, quand deux catastrophes imprévues, survenant coup sur coup, rompirent les négociations en cours. A quinze jours de distance, Léopold II succombait subitement et Gustave III était assassiné. Dans ce même temps, une rage patriotique s'emparait de toute la nation, exaspérée par les menaces des émigrés et des puissances coalisées. L'Assemblée, presque à brûle-pourpoint, déclarait la guerre à l'Autriche. « Tant mieux ! » se serait écriée la Reine, à cette nouvelle. Du moins est-ce le mot qu'on lui prête. Cependant, le prince de Condé, écrivant à son fils, émet une appréciation contraire : « La Reine est plus furieuse contre nous que jamais. Elle dit que notre politique l'a emporté sur la sienne auprès des puissances étrangères et que c'est nous qui avons fait la guerre. Il y a bien quelque chose de vrai à cela, qu'elle ne nous pardonnera pas ».

Ce qui est vrai, dans tous les cas, c'est que l'effort de Marie-Antoinette tendait à empêcher l'armée des princes de prendre une part effective

à la lutte. Elle redoutait avec raison de voir une guerre entre puissances revêtir par ce fait l'aspect d'une guerre civile, prendre le caractère d'une entreprise contre la Révolution accomplie. Mallet du Pan fut donc expédié à Coblentz pour porter les défenses du Roi. On n'en tint aucun compte, et Condé entra en campagne. De ce jour, la partie parut irrémédiablement perdue. Les fauteurs de désordre, les professionnels de l'émeute, tenaient désormais leur prétexte, et ils allaient en user sans scrupule. Les troupes françaises, alléguaient-ils, se battent contre le neveu de la Reine, et les plus proches parents du Roi sont dans les rangs ennemis. Comment douter de la trahison de la Cour? Qui ne comprend que Marie-Antoinette aspire à « se baigner dans le sang des bons patriotes? » Les premiers échecs de nos armes vinrent encore angmenter la surexcitation. C'est la Reine, assurent les gazettes, qui a préparé la déroute et organisé la panique. « Ne vous étonnez pas, écrit à ce moment le grec Coray à un ami de Smyrne, si je vous écris quelque jour pour vous apprendre l'assassinat du malheureux Roi et de sa femme. »

Ces événements mirent fin à l'action politique de Marie-Antoinette. Elle n'avait plus dans sa main aucune arme. Nous n'assisterons donc plus au spectacle émouvant d'une femme combattant, presque seule, contre toute une nation soulevée, en vue de conserver la couronne à son fils. La

lutte tragique est terminée ; il reste la poursuite, la chasse et l'hallali, prélude de la curée prochaine. Cette dernière phase est marquée par deux épisodes, par deux *journées*, comme on disait, la journée du 20 juin et celle du 10 août. Nous avons vu la Reine menant vaillamment la bataille ; regardons-la, maintenant, tenant la tête à la meute hurlante.

La première de ces deux journées eut pour motif, pour prétexte plutôt, le refus qu'opposait Louis XVI aux décrets violents rendus par l'Assemblée, l'un condamnant à la déportation tout prêtre insermenté, l'autre ordonnant la formation, sous les murs de Paris, d'un camp de vingt mille hommes, délégués des provinces, c'est-à-dire, en réalité, de vingt mille recrues pour l'émeute. Du jour de ce *veto*, les incidents se multiplient, les symptômes inquiétants s'aggravent. Même, certain jour, au jardin des Tuileries, la Reine est assaillie, poursuivie par la foule ; il faut faire appel à la garde pour protéger sa fuite. Elle ne sortit plus depuis lors. D'ailleurs, elle s'attendait à tout, préparait tout en conséquence, triant et brûlant ses papiers pour ne compromettre personne. La princesse de Lamballe, qui annonçait son arrivée, reçut d'elle ce billet : « Ne revenez pas, revenez le plus tard possible. Votre cœur serait trop navré... Cette race de tigres qui inonde le royaume jouirait bien cruellement, si elle savait ce que nous souffrons ! » La princesse

revint néanmoins, mais, avant de partir, elle fit son testament.

La date du soulèvement fut fixée au 20 juin, date anniversaire de la fuite de Varennes. Tous les mouvements furent combinés avec une précision savante. Vers trois heures de l'après-midi, Louis XVI, sa femme et ses enfants étaient dans la chambre du Roi, quand on apprit qu'une forte colonne d'émeutiers avait forcé les portes du château. Ils réclamaient le Roi. Louis XVI, pour leur parler, gagna la salle de l'Œil-de-bœuf, défendant aux siens de le suivre. La Reine refusa d'obéir : « Qu'on me laisse aller, criait-elle, ma place est auprès du Roi!... Qu'ai-je à craindre? dit-elle encore. D'être tuée? Autant aujourd'hui que demain. Que peuvent-ils faire de plus? » Il fallut l'entraîner de force dans l'appartement du Dauphin, d'où on la fit bientôt passer dans la salle du Conseil. On la poussa dans le fond de la pièce, derrière la table des ministres, qui servit de rempart contre la populace. En avant se massèrent les gardes nationaux fidèles. La Reine s'assit, ayant le Dauphin à sa droite et Madame Royale à sa gauche. La princesse de Lamballe se tint debout contre le dossier du fauteuil, sur lequel elle posait la main. Alentour, se groupèrent quelques amis dévoués. On attendit ainsi l'arrivée des factieux.

Ils entrèrent, conduits par Santerre. « Faites place, dit ce dernier aux gardes nationaux, pour

que le peuple voie la Reine. » Ce fut un affreux défilé : des milliers d'hommes, de femmes, déguenillés, les yeux fous, brandissant des piques ou des haches, invectivant contre la Reine et la menaçant de leurs armes. On agite devant elle des verges, avec cette inscription : *Pour Marie-Antoinette.* On lui montre une petite potence où est accroché ce placard : *Marie-Antoinette à la lanterne.* Silencieuse, immobile, la Reine dévorait les outrages, agitée quelquefois d'un frisson. Une seule fois elle se retourna, disant à ceux qui l'entouraient : « C'est trop fort aussi! Cela va au delà de toute patience humaine! » Santerre, debout près d'elle, faisait les honneurs du spectacle : « Regardez, disait-il, voilà la Reine, voilà le prince royal. » Parfois il donnait des leçons : « On vous égare, Madame, on vous trompe. Le peuple vous aime mieux que vous ne le pensez. » Une jeune fille, en passant, insulta *l'Autrichienne :* « Pourquoi me haïssez-vous? dit la Reine. Vous ai-je fait quelque mal? — A moi, non. Mais vous faites le malheur de la nation. — Pauvre enfant, répliqua la Reine, on vous l'a dit, on vous a trompée. Quel intérêt aurais-je à faire le malheur du peuple? Jamais je ne reverrai mon pays. Je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France. J'étais heureuse, quand vous m'aimiez. » A ces mots, la jeune fille pleura : « Pardonnez-moi, dit-elle. C'est que je ne vous connaissais pas; mais je vois que vous êtes bien bonne. »

Santerre la chassa brutalement, criant : « Cette femme est saoule! »

Une autre femme tendit un bonnet de laine rouge. La Reine le prit, chercha à s'en coiffer. « Mets-le, lui cria-t-on, sur la tête de ton fils. » Elle obéit, craignant pour le Dauphin. Un grenadier éleva l'enfant, le montra affublé de ce même bonnet rouge que son père, à la même minute, dans une autre salle du château, posait sur sa perruque. Sous la lourde calotte de laine, le Dauphin semblait écrasé; Santerre lui-même en eut pitié : « Enlevez ce bonnet à l'enfant, dit-il à Marie-Antoinette, vous voyez bien qu'il étouffe! » Comme elle le remerciait, il s'approcha, dit-on, et mystérieusement, à voix basse : « Vous avez des amis bien maladroits, Madame... J'en connais qui vous serviraient mieux. » La Reine se tut, mais enregistra cette parole, qui ne fut pas sans influence sur ce qu'elle essaiera bientôt.

Vers sept heures, le supplice cessa. Le château redevint désert ; la Reine fut retrouver Louis XVI. Elle éclata alors en sanglots, en cris convulsifs. « Ah! Madame, s'écria le Roi, pourquoi faut-il que je vous aie arrachée à votre patrie pour vous associer à l'ignominie d'un tel jour! » Elle se calma bientôt, passa dans son appartement, où la joignit la princesse de Tarente, qui fut surprise de sa sérénité : « Je n'ai jamais, écrit-elle, remarqué plus de tranquillité, plus de liberté d'esprit, un courage si froid ».

Cette même soirée, Pétion, maire de Paris, célébrait en termes pompeux le « grand avertissement » donné par le peuple à ses maîtres ; cependant que, dans son salon, devant un groupe d'admirateurs, madame Roland, commentant la « juste leçon » infligée à la Reine, s'écriait cruellement : « Que j'aurais voulu voir sa longue humiliation ! Et combien son orgueil a dû souffrir ! »

Ce n'était qu'un début. Le mois de juillet fut affreux. La populace ne quittait pas le jardin des Tuileries, insultant les souverains et chantant d'ignobles refrains contre *Madame Veto*. A toute heure, Marie-Antoinette s'attendait à être égorgée. Elle faisait coucher dans sa chambre un petit chien qui, pensait-elle, l'éveillerait par ses aboiements si l'on s'introduisait la nuit. Elle fit porter au Roi et revêtit elle-même une espèce de cuirasse de soie qui les protégerait du couteau. Fersen la suppliait de se cacher, en cas d'alerte, dans un caveau secret, dont il connaissait l'existence dans les sous-sols du Louvre. « Chaque jour produit une scène nouvelle, écrivait Marie-Antoinette, mais tendant toujours à la destruction du Roi et de sa famille. Des pétitionnaires ont dit, à la barre de l'Assemblée, que, si l'on ne destituait pas le Roi, ils le massacreraient ; ils ont eu les honneurs de la séance. » Dans une lettre du 1er août, tracée à l'encre sympathique : « L'arrivée d'environ six cents Marseillais augmente bien nos inquiétudes, mandait-elle à Fersen. Les assassins

rôdent continuellement autour du château. Les factieux ne prennent plus la peine de cacher le projet d'anéantir la famille royale. Dans les deux dernières assemblées nocturnes, on ne différait que sur les moyens à employer. Si on n'arrive pas, il n'y a que la Providence qui puisse sauver le Roi et sa famille! »

Arriver, les puissances y semblaient maintenant résolues. Dans les derniers jours de juillet, leurs troupes se mettaient en mouvement. Cette entrée en campagne devait coïncider avec une proclamation collective, où l'on rendrait l'Assemblée responsable de toute violence exercée sur Louis XVI et les siens. Un manifeste, d'un ton ferme mais modéré, avait été proposé par Mallet du Pan, agent accrédité du Roi, et accepté par le duc de Brunswick, généralissime des alliés. Mais, au dernier moment, un émigré, M. de Limon, parvint à y faire substituer un texte d'allure provocante, qui menaçait Paris d'une destruction totale, la France d'une exécution militaire, si le peuple ne se jetait, repentant, aux pieds de son roi. Le zèle affolé de Fersen obtint cette substitution déplorable, qui précipita le désastre. A cette furibonde sommation, une partie du pays ne répondit que par l'indifférence, l'autre partie par des clameurs de rage.

C'est à cette heure critique qu'il faut placer une suprême tentative de Marie-Antoinette, qu'on soupçonnait à peine jusqu'à ces derniers temps,

et qui reste encore mystérieuse, bien que des documents récents y aient jeté quelque lumière. Je veux parler de son commerce clandestin avec certains des chefs de la démagogie, Robespierre, Santerre et Danton, par l'entremise de madame de Lamballe. Le médecin de celle-ci, Saiffert, qui fut mêlé à cette histoire, a laissé le récit, malheureusement obscur et incomplet, de secrètes entrevues, où la Reine aurait essayé, avec de grosses promesses, de gagner l'appui de ces hommes et aurait un moment espéré réussir. Théodore de Lameth, dans ses mémoires dernièrement publiés, confirme cette version et y ajoute une étrange anecdote. D'Abancourt, raconte-t-il, alors ministre de la Guerre, avait proposé à Louis XVI, en présence de la Reine, dans un conseil tenu les premiers jours d'août, de faire arrêter publiquement, au club des Jacobins, Danton, Santerre, et leurs amis ; il justifiait d'avoir les moyens de ce coup de force. L'offre fut acceptée et d'Abancourt prépara tout pour cette opération hardie. Mais Danton, ni Santerre, ne parurent au club ces jours-là, et le coup fut ainsi manqué. Incarcéré plus tard dans la prison des Carmes, Santerre confia à madame d'Aiguillon, qui le répéta à Lameth, que Marie-Antoinette, elle-même, les avait fait prévenir de ne pas se montrer au club, parce qu'ils seraient arrêtés. La Fayette rapporte également que la Reine fit interdire une revue ordonnée par lui, où il comptait

haranguer les soldats et les entraîner à l'assaut contre les Jacobins. Pétion, averti par la Reine, décommanda au dernier moment la revue. Quoi qu'il en soit, le fait certain est que Danton partit brusquement de Paris dans la première semaine d'août, pour n'y revenir que le 9. Jugeant alors la partie perdue pour le trône, il se rangea du côté des plus forts. C'est le même homme qui dira peu après : « Je sauverai la vie au Roi, ou je le tuerai ».

Si la Reine eut des illusions, elles tombèrent cruellement dans cette soirée du 9 août, qui entendit le glas de la monarchie séculaire. Et pourtant, ce soir-là, au marquis de Clermont-Gallerande, qui lui faisait part de ses craintes, elle répondait encore : « Est-ce que vous pouvez croire qu'ils osent venir attaquer le château? Quelle folie! c'est impossible. » Une heure plus tard, les écailles tombaient de ses yeux. Pendant la nuit tragique, tandis que sonnait le tocsin, que dans toutes les sections s'organisait l'assaut, et qu'aux Tuileries les derniers défenseurs se préparaient pour la lutte décisive, la Reine se montra telle qu'on la vit constamment dans les grandes circonstances, trouvant l'attitude qui convenait et les paroles qu'il fallait dire. Si elle errait souvent dans le conseil, toujours elle se relevait dans l'action. Elle adressa aux gardes nationaux des mots qui fortifièrent leurs âmes : « Messieurs, tout ce que vous avez de plus cher, vos femmes,

vos enfants, tout dépend aujourd'hui de notre existence; notre intérêt est commun. » Puis, leur montrant le groupe de gentilshommes accourus en armes au château : « Ils sont, dit-elle, nos amis les plus fidèles. Ils vous obéiront. Mettez-les à l'embouchure du canon, ils vous feront voir comment on meurt pour son Roi! »

Vers six heures du matin, elle accompagna son époux dans l'espèce de revue qu'il passa de ses troupes. Elle paraissait souffrir des phrases incohérentes qu'il balbutiait d'une voix troublée. Pâle, la tête redressée, la lèvre frémissante, elle relevait, par son aspect, les fidélités défaillantes. Malheureusement, Louis XVI, craignant les manifestations hostiles, ne tarda pas à la faire remonter.

Un peu plus tard, lorsque Rœderer, dont le rôle ce jour-là fut trouble et difficilement explicable, vint engager Louis XVI à quitter les Tuileries et à chercher asile, ainsi que sa famille, au sein de l'Assemblée, il rencontra chez Marie-Antoinette une longue et farouche résistance. Elle refusa nettement de quitter le château. Elle fit appeler Clermont-Gallerande et le baron de Viomesnil : « Vous êtes deux honnêtes gens, dit-elle. Donnez-moi votre parole d'honneur de me clouer aux murs de cette maison, plutôt que de souffrir que j'en sorte! » Le péril augmentant, Rœderer insista fortement : « Si vous vous opposez à cette mesure, vous répondez, Madame,

de la vie du Roi et de celle de vos enfants. » Louis XVI prit alors la parole : « Allons, dit-il, donnons, puisqu'il le faut, cette dernière marque de notre dévouement. » La Reine, assure Lameth, ne se rendit pas à cet ordre. Elle se jeta devant la porte et, à genoux, conjura son mari de prolonger la lutte et de renoncer à une fuite qui briserait la défense et livrerait les défenseurs. Son émotion à ce moment était si violente que, dit un témoin de la scène, son visage et son cou se strièrent instantanément de vergetures livides. Elle dut céder enfin. Alors, s'adressant à Rœderer : « Au moins, monsieur, reprit la Reine, vous répondez de la personne du Roi et de celle de mon fils ? — Madame, répliqua-t-il, nous répondons de mourir à vos côtés, voilà tout ce que nous pouvons garantir ».

Le déplorable exode se fit à huit heures et demie du matin. Le Roi marchait seul en avant, sa femme suivait, tenant le Dauphin par la main ; Madame Royale, madame Élisabeth, la plupart des ministres et quelques courageux amis fermaient le douloureux cortège. « Je reviendrai vous joindre », dit la Reine, en partant, à ceux qu'elle laissait au château. Louis XVI, traînant les pieds dans les allées du jardin des Tuileries, remarqua mélancoliquement : « Comme les feuilles tombent vite cette année! » La foule était houleuse ; par instants, éclataient des huées. En traversant la terrasse des Feuillants, un

homme d'une stature athlétiqne, en costume de sapeur, vociférait contre la Reine. « Soyez bon citoyen, criait-il à Louis XVI, chassez vos prêtres et votre femme! » Ce même homme, un moment après, voyant le Dauphin bousculé, séparé de sa mère, et celle-ci éperdue d'angoisse, prit le jeune prince sur son épaule, fraya le chemin à la Reine et ne déposa son fardeau qu'au seuil de l'Assemblée.

La salle des délibérations était flanquée d'une sorte de réduit, étroit, grillé, destiné d'ordinaire aux scribes qui analysaient les débats ; c'était ce qu'on appelait la *loge du logographe*. Ce fut le séjour assigné de la famille royale. Tandis que retentissaient alentour le canon, les mousquets, les clameurs de la lutte, qu'on massacrait les troupes fidèles, que les vainqueurs ensanglantés apportaient à la barre les dépouilles des Tuileries, Louis XVI, calme, impassible, promenait une grosse lorgnette sur les orateurs successifs. La Reine, les mains sur les genoux, paraissait étrangère à ce qui se passait. Depuis la veille au soir, ni le Roi, ni les siens, n'avaient pris autre chose que de l'eau de groseille. On leur apporta un poulet, que Louis XVI dévora ; la Reine trempa seulement ses lèvres dans de l'eau glacée. Le soir venu, on les conduisit aux Feuillants, dans le logement de l'architecte. Pour lits, quelques matelas jetés sur le carreau ; pour coiffure de nuit, des serviettes. On n'avait emporté ni vête-

ments, ni linge, ni argent. Un dévoué serviteur, Auguié, glissa un rouleau de louis à la Reine, puis, de crainte de refus, s'éloigna brusquement, mais la Reine le rappela : « Monsieur Auguié, lui dit-elle avec grâce, est-ce qu'on refuse à des amis? » Elle fit, un peu plus tard, parvenir ce billet à l'une des dames du palais, la princesse de Tarente : « Envoyez-moi, je vous prie, une chemise. Je ne me suis pas déshabillée depuis deux jours. Je vous embrasse de tout mon cœur ».

Les journées du 11 et du 12 se passèrent de la même façon, l'après-midi dans la petite tribune, et la nuit aux Feuillants. Ce fut en présence des souverains que fut votée la loi de déchéance. A cette minute, Louis XVI eut, assure-t-on, la mine soulagée, satisfaite, d'un homme délivré d'un grand poids; la Reine ferma les yeux, comme sous un lourd coup de massue, puis les rouvrit et releva la tête, d'un air d'indomptable fierté. Enfin, le 13, sur les six heures du soir, d'après l'ordre de l'Assemblée, un carrosse emporta toute la famille au Temple, dans une des tours transformée en prison. Le trajet se fit à pas lents, parmi les quartiers populeux, et il dura deux heures et demie, au milieu des bravos, des trépignements de la foule. On n'arriva qu'à la nuit close. Tout, au Temple, était éclairé, comme pour un soir de fête ; cette illumination semblait une nouvelle insulte au malheur. Le souper, pré-

paré d'avance, abondant, presque délicat, fut servi pour la dernière fois conformément à l'étiquette. Le procureur de la Commune, Manuel, qui tout à l'heure à la tribune venait d'invectiver contre le Roi, se tint tout le long du repas debout derrière sa chaise, le chapeau sur la tête, mais d'un air respectueux. Pendant ce temps, les Marseillais placés en sentinelles chantaient le refrain populaire :

Madame à sa tour monte,
Ne sait quand descendra...

L'entrée de Marie-Antoinette au Temple inaugure, à nos yeux, une ère de transfiguration, qui nous la rend sacrée. Nous ne sommes plus devant une reine, dont on peut discuter et critiquer les actes, mais devant une femme désarmée, devant une mère et une épouse, torturée par une bande de bourreaux en délire. En présence de son long supplice, de la manière dont elle le subira, il n'y a de place désormais que pour deux sentiments : l'admiration et la pitié.

X

LE CALVAIRE

L'enclos du Temple, outre le vaste hôtel autrefois habité par les Vendôme, par les Conti, et enfin par le comte d'Artois, comprenait une grosse tour carrée, à quatre étages, flanquée d'une autre, plus petite, qui servait jadis de logement au conservateur des Archives. C'est dans cette seconde tour que fut, provisoirement, enfermée la famille royale, tandis qu'on travaillait à aménager la plus grande. La Reine et le Dauphin occupèrent le deuxième étage, dans deux chambres assez spacieuses, séparées par un cabinet. Le Roi fut placé au-dessus, avec un corps de garde en face. Louis XVI, en entrant dans sa chambre, vit accrochées au mur des gravures libertines, provenant du temps du comte d'Artois, et il les retourna vivement, pour ne point en salir

les yeux de ses enfants. Madame Élisabeth couchait dans une cuisine ; les personnes de la suite — mesdames de Lamballe, de Tourzel et une dizaine de serviteurs — s'empilèrent comme elles purent dans des campements improvisés. Toutes les issues étaient barrées par des municipaux ou des volontaires marseillais, la surveillance étant confiée, aux termes du décret, « à la garde et aux vertus des citoyens de Paris ».

Au lendemain même de cette installation, le procureur de la Commune, Manuel, pérorant à l'Hôtel de Ville, s'exprimait en ces termes : « Il faut convenir qu'il n'y a rien de si embarrassant dans le monde qu'une famille royale et son attirail. Il est temps enfin de balayer ce cortège, d'arracher à la Reine toutes ces femmes qui l'entourent, et de les mettre en sûreté, pour les empêcher de nous nuire à l'avenir. » Encouragé par les bravos : « J'ai dit à la femme du Roi, poursuivait l'orateur, que je voulais lui donner pour son service des femmes de ma connaissance. Elle m'a répondu qu'elle n'en avait pas besoin, qu'elle et la sœur du Roi sauraient se servir réciproquement. J'ai répondu : *Fort bien, Madame ; puisque vous ne voulez pas accepter de ma main des femmes pour votre service, vous n'avez qu'à vous servir vous-même ; vous ne serez pas embarrassée pour le choix.* » Et l'auditoire de rire et d'applaudir à ces délicates facéties.

Manuel fit comme il l'avait dit. Six jours plus

tard, le 20 août, l'ordre arriva de faire partir du Temple « toutes les personnes qui n'étaient pas de la famille Capet ». Ce fut un nouveau sujet de tristesse. Quand le groupe des vieux serviteurs prirent congé de leurs maîtres, la Reine leur fit embrasser ses enfants et, d'une voix pleine de larmes : « Ce n'est que de ce moment, messieurs, déclara-t-elle, que nous commençons à sentir l'horreur de notre situation. Vous l'avez adoucie par vos soins et votre dévouement. » Ils s'éloignèrent, la tête basse et le cœur serré. Plus dure encore fut la séparation d'avec la princesse de Lamballe et madame de Tourzel, que l'on conduisait à La Force. La Reine, en leur disant adieu, prit à part madame de Tourzel, lui recommanda son amie, dont elle connaissait la faiblesse et la simplicité d'esprit : « Soignez bien Lamballe, lui dit-elle. Dans toutes les occasions essentielles, prenez la parole à sa place, et évitez-lui, autant que possible, d'avoir à répondre à des questions embarrassantes. » De l'ancien personnel, il ne resta d'abord que Hue, le valet de chambre du Roi, auquel on adjoignit Cléry, valet de chambre du Dauphin. Comme, pour le gros ouvrage, besoin était d'un homme de peine, la Commune fit choix de Tison, ancien employé aux barrières, qui s'établit au Temple avec sa femme, tous deux, d'ailleurs, espions bien plus que domestiques.

La chambre de la Reine étant la plus spacieuse,

c'est là qu'on se tenait une bonne partie de la journée ; c'est là aussi que travaillaient le Dauphin et Madame Royale. Louis XVI enseignait au premier quelques éléments de latin, un peu d'histoire, un peu d'arithmétique, et Marie-Antoinette apprenait à sa fille la musique, le dessin, la broderie, la couture. Ces innocentes leçons rencontraient pourtant des obstacles : le Roi ayant composé pour son fils une table de Pythagore, le municipal de service comprit qu'il s'agissait de correspondre au moyen d'un système chiffré et confisqua la table ; la Reine ayant fait copier à sa fille des modèles au crayon de têtes d'après l'antique, Romulus, Tarquin et Caton, le gardien vit dans ces portraits casqués les effigies des empereurs et des rois coalisés contre la France et exigea la suppression des séditieux emblèmes. On prenait les repas dans une petite salle à manger sise au premier étage. Louis XVI y apportait son extraordinaire appétit, la Reine mangeait peu, mais lentement, pour lui laisser le temps de satisfaire sa faim, un peu gênée de cette voracité devant les yeux moqueurs d'une galerie malveillante. On descendait, vers les cinq heures du soir, dans le jardin du Temple, la Reine gardant toujours le Dauphin auprès d'elle, obsédée par la crainte qu'on ne vînt l'enlever par surprise.

Partout, et à toute heure, un commissaire de la Commune se tenait auprès des captifs, sur-

veillant leurs mouvements, leurs gestes, leurs paroles. Au début, certains de ces hommes croyaient devoir afficher leur civisme en montrant de la malveillance. La Reine demandant à l'un d'eux : « Quel quartier habitez-vous? — *La patrie !* » lui répondit-il avec une emphase imbécile. Mais ce ton dura peu. Il se produisit, en effet, un phénomène que, le premier je crois, M. Le Nôtre a signalé et établi par des preuves convaincantes : les envoyés de la Commune, pour la plupart bornés, rudes, pleins de préjugés, se réjouissant d'avance à l'idée des humiliations de *Capet* et de *l'Autrichienne*, sont vite saisis, à l'aspect des détenus, d'abord d'un respect instinctif, puis d'une involontaire pitié, de confusion et de malaise devant le rôle qu'on leur fait jouer, et peu à peu ils se dérobent, ils regimbent devant la corvée, laissant la place à quelques-uns d'entre eux, presque toujours les mêmes, qui deviennent pour les prisonniers de dévoués serviteurs, certains même des amis. Ceux-là, nous les retrouverons tout à l'heure.

Par une évolution pareille, le Roi, la Reine, surtout, tout d'abord en défiance, muets, glacés devant leurs gardiens, se détendent graduellement, leur adressent la parole, en viennent enfin à une bienveillance familière, dont on cite des traits pittoresques. La Reine, un jour, descendue au jardin, s'assoit, au pied d'un arbre, près du municipal Goret, et la conversation

s'engage. Il lui raconte à sa manière une excursion qu'il fit jadis à Coucy-le-Château, les impressions qu'il en a rapportées, et la Reine, égayée de ce récit naïf, appelle Louis XVI qui, quelques pas plus loin, jouait au ballon avec son fils. On cause longtemps, et de bonne amitié, géographie, archéologie et voyages.

Une autre fois, elle montre à son geôlier quelques « papillotes de cheveux » qu'elle a coupées sur ses enfants à leurs différents âges, donne des détails sur ces menus souvenirs ; l'homme admire la finesse, la blondeur de ces boucles. Après l'exhibition, la Reine range son petit trésor, rentre en frottant ses mains d'une essence parfumée qu'elle gardait dans sa chambre et les passe en souriant devant le visage du brave homme, pour lui en faire apprécier l'odeur suave. Si ces scènes sont exceptionnelles, la détente est chose générale. Devant la bonhomie, la douceur des souverains, les plus hostiles de leurs gardiens n'osent aller au delà de la froideur, de l'indifférence silencieuse.

Cette tranquillité relative est, au reste, souvent troublée par de dramatiques épisodes. Le sort de madame de Lamballe, enfermée à La Force, préoccupait vivement la Reine. Elle la savait dénuée de tout, elle s'ingéniait à lui faire parvenir quelques vêtements, quelques objets utiles, chemises, corsets, jupons, bas de soie, « un caraco de nuit », quelques couverts d'argent, des

tasses de porcelaine. Le 3 septembre, dans l'après-midi, on entendit un vacarme effrayant sous les murailles du Temple ; une foule hurlante battait le seuil, voulait pénétrer dans l'enclos. Un ruban tricolore, sottement tendu au travers de la porte, fut un faible rempart contre cette populace. Un groupe se rue bientôt dans la cour intérieure, sous les fenêtres de la Reine, qui faisait avec son époux une partie de tric-trac, et l'on appelle Marie-Antoinette à grands cris. Cléry se penche à la croisée, recule vivement avec horreur : il vient de voir, au bout d'une pique, une tête livide, sanglante, frisée, poudrée, parée comme pour une fête... La Reine se lève, demande ce qui se passe ; on ne lui répond pas, mais un homme entre dans la chambre : « C'est, lui dit-il, la tête de madame de Lamballe que l'on veut vous montrer. Je vous conseille de paraître, si vous ne voulez pas que le peuple monte ici. » A ces mots, la Reine s'évanouit, on la porta sur un fauteuil. Elle resta longtemps insensible et ne rouvrit les yeux que pour éclater en sanglots. Onze mois plus tard, à la Conciergerie, quand on la dépouillera de ses pauvres reliques, on lui arrachera le portrait de madame de Lamballe que, depuis lors, elle portait constamment sur elle.

La Reine se remettait à peine de l'horrible secousse, qu'un nouvel émoi survenait. Le 21 septembre, la Convention, remplaçant la

Législative, abolissait la royauté. Huit jours après, le 29, un arrêté de la Commune faisait enlever à la famille royale couteaux, canifs, ciseaux, plumes, crayons et papier ; cette vexation n'était que le prélude d'une mesure plus cruelle, qui fut signifiée le même jour par la bouche du sinistre Hébert : le transfert de Louis XVI dans la grosse tour du Temple et sa séparation des siens. L'ordre s'exécuta sur l'heure et, le lendemain matin, défense fut faite au Roi d'aller, à l'heure du repas, chez sa femme. La scène fut déchirante ; la Reine et ses enfants pleurèrent, gémirent, refusèrent de manger ; l'explosion fut si violente que les municipaux faiblirent et leur permirent, jusqu'à nouvel avis, d'aller dîner dans la chambre du Roi. Sur quoi, la joie fut telle et exprimée d'une manière si touchante qu'un des spectateurs de cette scène, Simon, le trop fameux savetier, l'une des figures les plus atroces de la Révolution, en fut presque attendri : « Je crois, dit-il en grommelant, que ces femmes me feraient pleurer ! » Mais il se reprit aussitôt et, s'adressant à Marie-Antoinette : « Vous ne pleuriez point, lui dit-il, au 10 août, quand vous assassiniez le peuple? — Le peuple est bien trompé sur mes sentiments, » répliqua simplement la Reine.

La tendresse conjugale dénotée par cet épisode est l'effet du malheur supporté en commun. Il avait fallu cette épreuve pour rapprocher deux

âmes qu'avaient si longtemps dissociées les différences de goûts et les contrastes de natures. La souffrance, dure éducatrice, avait fait son œuvre ordinaire, adoucissant les angles, atténuant les aspérités. Elle les avait améliorés tous deux. La brusquerie, la rudesse de Louis XVI se tempéraient de mélancolie, de tristesse; son indolence s'ennoblissait de dignité sereine, et sa passivité se parait de résignation. La Reine, de son côté, dépouillée de sa légèreté et de sa hautaine insouciance, se révélait remplie de vaillance et de force, prête à faire face au tragique de sa destinée. Elle reconnaissait aujourd'hui les qualités de ce mari, trop méconnu par elle au temps de la prospérité ; maintes de ses lettres en font foi. De même que l'affection du Roi et son indulgente bonhomie se traduiront bientôt par cette phrase de son testament, si simplement touchante : « Je prie ma femme de me pardonner tous les maux qu'elle souffre pour moi et les chagrins que je peux lui avoir donnés dans le cours de notre union, comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher ».

Les derniers jours d'octobre virent la famille royale tout entière réunie dans la grosse tour du Temple, et quelques semaines s'écoulèrent dans une attente anxieuse. Le 11 décembre, brusquement, le Dauphin, en train de prendre une leçon de son père, fut arraché des mains du

Roi, emmené par deux municipaux et conduit à la Reine. Celle-ci, d'abord surprise, apprit bientôt le motif de cet enlèvement. Le procès du Roi commençait ; il comparaissait, ce jour même, devant la Convention. Le soir, comme elle se disposait à lui rendre visite, on lui opposa un refus. Pendant tout le cours du procès, Louis XVI ne devrait pas voir sa famille. On pourrait toutefois, lui dit-on, lui amener ses enfants ; mais ceux-ci, dans ce cas, seraient séparés de leur mère. Le Roi repoussa, comme on pense, cette condition barbare. L'isolement dura six semaines, pendant lesquelles la Reine ne reçut ni journaux, ni nouvelles du procès. Les seules informations qu'elle eut lui furent données par des serviteurs ingénieux qui cachaient de petits billets dans des pelotons de laine, jetés, comme par négligence, sous son lit. Le 20 janvier, de bon matin, des crieurs de journaux passèrent sous sa fenêtre proclamant à haute voix la condamnation de Louis XVI, le refus de sursis, l'exécution pour le lendemain. Ce fut ainsi qu'elle apprit son prochain veuvage.

Le même soir, vers huit heures et demie, on vint lui annoncer qu'un ordre de la Convention l'autorisait, ainsi que sa famille, à passer un moment auprès du condamné. Elle courut chez le Roi, entra, tenant le Dauphin par la main, dans la petite salle à manger où il attendait sa venue ; Madame Royale, madame Élisabeth se précipitèrent sur ses pas. La pièce était obscure et nue.

Pour mobilier, une table et quelques chaises de paille; comme éclairage, un modeste quinquet; sur la table était un verre d'eau, préparé par Louis XVI dans la crainte que la Reine ne fût prise d'une syncope. A travers la porte vitrée, on voyait des municipaux, qui, groupés sur le seuil, assistaient à la scène. Louis XVI était vêtu de brun, avec une culotte grise, les cheveux légèrement poudrés et noués en catogan; la Reine était en mousseline blanche, avec un fichu de linon et un bonnet de même étoffe, laissant passer quelques mèches blanches. Il y eut tout d'abord un long et étroit embrassement, dans un silence coupé par le bruit des sanglots. Puis on s'assit, le Roi entre sa jeune sœur et sa femme, qui entouraient ses épaules de leurs bras, Madame Royale en face de lui, et le Dauphin sur ses genoux. Ce fut alors un bruit confus de plaintes et de lamentations, un long murmure de voix étouffées par les larmes, suivi d'une causerie en sourdine. Rien de cet entretien n'est venu jusqu'à nous.

Au bout d'une heure et demie, le Roi se leva de sa chaise. La Reine, à ce moment, conjura son mari de lui permettre, ainsi qu'aux deux enfants, de rester avec lui pendant cette nuit suprême. Il refusa, disant qu'il devait avoir tout son calme, afin de se préparer à la mort. Au fond, il redoutait de mettre à une trop rude épreuve la sensibilité des siens. Au moins, insista Marie-Antoinette, il

verrait sa famille dans la matinée du lendemain, avant de marcher au supplice? « Oui, promit Louis XVI, à huit heures. — Pourquoi pas à sept heures? — Eh bien! oui, à sept heures. Adieu. » Sur ce mot, il les embrassa, les serra sur son cœur avec une tendresse déchirante, puis, s'arrachant de cette étreinte, il sortit, rentra dans sa chambre, où l'attendait son confesseur. La Reine remonta chez elle, défaillante, murmurant : « Les bourreaux! » Elle déshabilla le Dauphin, le coucha, se jeta toute vêtue sur son lit, où, dit Madame Royale, « nous l'entendîmes toute la nuit trembler de froid et de douleur ». Dès six heures, elle était sur pied, attendant qu'on la vînt chercher pour la mener auprès du Roi. Mais son attente fut vaine. Pour épargner aux êtres chers une nouvelle agonie, Louis XVI avait interdit que l'on avertît sa famille, et il chargea Cléry d'expliquer cette défense : « Dites-leur combien il m'en coûte de partir sans recevoir leur dernier embrassement. Je vous charge de leur faire mes adieux. » Il lui remit en même temps pour la Reine quelques souvenirs intimes, son anneau de mariage, un cachet, une enveloppe contenant des boucles de cheveux. Il se livra, peu d'instants après, à Santerre.

Étendue sur son lit, en proie à des évanouissements fréquents, la Reine passa cette matinée dans une indescriptible angoisse, prêtant l'oreille au moindre bruit, tantôt complètement abattue,

tantôt se raccrochant à je ne sais quel vague espoir. Tout à coup, vers midi, elle entendit le roulement des canons rentrant dans les casernes, des cris de *Vive la République* et des clameurs de joie ; et elle comprit alors que tout était fini. Elle implora de ses gardiens quelques détails sur les derniers instants ; elle demanda à voir Cléry, qui avait assisté son maître. Les deux requêtes furent repoussées. Elle fut réduite à questionner le municipal de service, le sieur Goret, brave homme assez sensible, qui rapporte ainsi l'entretien : « La veuve me fit inviter à m'approcher, ce que je fis aussitôt. Elle était avec madame Élisabeth et les enfants autour d'un guéridon, tous fondant en larmes : *Madame*, lui dis-je d'une voix tremblante, *vous avez à vous conserver pour votre famille*. C'est tout ce que je pus lui dire. Elle n'interrompit ses sanglots que pour m'adresser ces paroles : *Nous savons le malheur qui nous est arrivé ; nous en avons entendu ce matin tous les apprêts, le mouvement des hommes et des chevaux. Notre malheur est certain, et nous désirons avoir des habits de deuil.* » Le municipal, tout troublé, ne répondait que par ces mots : « Hélas ! Madame ! Hélas ! Madame ! » Il promit cependant qu'il s'occuperait d'avoir des vêtements noirs : « Les plus simples », ajouta la Reine. Après deux jours de réflexion, cette grâce fut accordée.

De ce moment, pour éviter la vue de la chambre du Roi, devant laquelle il lui fallait passer, Marie-

Antoinette refusa de descendre au jardin du Temple. Elle se confina dans sa chambre. Quelques semaines plus tard, dans le courant de février, elle consentit à prendre l'air sur la terrasse de la grosse tour.

A sa détresse un seul adoucissement restait, le touchant dévouement de quelques hommes obscurs, attendris par cette infortune. Ils avaient nom Turgy, Toulan, Lepitre, auxquels plus tard s'adjoignit Michonis.

Turgy, autrefois employé aux cuisines de Versailles, avait pu se faire attacher au service des captifs du Temple. Il fut surtout l'agent de leurs correspondances, l'intermédiaire intelligent avec les amis du dehors. C'est lui qui introduisait les billets dans des pelotons de laine, ou les roulait en forme de bouchons pour les carafes qu'il plaçait sur la table. Il employait aussi un système de signaux, convenus avec les prisonniers, et il leur apprenait ainsi, sous l'œil soupçonneux des geôliers, ce qui se passait dans Paris et chez les puissances étrangères. Madame Élisabeth en avait rédigé le code : « La main au sommet de la tête, si la Convention se retirait ; le pouce droit sur l'œil droit, pour indiquer un débarquement des Anglais, » etc., etc... Quatorze mois durant, on put poursuivre ce manège ; quatorze mois, presque quotidiennement, les détenus envoyèrent et reçurent des billets, sans être jamais découverts. Il y eut parfois des alertes, comme ce jour où

Tison, prenant le bouchon de papier qui coiffait la carafe, le mit en poche et l'emporta pour l'examiner à loisir ; l'anxiété fut terrible, on croyait déjà tout perdu ; mais le billet était écrit à l'encre sympathique, et Tison ne put rien surprendre.

Le rôle joué par Toulan est plus considérable. Né à Toulouse en 1761, fixé depuis son mariage à Paris, employé à titres divers dans les bureaux de la Commune, membre de la « Société des hommes révolutionnaires », il avait, comme on le voit, donné des gages éclatants de civisme, Quand, pour la première fois, le 19 septembre 1792, il fut mis de service au Temple comme commissaire de la Commune, il n'éprouvait que haine et répulsion pour Marie-Antoinette. Deux jours après, il était entièrement conquis, et sa fidélité, qui lui coûtera la vie, ne se démentira jamais. Ce Gascon imaginatif se mit dans la cervelle qu'il devait, à tout prix, sauver les jours de la famille royale. Ce fut lui qui conçut le premier projet d'évasion et qui fut l'âme de la plupart des autres. Il s'était, pour cette tâche, associé un de ses collègues, un autre commissaire au Temple, qui lui avait été indiqué par la Reine et qui s'appelait Lepitre. Celui-ci, jadis professeur au collège de Lisieux, puis directeur d'une petite pension rue Saint-Jacques, était un garçon de trente ans, petit, gros et ventru, pédant et beau parleur, d'âme timorée et se ménageant volontiers une porte de retraite. Il était

pourtant, lui aussi, très sincèrement acquis à Marie-Antoinette et composait sur ses malheurs des romances débordantes de sensibilité. Par un stratagème ingénieux, ces deux hommes s'entendaient souvent pour être de service ensemble. Ils combinèrent de compagnie, pour sauver la Reine et les siens, un plan compliqué, romanesque, qui faillit réussir, et Toulan vint un jour le proposer à Marie-Antoinette.

Les deux conspirateurs apporteraient dans la prison les travestissements nécessaires pour déguiser toute la famille : des vêtements d'hommes avec des ceintures tricolores, pour la Reine et pour sa belle-sœur ; un costume de petit garçon destiné à Madame Royale, que l'on ferait passer pour le fils du lampiste. Quant au Dauphin, on le cacherait dans une corbeille d'osier, sous une pile de serviettes. On endormirait les Tison avec un narcotique, dont on additionnerait leur tabac à priser. Par tous ces moyens réunis, sans doute déjouerait-on la vigilance des sentinelles. La Reine, en écoutant Toulan, eut-elle grand espoir de succès ? C'était, dans tous les cas, sa seule chance de salut. Elle avait cessé de compter sur l'appui du dehors ; même victorieuse, la coalition des puissances n'aurait fait que hâter sa perte. Fersen écrivait à Mercy : « On ne peut actuellement servir la Reine *qu'en ne faisant rien* pour elle ». Elle accepta donc le projet; mais elle y mit une condition, c'est qu'on obtiendrait le

concours d'un troisième personnage, qu'elle estimait avec raison plus rassis et plus éclairé ; c'était le chevalier de Jarjayes.

Mari d'une des femmes de la Reine — et l'une des plus dévouées — Jarjayes, officier général distingué, avait, depuis le début de la crise, manifesté un zèle ardent pour la famille royale et accompli déjà plus d'une mission dangereuse. Anéanti par la mort de Louis XVI, il paraissait avoir renoncé à la lutte, quand, le 2 février, un inconnu lui apporta ces lignes, où il reconnut l'écriture de Marie-Antoinette : « Vous pouvez prendre confiance en l'homme qui vous parlera de ma part en vous remettant ce billet. Ses sentiments me sont connus ; depuis cinq mois, il n'a pas varié... » Cet homme était Toulan, qui lui proposa son idée. A quelques jours de là, un second billet de la Reine introduisait Lepître, en termes d'ailleurs moins flatteurs : « Vous verrez le nouveau personnage. Son extérieur ne prévient pas ; mais il est absolument nécessaire, et il faut l'avoir ». Jarjayes, par précaution, demanda à Toulan de l'introduire au Temple, sous quelque déguisement, afin de recueillir l'assentiment verbal de Marie-Antoinette. Ainsi fut fait. Sous les sordides vêtements de l'homme préposé aux quinquets, il entra, aperçut la Reine, échangea à voix basse quelques mots avec elle, et partit convaincu.

Dès lors, il prit la direction de l'extraordinaire

entreprise. Il retoucha ce que le plan avait de défectueux. Ce fut lui qui fournit l'argent, qui organisa les détails de la sortie du Temple, qui prépara les relais jusqu'au Havre, qui fréta le bateau qui emmènerait les fugitifs sur le sol britannique. Tout était prêt, convenu; il ne manquait que les passeports, que Lepitre, attaché au bureau où on les délivrait, s'était chargé de procurer. C'est là ce qui fit tout échouer. Lepitre, inquiet et tremblant pour lui-même, hésitait, remettait toujours, perdait un temps précieux. Enfin, il apporta les papiers le 2 mars, et l'évasion fut résolue pour le 8 du même mois. La veille du jour fixé, sur la nouvelle d'un revers de nos armes, un mouvement révolutionnaire éclatait dans Paris, on déclarait la patrie en danger. Tous les passeports pour l'étranger furent suspendus du coup; quitter le territoire devint à peu près impossible. Peut-être — ici l'on n'a que de faibles indices — des rapports du ménage Tison, mis en éveil par quelques allées et venues, contribuèrent-ils à ces nouvelles rigueurs. Quoi qu'il en soit, l'occasion fut perdue.

Néanmoins, Jarjayes ni Toulan ne voulaient pas désespérer. Si la fuite de quatre personnes devenait irréalisable, on pourrait en sauver une seule, de beaucoup la plus exposée ; on pourrait opérer l'évasion de la Reine. On se passerait, cette fois, du concours de Lepitre; Toulan se chargerait de la sortie du Temple, Jarjayes de la

sortie de France. Ils répondaient à peu près de la réussite. Tout ne dépendait donc que de l'assentiment de Marie-Antoinette. Fuir seule, abandonner ses enfants, sa belle-sœur? Elle résista longtemps, lutta contre ses deux amis. A la fin, cependant, l'insistance de Toulan, celle de Madame Élisabeth, l'assurance que ceux qu'elle laisserait n'auraient point leur vie menacée, purent triompher de ses scrupules. On prit jour, on prépara tout.

La veille au soir, la Reine parut dans une agitation extrême ; elle marcha dans sa chambre une partie de la nuit. Lorsque Toulan se montra le lendemain matin, la Reine alla vers lui : « Vous allez m'en vouloir, dit-elle, mais j'ai réfléchi. Mieux vaut mort que remords. » Et elle lui remit pour Jarjayes un billet, dont voici le texte : « Nous avons fait un beau rêve, voilà tout. Mais nous y avons beaucoup gagné, en trouvant dans cette occasion une nouvelle preuve de votre entier dévouement pour moi. Ma confiance en vous est sans bornes. Vous trouverez toujours en moi du caractère et du courage, mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me guide, et, quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne peux consentir à me séparer de lui. Je ne jouirais de rien en laissant mes enfants, et cette idée ne me laisse même pas de regrets ».

Il y eut encore, malgré tout, pendant la détention au Temple, d'autres projets de fuite, plus ou moins vagues, et sur lesquels on manque de

données bien précises. Le plus sérieux semble celui dont M. de Batz fut l'auteur, avec deux municipaux pour complices, Cortey et Michonis. Un billet anonyme adressé à Simon fit avorter toute la combinaison : « Michonis trahira cette nuit. Veillez ». Affolement de Simon, alerte, perquisitions et enquête. On ne découvrit rien; le coup n'en fut pas moins manqué.

Dans la matinée du 30 juin, un tragique incident ébranla les nerfs de la Reine. Depuis un jour ou deux, la femme Tison manifestait une agitation violente ; elle était haletante, égarée. Ce matin-là, elle entra chez la Reine et, dès le seuil, fit un grand cri, se prosterna, les mains tendues, rampant presque sur les genoux : « Madame, Madame, criait-elle, je demande pardon à Votre Majesté !... Madame, je suis une malheureuse !... » Sur quelques bonnes paroles de Marie-Antoinette, elle redoubla de cris : « Madame, je suis la cause de votre mort et de celle de Madame Élisabeth ! » Elle se traînait de l'une à l'autre, hurlante et terrifiante. Les municipaux, consternés, n'osaient intervenir. Enfin on l'emporta, en proie à d'affreuses convulsions. Huit hommes la maintenaient à grand'peine. Il fallut la tirer du Temple, la transférer à l'Hôtel-Dieu, où elle fut longue à se remettre. Dans un billet de la Reine à Toulan, on lit ces mots compatissants : « La femme Tison est-elle aussi folle qu'on le dit? Est-elle bien soignée? »

La Reine savait pourtant, quand elle traçait ces lignes, la cause de cette crise effrayante. Le lendemain du même jour, le Comité de Salut public, à la suite de rapports secrets, de dénonciations dont les Tison avaient leur part, ordonnait que l'enfant royal — *Louis Capet*, portait l'arrêté — serait séparé de sa mère, placé dans un local à part, où il serait pourvu à son éducation. La Convention ratifiait l'arrêté et le rendait exécutoire. Le 3 juillet, sur les neuf heures du soir, quelques municipaux se transportèrent au Temple. Le Dauphin était endormi; la Reine, assise près de son lit avec Madame Élisabeth, réparait ses vêtements troués; Madame Royale, tenant un livre de prières, leur faisait la lecture. Aux premiers mots du commissaire, la Reine se leva, frémissante. Lui enlever son enfant! Il faudrait la tuer, cria-t-elle. Elle se plaça devant le lit, interdisant l'approche. Les municipaux s'avancèrent, déclarant qu'il fallait que force restât à la loi. La Reine n'écoutait rien; tantôt pleurante, et tantôt indignée, passant des prières aux menaces, elle défendait son fils et lui faisait un rempart de son corps. L'enfant, réveillé, sanglotait, ainsi que sa sœur et sa tante. La chambre s'emplissait de gémissements, de cris.

Cette lutte affreuse se poursuivit une heure. Enfin, épuisée et mourante, terrorisée aussi, dit-on, par l'assurance que, si elle résistait davantage, sa rébellion coûterait la vie à ses enfants,

elle s'affaissa au pied du lit, laissant le champ libre aux geôliers. Elle s'efforça même, peu après, d'habiller l'enfant de ses mains, et elle lui adressa quelques paroles d'adieu. On entraîna le Dauphin terrifié. Jamais, depuis ce jour, elle ne revit son fils, sauf quelquefois, de loin, lorsqu'il allait respirer l'air sur la plate-forme de la tour. L'œil collé à la fente des planches qui bouchaient les créneaux, elle demeurait des heures entières à guetter son passage ; elle l'apercevait un instant, pâle, souffreteux, vêtu d'une carmagnole, coiffé d'un bonnet rouge... Cette vue lui révélait trop bien tout ce qu'il avait à subir.

On rapporte que le Dauphin resta deux jours couché sur le plancher, sans vouloir aucune nourriture. Le savetier Simon et sa femme, qui près de lui succédaient à sa mère, n'étaient peut-être pas — du moins dans l'intention — aussi barbares qu'on les a présentés parfois; mais à cet enfant de neuf ans, aimé, choyé, constamment entouré, jusque dans sa prison, de soins douillets, d'attentions tendres, ces deux êtres obtus, rudes, malpropres, grossiers, n'ayant à la bouche que jurons, gros mots, obscénités, durent sembler des brutes effrayantes, « deux fauves », a dit M. Le Nôtre, et le terme n'est pas trop fort. Au physique, au moral, on sait trop ce qu'ils firent de lui!...

Du long calvaire de Marie-Antoinette, cette station-là fut sans doute la plus douloureuse.

Lorsque, le mois suivant, on vint lui signifier sa translation à la Conciergerie, pour y attendre son procès, ce prélude de la mort certaine parut, en comparaison, peu de chose.

Ce fut le 2 août, à une heure et quart du matin, que des hommes de police pénétrèrent dans la chambre où reposait la Reine, pour lui apprendre le transfert ordonné par la Convention. L'ordre devait être exécuté sur-le-champ. Depuis l'heure de midi, Hanriot, le commandant de l'armée parisienne, avait massé autour du Temple des forces imposantes ; vingt gendarmes d'escorte attendaient dans la cour. La Reine s'habilla rapidement, embrassa sa fille, sa belle-sœur, mit quelques hardes en paquet et suivit ses gardiens. En sortant de la tour, elle se heurta rudement le front contre une porte basse : « Vous êtes-vous fait mal? lui dit-on. — Oh! non, rien à présent ne peut plus me faire mal! » Le cortège arriva à la Conciergerie vers trois heures du matin. On écroua la Reine dans le cachot qu'on avait préparé. Il était occupé par le général de Custine, qu'on délogea pour Marie-Antoinette. C'était une pièce de rez-de-chaussée, basse de plafond, humide, froide, pauvrement meublée, située à l'extrémité d'un couloir. On l'appelait la *Salle du Conseil;* c'est celle qui sert aujourd'hui de cantine à la prison de la Conciergerie. La Reine demeurait calme ; on l'eût pu croire indifférente ; pourtant une sueur d'angoisse inondait

son visage. Elle contemplait silencieusement tantôt la nudité des murs, tantôt ses deux gardiens — deux gendarmes du nom de Gilbert et Dufresne — tantôt enfin les deux femmes mises à son service, la mère du porte-clés, une octogénaire, et une jeune fille, native de Picardie, nommée Rosalie Lamorlière. Cette dernière, naïve, illettrée, se montra douce et de cœur pitoyable. L'octogénaire fut bientôt remplacée par une autre servante, la femme Harel, une poissarde grossière dont la Reine se méfia toujours.

L'existence nouvelle commença. La matinée se passait en soins de toilette, dont la Reine ne se départit jamais. Après sa mort, on trouva dans sa chambre une petite boîte de pommade en fer-blanc, une boîte à poudre, une houppette de cygne. On lui avait refusé un miroir; Rosalie Lamorlière lui prêtait le sien, chaque matin. Sa coiffure était simple : les cheveux divisés en bandeaux sur le front, avec un léger nuage de poudre, noués par derrière au moyen d'un ruban et relevés en forme de chignon. La garde-robe n'était pas aussi dégarnie que l'ont dit certains historiens. On avait pu lui envoyer du Temple une sorte de petit trousseau : une quinzaine de chemises en toile fine garnie de dentelles, vingt-huit mouchoirs, deux déshabillés du matin, cinq corsets, des jupons, des bas, des souliers, et autres vêtements nécessaires. La nourriture était

décente. La concierge, madame Richard, avait des talents culinaires et soignait les menus. « Tout ce que vous me donnez à manger est excellent », lui répétait souvent la Reine. D'ailleurs, les marchandes du quartier, sachant à qui étaient destinées les victuailles, fournissaient des morceaux de choix, parfois sans rémunération. « C'est pour notre Reine », disaient-elles.

L'après-midi se passait en lectures — les *Voyages du capitaine Cook*, les *Révolutions d'Angleterre* et le *Voyage du jeune Anacharsis* — ou bien la Reine regardait les gendarmes faire inlassablement leur partie de piquet. On lui avait retiré ses aiguilles; elle imagina de tresser, en se servant d'épingles, des fils arrachés à la toile qui tapissait les murs de son cachot; plus tard, au moyen d'un cure-dents, elle confectionnera des jarretières à l'intention de ses enfants. Telles étaient les occupations, les distractions de celle qui avait régné sur la France. Elle n'avait ni lampe, ni flambeau; les soirées s'écoulaient dans une obscurité presque complète. Elle se déshabillait à la faible clarté d'un réverbère allumé dans la cour des femmes.

Mais le pire des supplices était l'espionnage continuel dont elle était l'objet, la vie commune avec les deux gendarmes, qui ne la perdaient pas de vue, qui assistaient à tous les détails de sa vie et qui surveillaient tous ses gestes. Ceux-ci toutefois, avec le temps, s'humanisèrent un peu, se

privant de fumer la nuit, lui apportant même quelques fleurs. Chose plus précieuse, plus périlleuse aussi, ils fermaient volontiers les yeux sur la présence de certains visiteurs qui, sous prétexte de curiosité, s'introduisaient dans la Conciergerie, habillés de vêtements d'emprunt. Ainsi s'explique le curieux épisode, dont l'authenticité, plusieurs fois contestée, paraît désormais établie, l'entrée dans le cachot de Marie-Antoinette d'un prêtre réfractaire, disant la messe, donnant la communion à la Reine et à ses gendarmes.

Ce prêtre fut l'abbé Magnin, un apôtre fervent qui, vêtu en marchand d'habits et sous le nom de *Monsieur Charles*, vaqua régulièrement, pendant toute la Terreur, à ses fonctions sacerdotales, courant les rues, visitant les prisons, et qui mourut sous la Restauration, curé de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. Une pieuse fille, mademoiselle Fouché, liée avec les époux Richard, portiers de la Conciergerie, servit d'intermédiaire; grâce aux susdits Richard, le prêtre, déguisé, vit la Reine à plusieurs reprises, reçut sa confession, lui apporta l'Eucharistie. Par la suite, le sieur Bault, qui remplaça Richard dans ses fonctions près de la prisonnière, eut les mêmes complaisances, consentit même, une certaine nuit, à ce que l'on célébrât la messe sur un autel improvisé, fournit les chandeliers nécessaires pour l'office. La Reine assista donc, au fond de sa prison, à une messe orthodoxe et communia

entre les deux gendarmes de service ce jour-là, les nommés Lamarche et Prudhomme, lesquels furent guillotinés par la suite, après l'insurrection de Prairial. Ces faits, pour le moins singuliers, sont attestés par le récit de mademoiselle Fouché, par celui de l'abbé Magnin, qui, une trentaine d'années plus tard, en chaire, devant ses paroissiens, a proclamé solennellement la vérité de cette histoire, dont les recherches de M. Le Nôtre ont confirmé les détails.

On est moins renseigné sur l'entreprise fameuse qui se place à la même époque et qu'on appelle *la Conspiration de l'Œillet*. La difficulté vient du nombre et de la variété des versions en présence. Je n'en dirai que ce qui paraît démontré. Le héros est connu ; c'est le chevalier de Rougeville, espèce d'aventurier, turbulent, casse-cou, sans scrupule, mais d'une bravoure à toute épreuve et dévoué jusqu'au fanatisme à la famille royale. Deux fois emprisonné pour son attitude combative, il s'était deux fois évadé. Il n'avait maintenant qu'une pensée, sauver la tête de Marie-Antoinette, fût-ce au prix de la sienne. Il s'aboucha avec le nommé Michonis, administrateur de police, acquis à la Reine de longue date, et il semble avéré qu'il gagna les époux Richard. Toujours est-il que, le 28 août 1793, Rougeville et Michonis entrèrent de compagnie dans la chambre où, avec la Reine, se tenaient deux gendarmes et la servante, madame Harel. Tandis

que Michonis causait avec la prisonnière, Rougeville laissa tomber près du poêle deux œillets, et, la Reine n'en ayant rien vu, il lui fit signe de les ramasser, ce qu'elle fit sans affectation.

Quelques instants après, le chevalier, Michonis et la Reine purent se retirer à l'écart derrière un paravent. Ils échangèrent quelques paroles, sur lesquelles les récits diffèrent ; voici le texte que Fersen inscrit dans son journal : « La Reine dit à Rougeville qu'il s'exposait trop. Il lui dit de prendre courage, qu'il apporterait de l'argent pour gagner les gendarmes. Elle lui dit : *Je suis faible et abattue*, et, mettant la main sur son cœur : *Ceci ne l'est pas* ». Ils revinrent ensuite dans la chambre, sans que cette scène rapide eût éveillé l'attention des gardiens. Les visiteurs partis, la Reine lut les billets dissimulés sous les pétales des œillets. On n'en connaît pas la teneur ; ils indiquaient sans doute le détail du plan d'évasion. La Reine y voulut faire réponse, et, n'ayant ni plume ni crayon, elle se servit d'une pointe d'épingle, dont elle piqua un petit morceau de papier. En l'an 1876 un patient érudit s'est appliqué à déchiffrer ces lignes, et voici ce qu'il a pu lire : « Je suis gardée à vue. Je ne parle à personne. Je me fie à vous. Je viendrai ».

La suite est vague et embrouillée. La Reine, comme on l'a dit, se confia-t-elle au gendarme Gilbert? Ou celui-ci fut-il instruit par quelque autre moyen? Rougeville, ainsi qu'il est probable,

revint-il peu après, et y eut-il un nouvel entretien, où l'on convint des préparatifs de la fuite? Sur ces différents points plane un certain mystère. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Gilbert rapporta l'histoire à ses chefs, que Michonis fut arrêté et guillotiné par la suite, tandis que Rougeville s'échappait, et que, dans les premiers jours de septembre, des membres de la Convention firent une enquête, interrogèrent la Reine. Elle répondit avec sang-froid, avouant seulement ce qn'elle ne pouvait nier, évitant adroitement ce qui eût compromis les gens qui s'étaient dévoués pour sa cause. L'enquête n'aboutit donc à rien de positif. Elle entraîna pourtant un redoublement de rigueurs. On enleva à la prisonnière sa montre, ses cachets, ses bagues, tous ses bijoux. Par bonheur, on n'aperçut point un médaillon, caché dans son corset et enveloppé dans un petit gant du Dauphin, qui renfermait un portrait de son fils et une boucle de ses cheveux. On changea ses gardiens. Elle fut mise au secret, et nulle visite ne fut plus tolérée. Enfin, le 11 septembre, on la fit sortir de sa chambre et on la transporta dans un autre local, qui fut jugé plus sûr.

On montre de nos jours ce second cachot de la Reine, et il est peu de Parisiens qui n'aient fait ce pieux pèlerinage. Mais si, selon toute apparence, la pièce que l'on visite ainsi est véritablement située sur l'emplacement ancien, l'aspect

des lieux est différent. Ce sont bien les mêmes murs, l'aménagement est autre. La chambre où fut placée la Reine servait jadis de pharmacie. Assez vaste, carrée, elle avait deux croisées, l'une donnant sur la cour des femmes et l'autre sur l'infirmerie. On grilla la première de fils de fer serrés et résistants ; l'autre, qui fut alors murée, a été remplacée depuis par la porte massive et garnie d'énormes serrures qui clôt maintenant la pièce. C'est dans cette partie du cachot que se tenaient les deux gendarmes, derrière un simple paravent, qui leur permettait de tout voir. Dans ce misérable réduit, la Reine passa trente-cinq journées, les dernières de sa vie.

Un autre résultat du complot de l'Œillet fut de hâter le procès de la Reine et sa comparution devant le tribunal. Pendant assez longtemps, et même après sa translation à la Conciergerie, les chefs de la Révolution n'étaient pas bien fixés sur le sort réservé à Marie-Antoinette, et il semble que peu d'entre eux envisageassent alors la pensée de la faire mourir. Danton, entre autres, avait juré qu'il lui sauverait la vie. Naguère, pour tenir ce serment, il avait prononcé contre elle, aux Cordeliers, des discours véhéments, en réclamant, pour conclusion, qu'elle fût répudiée par le Roi et renvoyée à Vienne. Après le meurtre de Louis XVI, il se prêta, dit-on, pour la faire évader, à certaine mystérieuse intrigue ; et ce fut là, sans doute, à l'heure de son procès,

la « pièce secrète » que Robespierre fit passer aux jurés et qui détermina la condamnation du tribun. Beaucoup des membres de la Convention répugnaient également à répandre ce sang de femme. Ils n'avaient voté le procès que pour peser sur les décisions de l'Autriche et la contraindre à proposer la paix. La Reine elle-même, au fond du cœur, gardait cette espérance. « Elle ne s'attend pas à être jugée, confiait un jour la femme Richard à Rosalie Lamorlière. Elle conserve l'espoir que ses parents vont la réclamer, elle me l'a dit avec une franchise tout à fait charmante. Si elle nous quitte, Rosalie, vous serez sa femme de chambre, elle vous emmènera. » Plus tard, questionnée sur ce point, Rosalie répondra que, lorsqu'on parlait à la Reine de la mort de Louis XVI, « elle disait qu'il était bien heureux », mais qu'elle croyait bien, pour sa part, « être renvoyée en Autriche, ainsi que ses enfants ».

La découverte du complot fut le prétexte exploité par les forcenés pour entraîner leurs collègues plus timides. Le 2 septembre, à onze heures du soir, le Comité de Salut public s'assemblait secrètement chez Pache, maire de Paris. La séance dura toute la nuit. Un secrétaire du Comité, acheté par l'Angleterre, en a transmis le compte rendu au gouvernement britannique, et c'est par là que l'on en connaît les détails. Hébert, Barrère, Jean-Bon Saint-André, et quelques

autres du même bord, se prononcèrent pour l'exécution de la Reine, par raison politique. « La mort de Capet, disaient-ils, était plus spécialement le fait de la Convention ; celle de la Reine serait le fait de Paris, du tribunal et de l'armée révolutionnaire. » Il leur fallait ce sang pour cimenter l'accord. A quelques objections qu'on fit, Hébert répliqua d'une manière sauvage. « J'ai promis la tête d'Antoinette, cria-t-il ; j'irai la couper moi-même, si on tarde à me la donner! Je l'ai promise de votre part aux sans-culottes qui la demandent, et sans qui vous cessez d'être. L'instinct de la République les pousse à s'unir à nous par ce sacrifice expiatoire, et vous hésitez!... » Il sortit sur ces mots, laissant ses collègues interdits. On envoya chercher l'accusateur public, et on l'interrogea ; il se chargea d'obtenir la condamnation, si l'on éliminait quelques jurés trembleurs. Sur cette promesse, le Comité résolut la mort de la Reine.

Quatre semaines durant, on s'épuisa en vains efforts pour édifier l'acte d'accusation. On compulsa le dossier de Louis XVI, on tortura d'odieuses questions Madame Royale, madame Élisabeth, tous les témoins qu'on put trouver de l'existence de Marie-Antoinette ; on n'en put tirer rien qui vaille. Seul, le Dauphin, un enfant de neuf ans, brutalisé, terrorisé, se laissa arracher une réponse calomnieuse sur un sujet qu'il ne comprenait pas. Le 12 octobre, Herman, le président du tribunal,

fit subir à la Reine un long et cruel interrogatoire : toutes les légendes revinrent sur l'eau, les centaines de millions envoyés à l'Autriche, la connivence avec les émigrés, la trahison du soi-disant *Comité autrichien*, les complots fomentés pour massacrer le peuple. Elle répondit à tout avec calme, avec dignité, sans laisser échapper un mot nuisible à ses amis et à ses serviteurs. « Vous n'avez jamais cessé un moment de vouloir détruire la liberté, disait obstinément Herman, vous vouliez régner à quelque prix que ce fût, et remonter au trône sur les cadavres des patriotes. — Nous n'avions pas besoin de remonter sur le trône, puisque nous y étions, répliquait-elle avec tranquillité. Nous n'avons jamais désiré que le bonheur de la France. » Las de son insuccès, Herman se tut enfin, nomma deux défenseurs d'office, Chauveau-Lagarde et Tronson-Ducoudray. L'ouverture des débats fut fixée au lundi 14, à huit heures du matin.

Le procureur de la Commune, l'extravagant Chaumette, avait eu un moment l'idée d'amener devant le tribunal, en même temps que la Reine, une fille publique, du nom d'Églé, emprisonnée pour « propos aristocratiques ». Cette association plaisait à son esprit. Les Comités s'y opposèrent, et il fallut y renoncer. A quelques jours de là, Beugnot demandait à ladite Églé, sa compagne de détention, ce qu'elle eût fait si on l'eût mise ainsi, dans la fatale charrette, de pair avec

la reine de France : « J'aurais bien attrapé mes coquins, lui dit-elle. — Et comment cela? — Comment? Au beau milieu de la route, je me serais jetée à ses pieds, et ni le bourreau, ni le diable ne m'en auraient fait relever! »

Je ne rappellerai pas les détails connus de l'audience, qui dura sans interruption de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi, puis de cinq heures à onze heures de la nuit, puis enfin le lendemain matin, de neuf heures à trois heures. Au cours de ces vingt mortelles heures, la Reine, vêtue de deuil, portant, sur ses cheveux arrangés avec soin, un bonnet de linon rehaussé d'un crêpe noir, fière, majestueuse, assise face à Fouquier-Tinville, les mains appuyées sur la barre, où ses doigts errant fiévreusement dénotaient seuls son agitation intérieure, soutint sans défaillance les outrages de l'accusateur, les sottes ou injurieuses questions du président et des jurés, parfois les murmures menaçants de la horde des tricoteuses, groupées ensemble dans un coin. Elle entendit l'acte d'accusation, lui reprochant la dilapidation, au profit de son frère, du trésor national, l'excitation à la guerre étrangère, le déchaînement de la guerre civile et la provocation au meurtre des bons patriotes. Elle entendit les dépositions des témoins, dont les uns remplaçaient les faits par des diatribes, et dont les autres balbutiaient de vagues insinuations sans preuves. Elle entendit enfin les monstrueuses imputations

mises par le misérable Hébert dans la bouche du Dauphin, et son appel « à toutes les mères », qui fit passer un frisson dans la salle, marqua comme d'un fer rouge la face, l'ignoble face du calomniateur. C'est la seule fois où elle se départit un moment de son calme.

L'après-midi du second jour, quand les débats furent clos, on n'avait pu établir aucune charge, l'accusation s'écroulait pièce à pièce. Il se tenait dans le public des propos favorables. Un ouvrier disait tout haut : « Elle s'en tirera. Elle a répondu comme un ange. On ne fera que la déporter ». La Reine elle-même gardait une lueur d'espoir. Pendant l'audience, après une belle réplique, elle se pencha vers l'oreille de Chauveau-Lagarde : « N'ai-je pas mis, lui demanda-t-elle, trop de dignité dans ma réponse? » Et comme l'avocat s'étonnait : « C'est, reprit-elle, que j'ai entendu une femme du peuple dire à sa voisine : *Vois-tu comme elle est fière!* » Sans doute, craignait-elle que les juges n'eussent la même impression.

Mais ce qui dominait chez elle, c'était la fatigue physique, l'épuisement. Souffrante depuis plusieurs semaines et affaiblie par de douloureux accidents, la Reine n'avait presque rien pris au cours des dernières vingt-quatre heures : un potage, un verre d'eau, tout juste de quoi se soutenir. En descendant, après l'audience, un escalier glissant, il lui fallut réclamer l'aide du sieur de Busne, officier de gendarmerie, chargé de

l'escorter : « Je vois à peine à me conduire, » lui dit-elle. L'officier lui offrit le bras, en ôtant son chapeau. Ce simple geste lui valut d'être incarcéré le lendemain.

Le réquisitoire de Fouquier, les plaidoiries des défenseurs occupèrent la soirée et une bonne partie de la nuit. On ne suspendit la séance qu'à quatre heures du matin, pour la réunion des jurés et la rédaction du verdict. Le froid était piquant; une multitude nombreuse, comme oppressée par une involontaire angoisse, attendait les nouvelles ; on parlait bas, à cause des espions partout répandus. Une fenêtre s'ouvrit, une voix jeta ces mots : « Les jurés délibèrent ». Un frisson parcourut la foule. L'attente, d'ailleurs, ne fut pas longue. Les jurés opinaient tout haut; chacun d'eux était informé que tout vote de clémence serait la guillotine pour qui l'eût prononcé. Ils décrétèrent la mort à l'unanimité. Ainsi s'acheva la parodie; à présent, le rideau allait se lever pour le drame.

Les jurés revinrent dans la salle, et on introduisit la Reine. Elle écouta la lecture de l'arrêt, sans un mot, sans un geste, les yeux secs, la face contractée, parmi les féroces battements de mains d'une poignée de mégères. Elle semblait, dit Chauveau-Lagarde, « anéantie par la surprise » plutôt qu'épouvantée. Lorsqu'on lui demanda si elle avait à faire des observations sur l'arrêt, elle secoua simplement la tête, ouvrit elle-même la

balustrade et sortit en silence. Mais, devant la foule des curieux qui guettaient son passage, elle releva le front avec un air de suprême majesté.

Il était près de cinq heures du matin, lorsque la Reine rentra dans la Conciergerie, où elle fut enfermée, d'après les plus sûrs témoignages, dans la cellule des condamnés à mort. Elle réclama sur l'heure de l'encre et du papier et obtint cette faveur jusqu'à ce moment refusée. Ce fut alors qu'elle écrivit, sans trembler, d'une main ferme, de sa fine et nette écriture, cette lettre à sa belle-sœur, dont on peut voir aux Archives nationales l'original, encore taché de larmes, et que bien peu de gens peuvent considérer les yeux secs. La lettre est longue; j'en lirai seulement des fragments.

« Ce 16 octobre, à quatre heures et demie du matin. — C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse — elle ne l'est que pour les criminels — mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ses derniers moments. Je suis calme, comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner mes enfants; vous savez que je n'existais que pour eux... » Viennent alors pour ceux-ci des recommandations, dont je détache ces lignes : « Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément : *qu'il*

ne cherche jamais à venger notre mort ». Vers la fin de sa lettre, on lit ces mots qui semblent une pensée suprême adressée à celui dont l'affection fut la grande douceur de sa vie, et dont elle devinait, à travers la distance, le cœur déchiré d'inquiétudes : « J'avais des amis. L'idée d'en être séparée pour jamais, et leur peine, sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant. Qu'ils sachent du moins que, jusqu'à mes derniers moments, j'ai pensé à eux ». Elle revient enfin à ses proches : « Adieu, ma bonne et tendre amie, puisse cette lettre vous arriver ! Pensez toujours à moi. Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu, qu'il est déchirant de les quitter pour toujours !... »

Cette lettre, comme le redoutait la Reine, n'arriva pas à son adresse. Fouquier-Tinville l'intercepta, y apposa sa signature et la remit à Robespierre, dans les papiers duquel elle fut trouvée, lors du 9 Thermidor, par le conventionnel Courtois. Ce dernier se l'appropria. Sous la Restauration seulement, et sur l'aveu du détenteur, elle fut saisie chez lui par le gouvernement royal, avec plusieurs autres reliques.

Cette lettre écrite, la Reine se jeta sur son lit. Elle y resta quelque temps étendue, la face tournée vers la fenêtre, la joue appuyée sur sa main. Rosalie Lamorlière la trouva dans cette attitude, le visage inondé de larmes. Elle lui pro-

posa un bouillon. « Ma fille, répondit Marie-Antoinette, je n'ai plus besoin de rien. Tout est fini pour moi. » Sur l'insistance de la servante, elle consentit pourtant à en prendre quelques cuillerées. Vers cette même heure, un homme pénétra dans la chambre; c'était le sieur Girard, ancien curé de Saint-Landry, maintenant vicaire général de Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris. Il lui offrit les services de son ministère; elle déclina nettement cette offre. « Mais, Madame, reprit-il, que dira-t-on, lorsqu'on saura que vous avez refusé les secours de la religion dans ces suprêmes moments? — Vous direz, riposta la Reine, aux personnes qui vous en parleront, que la miséricorde de Dieu y a pourvu. » Evidente allusion aux visites de l'abbé Magnin.

Vers les huit heures, la Reine voulut faire sa toilette, changer de linge et de vêtements. Si l'on en croit Rosalie Lamorlière, l'officier qui la surveillait refusa, malgré ses prières, de détourner un moment ses regards, pour ménager la pudeur d'une mourante. Elle dut subir cet inutile affront. Elle revêtit un jupon noir, qu'elle recouvrit d'un jupon blanc, puis une camisole blanche, avec un ruban au poignet, et un fichu de mousseline blanche unie. Ainsi, pour marcher à la mort, quittait-elle le deuil de celui qu'elle allait rejoindre au tombeau. Elle n'avait pas de bonnet propre; une des femmes de service lui apporta le sien, simple bonnet de fil, sans barbe et tout uni,

qu'elle lui posa sur les cheveux. Les préparatifs terminés, le porte-clés entra dans la cellule. La Reine, qui se tenait à genoux près de son lit, se leva à sa vue : « Larivière, lui dit-elle, vous savez qu'on va me faire mourir! » Au même instant, elle aperçut quatre membres du tribunal, le chapeau à la main ; ils venaient, pour la seconde fois, lui lire l'arrêt de mort ; elle écouta cette lecture sans mot dire.

Comme le greffier achevait les derniers mots, l'exécuteur, Henri Sanson, un homme jeune, de taille gigantesque, s'introduisit à son tour dans la pièce. « Présentez vos mains », lui dit-il. La Reine, troublée, fit un pas en arrière : « Est-ce qu'on va me lier les mains? On ne les a point liées à Louis XVI. — Fais ton devoir, dirent les magistrats à Sanson. — Oh! mon Dieu! » murmura la Reine. L'homme lui saisit brutalement les poignets, les attacha derrière le dos, plus fort qu'il n'était nécessaire. Elle soupirait, les yeux au ciel, et refoulait héroïquement ses larmes. Ensuite, l'homme lui ôta sa coiffe, empoigna les cheveux et les trancha au ras du cou. La Reine, à ce contact, crut qu'on allait la tuer sur place; elle se retourna brusquement, et vit l'exécuteur qui tenait sa chevelure coupée et qui la mettait dans sa poche. Cette tresse, demeurée blonde, fut brûlée dans le vestibule, après l'exécution.

Il était onze heures du matin, lorsque les grilles de la prison s'ouvrirent pour laisser passer

la victime. Dès l'aube, dans les sections, on avait battu le rappel, la force armée était sur pied, des canons garnissaient les places et les carrefours, des patrouilles parcouraient les rues; trente mille hommes étaient en mouvement pour assurer la mort d'une femme. Une charrette stationnait en face de la Conciergerie, misérable charrette, sordide, les roues boueuses, traînée par un vieux cheval blanc, que conduisait un homme en vêtements d'ouvrier. A l'intérieur, une banquette de bois sans dossier. Une échelle de quelques degrés facilitait l'accès. La Reine monta, s'assit à reculons, le prêtre Girard auprès d'elle, prodiguant des exhortations auxquelles elle ne répondait pas. Elle était pâle, les yeux rougis; aux tempes, quelques mèches blanches, échappées du bonnet, fouettaient ses maigres joues. Entourée de gendarmes, la charrette s'ébranla, et le trajet se fit lentement, parmi une haie de curieux, qui la plupart regardaient en silence. Toutefois, par intervalles, s'élevaient quelques injures, quelques lazzis grossiers; le comédien Grammont, juché sur un cheval, caracolait autour de la voiture, encourageant les insulteurs. La Reine demeurait impassible, la tête droite, les lèvres serrées, telle que la reproduit le sinistre croquis pris par David au passage du cortège. On remarqua que, devant les Tuileries, elle tressaillit et pâlit davantage.

On atteignit enfin la place de la Révolution; il était environ midi. La charrette s'arrêta au pied

de l'échafaud, dressé non loin du Pont Tournant, et, par une dérision amère, tout contre l'énorme statue qui figurait la Liberté. La Reine se leva de son banc, Sanson tenant, lâche et flottante, la corde attachée aux poignets. Elle descendit du char d'un pas léger et vif, refusant, malgré ses mains liées, l'appui que lui offrait Sanson, et elle gravit de même les degrés qui menaient à la plate-forme de la guillotine. On dit que, dans cette escalade, elle marcha, par mégarde, sur le pied de l'exécuteur et qu'à l'exclamation poussée par ce dernier, elle se tourna vers lui, disant : « Monsieur, je vous demande pardon. » Sanson lui arracha sa coiffe; l'instant d'après, la tête roulait sous le couperet, et le bourreau la montrait à la foule, qui ripostait par un grand cri de *Vive la République !* L'exécution, en tout, avait duré quatre minutes ; midi un quart sonnait quand ce fut terminé.

« La mort du Roi, écrivait quelques jours après la princesse de Tarente, fut douce en comparaison de celle-ci. Elle a été tourmentée par l'horreur de la prison, par la maladie, par la longueur des interrogatoires, et elle n'a pas eu la consolation de voir ses enfants, ni les paroles de Malesherbes, ni les secours de la religion, ni même cette affluence imposante qui soutient le courage d'un grand caractère. »

L'inhumation n'eut lieu que deux semaines plus tard. Le jour même de l'exécution, le corps

m utilé de la Reine fut apporté dans le petit cimetière de la Madeleine, où était enterré Louis XVI, près de la rue d'Anjou-Saint-Honoré; et là, selon les uns, il fut jeté et oublié sur l'herbe, selon d'autres, placé sur un lit de chaux vive. Quoi qu'il en soit, le 1er novembre suivant, le fossoyeur Joly creusa un trou près de la tombe du Roi, y déposa les restes de la suppliciée, et envoya aux autorités de la ville sa note ainsi conçue :

« La veuve Capet, pour la bière, 6 livres; pour la fosse et les fossoyeurs, 15 livres, 35. »

C'est le seul document qu'on ait sur les funérailles de la Reine.

A vingt-deux ans de là, le 18 janvier 1815, on exhuma quelques débris, présumés la dépouille mortelle de Marie-Antoinette, et l'on éleva sur l'emplacement le petit monument qui fut appelé Chapelle Expiatoire. L'année d'après, le 21 janvier, les corps du Roi et de la Reine furent transportés en pompe dans la cathédrale de Saint-Denis, où ils reposent encore.

En arrivant au terme de ces conférences, je ne risquerai pas une appréciation d'ensemble sur celle qui en fut l'héroïne. Au cours de ce récit, j'ai noté en passant, avec le plus sincère souci d'observer la justice et de chercher la vérité, ce qui m'a paru mériter la louange ou la critique. La dernière partie de cette vie ne peut être jugée ;

il faut regarder et se taire. Quand les faits sont si éloquents, toutes les paroles sont vaines.

Ce que je confesserai seulement — et je voudrais que cette impression fût la vôtre — c'est à quel point, en me penchant de près sur la dernière des reines de France, j'ai senti croître en moi l'instinctive sympathie qu'elle m'avait toujours inspirée. Je crois que ce sera le cas de tous ceux qui, dans tous les temps, entreprendront avec bonne foi l'étude de Marie-Antoinette. Ingénument frivole dans la prospérité, courageuse dans la lutte, touchante dans le martyre, son histoire réunit tous les éléments d'intérêt qui doivent agir sur l'âme française, sa figure présente tous les traits qui peuvent plaire, charmer, émouvoir, et son nom séduira les générations à venir, tant qu'il y aura parmi nous des sourires indulgents pour les imprudences de jeunesse, des regards attendris pour la grâce et pour la beauté, et des larmes pour l'infortune.

FIN

TABLE

I. — L'ARCHIDUCHESSE 1
II. — LA DAUPHINE 35
III. — L'AVÈNEMENT ET LE SACRE 72
IV. — L'ÈRE DES FOLIES 111
V. — LE CŒUR DE LA REINE 148
VI. — LA REINE ET LES MINISTRES 192
VII. — LA REINE ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE. 236
VIII. — LA CRISE RÉVOLUTIONNAIRE 274
IX — LA LUTTE 323
X. — LE CALVAIRE 370

E. GREVIN. — IMPRIMERIE DE LAGNY — 10571-11-20.

Marie-Antoinette, Queen 171100
Consort of Louis XVI
HF.B
M 3843
Author Ségur, Pierre de, marquis,
.Ys
Title Marie-Antoinette.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU